

# Architects of Wealth

## INDOSUEZ FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable

Rapport annuel, incluant les états financiers audités au 31/12/2023

R.C.S. LUXEMBOURG B 166912

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport de gestion	5
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	7
Etat combiné des actifs nets au 31/12/23	11
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/23	12
Compartiments :	14
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities	14
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps	23
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	31
INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities	39
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	47
INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)	53
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)	57
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)	65
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	72
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds	78
INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities	88
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value	95
INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities	102
INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro	109
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025	116
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026	124
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023)	132
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025	136
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026	144
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends	151
INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)	159
INDOSUEZ FUNDS - Naos	166
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	172
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds	179
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro	185
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar	193
INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet	200
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	206
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	215
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	223
Autres notes aux états financiers	249
Informations supplémentaires non auditées	271

Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur base du prospectus en vigueur accompagné du dernier rapport annuel incluant les états financiers audités et du dernier rapport semestriel si celui-ci est postérieur au dernier rapport annuel incluant les états financiers audités et des DIC (Documents d'Informations Clés). La liste des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille-titres durant l'année est disponible gratuitement au siège de l'administration centrale.

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Organisation et administration

### Siège social :

5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### Conseil d'Administration :

#### Administrateurs :

M. Sébastien Alusse  
CA Indosuez Wealth (Asset Management)  
31-33, Avenue Pasteur  
L-2311 Luxembourg

Mme Delphine Di Pizio-Tiger  
CA Indosuez Gestion  
17, rue Docteur Lancereaux  
F-75008 Paris, France

M. Jean-Luc Chotard  
Directeur Expertises Marchés et Investissements  
CA Indosuez Wealth (France)  
17, rue du Docteur Lancereaux  
F-75382 Paris, France

M. Nicolas Bayet  
Directeur Marchés, Solutions d'investissement et Structuration  
(Head of Markets, Investment and Structuring)  
CA Indosuez Wealth (Europe)  
39, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

M. Vincent Manuel  
CA Indosuez Wealth (Europe)  
39, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Société de Gestion :

**CA Indosuez Wealth (Asset Management)**  
31-33, Avenue Pasteur  
L-2311 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Gestionnaires :

**CA Indosuez (Switzerland) S.A.**  
4, Quai Général Guisan  
CH-1204 Genève, Suisse

**CA Indosuez Gestion**  
17, rue du Docteur Lancereaux  
F-75008 Paris, France

**CFM Indosuez Wealth**  
11, Boulevard Albert 1<sup>er</sup>  
MC 98000 Monaco  
Avec une sous-délégation à  
**CFM Indosuez Gestion**  
11, Boulevard Albert 1<sup>er</sup>  
MC 98000 Monaco

**CA Indosuez Finanziaria S.A.**  
Via Ferruccio Pelli 3  
CH-6900 Lugano, Suisse

**Gavekal Capital Limited**  
Room 3101&08, Central Plaza  
18, Harbour Road  
Wanchai, Hong Kong

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Organisation et administration

### **Amundi Asset Management**

90, boulevard Pasteur  
75015 Paris, France  
avec une sous-délégation à  
**Amundi (UK) Limited**  
41, Lothbury

### **BFT Investment Managers**

90, boulevard Pasteur  
F-75015 Paris, France

### **Exane Asset Management**

6, rue Ménars  
75002 Paris, France

**Banque Dépositaire,  
Administration Centrale et  
Teneur de registre :**

**CACEIS Bank, Luxembourg Branch**  
5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

**Cabinet de Révision Agréé :**

**Ernst & Young S.A.**  
35E, Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

**Représentant en Suisse :**

**CACEIS (Switzerland) SA**  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon, Suisse

## Rapport de gestion

### Rapport annuel des compartiments Indosuez Funds

#### Evolution des marchés :

Alors que l'année 2022 a été compliquée pour les actifs risqués, l'année 2023, malgré le lot d'incertitudes et de surprises qui l'accompagnait, a été une très bonne année pour les marchés actions.

2023 a bien débuté avec un rebond des marchés actions, propulsés par la réouverture de l'économie chinoise et la réduction des risques liés à la crise du gaz en Europe. Cette réouverture de l'économie chinoise sera finalement décevante malgré les interventions monétaires et le soutien de l'état.

Tout au long de l'année, le comportement ainsi que les narratifs des banques centrales ont été scrutés de très près par les investisseurs. Tandis que celles-ci continuaient leurs cycles de hausse de taux de façon à combattre l'inflation, nombreux ont craint que la hausse soit trop brutale.

Ces politiques de hausse de taux ont été accompagnées par leurs lots de conséquences et ont fait quelques victimes en impactant tout d'abord les banques régionales aux U.S.A. et également les performances des valeurs non profitables avec des bilans fragiles et à fort besoin de financement. Ce contexte a aussi très fortement pénalisé la thématique « Défis environnementaux » tout au long de l'année.

A l'inverse, ces politiques ont été favorables aux très grandes entreprises technologiques qui avaient énormément de liquidité en réserve et avec très peu de besoins de financement externes. Ces entreprises ont tellement tiré leur épingle du jeu dans ce contexte que l'on parle désormais des « 7 magnifiques ». Ces valeurs ainsi que d'autres titres de la technologie ont également bénéficié de la thématique intelligence artificielle qui apporte avec elle son lot d'espoirs quant aux gains de productivité et au potentiel déflationniste qu'elle pourrait impliquer. C'est pourquoi, la thématique « Innovation » a été la plus prolifique tout au long de l'année.

Un autre espoir s'est profilé à partir de fin octobre tandis que la FED laissait suggérer que sa politique de hausse de taux allait bientôt toucher à sa fin. C'est cet espoir qui a galvanisé les investisseurs. En effet, à partir de cette période, ces derniers ont commencé à anticiper plusieurs baisses de taux pour l'année 2024 combinées avec un scénario d'atterrissage en douceur. Ces anticipations ont été très favorables à toute la cote mais principalement aux valeurs technologiques, ainsi qu'aux valeurs environnementales qui avaient été précédemment très impactées par des taux élevés. Globalement, ce contexte a permis aux marchés actions de finir l'année 2023 en beauté.

Ce rallye remarquable nous ferait presque oublier toutes les tensions rencontrées durant cette année 2023. On peut à titre d'exemple mentionner, les incertitudes sur le plafond de la dette américaine, la guerre entre Israël et le Hamas ou encore les pressions exercées par les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur le cours du baril de pétrole, un conflit qui continue en Ukraine, etc.

2024 devrait également avoir son lot de surprises : inflation, politiques monétaires, poursuite des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, élections présidentielles américaines... voici quelques thèmes laissant présager une année avec un certain nombre d'incertitudes mais qui devraient également offrir de nombreuses opportunités.

Les anticipations inflationnistes et les hausses des taux monétaires ont provoqué une forte hausse des taux longs tout au long de l'année. L'inflexion du discours des banques centrales au début du 4<sup>e</sup> trimestre a marqué un tournant et conduit à un retournement des taux longs en fin d'année. En Europe, les taux longs ont fini sur des niveaux plus bas qu'ils n'ont commencé. Les primes de risques des obligations ont quant à elles, profité de l'évolution des marchés actions, ce qui leur a permis d'afficher de belles performances. Les obligations asiatiques à l'instar des actions sont encore restés à la traîne en 2023, avec le secteur immobilier qui est resté pénalisant.

#### Stratégie des Fonds :

##### Fonds actions :

Tous les fonds actions ont profité de l'évolution positive des marchés, notamment avec le rebond de fin d'année. Le positionnement des fonds par rapport à leurs concurrents s'est amélioré, même si tous ne surperforment pas leur benchmark respectif. La plupart des fonds ont effacé leurs performances négatives de 2022.

Les meilleures performances en 2023 sont sur les actions américaines du secteur technologique avec America Opportunities et Global Trends, que ce soit en termes de performances absolues ou relatives.

Le fonds Indosuez America Small&Mid caps a effectué un beau rebond au cours des 2 derniers mois mais a perdu de la performance par rapport à son benchmark, du fait de la nature du rallye axé sur les valeurs les plus fragiles, alors que le process de sélection de l'ensemble de nos fonds privilégie des sociétés de bonne qualité.

Les performances ont été décevantes pour les stratégies environnementales et le style Qualité dans un environnement de taux en hausse. Néanmoins, la comparaison avec des indices représentatifs des thématiques environnementales met en lumière la qualité de la gestion des fonds dans le domaine, plutôt que la performance de la thématique en elle-même par rapport au marché action mondial.

Le fonds Euro Value a réalisé un beau parcours, soutenu par le secteur bancaire (hausse des taux) et l'énergie (hausse du prix du pétrole).

Enfin, les performances sont encore négatives sur Asia Opportunities alors que le gérant a privilégié une allocation prépondérante sur la Chine qui a déçu en termes de croissance : le secteur de l'immobilier est resté sous tension d'une part et les investisseurs sont restés prudents face aux risques politiques d'autre part.

Les tendances 2024 apparaissent les mêmes qu'en 2023: surperformance américaine et performance négative en Asie et sur les stratégies environnementales.

##### Fonds obligataires :

Les performances 2023 sont positives sur tous les fonds obligataires (sauf RMB Bonds) même avec des taux plus élevés aux Etats-Unis en raison du portage et de la baisse de la prime de risque liée aux actions. Les fonds ont néanmoins eu du mal à effacer leurs performances négatives de 2022.

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Rapport de gestion

L'importance des rachats sur le fonds Indosuez RMB au cours de l'année dans un contexte dégradé et peu liquide a impacté la performance du fonds. Au cours du second semestre, la vente forcée de toutes les obligations en difficulté ou en défaut du secteur immobilier a également pesé mais cela a permis en fin d'année de reprendre de la performance sur le marché.

Enfin, le lancement du nouveau fonds intitulé Chronos 2029 a été réalisé avec un timing approprié, permettant au portefeuille d'être constitué sur des niveaux de taux élevés et de profiter rapidement de la baisse des taux de fin d'année.

### **Fonds d'allocation et Absolute Return :**

Les fonds d'allocation et fonds Absolute Return (AR) ont des performances positives en 2023, les fonds AR restent corrélés aux actifs traditionnels. Navigator a réalisé une belle performance en 2023, avec une participation à hauteur de 50% de la performance du marché actions mondial mais une volatilité nettement plus limitée. Dans un contexte de taux d'intérêts plus élevés, la performance de Naos a été décevante même si le rebond de décembre lui a permis de reprendre des couleurs.

Les fonds d'allocation n'ont pas récupéré le terrain perdu en 2022 mais leurs performances ont fini positives grâce au rebond de fin d'année. Les fonds ont sous-performé leurs benchmarks avec une allocation asiatique sur les actions et les obligations qui a été pénalisante alors même que les fonds Indosuez sous-jacents sous-performaient aussi leurs marchés respectifs.

## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires d'INDOSUEZ FUNDS  
5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'INDOSUEZ FUNDS (la « société ») et de chacun de ses compartiments, comprenant l'état des actifs nets, le portefeuille-titres et les notes aux états financiers – état des instruments dérivés au 31 décembre 2023 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les autres notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la société et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la société. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'Administration de la société pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne que le Conseil d'Administration de la société considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société et de chacun de ses compartiments à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la société a l'intention de liquider la société ou l'un de ses compartiments ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la société, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la société du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société ou l'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser son exploitation (à l'exception du compartiment Indosuez Funds – Defensive USD pour lequel il existe une décision de liquider le sous-fonds).
- En ce qui concerne le compartiment Indosuez Funds – Defensive USD, pour lequel il existe une décision de liquider le sous-fonds, nous concluons sur la pertinence de l'utilisation par le Conseil d'administration du Fonds de la méthode comptable de non-continuité d'exploitation. Nous évaluons également l'adéquation des informations qui décrivent la méthode comptable de non-continuité d'exploitation et les raisons de son utilisation. Nos conclusions sont basées sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport du réviseur d'entreprises agréé.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé



Nicolas Bannier

Luxembourg, 30 Avril 2024

# **INDOSUEZ FUNDS**

## **Etats financiers combinés**

# INDOSUEZ FUNDS

## Etat combiné des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>3.656.236.783,44</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	3.515.740.841,12
<i>Prix de revient</i>		3.351.314.719,79
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	5.056.493,16
<i>Options achetées au prix de revient</i>		6.301.362,24
Avoirs en banque et liquidités	2.4	53.085.910,75
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		33.495.113,75
A recevoir sur investissements vendus		4.159.604,06
A recevoir sur souscriptions		7.077.278,81
A recevoir sur CFDs		1.025.646,92
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	1.738.823,56
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	7.251.239,71
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		627.676,39
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		26.478.163,31
Intérêts à recevoir sur swaps		89.427,18
Intérêts à recevoir sur CFDs		48.722,28
A recevoir sur change		316.842,44
Autres actifs		45.000,00
<b>Passifs</b>		<b>39.976.873,52</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	5.938.871,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		6.808.941,83
Découvert bancaire	2.4	776.130,30
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		9.866.216,22
A payer sur investissements achetés		7.276.750,48
A payer sur rachats		3.991.983,49
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	4.159.953,37
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	1.999.724,45
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.11	731.427,52
Commissions de gestion à payer	3	2.152.107,57
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	92.282,70
Commissions de performance à payer	4	702.684,81
Frais d'audit à payer		187.776,69
Taxe d'abonnement à payer	7	313.537,87
Dividendes à payer sur CFDs		260.351,70
Intérêts à payer sur CFDs		152.656,49
Intérêts à payer sur swaps		117.293,46
A payer sur change		316.688,77
Autres passifs		940.436,63
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>3.616.259.909,92</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>98.975.785,54</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		16.322.577,99
Dividendes reçus sur CFDs		7.252.272,76
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		70.806.813,62
Intérêts reçus sur CFDs		572.044,30
Intérêts reçus sur swaps		118.128,34
Intérêts bancaires		3.745.226,04
Autres revenus		158.722,49
<b>Dépenses</b>		<b>50.227.966,05</b>
Commissions de gestion	3	22.619.789,39
Commissions de performance	4	702.169,70
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	1.905.374,03
Commissions d'administration	6	7.839.439,09
Commissions de distribution		12.161,51
Frais d'audit		151.916,82
Frais légaux		398.710,66
Frais de transaction	2.14	1.845.208,35
Taxe d'abonnement	7	1.137.591,70
Intérêts payés sur découvert bancaire		515.815,36
Dividendes payés sur CFDs		9.374.186,98
Intérêts payés sur CFDs		1.862.693,13
Intérêts payés sur swaps		846.786,39
Frais bancaires		31.193,81
Autres dépenses	12	984.929,13
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>48.747.819,49</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2,2,2,3	-112.620.801,55
- options	2.7	-3.111.313,26
- contrats de change à terme	2.8	11.961.928,62
- contrats futures	2.9	16.222.018,17
- CFDs	2.10	374.105,96
- swaps	2.11	-58.545,49
- change	2.5	-14.488.158,17
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-52.972.946,23</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	368.182.814,41
- options	2.7	791.920,39
- contrats de change à terme	2.8	-10.611.379,93
- contrats futures	2.9	2.413.660,07
- CFDs	2.10	44.907,04
- swaps	2.11	-130.013,71
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>307.718.962,04</b>
Dividendes versés	9	-19.250.760,14
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.283.009.885,11
Souscriptions d'actions de distribution		238.853.093,78
Rachats d'actions de capitalisation		-1.325.207.271,82

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
Rachats d'actions de distribution		-322.970.891,71
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>162.153.017,26</b>
Réévaluation de la balance d'ouverture		-59.696.663,35
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>3.513.803.556,01</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>3.616.259.909,92</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities**

# INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>477.926.441,95</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	461.946.331,05
<i>Prix de revient</i>		365.448.458,34
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	3.481.763,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		3.977.456,35
Avoirs en banque et liquidités	2.4	10.341.924,10
A recevoir sur souscriptions		680.912,53
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	1.174.909,56
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		300.601,71
<b>Passifs</b>		<b>8.025.470,37</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	2.748.869,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		4.757.808,67
Découvert bancaire	2.4	659.708,56
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		1.174.909,54
A payer sur investissements achetés		1.421.721,79
A payer sur rachats		786.070,18
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	633.362,04
Commissions de gestion à payer	3	353.398,45
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	9.757,19
Commissions de performance à payer	4	43.644,09
Frais d'audit à payer		22.872,93
Taxe d'abonnement à payer	7	29.339,11
Autres passifs		141.817,49
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>469.900.971,58</b>

# INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>3.096.167,53</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.669.539,34
Intérêts reçus sur instruments du marché monétaire, nets		119.547,47
Intérêts bancaires		307.063,85
Autres revenus		16,87
<b>Dépenses</b>		<b>5.835.040,59</b>
Commissions de gestion	3	3.484.448,42
Commissions de performance	4	43.644,09
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	211.048,11
Commissions d'administration	6	1.428.121,74
Frais d'audit		16.226,94
Frais légaux		22.548,33
Frais de transaction	2.14	369.699,79
Taxe d'abonnement	7	108.131,45
Intérêts payés sur découvert bancaire		76.978,12
Autres dépenses	12	74.193,60
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-2.738.873,06</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	21.483.027,65
- options	2.7	-2.727.929,75
- contrats de change à terme	2.8	309.602,72
- contrats futures	2.9	8.136.334,64
- change	2.5	182.053,65
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>24.644.215,85</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	66.632.462,95
- options	2.7	3.807.351,82
- contrats de change à terme	2.8	-656.374,69
- contrats futures	2.9	2.411.512,39
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>96.839.168,32</b>
Dividendes versés	9	-183.440,32
Souscriptions d'actions de capitalisation		192.235.158,32
Souscriptions d'actions de distribution		9.173.587,57
Rachats d'actions de capitalisation		-149.813.993,70
Rachats d'actions de distribution		-5.265.362,59
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>142.985.117,60</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>326.915.853,98</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>469.900.971,58</b>



# INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>469.900.971,58</b>	<b>326.915.853,98</b>	<b>569.477.086,14</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		12.011,543	9.178,853	13.793,773
Valeur nette d'inventaire par action	USD	2.643,85	2.033,78	2.840,85
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		1.205.662,441	1.669.031,143	2.123.174,253
Valeur nette d'inventaire par action	USD	112,29	87,04	122,49
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		261.755,517	208.196,350	381.198,465
Valeur nette d'inventaire par action	USD	85,95	67,15	95,01
Dividende par action		0,60	0,41	0,70
<b>Classe GHE</b>				
Nombre d'actions		78.192,363	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.203,09	-	-
<b>Classe GEX</b>				
Nombre d'actions		350,000	260,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.171,02	943,54	-
Dividende par action		4,59	-	-
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		94.561,711	147.103,726	178.195,736
Valeur nette d'inventaire par action	USD	201,27	155,60	218,41
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		14.381,309	15.135,999	16.473,205
Valeur nette d'inventaire par action	USD	226,07	176,16	248,61
Dividende par action		1,58	1,08	1,80
<b>Classe MHE</b>				
Nombre d'actions		3.763,754	2.987,496	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,89	79,08	-
<b>Classe ME</b>				
Nombre d'actions		91.103,921	79.517,026	115.060,792
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	204,55	163,69	215,62
<b>Classe MEX</b>				
Nombre d'actions		78,058	838,618	1.058,618
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	194,59	156,90	207,75
Dividende par action		1,41	0,91	1,80
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		546.970,724	696.079,652	836.027,652
Valeur nette d'inventaire par action	USD	68,04	52,98	74,88
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		79.962,842	81.734,359	81.247,132
Valeur nette d'inventaire par action	USD	58,17	45,65	64,87
Dividende par action		0,41	0,28	0,50
<b>Classe PHE</b>				
Nombre d'actions		166.737,155	67.231,129	5.872,332
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	84,13	67,07	98,21
<b>Classe PHEX</b>				
Nombre d'actions		843,000	210,000	210,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	86,35	69,40	101,61
Dividende par action		0,63	-	-
<b>Classe PE</b>				
Nombre d'actions		212.670,690	244.725,472	258.155,371
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	194,38	156,64	207,79

# INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

---

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		2.459,498	2.444,288	2.558,288
Valeur nette d'inventaire par action	USD	11.899,78	9.158,72	12.798,02
<b>Classe WX</b>				
Nombre d'actions		23,000	23,000	23,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	9.385,14	7.280,11	10.172,93
Dividende par action		64,97	-	-

## INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	9.178,853	8.564,006	5.731,316	12.011,543
Classe G	1.669.031,143	418.580,170	881.948,872	1.205.662,441
Classe GX	208.196,350	106.213,979	52.654,812	261.755,517
Classe GHE	0,000	90.774,284	12.581,921	78.192,363
Classe GEX	260,000	90,000	0,000	350,000
Classe M	147.103,726	5.448,714	57.990,729	94.561,711
Classe MX	15.135,999	1.849,809	2.604,499	14.381,309
Classe MHE	2.987,496	1.108,240	331,982	3.763,754
Classe ME	79.517,026	24.105,648	12.518,753	91.103,921
Classe MEX	838,618	0,000	760,560	78,058
Classe P	696.079,652	62.657,546	211.766,474	546.970,724
Classe PX	81.734,359	9.272,969	11.044,486	79.962,842
Classe PHE	67.231,129	126.096,016	26.589,990	166.737,155
Classe PHEX	210,000	633,000	0,000	843,000
Classe PE	244.725,472	21.546,997	53.601,779	212.670,690
Classe W	2.444,288	15,210	0,000	2.459,498
Classe WX	23,000	0,000	0,000	23,000

# INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>455.591.968,49</b>	<b>96,95</b>
<b>Actions</b>			<b>455.591.968,49</b>	<b>96,95</b>
<b>Bermudes</b>			<b>2.370.046,74</b>	<b>0,50</b>
EVEREST GROUP LTD	USD	6.703	2.370.046,74	0,50
<b>Canada</b>			<b>19.066.002,29</b>	<b>4,06</b>
ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	CAD	63.800	3.775.432,21	0,80
CAMECO CORP	USD	90.809	3.913.867,90	0,83
CGI GROUP --- REGISTERED SHS -A-	CAD	25.000	2.691.285,66	0,57
CONSTELLATION SOFTWARE	CAD	2.300	5.730.378,32	1,22
LUMINE GROUP INC	CAD	6.901	156.483,16	0,03
STANTEC INC	CAD	17.400	1.403.762,46	0,30
THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	USD	9.539	1.394.792,58	0,30
<b>États-Unis</b>			<b>419.653.503,44</b>	<b>89,31</b>
ADOBE INC	USD	7.833	4.673.167,80	0,99
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	51.998	7.665.025,18	1,63
AFLAC INC	USD	15.793	1.302.922,50	0,28
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	24.116	2.854.128,60	0,61
ALPHABET INC -A-	USD	102.201	14.276.457,69	3,04
AMAZON.COM INC	USD	103.191	15.678.840,54	3,34
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	9.405	3.572.301,15	0,76
APOLLO GLB MGMT --- REGISTERED SHS	USD	32.635	3.041.255,65	0,65
APPLE INC	USD	139.865	26.928.208,45	5,73
ARCH CAPITAL GROUP LTD	USD	28.858	2.143.283,66	0,46
ARISTA NETWORKS INC	USD	9.653	2.273.378,03	0,48
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	USD	11.906	2.677.421,28	0,57
ASSURANT INC	USD	8.437	1.421.550,13	0,30
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	USD	50.301	1.719.288,18	0,37
BENTLEY SYSTEMS --- REGISTERED SHS -B-	USD	21.454	1.119.469,72	0,24
BOOKING HOLDINGS INC	USD	1.006	3.568.503,32	0,76
BOSTON SCIENTIF CORP	USD	75.985	4.392.692,85	0,93
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	USD	5.532	6.175.095,00	1,31
BROADRIDGE FINANCIAL SOL	USD	14.137	2.908.687,75	0,62
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	10.622	2.893.114,14	0,62
CARDINAL HEALTH	USD	36.253	3.654.302,40	0,78
CATERPILLAR - REG SHS	USD	8.009	2.368.021,03	0,50
CBOE HOLDINGS INC	USD	33.034	5.898.551,04	1,26
CELSIUS HOLDINGS INC	USD	23.621	1.287.816,92	0,27
CENCORA INC	USD	17.314	3.555.949,32	0,76
CENTENE CORP	USD	35.755	2.653.378,55	0,56
CHEVRON CORP	USD	8.336	1.243.397,76	0,26
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	USD	1.540	3.521.918,40	0,75
CISCO SYSTEMS INC	USD	124.925	6.311.211,00	1,34
CME GROUP -A-	USD	5.858	1.233.694,80	0,26
COREBRIDGE FINANCIAL INCORPOTION	USD	104.440	2.262.170,40	0,48
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	4.024	2.656.161,92	0,57
DATADOG INC	USD	18.101	2.197.099,38	0,47
DEERE AND CO	USD	4.806	1.921.775,22	0,41
DR HORTON	USD	22.473	3.415.446,54	0,73
ELEVANCE HEALTH	USD	2.774	1.308.107,44	0,28
ELI LILLY & CO	USD	5.714	3.330.804,88	0,71
EXPEDIA GROUP INC	USD	25.436	3.860.930,44	0,82
EXXON MOBIL CORP	USD	12.042	1.203.959,16	0,26
FAIR ISAAC CORP	USD	2.894	3.368.644,94	0,72
FASTENAL CO	USD	23.196	1.502.404,92	0,32
FEDEX CORP	USD	9.985	2.525.905,45	0,54
FISERV INC	USD	25.841	3.432.718,44	0,73
FREEPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	USD	25.284	1.076.339,88	0,23

## INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
GILEAD SCIENCES INC	USD	32.651	2.645.057,51	0,56
GXO LOGISTICS	USD	18.288	1.118.494,08	0,24
HALLIBURTON	USD	27.780	1.004.247,00	0,21
HEICO CORP	USD	6.323	1.130.995,01	0,24
HOME DEPOT INC	USD	3.176	1.100.642,80	0,23
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	USD	42.380	2.293.605,60	0,49
HUBBELL	USD	2.544	836.797,92	0,18
HUBSPOT INC	USD	6.429	3.732.291,66	0,79
IBM CORP	USD	18.132	2.965.488,60	0,63
IDEXX LABS CORP	USD	4.079	2.264.048,95	0,48
INGERSOLL RAND INC	USD	36.744	2.841.780,96	0,60
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	USD	10.357	1.330.149,51	0,28
INTUIT	USD	5.496	3.435.164,88	0,73
INTUITIVE SURGICAL	USD	3.635	1.226.303,60	0,26
IRON MOUNTAIN INC REIT	USD	21.103	1.476.787,94	0,31
JPMORGAN CHASE CO	USD	49.614	8.439.341,40	1,80
KLA CORPORATION	USD	7.157	4.160.364,10	0,89
LAM RESEARCH CORP	USD	3.699	2.897.278,74	0,62
MANHATTAN ASSOCIATES INC	USD	6.256	1.347.041,92	0,29
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	USD	5.174	1.166.788,74	0,25
MARSH MCLENNAN COS	USD	12.172	2.306.228,84	0,49
MASTERCARD INC -A-	USD	11.787	5.027.273,37	1,07
MCKESSON CORP	USD	5.837	2.702.414,26	0,58
MERCK & CO INC	USD	57.934	6.315.964,68	1,34
META PLATFORMS INC A	USD	41.179	14.575.718,84	3,10
MICROCHIP TECHNOLOGY	USD	13.049	1.176.758,82	0,25
MICROSOFT CORP	USD	77.199	29.029.911,96	6,18
MONGODB INC	USD	9.846	4.025.537,10	0,86
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	9.483	2.969.032,47	0,63
MSCI INC -A-	USD	6.797	3.844.723,05	0,82
NETFLIX INC	USD	9.173	4.466.150,24	0,95
NUCOR CORP	USD	11.029	1.919.487,16	0,41
NVIDIA CORP	USD	30.923	15.313.688,06	3,26
NVR INC	USD	375	2.625.168,75	0,56
PACCAR INC	USD	30.742	3.001.956,30	0,64
PALANTIR TCHNLG - REGISTERED SHS -A-	USD	228.192	3.918.056,64	0,83
PALO ALTO NETWORKS	USD	11.046	3.257.244,48	0,69
PHILLIPS 66	USD	11.776	1.567.856,64	0,33
PULTEGROUP	USD	34.444	3.555.309,68	0,76
QUANTA SERVICES - REG SHS	USD	4.922	1.062.167,60	0,23
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	USD	1.687	1.481.675,23	0,32
S&P GLOBAL INC	USD	5.978	2.633.428,56	0,56
SALESFORCE INC	USD	30.883	8.126.552,62	1,73
SERVICENOW INC	USD	5.826	4.116.010,74	0,88
SLB	USD	50.774	2.642.278,96	0,56
SPLUNK INC	USD	40.000	6.094.000,00	1,30
STEEL DYNAMICS	USD	7.513	887.285,30	0,19
SYNOPSIS	USD	10.153	5.227.881,23	1,11
TESLA MOTORS INC	USD	10.150	2.522.072,00	0,54
THE CIGNA GROUP - REG SHS	USD	9.970	2.985.516,50	0,64
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	14.405	1.157.873,90	0,25
TJX COS INC	USD	41.039	3.849.868,59	0,82
TOLL BROTHERS INC	USD	41.514	4.267.224,06	0,91
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	7.293	3.839.545,71	0,82
UNITED RENTALS INC	USD	3.115	1.786.203,30	0,38
VALERO ENERGY CORP	USD	6.553	851.890,00	0,18
VEEVA SYSTEMS -A-	USD	14.674	2.825.038,48	0,60
VERISK ANALYTICS	USD	15.615	3.729.798,90	0,79
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	11.162	4.541.706,18	0,97
VISA INC -A-	USD	27.514	7.163.269,90	1,52

# INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
VULCAN MATERIALS CO	USD	5.575	1.265.580,75	0,27
WALMART INC	USD	26.180	4.127.277,00	0,88
WW GRAINGER INC	USD	3.608	2.989.913,52	0,64
ZOETIS INC -A-	USD	17.190	3.392.790,30	0,72
<b>Guernesey</b>			<b>1.730.993,55</b>	<b>0,37</b>
AMDOCS LTD	USD	19.695	1.730.993,55	0,37
<b>Irlande</b>			<b>12.771.422,47</b>	<b>2,72</b>
ACCENTURE - SHS CLASS A	USD	12.115	4.251.274,65	0,90
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	18.940	4.561.130,80	0,97
ICON PLC	USD	13.986	3.959.017,02	0,84
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>-</b>	<b>0,00</b>
<b>Warrants</b>			<b>-</b>	<b>0,00</b>
<b>Canada</b>			<b>-</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>6.354.362,56</b>	<b>1,35</b>
<b>États-Unis</b>			<b>6.354.362,56</b>	<b>1,35</b>
UNIT STAT TREA BIL ZCP 05-09-24	USD	500.000	483.777,76	0,10
UNIT STAT TREA BIL ZCP 13-06-24	USD	4.000.000	3.908.787,92	0,83
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-05-24	USD	2.000.000	1.961.796,88	0,42
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>461.946.331,05</b>	<b>98,31</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps**

# INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>64.654.809,34</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	59.077.871,06
<i>Prix de revient</i>		43.353.219,89
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	382.219,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		394.310,00
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.091.478,59
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		3.516.416,42
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	540.568,06
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		46.256,21
<b>Passifs</b>		<b>1.574.013,29</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	824.344,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		541.577,00
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		540.567,86
A payer sur rachats		77.431,13
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	4.556,58
Commissions de gestion à payer	3	45.218,24
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.122,01
Commissions de performance à payer	4	51.057,88
Frais d'audit à payer		3.354,78
Taxe d'abonnement à payer	7	5.400,13
Autres passifs		19.960,68
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>63.080.796,05</b>



# INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>746.428,03</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		603.324,42
Intérêts reçus sur instruments du marché monétaire, nets		25.030,02
Intérêts bancaires		117.972,72
Autres revenus		100,87
<b>Dépenses</b>		<b>1.079.065,24</b>
Commissions de gestion	3	582.312,74
Commissions de performance	4	50.507,84
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	44.720,03
Commissions d'administration	6	253.307,25
Frais d'audit		4.904,74
Frais légaux		13.535,22
Frais de transaction	2.14	71.015,99
Taxe d'abonnement	7	22.117,82
Intérêts payés sur découvert bancaire		4.305,18
Autres dépenses	12	32.338,43
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-332.637,21</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	2.856.870,15
- options	2.7	157.917,19
- contrats de change à terme	2.8	24.510,05
- contrats futures	2.9	-631.112,52
- change	2.5	-43.827,16
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>2.031.720,50</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	6.252.186,88
- options	2.7	-230.796,50
- contrats de change à terme	2.8	-6.564,52
- contrats futures	2.9	917.689,36
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>8.964.235,72</b>
Dividendes versés	9	-93.046,83
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.634.942,95
Souscriptions d'actions de distribution		224.102,47
Rachats d'actions de capitalisation		-20.109.525,32
Rachats d'actions de distribution		-2.828.123,82
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-11.207.414,83</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>74.288.210,88</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>63.080.796,05</b>

# INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>63.080.796,05</b>	<b>74.288.210,88</b>	<b>130.407.529,58</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		1.518,818	4.173,902	6.342,022
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.570,69	1.359,78	1.708,97
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		7.908,814	10.058,630	15.643,611
Valeur nette d'inventaire par action	USD	2.274,12	1.981,20	2.506,02
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		1.966,954	2.859,391	5.395,552
Valeur nette d'inventaire par action	USD	2.103,65	1.856,41	2.363,58
Dividende par action		25,51	12,84	12,00
<b>Classe GEX</b>				
Nombre d'actions		280,000	180,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.113,12	1.011,14	-
Dividende par action		7,62	-	-
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		8.328,913	16.197,890	32.894,818
Valeur nette d'inventaire par action	USD	212,32	184,51	232,79
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		827,000	2.370,087	3.336,087
Valeur nette d'inventaire par action	USD	207,26	182,44	231,67
Dividende par action		2,50	1,26	1,30
<b>Classe ME</b>				
Nombre d'actions		2.164,442	2.418,442	3.017,509
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	179,71	161,66	191,42
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		33.688,150	42.526,380	54.360,076
Valeur nette d'inventaire par action	USD	213,40	186,71	237,20
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		6.177,843	10.057,159	11.946,179
Valeur nette d'inventaire par action	USD	191,08	169,35	216,57
Dividende par action		2,33	1,18	1,30
<b>Classe PHE</b>				
Nombre d'actions		4.615,773	1.124,000	2.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	81,16	72,95	95,30
<b>Classe PHEX</b>				
Nombre d'actions		3.846,000	3.846,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,90	88,73	-
Dividende par action		0,82	-	-
<b>Classe PE</b>				
Nombre d'actions		55.176,482	86.101,423	109.567,687
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	202,47	183,36	218,61
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		1.275,426	1.275,426	1.275,426
Valeur nette d'inventaire par action	USD	11.226,26	9.722,01	12.222,39

## INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	4.173,902	99,329	2.754,413	1.518,818
Classe G	10.058,630	572,003	2.721,819	7.908,814
Classe GX	2.859,391	28,750	921,187	1.966,954
Classe GEX	180,000	100,000	0,000	280,000
Classe M	16.197,890	647,000	8.515,977	8.328,913
Classe MX	2.370,087	88,000	1.631,087	827,000
Classe ME	2.418,442	24,000	278,000	2.164,442
Classe P	42.526,380	2.100,095	10.938,325	33.688,150
Classe PX	10.057,159	232,000	4.111,316	6.177,843
Classe PHE	1.124,000	3.492,773	1,000	4.615,773
Classe PHEX	3.846,000	0,000	0,000	3.846,000
Classe PE	86.101,423	2.177,707	33.102,648	55.176,482
Classe W	1.275,426	0,000	0,000	1.275,426

# INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>56.931.816,85</b>	<b>90,25</b>
<b>Actions</b>			<b>56.931.816,85</b>	<b>90,25</b>
<b>Bermudes</b>			<b>559.700,78</b>	<b>0,89</b>
BANK OF NT BUTTERFIELD	USD	6.326	202.495,26	0,32
FLEX LNG --- REGISTERED SHS	USD	12.292	357.205,52	0,57
<b>Canada</b>			<b>1.940.539,68</b>	<b>3,08</b>
CELESTICA SUB-VOTING	USD	17.337	507.627,36	0,80
LUNDIN GOLD INC	CAD	6.900	86.550,38	0,14
PEMBINA PIPELINE CORP	CAD	5.100	176.445,20	0,28
THE DESCARTES SYSTEMS GROUP	USD	5.882	494.440,92	0,78
URANIUM ENERGY	USD	55.842	357.388,80	0,57
WEST FRASER TIMBER CO.LTD	CAD	3.700	318.087,02	0,50
<b>États-Unis</b>			<b>50.837.273,99</b>	<b>80,59</b>
ABERCROMBIE AND FITCH -A-	USD	9.783	863.056,26	1,37
ADDUS HOMECARE CORP	USD	1.325	123.026,25	0,20
ADVANCED DRAINAGE	USD	6.545	920.488,80	1,46
ADVANCED ENERGY INDUSTRIES INC	USD	5.106	556.145,52	0,88
AMERICAN EAGLE OUTFITTERS	USD	15.849	335.364,84	0,53
AMPHASTAR PHARMACEUTICALS INC	USD	5.286	326.939,10	0,52
ANDERSONS INC	USD	10.130	582.880,20	0,92
ATI --- REGISTERED SHS	USD	18.882	858.564,54	1,36
AXCELIS TECHNOLOGIES INC	USD	4.204	545.216,76	0,86
AXOS FINANCIAL -REGISTERED SHS	USD	10.238	558.994,80	0,89
BANCORP	USD	9.753	376.075,68	0,60
BELLRING BRANDS - REG SHS	USD	8.771	486.176,53	0,77
BJ S WHOLESALE CLUB HOLDINGS INC	USD	4.890	325.967,40	0,52
BLOOMIN BRANDS INC	USD	13.610	383.121,50	0,61
BOISE CASCADE CO	USD	3.048	394.289,28	0,63
BOOZ ALLEN HAMILTON -A-	USD	5.984	765.413,44	1,21
BROWN AND BROWN INC	USD	15.838	1.126.240,18	1,79
CACI INTL	USD	2.532	820.013,52	1,30
CASELLA WASTE SYSTEMS INC -A-	USD	3.824	326.799,04	0,52
CAVCO INDUSTRIES INC (WHEN ISSUED)	USD	1.298	449.912,76	0,71
CDW	USD	3.369	765.841,08	1,21
CECO ENVIRONMENTAL	USD	9.100	184.548,00	0,29
CENTRUS ENERGY CORP-CLASS A	USD	8.480	461.396,80	0,73
CHEMED CORP	USD	723	422.774,25	0,67
CHURCHILL DOWNS INC	USD	4.849	654.275,57	1,04
CLEAN HARBORS INC	USD	4.885	852.481,35	1,35
COMFORT SYSTEMS USA INC	USD	5.096	1.048.094,32	1,66
COMMERCIAL METALS CO	USD	14.210	711.068,40	1,13
CORCEPT THERAPEUTICS INC	USD	7.748	251.655,04	0,40
CROCS INC	USD	2.125	198.496,25	0,31
CUSTOMERS BANC	USD	3.341	192.508,42	0,31
DICK'S SPORTING GOOD INC	USD	1.446	212.489,70	0,34
DYCOM INDUSTRIES INC	USD	7.325	843.034,25	1,34
EAGLE MATERIALS INC	USD	5.473	1.110.143,32	1,76
ELF BEAUTY INC	USD	5.628	812.345,52	1,29
EMCOR GROUP	USD	4.698	1.012.090,14	1,60
ENSIGN GROUP INC	USD	3.769	422.919,49	0,67
FIDUS INVESTMENT - REGISTERED	USD	20.150	396.753,50	0,63
FTI CONSULTING	USD	1.051	209.306,65	0,33
GREEN BRICK PARTNERS INC	USD	15.425	801.174,50	1,27
H & R BLOCK INC	USD	8.606	416.272,22	0,66
HEALTH EQUITY INC	USD	1.937	128.423,10	0,20
HERCULES CAPITAL INC	USD	50.239	837.484,13	1,33
HEXCEL CORPORATION	USD	2.133	157.308,75	0,25

# INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
HUB GROUP -A-	USD	6.212	571.131,28	0,91
INGREDION	USD	5.105	554.045,65	0,88
INSIGHT ENTERPRISES	USD	2.802	496.486,38	0,79
JABIL INC	USD	7.558	962.889,20	1,53
JACKSON	USD	8.820	451.584,00	0,72
JEFFER FINL GRP --- REGISTERED SHS	USD	10.324	417.192,84	0,66
KBR INC	USD	10.993	609.122,13	0,97
KIRBY CORP.	USD	6.733	528.405,84	0,84
LINCOLN ELECTRIC HOLDINGS INC	USD	3.308	719.357,68	1,14
MAC GRATH RENT CORP	USD	9.785	1.170.481,70	1,86
MEDPACE HOLDNGS	USD	982	301.012,46	0,48
MONOLITHIC POWER	USD	1.806	1.139.188,68	1,81
MURPHY USA INC	USD	1.531	545.893,36	0,87
NEW JERSEY RESOURCES	USD	3.677	163.920,66	0,26
NOBLE CORPORATION PL	USD	10.829	521.524,64	0,83
OAKTREE SPECIALTY LENDING CORPORATIO	USD	23.041	470.497,22	0,75
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	USD	1.821	738.105,93	1,17
ONTO INNOVATION	USD	3.005	459.464,50	0,73
OSI SYSTEMS	USD	3.177	409.991,85	0,65
PATHWARD FINANCIAL INC	USD	15.166	802.736,38	1,27
PBF ENERGY -A-	USD	13.724	603.307,04	0,96
PENNANTPARK INVESTMENT CORP	USD	40.434	279.398,94	0,44
PLEXUS	USD	2.656	287.193,28	0,46
PREFERRED BANK	USD	3.895	284.529,75	0,45
QUALYS INC	USD	4.224	829.086,72	1,31
QUANEX BUILDING PRODUCTS CORP	USD	30.385	928.869,45	1,47
RAMBUS	USD	13.163	898.374,75	1,42
SCIENCE APPLICATION INTL CORP	USD	8.490	1.055.476,80	1,67
SERVICE CORP INTL	USD	9.653	660.747,85	1,05
SHOALS TECH GRP - REG SHS -A-	USD	19.717	306.402,18	0,49
SPECTR BRN HLDG -REGISTERED SHS	USD	3.200	255.264,00	0,40
SPROUTS FARMERS MARKET INC	USD	8.139	391.567,29	0,62
SPS COMMERCE	USD	2.358	457.074,72	0,72
STIFEL FINANCIAL	USD	4.864	336.345,60	0,53
SUMMIT MATERIALS INC -A-	USD	10.556	405.983,76	0,64
SUPER MICRO COMPUT -SHS-	USD	1.143	324.909,18	0,52
TACTILE SYSTECH - REGISTERED	USD	13.733	196.381,90	0,31
THE VITA COCO COMPANY INC	USD	15.610	400.396,50	0,63
UFP TECHNOLOGIES INC	USD	3.533	607.817,32	0,96
UNUM SHS	USD	16.139	729.805,58	1,16
URBAN OUTFITTERS INC	USD	8.139	290.480,91	0,46
VAREX IMAGING REG WHEN ISSUED	USD	13.272	272.076,00	0,43
VICI PROPERTIES	USD	11.677	372.262,76	0,59
WASTCO	USD	1.383	592.574,01	0,94
WATTS WATER TECHNOLOGIES INC CLASS -A-	USD	4.602	958.780,68	1,52
WERNER ENTERPRISES	USD	5.963	252.652,31	0,40
WESCO INTERNATIONAL INC	USD	4.966	863.488,08	1,37
WILLIAMS-SONOMA	USD	1.090	219.940,20	0,35
WINGSTOP INC	USD	737	189.099,46	0,30
XYLEM INC	USD	2.854	326.383,44	0,52
<b>Îles Caïmans</b>			<b>918.525,76</b>	<b>1,46</b>
FABRINET	USD	2.812	535.207,96	0,85
STONECO LTD	USD	21.260	383.317,80	0,61
<b>Israël</b>			<b>505.376,06</b>	<b>0,80</b>
CAMTEK LTD	USD	2.942	204.115,96	0,32
NICE SYSTEMS ADR REPR.SHS	USD	1.510	301.260,10	0,48
<b>Luxembourg</b>			<b>469.058,58</b>	<b>0,74</b>
GLOBANT REG SHS	USD	1.971	469.058,58	0,74

# INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Marshall, îles</b>			<b>561.118,63</b>	<b>0,89</b>
DORIAN LPG LTD	USD	9.092	398.866,04	0,63
TEEKAY TANKERS --- REGISTERED SHS -A-	USD	3.247	162.252,59	0,26
<b>Porto Rico</b>			<b>305.710,75</b>	<b>0,48</b>
POPULAR INC	USD	3.725	305.710,75	0,48
<b>Singapour</b>			<b>834.512,62</b>	<b>1,32</b>
FLEXTRONICS INTERNATIONAL LTD	USD	27.397	834.512,62	1,32
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>2.146.054,21</b>	<b>3,40</b>
<b>États-Unis</b>			<b>2.146.054,21</b>	<b>3,40</b>
UNIT STAT TREA BIL ZCP 08-08-24	USD	700.000	678.146,48	1,08
UNIT STAT TREA BIL ZCP 13-06-24	USD	700.000	683.565,31	1,08
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-05-24	USD	800.000	784.342,42	1,24
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>59.077.871,06</b>	<b>93,65</b>

**INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds**

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>99.276.990,64</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	93.935.706,84
<i>Prix de revient</i>		99.787.135,35
Avoirs en banque et liquidités	2.4	4.082.768,44
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.258.515,36
<b>Passifs</b>		<b>160.100,04</b>
A payer sur rachats		28.413,46
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	1.206,75
Commissions de gestion à payer	3	54.123,60
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.097,36
Frais d'audit à payer		6.769,02
Taxe d'abonnement à payer	7	11.816,10
Autres passifs		54.673,75
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>99.116.890,60</b>



## INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en USD</i>
<b>Revenus</b>		<b>7.654.249,04</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1,72
Intérêts reçus sur obligations, nets		7.313.736,10
Intérêts bancaires		339.299,74
Autres revenus		1.211,48
<b>Dépenses</b>		<b>1.613.221,72</b>
Commissions de gestion	3	975.996,17
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	84.814,88
Commissions d'administration	6	401.099,56
Frais d'audit		2.162,32
Frais légaux		16.469,59
Frais de transaction	2.14	39.318,05
Taxe d'abonnement	7	55.554,79
Autres dépenses	12	37.806,36
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>6.041.027,32</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-68.309.485,22
- contrats de change à terme	2.8	6.799,63
- contrats futures	2.9	269.868,13
- change	2.5	-3.626,46
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-61.995.416,60</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	62.910.951,37
- contrats de change à terme	2.8	-2.535,58
- contrats futures	2.9	-126.484,38
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>786.514,81</b>
Dividendes versés	9	-5.264.000,87
Souscriptions d'actions de capitalisation		4.796.755,06
Souscriptions d'actions de distribution		452.250,79
Rachats d'actions de capitalisation		-109.274.166,05
Rachats d'actions de distribution		-23.243.388,78
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-131.746.035,04</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>230.862.925,64</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>99.116.890,60</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>99.116.890,60</b>	<b>230.862.925,64</b>	<b>401.814.165,03</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		2.259,855	9.355,073	27.860,398
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.015,02	990,71	1.213,24
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		3.696,590	103.522,279	149.331,396
Valeur nette d'inventaire par action	USD	932,72	913,06	1.121,53
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		-	14.142,423	16.856,023
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	696,45	912,76
Dividende par action		31,50	47,60	40,00
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		32.641,363	46.209,661	96.316,475
Valeur nette d'inventaire par action	USD	91,79	90,03	110,80
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		804.859,864	887.558,159	943.560,438
Valeur nette d'inventaire par action	USD	65,68	68,44	89,59
Dividende par action		4,00	4,45	4,00
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		127.142,698	162.704,017	203.705,339
Valeur nette d'inventaire par action	USD	88,80	87,45	108,05
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		408.305,050	528.404,836	715.898,544
Valeur nette d'inventaire par action	USD	63,70	66,35	87,05
Dividende par action		3,60	4,20	4,00
<b>Classe PHEX</b>				
Nombre d'actions		2.740,250	3.707,407	249,900
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	72,80	74,84	99,96
Dividende par action		1,60	4,50	-
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		-	358,510	597,259
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	7.628,33	9.345,43

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	9.355,073	0,000	7.095,218	2.259,855
Classe G	103.522,279	3.383,181	103.208,870	3.696,590
Classe GX	14.142,423	264,705	14.407,128	0,000
Classe M	46.209,661	11.317,662	24.885,960	32.641,363
Classe MX	887.558,159	635,491	83.333,786	804.859,864
Classe P	162.704,017	7.302,155	42.863,474	127.142,698
Classe PX	528.404,836	3.170,431	123.270,217	408.305,050
Classe PHEX	3.707,407	216,000	1.183,157	2.740,250
Classe W	358,510	0,000	358,510	0,000

# INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>91.580.449,84</b>	<b>92,40</b>
<b>Obligations</b>			<b>64.814.740,22</b>	<b>65,39</b>
<b>Australie</b>			<b>798.484,00</b>	<b>0,81</b>
MACQUARIE BANK 6.798 23-33 18/01S	USD	400.000	426.900,00	0,43
MACQUARIE BANK LTD 6.125 17-20 08/03S	USD	400.000	371.584,00	0,37
<b>Chine</b>			<b>5.266.094,00</b>	<b>5,31</b>
AAC TECHNOLOGIE 2.625 21-26 02/06S	USD	1.000.000	894.595,00	0,90
GUOREN PROPERTY 3.35 21-26 01/06S	USD	1.400.000	1.233.169,00	1,24
LENOVO GROUP LTD 3.421 20-30 02/11S	USD	600.000	530.283,00	0,54
MEITUAN 3.05 20-30 28/10S	USD	1.600.000	1.349.888,00	1,36
ZHONGAN ONLINE 3.5000 20-26 08/03S	USD	1.400.000	1.258.159,00	1,27
<b>Corée du Sud</b>			<b>8.504.457,00</b>	<b>8,58</b>
KOOKMIN BANK 4.625 23-28 21/04S	USD	1.000.000	994.860,00	1,00
KOREA LIFE INSURANCE 3.379 22-32 04/02S	USD	1.800.000	1.656.738,00	1,67
KOREA NATL 4.7500 23-26 03/04S	USD	800.000	796.532,00	0,80
KT CORPORATION 4.0 22-25 08/08S	USD	1.000.000	984.145,00	0,99
LGENERGYSOLUTION 5.7500 23-28 25/09S	USD	800.000	823.592,00	0,83
SK BROADBAND 4.875 23-28 28/06S	USD	400.000	400.706,00	0,40
SK HYNIX 6.25 23-26 17/01S	USD	1.600.000	1.619.520,00	1,63
SK HYNIX 6.375 23-28 17/01S	USD	800.000	826.116,00	0,83
SK ON 5.375 23-26 11/05S	USD	400.000	402.248,00	0,41
<b>Émirats Arabes Unis</b>			<b>2.149.026,00</b>	<b>2,17</b>
DP WORLD CRESCENT 4.70 19-49 30/09S	USD	1.400.000	1.186.626,00	1,20
DP WORLD LIMITED 5.625 18-48 25/09S5/09S	USD	1.000.000	962.400,00	0,97
<b>États-Unis</b>			<b>4.851.336,00</b>	<b>4,89</b>
BOC AVIATION USA 4.875 23-33 03/05S	USD	1.000.000	979.400,00	0,99
KUBOTA CREDIT U 4.958 23-26 31/05S	USD	1.000.000	1.001.335,00	1,01
RESORTS WORLD 4.625 21-31 06/04S1 06/04S	USD	600.000	496.317,00	0,50
ST ENGINEERING URBAN 4.125 23-26 23/05S	USD	600.000	591.579,00	0,60
TSMC ARIZONA CO 4.25 22-32 22/04S	USD	1.000.000	983.205,00	0,99
US TREASURY N/B 3.8750 23-33 15/08S	USD	800.000	799.500,00	0,81
<b>Hong-Kong</b>			<b>3.636.545,00</b>	<b>3,67</b>
CNAC (HK) FINBRIDGE 4.125 17-27 19/07S	USD	1.000.000	965.705,00	0,97
CNAC FINBRIDGE 5.125 18-28 14/03S	USD	1.400.000	1.395.520,00	1,41
FAR EAST HORIZO 4.2500 21-26 26/10S	USD	1.000.000	906.690,00	0,91
ICBCIL FINANCE CO LTD 1.75 21-26 02/08S	USD	400.000	368.630,00	0,37
<b>Îles Caïmans</b>			<b>9.467.650,50</b>	<b>9,55</b>
ALIBABA GROUP HLD LTD 3.60 15-24 28/11S	USD	600.000	589.854,00	0,60
ALIBABA GROUP HLD LTD 4.20 17-47 06/12S	USD	600.000	490.821,00	0,50
ALIBABA GROUP HOLDIN 2.125 21-31 09/02S	USD	1.600.000	1.326.992,00	1,34
AZURE ORBIT IV INTL FIN 4.0 18-28 25/01S	USD	1.000.000	965.445,00	0,97
CK HUTCHISON 4.75 23-28 21/04S	USD	700.000	701.347,50	0,71
CK HUTCHISON 4.875 23-33 21/04S	USD	1.400.000	1.402.926,00	1,42
ENN ENERGY 4.625 22-27 17/05S	USD	600.000	593.460,00	0,60
HAIDILAO INTERN 2.1500 21-26 14/01S	USD	1.000.000	916.720,00	0,92
MELCO RESORTS FINANCE 4.875 17-25 06/06S	USD	600.000	584.412,00	0,59
MELCO RESORTS FINANCE 5.375 19-29 04/12S	USD	600.000	531.345,00	0,54
TENCENT HOLDINGS LTD 3.925 18-38 19/01S	USD	1.600.000	1.364.328,00	1,38
<b>Îles Vierges Britanniques</b>			<b>2.057.103,00</b>	<b>2,08</b>
HUARONG FINANCE 2019 3.375 20-30 24/02S	USD	400.000	332.188,00	0,34
TSMC GLOBAL 4.625 22-32 22/07S	USD	1.000.000	1.006.895,00	1,02
VERTEX CAPITAL INVESTM 2.85 21-26 28/07S	USD	800.000	718.020,00	0,72

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Inde</b>			<b>3.883.228,50</b>	<b>3,92</b>
10 RENEW POWER 4.5 21-28 14/07S	USD	500.000	445.277,50	0,45
HINDUSTAN PETREOLEUM 4.00 17-27 12*/0	USD	800.000	771.488,00	0,78
OIL AND NATURAL G 3.375 19-29 05/12S	USD	800.000	728.876,00	0,74
OIL INDIA 5.125 19-29 04/02S	USD	800.000	800.632,00	0,81
POWER FINANCE CORP 5.25 18-28 10/08S	USD	400.000	401.510,00	0,41
RELIANCE INDUSTRIES 3.625 22-52 12/01S	USD	1.000.000	735.445,00	0,74
<b>Indonésie</b>			<b>8.419.782,00</b>	<b>8,49</b>
FREEPORT INDONESIA 4.763 22-27 14/04S	USD	1.600.000	1.579.400,00	1,59
FREEPORT INDONESIA 5.315 22-32 14/04S	USD	600.000	590.616,00	0,60
FREEPORT INDONESIA 6.2 22-52 14/04S	USD	800.000	797.084,00	0,80
INDOFOOD CBP SUKSES 3.398 21-31 09/06S	USD	1.800.000	1.561.464,00	1,58
INDOFOOD CBP SUKSES 4.745 21-51 09/06S6S	USD	400.000	325.864,00	0,33
JAPFA COMFEED 5.375 21-26 23/03S	USD	400.000	350.584,00	0,35
PERTAMINA PERSERO 4.15 20-60 25/02S	USD	1.800.000	1.432.962,00	1,45
PERTAMINA PERSERO 6.5 18-48 07/11S	USD	1.600.000	1.781.808,00	1,80
<b>Irlande</b>			<b>965.900,00</b>	<b>0,97</b>
CDBL FUNDING 1 REGS 3.50 17-27 24/10S	USD	800.000	764.480,00	0,77
SMBC AVIATION CAPITAL 5.45 23-28 03/05S	USD	200.000	201.420,00	0,20
<b>Isle of Man</b>			<b>962.700,00</b>	
GOHL CAPITAL LIMITED 4.25 17-27 24/01S	USD	1.000.000	962.700,00	0,97
<b>Japon</b>			<b>828.716,00</b>	<b>0,84</b>
SUMITOMO MITSUI FINA 5.8 23-28 13/07S	USD	800.000	828.716,00	0,84
<b>Jersey</b>			<b>291.046,00</b>	<b>0,29</b>
WEST CHINA CEMENT 4.95 21-26 08/07S	USD	400.000	291.046,00	0,29
<b>Macao</b>			<b>1.170.046,22</b>	<b>1,18</b>
SANDS CHINA LTD 3.8 21-26 08/01S	USD	600.000	578.071,22	0,58
SANDS CHINA LTD 5.375 19-25 08/08S	USD	600.000	591.975,00	0,60
<b>Malaisie</b>			<b>798.884,00</b>	<b>0,81</b>
KHAZANAH CAPITAL LTD 4.876 23-33 01/06S	USD	600.000	603.192,00	0,61
MISC CAPITAL TWO LABU 3.625 22-25 06/04S	USD	200.000	195.692,00	0,20
<b>Maurice</b>			<b>389.050,00</b>	<b>0,39</b>
GREENKO SOLAR 5.95 19-26 29/07S	USD	400.000	389.050,00	0,39
<b>Nouvelle-Zélande</b>			<b>3.007.091,00</b>	<b>3,03</b>
ANZ BANK NEW ZEALAND 5.548 22-32 11/08S	USD	1.400.000	1.406.867,00	1,42
WESTPAC NEW ZEA 4.9020 23-28 15/02S	USD	1.600.000	1.600.224,00	1,61
<b>Portugal</b>			<b>952.565,00</b>	<b>0,96</b>
HUARONG FINANCE II 4.625 16-26 03/06S	USD	1.000.000	952.565,00	0,96
<b>Singapour</b>			<b>4.272.610,00</b>	<b>4,31</b>
BAYFRONT INFRASTRUCT 4.257 23-26 16/05S	USD	1.000.000	993.385,00	1,00
BOC AVIATION 4.5 23-28 23/05S	USD	600.000	587.796,00	0,59
CMT MTN PTE LTD 3.609 19-29 04/04S	USD	1.000.000	946.205,00	0,95
MEDCO BELL PTE LTD 6.375 20-27 30/01S	USD	400.000	383.244,00	0,39
MEDCO MAPLE TREE PTE 8.96 23-29 27/04S	USD	400.000	407.420,00	0,41
UNITED OVERSEAS 3.8630 22-32 07/10S	USD	1.000.000	954.560,00	0,96
<b>Thaïlande</b>			<b>2.142.426,00</b>	<b>2,16</b>
THAIOIL TRESURY CENTR 4.875 8-43 23/01S	USD	1.000.000	869.025,00	0,88
THAIOIL TSY CENTER 3.75 20-50 18/06S	USD	1.800.000	1.273.401,00	1,28
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>26.765.709,62</b>	<b>27,00</b>
<b>Australie</b>			<b>6.107.189,00</b>	<b>6,16</b>
ANZ BANKING GRP REGS FL.R 16-XX 15/06S	USD	2.000.000	2.012.870,00	2,03
QBE INSURANCE GROUP FL.R 16-46 17/06S	USD	1.000.000	980.290,00	0,99
QBE INSURANCE GROUP FL.R 17-XX 16/11S	USD	600.000	574.875,00	0,58

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
RE1 LIMITED FL.R 20-80 24/09S	USD	1.000.000	936.650,00	0,94
RE1 LIMITED FL.R 20-80 24/09S	USD	1.800.000	1.602.504,00	1,62
<b>Corée du Sud</b>			<b>973.070,00</b>	<b>0,98</b>
SHINHAN FINANCIAL FL.R 19-30 05/02S	USD	1.000.000	973.070,00	0,98
<b>Hong-Kong</b>			<b>4.870.771,75</b>	<b>4,91</b>
BANGKOK BANK HK FL.R 20-XX 23/03S 31/12S	USD	600.000	576.189,00	0,58
BANGKOK BANK HK FL.R 21-36 23/09S	USD	1.000.000	839.660,00	0,85
BANK OF EAST ASIA FL.R 22-32 22/04S	USD	500.000	450.812,50	0,45
BANK OF EAST ASIA FL.R 23-27 15/03S	USD	500.000	502.090,00	0,51
CHINA LIFE INSURANC FL.R 23-33 15/08S	USD	1.000.000	1.010.295,00	1,02
SHAN CO FL.R 23-33 28/02S	USD	1.000.000	1.011.710,00	1,02
THE BANK OF EAST ASIA FL.R 20-XX XX/XXS	USD	550.000	480.015,25	0,48
<b>Îles Vierges des États-Unis</b>			<b>1.523.295,00</b>	<b>1,54</b>
PEAK RE BVI HOL FL.R 20-49 31/12S	USD	1.800.000	1.523.295,00	1,54
<b>Inde</b>			<b>592.371,00</b>	<b>0,60</b>
NETWORK I2I LIMITED FL.R 19-XX 15/04S	USD	600.000	592.371,00	0,60
<b>Japon</b>			<b>6.059.165,87</b>	<b>6,11</b>
ASAHI MUTUAL LIFE IN FL.R 23-99 31/12S	USD	375.000	385.291,87	0,39
FUKOKU MUTUAL L FL.R 23-49 31/12S	USD	600.000	636.888,00	0,64
MITSUBISHI UFJ FINA FL.R 23-XX 15/01S	USD	800.000	871.608,00	0,88
MIZU FI FL.R 22-28 13/09S	USD	1.200.000	1.216.386,00	1,23
NIPPON LIFE INSURANCE FL.R 20-50 23/01S	USD	600.000	531.297,00	0,54
NIPPON LIFE INSURANCE FL.R 21-51 16/09S	USD	1.000.000	829.375,00	0,84
NIPPON LIFE REGS SUB FL.R 14-44 16/10S	USD	1.600.000	1.588.320,00	1,60
<b>Royaume-Uni</b>			<b>3.257.323,00</b>	<b>3,29</b>
HSBC HLDG COCOS FL.R 17-49 22/05S	USD	600.000	573.708,00	0,58
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 23-99 31/12S	USD	2.000.000	2.073.670,00	2,09
STANDARD CHARTERED FL.R 23-27 09/01S	USD	600.000	609.945,00	0,62
<b>Singapour</b>			<b>985.090,00</b>	<b>0,99</b>
OVERSEACHINESE BANK FL.R 22-32 15/06S	USD	1.000.000	985.090,00	0,99
<b>Thaïlande</b>			<b>2.397.434,00</b>	<b>2,42</b>
MINOR INTERNATIONAL FL.R 21-49 31/12S	USD	1.000.000	930.090,00	0,94
MUANG THAI INSURANCE FL.R 21-37 27/01S	USD	1.600.000	1.467.344,00	1,48
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>2.355.257,00</b>	<b>2,38</b>
<b>Obligations</b>			<b>2.355.257,00</b>	<b>2,38</b>
<b>Australie</b>			<b>1.374.667,00</b>	<b>1,39</b>
SANTOS FINANCE LTD 5.25 19-29 13/03S/03S	USD	1.400.000	1.374.667,00	1,39
<b>Hong-Kong</b>			<b>386.878,00</b>	<b>0,39</b>
ICBCIL FINANCE 2.1250 22-25 27/01S	USD	400.000	386.878,00	0,39
<b>Inde</b>			<b>593.712,00</b>	<b>0,60</b>
ADANI GREEN ENERGY 6.25 19-24 10/12S	USD	600.000	593.712,00	0,60
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>93.935.706,84</b>	<b>94,77</b>

**INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities**

# INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>195.906.832,44</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	194.368.685,44
<i>Prix de revient</i>		211.399.257,35
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.117.858,11
A recevoir sur investissements vendus		244.078,33
A recevoir sur souscriptions		406,45
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		175.804,11
<b>Passifs</b>		<b>915.075,43</b>
A payer sur rachats		637.822,03
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	13.279,78
Commissions de gestion à payer	3	151.426,75
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.912,61
Frais d'audit à payer		11.763,16
Taxe d'abonnement à payer	7	14.780,90
Autres passifs		81.090,20
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>194.991.757,01</b>



# INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>5.261.142,86</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		5.192.083,28
Intérêts bancaires		69.059,58
<b>Dépenses</b>		<b>3.875.778,53</b>
Commissions de gestion	3	2.166.576,12
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	213.567,40
Commissions d'administration	6	918.236,52
Commissions de distribution		13.434,21
Frais d'audit		10.705,37
Frais légaux		17.623,19
Frais de transaction	2.14	410.350,13
Taxe d'abonnement	7	69.458,31
Intérêts payés sur découvert bancaire		0,03
Autres dépenses	12	55.827,25
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.385.364,33</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-36.964.218,98
- contrats de change à terme	2.8	53.929,46
- change	2.5	-5.060.758,55
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-40.585.683,74</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	31.924.101,33
- contrats de change à terme	2.8	-18.629,24
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-8.680.211,65</b>
Dividendes versés	9	-549.108,38
Souscriptions d'actions de capitalisation		31.414.741,97
Souscriptions d'actions de distribution		897.745,81
Rachats d'actions de capitalisation		-75.383.061,72
Rachats d'actions de distribution		-8.387.954,47
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-60.687.848,44</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>255.679.605,45</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>194.991.757,01</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>194.991.757,01</b>	<b>255.679.605,45</b>	<b>408.575.136,61</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		7.532,040	22.337,213	21.833,768
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.146,96	1.176,02	1.637,51
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		1.895.136,713	2.378.178,000	3.014.267,527
Valeur nette d'inventaire par action	USD	34,19	35,32	49,56
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		524.163,259	779.609,941	945.260,995
Valeur nette d'inventaire par action	USD	24,14	25,52	36,51
Dividende par action		0,58	0,58	0,20
<b>Classe GE</b>				
Nombre d'actions		272.198,391	74.648,122	106.661,104
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	30,99	33,14	43,63
<b>Classe GEX</b>				
Nombre d'actions		19.200,000	14.530,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	25,17	27,37	-
Dividende par action		0,45	-	-
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		102.887,135	110.044,447	112.237,857
Valeur nette d'inventaire par action	USD	111,06	114,43	160,12
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		33.438,081	41.064,842	46.827,392
Valeur nette d'inventaire par action	USD	88,12	92,93	132,60
Dividende par action		2,12	2,11	0,80
<b>Classe ME</b>				
Nombre d'actions		61.924,447	80.092,595	65.350,195
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,13	105,72	138,84
<b>Classe MEX</b>				
Nombre d'actions		6.416,502	7.819,205	13.883,187
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	90,31	98,59	131,87
Dividende par action		2,25	2,10	0,90
<b>Classe MHE</b>				
Nombre d'actions		489,730	275,600	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	88,974	93,779	-
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		586.212,611	799.180,463	990.415,809
Valeur nette d'inventaire par action	USD	26,92	27,93	39,36
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		14.990,360	19.111,508	19.846,159
Valeur nette d'inventaire par action	USD	93,11	98,90	142,15
Dividende par action		2,27	2,28	1,00
<b>Classe PHE</b>				
Nombre d'actions		35.341,762	16.429,575	498,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	61,87	65,66	95,23
<b>Classe PHEX</b>				
Nombre d'actions		-	99,900	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	70,77	-
<b>Classe PE</b>				
Nombre d'actions		330.237,992	388.350,711	419.095,419
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	119,42	128,26	169,61

# INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

---

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		2.166,553	2.648,928	2.630,928
Valeur nette d'inventaire par action	USD	6.484,33	6.651,24	9.264,87

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	22.337,213	490,032	15.295,205	7.532,040
Classe G	2.378.178,000	316.600,983	799.642,270	1.895.136,713
Classe GX	779.609,941	28.785,176	284.231,858	524.163,259
Classe GE	74.648,122	268.797,865	71.247,596	272.198,391
Classe GEX	14.530,000	4.670,000	0,000	19.200,000
Classe M	110.044,447	12.397,270	19.554,582	102.887,135
Classe MX	41.064,842	0,000	7.626,761	33.438,081
Classe ME	80.092,595	11.347,238	29.515,386	61.924,447
Classe MEX	7.819,205	0,000	1.402,703	6.416,502
Classe MHE	275,600	374,390	160,260	489,730
Classe P	799.180,463	47.699,789	260.667,641	586.212,611
Classe PX	19.111,508	0,000	4.121,148	14.990,360
Classe PHE	16.429,575	22.729,166	3.816,979	35.341,762
Classe PHEX	99,900	0,000	99,900	0,000
Classe PE	388.350,711	28.121,627	86.234,346	330.237,992
Classe W	2.648,928	0,000	482,375	2.166,553

# INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>194.368.685,44</b>	<b>99,68</b>
<b>Actions</b>			<b>194.368.685,44</b>	<b>99,68</b>
<b>Australie</b>			<b>3.162.441,72</b>	<b>1,62</b>
QUANTAS AIRWAYS LTD	AUD	428.815	1.571.263,16	0,81
SANTOS LTD	AUD	306.832	1.591.178,56	0,82
<b>Chine</b>			<b>41.237.328,18</b>	<b>21,15</b>
ADVANCED MICRO-FABRICATION EQUIPMENT INC	CNY	65.000	1.407.743,49	0,72
AIER EYE HOSPITAL GROUP CO LTD	CNY	432.625	965.021,63	0,49
BAIDU - PREFERENTIAL SHARE -A	HKD	269.450	4.006.251,76	2,05
BYD COMPANY LTD -H-	HKD	145.000	3.981.260,67	2,04
CHINA COMMUNICATION SERCICES CORP -H-	HKD	3.720.000	1.543.532,51	0,79
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD -H-	HKD	359.500	1.252.263,23	0,64
CHINA PETROLEUM AND CHEMICAL -H-	HKD	3.804.000	1.992.469,34	1,02
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNO. CO LTD A	CNY	85.220	1.961.734,71	1,01
HAIER SMART - REG SHS -A-	CNY	507.683	1.503.248,82	0,77
KWEICHOW MOUTAI CO LTD	CNY	4.047	984.901,85	0,51
MEITUAN - SHS 114A/REG S	HKD	233.551	2.449.590,35	1,26
MIDEA GROUP CO -A-	CNY	274.704	2.115.997,45	1,09
NETEASE INC	HKD	166.000	2.988.967,82	1,53
PETROCHINA CO LTD -H-	HKD	2.946.000	1.946.750,41	1,00
PINDUODUO	USD	30.500	4.462.455,00	2,29
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	CNY	88.000	1.086.816,33	0,56
SZ MINDRAY BIO --- REGISTERED SHS -A-	CNY	27.927	1.144.297,24	0,59
TRIP COM GROUP LTD	HKD	69.000	2.452.993,42	1,26
WUXI APP TEC CO LTD A	CNY	73.446	753.493,99	0,39
XIAOMI CORP - REGISTERED SHS -B-	HKD	1.120.000	2.237.538,16	1,15
<b>Corée du Sud</b>			<b>36.239.230,64</b>	<b>18,59</b>
CFD SK HYNIX INC	KRW	74.400	8.174.237,14	4,19
DOOSAN BOBCAT	KRW	45.500	1.780.573,03	0,91
KIA CORPORATION	KRW	43.512	3.378.523,18	1,73
LG INNOTEK	KRW	9.000	1.673.654,79	0,86
SAMSUNG BIOLOGICS CO LTD	KRW	2.762	1.629.878,10	0,84
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	267.619	16.311.896,51	8,37
SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	3.550	1.301.032,69	0,67
SK INNOVATION	KRW	8.990	979.343,89	0,50
SK TELEKOM	KRW	25.966	1.010.091,31	0,52
<b>États-Unis</b>			<b>1.969.737,94</b>	<b>1,01</b>
YUM CHINA HOLDINGS INC WI	HKD	46.300	1.969.737,94	1,01
<b>Hong-Kong</b>			<b>8.820.802,66</b>	<b>4,52</b>
CATHAY PACIFIC AIRWAYS	HKD	1.670.000	1.745.156,82	0,89
CHINA OVERSEAS LAND INVESTMENT LTD -RC-	HKD	1.081.000	1.904.899,02	0,98
CHINA RESOURCES LAND LTD -RC-	HKD	556.000	1.993.703,88	1,02
CSPC PHARMACEUTICAL	HKD	1.320.000	1.227.265,09	0,63
GALAXY ENTERTAINMENT GROUP LTD	HKD	348.000	1.949.777,85	1,00
<b>Îles Caïmans</b>			<b>23.117.434,72</b>	<b>11,86</b>
ALIBABA GROUP	HKD	788.400	7.633.017,20	3,91
KINGDEE INTL SOFTWARE GROUP CO	HKD	746.000	1.087.198,69	0,56
LI AUTO INC	HKD	195.000	3.673.458,30	1,88
TENCENT HOLDINGS	HKD	285.209	10.723.760,53	5,50
<b>Inde</b>			<b>20.511.042,90</b>	<b>10,52</b>
HOUSING DEVT FINANCE ADR REPR 3 SHS	USD	85.368	5.729.046,48	2,94
ICICI BANK ADR REPR.2 SHS	USD	279.288	6.658.225,92	3,41
INFOSYS TECHNOLOGIES ADR REPR.1 SHS	USD	199.100	3.659.458,00	1,88
RELIANCE IND. GDR REPR.2 SHS -144A-	USD	71.429	4.464.312,50	2,29

## INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Indonésie</b>			<b>2.964.228,94</b>	<b>1,52</b>
BANK MANDIRI	IDR	5.005.200	1.966.711,18	1,01
TELKOM INDONESIA -B-	IDR	3.888.300	997.517,76	0,51
<b>Luxembourg</b>			<b>3.915.634,15</b>	<b>2,01</b>
SAMSONITE INTERNATIONAL SA	HKD	1.187.400	3.915.634,15	2,01
<b>Macao</b>			<b>3.110.876,00</b>	<b>1,60</b>
CHINA CONSTRUCTION BANK CORPORATION -H-	HKD	1.967.000	1.171.345,85	0,60
SANDS CHINA LTD	HKD	662.800	1.939.530,15	0,99
<b>Philippines</b>			<b>1.824.034,49</b>	<b>0,94</b>
AYALA CORP	PHP	148.320	1.824.034,49	0,94
<b>Singapour</b>			<b>4.321.965,59</b>	<b>2,22</b>
DBS GROUP HOLDINGS	SGD	127.700	3.234.355,92	1,66
SINGAPORE AIRLINES LTD	SGD	218.700	1.087.609,67	0,56
<b>Taiwan</b>			<b>43.173.927,51</b>	<b>22,14</b>
ACCTON TECHNOLOGY CORPORATION	TWD	60.000	1.022.466,56	0,52
CFD TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	TWD	860.000	16.616.873,71	8,52
DELTA ELECTRONIC INCS	TWD	274.000	2.798.880,02	1,44
HON HAI PRECISION IND	TWD	588.000	2.002.118,56	1,03
KING YUAN ELECTRICS	TWD	960.000	2.655.676,06	1,36
MEDIA TEK INCORPORATION	TWD	89.000	2.943.419,91	1,51
PRIME VIEW INTERNATIONAL CO LTD	TWD	343.000	2.201.691,78	1,13
QUANTA COMPUTER INC	TWD	458.000	3.350.256,03	1,72
UNIMICRON TECHNOLOGY CORP	TWD	371.000	2.127.564,58	1,09
UNITED MICROELECTRONICS CORP	TWD	1.300.000	2.228.051,74	1,14
WISTRON CORP	TWD	720.000	2.313.159,53	1,19
WIWYNN CORPORATION	TWD	49.000	2.913.769,03	1,49
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>194.368.685,44</b>	<b>99,68</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR**

## INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>35.307.219,30</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	34.457.372,71
<i>Prix de revient</i>		32.587.968,36
Avoirs en banque et liquidités	2.4	670.036,02
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		116.895,85
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	62.914,72
<b>Passifs</b>		<b>136.190,76</b>
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		62.914,72
A payer sur rachats		28.318,87
Commissions de gestion à payer	3	26.027,22
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.337,98
Frais d'audit à payer		1.959,73
Taxe d'abonnement à payer	7	2.138,77
Autres passifs		13.493,47
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>35.171.028,54</b>



# INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>102.672,92</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		58.937,52
Intérêts bancaires		39.959,46
Autres revenus		3.775,94
<b>Dépenses</b>		<b>582.990,14</b>
Commissions de gestion	3	346.781,79
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	19.030,40
Commissions d'administration	6	178.937,63
Frais d'audit		1.137,96
Frais légaux		11.198,80
Frais de transaction	2.14	8.366,35
Taxe d'abonnement	7	8.784,62
Autres dépenses	12	8.752,59
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-480.317,22</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	648.596,47
- options	2.7	-7.108,53
- contrats futures	2.9	2.308,54
- change	2.5	401.339,24
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>564.818,50</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	1.510.091,11
- options	2.7	-14.274,00
- contrats futures	2.9	44.690,31
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>2.105.325,92</b>
Dividendes versés	9	-32.660,00
Souscriptions d'actions de capitalisation		861.070,01
Souscriptions d'actions de distribution		82.258,80
Rachats d'actions de capitalisation		-12.447.469,19
Rachats d'actions de distribution		-638.213,94
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-10.069.688,40</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>45.240.716,94</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>35.171.028,54</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>35.171.028,54</b>	<b>45.240.716,94</b>	<b>62.376.458,20</b>
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		17.952,505	18.400,229	21.496,534
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,75	95,95	111,41
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		1.302,820	2.518,891	2.631,891
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	91,87	88,55	104,52
Dividende par action		1,98	1,53	2,00
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		26.641,335	36.637,756	43.078,664
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.191,08	1.129,33	1.318,61
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		1.363,352	1.777,534	2.317,004
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.094,79	1.055,38	1.252,74
Dividende par action		17,77	18,40	25,00

## INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe M	18.400,229	210,671	658,395	17.952,505
Classe MX	2.518,891	0,000	1.216,071	1.302,820
Classe P	36.637,756	735,844	10.732,265	26.641,335
Classe PX	1.777,534	78,000	492,182	1.363,352

## INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>34.457.372,71</b>	<b>97,97</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>34.457.372,71</b>	<b>97,97</b>
<b>Belgique</b>			<b>394.467,19</b>	<b>1,12</b>
DPAM INVESTB EQ EUROPE SUSTAIN F	EUR	871	394.467,19	1,12
<b>France</b>			<b>1.683.178,82</b>	<b>4,79</b>
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI - I (C)	EUR	61	680.046,15	1,93
INDOSUEZ OBJECTIF TERRE F	EUR	7.652	1.003.132,67	2,85
<b>Irlande</b>			<b>8.007.661,48</b>	<b>22,77</b>
AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS UEC	EUR	30.417	2.291.312,61	6,51
AMUNDI SP 500 ESG ETF ACC	USD	17.495	2.149.161,73	6,11
ISHARES USD TREASURY BOND 3 7YR UCITS	USD	9.660	1.144.937,31	3,26
ISH II ISHARES USD TREASURY BD 7 10 YEAR	EUR	578.655	2.422.249,83	6,89
<b>Luxembourg</b>			<b>24.372.065,22</b>	<b>69,30</b>
AIS MSCI EURO ETF DR C	EUR	16.475	1.402.352,00	3,99
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -IV-	USD	1.700	1.775.761,30	5,05
CAP GRP EM LOCAL DEBT-Z EUR	EUR	129.422	1.426.230,44	4,06
DNCA INVEST - ALPHA BONDS CLASS I - EUR	EUR	5.700	701.458,44	1,99
ELEVA EUROPEAN SELECTION FUND I CAP	EUR	316	629.245,06	1,79
FTSE EPRA NAREIT DEV EUROPE REAL ESTAT-1	EUR	25.635	607.549,50	1,73
INDOSUEZ FUNDS AMERICA OPP F CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	716	1.714.470,07	4,87
INDOSUEZ FUNDS AMERICA SMALL & MID CAPS F CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	506	720.052,80	2,05
INDOSUEZ FUNDS ASIA OPP F CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	1.059	1.099.770,16	3,13
INDOSUEZ FUNDS EURO BONDS F CAPI (voir notes 2,6 et 13)	EUR	2.857	2.977.407,78	8,47
INDOSUEZ FUNDS EUROPE OPP F CAP (voir notes 2,6 et 13)	EUR	1.196	1.893.103,65	5,38
INDOSUEZ FUNDS GLOBAL BONDS EUR 2026 F (voir notes 2,6 et 13)	EUR	18.079	1.929.401,02	5,49
INDOSUEZ FUNDS NAOS F (voir notes 2,6 et 13)	EUR	708	716.383,72	2,04
INDOSUEZ FUNDS NAVIGATOR F CAP (voir notes 2,6 et 13)	EUR	629	701.998,52	2,00
INDOSUEZ FUNDS TOTAL RETURN BONDS FHE (voir notes 2,6 et 13)	EUR	1.394	1.463.715,52	4,16
LYXOR EUR GOV BOND 7-10Y DR	EUR	12.357	2.031.490,80	5,78
LYXOR US CURVE STEEP 2 10 UCI ETF	EUR	16.508	1.397.072,04	3,97
VONTOBEL MTX SUST EMERG MKT LD I EUR	EUR	10.335	1.184.602,40	3,37
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>34.457.372,71</b>	<b>97,97</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)**

# INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 19/07/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>11.623,61</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.472,68
Intérêts bancaires		9.076,72
Autres revenus		74,21
<b>Dépenses</b>		<b>75.324,48</b>
Commissions de gestion	3	12.875,67
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	6.353,29
Commissions d'administration	6	8.924,18
Frais d'audit		5.129,62
Frais légaux		7.413,48
Frais de transaction	2.14	4.827,35
Taxe d'abonnement	7	755,49
Frais bancaires		3,24
Autres dépenses	12	29.042,16
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-63.700,87</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	18.591,12
- options	2.7	-1.207,15
- contrats futures	2.9	4.350,37
- change	2.5	14.911,46
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-27.055,07</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	78.787,05
- options	2.7	-819,00
- contrats futures	2.9	-1.366,83
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>49.546,15</b>
Dividendes versés	9	-10.894,61
Rachats d'actions de capitalisation		-4.308.660,64
Rachats d'actions de distribution		-606.606,88
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-4.876.615,98</b>
<b>Actifs nets au début de la période</b>		<b>4.876.615,98</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>		<b>-</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)

---

### Statistiques

		19/07/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	-	<b>4.876.615,98</b>	<b>7.903.304,77</b>
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		-	2.921,000	3.265,351
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	87,37	101,03
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		-	3.753,630	5.315,884
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	1.068,40	1.240,31
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		-	7.848,272	10.644,858
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	77,86	92,07
Dividende par action		1,93	1,52	1,70

## INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 19/07/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 19/07/23
Classe M	2.921,000	0,000	2.921,000	0,000
Classe P	3.753,630	0,000	3.753,630	0,000
Classe PX	7.848,272	0,000	7.848,272	0,000



**INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le  
20 novembre 2023)**

## INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>244.038.370,18</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	238.723.371,99
<i>Prix de revient</i>		229.733.090,53
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.441.320,05
A recevoir sur souscriptions		583.567,77
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		3.290.110,37
<b>Passifs</b>		<b>175.844,73</b>
A payer sur rachats		17.906,50
Commissions de gestion à payer	3	105.500,73
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	5.240,00
Frais d'audit à payer		3.500,00
Taxe d'abonnement à payer	7	23.867,40
Autres passifs		19.830,10
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>243.862.525,45</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 20/11/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>963.185,57</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		866.888,95
Intérêts bancaires		91.281,83
Autres revenus		5.014,79
<b>Dépenses</b>		<b>215.068,55</b>
Commissions de gestion	3	136.843,11
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	10.169,64
Commissions d'administration	6	25.676,57
Frais d'audit		3.500,00
Frais légaux		9.374,37
Taxe d'abonnement	7	23.867,40
Autres dépenses	12	5.637,46
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>748.117,02</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	10.052,07
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>758.169,09</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	8.990.281,46
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>9.748.450,55</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		162.942.381,48
Souscriptions d'actions de distribution		77.156.467,59
Rachats d'actions de capitalisation		-781.958,09
Rachats d'actions de distribution		-5.202.816,08
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>243.862.525,45</b>
<b>Actifs nets au début de la période</b>		<b>-</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>		<b>243.862.525,45</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

---

## Statistiques

31/12/23

<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>243.862.525,45</b>
<b>Classe F</b>		
Nombre d'actions		93.486,502
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,47
<b>Classe G</b>		
Nombre d'actions		393.567,488
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,45
<b>Classe GX</b>		
Nombre d'actions		146.391,416
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,45
<b>Classe M</b>		
Nombre d'actions		350.750,515
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,43
<b>Classe MX</b>		
Nombre d'actions		153.618,750
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,44
<b>Classe P</b>		
Nombre d'actions		738.216,704
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,40
<b>Classe PX</b>		
Nombre d'actions		369.291,534
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	104,40
<b>Classe W</b>		
Nombre d'actions		399,999
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	10.445,62
<b>Classe WX</b>		
Nombre d'actions		500,050
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	10.443,80

## INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 20/11/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 20/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	0,000	93.486,502	0,000	93.486,502
Classe G	0,000	398.747,125	5.179,637	393.567,488
Classe GX	0,000	146.434,590	43,174	146.391,416
Classe M	0,000	352.083,740	1.333,225	350.750,515
Classe MX	0,000	203.618,750	50.000,000	153.618,750
Classe P	0,000	739.340,004	1.123,300	738.216,704
Classe PX	0,000	371.291,534	2.000,000	369.291,534
Classe W	0,000	399,999	0,000	399,999
Classe WX	0,000	500,050	0,000	500,050

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>218.315.801,76</b>	<b>89,52</b>
<b>Obligations</b>			<b>192.753.984,76</b>	<b>79,04</b>
<b>Allemagne</b>			<b>7.514.340,00</b>	<b>3,08</b>
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.5 21-29 14/07A	EUR	2.000.000	1.950.780,00	0,80
LANDESBANK BADEN-WUER 2.2 19-29 09/05A	EUR	3.000.000	2.651.475,00	1,09
SCHAEFFLER AG 3.375 20-28 12/10A	EUR	3.000.000	2.912.085,00	1,19
<b>États-Unis</b>			<b>14.590.571,50</b>	<b>5,98</b>
AMERICAN TOWER CORP 0.875 21-29 21/05A	EUR	1.500.000	1.309.897,50	0,54
FEDEX CORP 0.45 21-29 04/05A	EUR	3.550.000	3.090.026,50	1,27
FORD MOTOR CREDIT 1.0 23-27 14/05A	EUR	3.300.000	3.568.702,50	1,46
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	EUR	3.300.000	3.403.438,50	1,40
VIATRIS INC 3.125 16-28 22/11	EUR	3.300.000	3.218.506,50	1,32
<b>Finlande</b>			<b>5.780.721,00</b>	<b>2,37</b>
CASTELLUM HELSINKI 0.875 21-29 17/09A	EUR	3.000.000	2.321.265,00	0,95
TEOLLISUUDEN VO 4.7500 23-30 01/06A	EUR	3.300.000	3.459.456,00	1,42
<b>France</b>			<b>67.118.017,50</b>	<b>27,52</b>
AEROPORTS DE PARIS A 1 20-29 02/07A	EUR	3.000.000	2.722.395,00	1,12
ALTAREA 1.7500 20-30 16/01A	EUR	3.000.000	2.319.225,00	0,95
BFCM 1.875 19-29 18/06A	EUR	3.300.000	3.017.404,50	1,24
BNP PARIBAS SA 3.625 22-29 01/09A	EUR	2.700.000	2.714.634,00	1,11
CA ASSURANCES SA 2 20-30 17/07A	EUR	3.300.000	2.899.083,00	1,19
CARMILA SAS 1.625 21-29 01/04A	EUR	3.300.000	2.856.381,00	1,17
CARREFOUR SA 2.375 22-29 30/10A	EUR	3.000.000	2.882.445,00	1,18
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.50 17-29 09/02A	EUR	3.300.000	3.267.709,50	1,34
DERICHEBOURG SA 2.25 21-28 24/06S	EUR	3.300.000	3.100.977,00	1,27
EDF 4.375 22-29 12/10A	EUR	3.000.000	3.180.600,00	1,30
ELO 6.00 23-29 22/03A	EUR	3.300.000	3.355.869,00	1,38
ENGIE 3.5 22-29 27/09A	EUR	3.300.000	3.362.551,50	1,38
FORVIA 2.375 21-29 22/03S	EUR	3.300.000	3.018.147,00	1,24
GROUPAMA SA 2.125 19-29 16/09A	EUR	3.300.000	3.022.833,00	1,24
ILIAD SA 1.875 21-28 11/02A	EUR	3.500.000	3.220.560,00	1,32
JC DECAUX SE 5.0 3-29 11/01A	EUR	3.300.000	3.474.141,00	1,42
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	EUR	2.500.000	2.594.487,50	1,06
RCI BANQUE SA 4.875 23-29 02/10A	EUR	3.500.000	3.685.255,00	1,51
RENAULT SA 1.75 21-29 01/12A	EUR	3.300.000	2.887.021,50	1,18
REXEL SA 2.1250 21-28 15/12S	EUR	3.000.000	2.800.680,00	1,15
TEREOS FINANCE GROUP 7.25 23-28 15/04S	EUR	3.000.000	3.187.260,00	1,31
VALEO 5.875 23-29 12/04A	EUR	3.300.000	3.548.358,00	1,46
<b>Irlande</b>			<b>2.828.859,00</b>	<b>1,16</b>
SMURFIT KAPPA TSY 0.5000 21-29 22/09A	EUR	3.300.000	2.828.859,00	1,16
<b>Italie</b>			<b>18.252.458,50</b>	<b>7,48</b>
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	EUR	3.300.000	2.917.233,00	1,20
ASTM SPA 1.5000 21-30 25/01A	EUR	3.300.000	2.877.814,50	1,18
AUTOSTRADA ITALIA SPA 1.875 17-29 26/09A	EUR	3.000.000	2.676.135,00	1,10
INTE 5.25 22-30 13/01A	EUR	3.300.000	3.541.543,50	1,45
NEXI SPA 2.125 21-29 30/04S/04S	EUR	3.500.000	3.096.257,50	1,27
WEBUILD SPA 7.0000 23-28 27/09A	EUR	3.000.000	3.143.475,00	1,29
<b>Japon</b>			<b>6.319.103,00</b>	<b>2,59</b>
NISSAN MOTOR CO 3.2010 20-28 17/09A	EUR	3.300.000	3.177.520,50	1,30
SOFTBANK GROUP CORP. 3.375 21-29 06/07S	EUR	3.500.000	3.141.582,50	1,29
<b>Luxembourg</b>			<b>17.761.593,00</b>	<b>7,28</b>
AROUNDTOWN SA 1.45 19-28 09/07A	EUR	3.000.000	2.346.135,00	0,96
BLACKSTONE PROPERTY P 3.625 22-29 29/10A	EUR	3.300.000	3.036.016,50	1,24
CNH INDUSTRIAL 1.625 19-29 03/07A	EUR	3.300.000	3.008.560,50	1,23

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
EUROFINS SCIENTIFIC 4 22-29 06/07A06/07A	EUR	3.000.000	3.046.860,00	1,25
SELP FINANCE SA 0.8750 21-29 27/05A	EUR	3.300.000	2.814.355,50	1,15
STENA INTL 7.25 23-28 15/02S	EUR	3.300.000	3.509.665,50	1,44
<b>Pays-Bas</b>			<b>31.899.638,76</b>	<b>13,08</b>
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-29 19/06A	EUR	3.000.000	3.101.715,00	1,27
DUFYR ONE B.V. 3.375 21-28 22/04S	EUR	3.300.000	3.159.486,00	1,30
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	EUR	3.000.000	2.807.629,26	1,15
EDP FINANCE BV 1.875 22-29 21/09A	EUR	3.300.000	3.086.853,00	1,27
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	EUR	2.700.000	2.346.313,50	0,96
SAIPEM FIN INTL BV 3.125 21-28 31/03A	EUR	3.500.000	3.291.435,00	1,35
STELLANTIS 1.125 19-29 18/09A	EUR	3.000.000	2.698.380,00	1,11
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	EUR	3.300.000	3.617.773,50	1,48
VOLKSWAGEN INTL FINA 4.25 23-29 29/03A	EUR	3.300.000	3.433.336,50	1,41
VONOVIA FINANCE BV 2.25 20-30 07/04A	EUR	3.300.000	2.971.287,00	1,22
ZF EUROPE FINANCE BV 3 19-29 23/10A0A	EUR	1.500.000	1.385.430,00	0,57
<b>Royaume-Uni</b>			<b>12.780.988,50</b>	<b>5,24</b>
HSBC HOLDINGS PLC 3.125 16-28 07/06A/06A	EUR	3.300.000	3.252.216,00	1,33
INEOS FINANCE P 6.6250 23-28 15/05S	EUR	3.000.000	3.085.770,00	1,27
INTERNATIONAL CONSOL 3.75 21-29 25/03A	EUR	3.300.000	3.210.949,50	1,32
JAGUAR LAND ROVER 4.5 21-28 15/07S/07S	EUR	3.300.000	3.232.053,00	1,33
<b>Suède</b>			<b>5.348.109,00</b>	<b>2,19</b>
SWEDBANK AB 4.125 23-28 13/11A	EUR	2.700.000	2.798.604,00	1,15
TELEFON AB L.M.ERICSSON 1 21-29 26/05A	EUR	3.000.000	2.549.505,00	1,05
<b>Suisse</b>			<b>2.559.585,00</b>	<b>1,05</b>
CREDIT SUISSE GROUP 0.65 19-29 10/09A	EUR	3.000.000	2.559.585,00	1,05
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>25.561.817,00</b>	<b>10,48</b>
<b>Allemagne</b>			<b>3.460.462,50</b>	<b>1,42</b>
DEUTSCHE BANK AG FL.R 23-29 11/01A	EUR	3.300.000	3.460.462,50	1,42
<b>Autriche</b>			<b>3.085.879,50</b>	<b>1,27</b>
RAIFFEISENBK AUSTRIA FL.R 19-30 12/03A	EUR	3.300.000	3.085.879,50	1,27
<b>Belgique</b>			<b>3.177.555,00</b>	<b>1,30</b>
CRELAN 6.0 23-30 28/02A	EUR	3.000.000	3.177.555,00	1,30
<b>Danemark</b>			<b>2.394.252,00</b>	<b>0,98</b>
DANSKE BANK AS FL.R 21-29 09/06A6A	EUR	2.700.000	2.394.252,00	0,98
<b>Espagne</b>			<b>6.611.219,00</b>	<b>2,71</b>
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	EUR	3.500.000	3.684.432,50	1,51
BANCO SANTANDER SA FL.R 21-29 24/06A	EUR	3.300.000	2.926.786,50	1,20
<b>Irlande</b>			<b>3.121.065,00</b>	<b>1,28</b>
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	EUR	3.000.000	3.121.065,00	1,28
<b>Italie</b>			<b>3.711.384,00</b>	<b>1,52</b>
MEDIOBANCA DI C -30 01/02A	EUR	3.600.000	3.711.384,00	1,52
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>12.492.279,00</b>	<b>5,12</b>
<b>Obligations</b>			<b>9.553.744,50</b>	<b>3,92</b>
<b>France</b>			<b>7.062.214,50</b>	<b>2,90</b>
TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A	EUR	3.300.000	3.455.265,00	1,42
TIKEHAU CAPITA 6.625 23-30 14/03A	EUR	3.300.000	3.606.949,50	1,48
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.491.530,00</b>	<b>1,02</b>
CTP NV 1.25 21-29 21/06A	EUR	3.000.000	2.491.530,00	1,02
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>2.938.534,50</b>	<b>1,20</b>
<b>Belgique</b>			<b>2.938.534,50</b>	<b>1,20</b>
ARGENTA BANQUE EPARGNE FL.R 22-29 08/02A	EUR	3.300.000	2.938.534,50	1,20

## INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)

---

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>7.915.291,23</b>	<b>3,25</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>7.915.291,23</b>	<b>3,25</b>
<b>France</b>			<b>7.915.291,23</b>	<b>3,25</b>
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI - I (C)	EUR	710	7.915.291,23	3,25
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>238.723.371,99</b>	<b>97,89</b>



**INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le  
20 novembre 2023)**

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)

---

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>98.588.660,70</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	96.858.588,35
<i>Prix de revient</i>		93.137.797,46
Avoirs en banque et liquidités	2.4	366.538,58
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.363.533,77
<b>Passifs</b>		<b>61.847,94</b>
Commissions de gestion à payer	3	36.334,96
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.878,69
Frais d'audit à payer		3.866,28
Taxe d'abonnement à payer	7	10.649,33
Autres passifs		8.118,68
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>98.526.812,76</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 20/11/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>557.373,61</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		522.925,02
Intérêts bancaires		34.444,40
Autres revenus		4,19
<b>Dépenses</b>		<b>93.481,05</b>
Commissions de gestion	3	47.022,02
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	6.404,63
Commissions d'administration	6	10.606,39
Frais d'audit		3.823,90
Frais légaux		9.491,97
Taxe d'abonnement	7	10.711,67
Intérêts payés sur découvert bancaire		3,35
Autres dépenses	12	5.417,12
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>463.892,56</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	1.134,18
- change	2.5	-1.821,61
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>463.205,13</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.720.790,89
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>4.183.996,02</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		45.084.625,59
Souscriptions d'actions de distribution		55.805.973,94
Rachats d'actions de capitalisation		-1.168.501,09
Rachats d'actions de distribution		-5.379.281,70
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>98.526.812,76</b>
<b>Actifs nets au début de la période</b>		<b>-</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>		<b>98.526.812,76</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)

## Statistiques

		31/12/23
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>98.526.812,76</b>
<b>Classe F</b>		
Nombre d'actions		5.237,727
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,61
<b>Classe G</b>		
Nombre d'actions		61.744,768
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,59
<b>Classe GX</b>		
Nombre d'actions		68.597,480
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,59
<b>Classe M</b>		
Nombre d'actions		248.202,797
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,58
<b>Classe MX</b>		
Nombre d'actions		281.081,748
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,58
<b>Classe P</b>		
Nombre d'actions		81.959,012
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,54
<b>Classe PX</b>		
Nombre d'actions		104.358,344
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,54
<b>Classe W</b>		
Nombre d'actions		410,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10.459,73
<b>Classe WX</b>		
Nombre d'actions		502,050
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10.415,74

## INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 20/11/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 20/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	0,000	5.237,727	0,000	5.237,727
Classe G	0,000	63.494,186	1.749,418	61.744,768
Classe GX	0,000	68.613,035	15,555	68.597,480
Classe M	0,000	258.132,797	9.930,000	248.202,797
Classe MX	0,000	334.581,748	53.500,000	281.081,748
Classe P	0,000	81.959,012	0,000	81.959,012
Classe PX	0,000	104.358,344	0,000	104.358,344
Classe W	0,000	410,000	0,000	410,000
Classe WX	0,000	502,050	0,000	502,050

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>94.608.523,82</b>	<b>96,02</b>
<b>Obligations</b>			<b>71.166.081,57</b>	<b>72,23</b>
<b>Autriche</b>			<b>3.055.597,50</b>	<b>3,10</b>
KLABIN AUSTRIA GMBH 5.75 19-29 03/04S	USD	1.500.000	1.523.152,50	1,55
SUZANO AUSTRIA GMBH 6 19-29 15/01S	USD	1.500.000	1.532.445,00	1,56
<b>Brésil</b>			<b>1.523.968,00</b>	<b>1,55</b>
COSAN LTD 5.5000 19-29 20/09S	USD	1.600.000	1.523.968,00	1,55
<b>Colombie</b>			<b>1.497.062,00</b>	<b>1,52</b>
ECOPETROL SA 8.6250 23-29 19/01S	USD	1.400.000	1.497.062,00	1,52
<b>Espagne</b>			<b>1.534.987,50</b>	<b>1,56</b>
CAIXABANK SA 6.2080 23-29 18/01S	USD	1.500.000	1.534.987,50	1,56
<b>États-Unis</b>			<b>48.786.013,82</b>	<b>49,52</b>
AHOLD FINANCE USA 6.875 99-29 01/05S	USD	1.200.000	1.326.934,80	1,35
AIR LEASE CORP 3.0 20-30 01/02S	USD	1.700.000	1.508.478,00	1,53
AMERICAN TOWER CORP 3.95 19-29 15/03S	USD	1.400.000	1.339.002,00	1,36
ATHENE GLOBAL F 2.7170 22-29 07/01S	USD	1.700.000	1.493.679,50	1,52
AT T INC 4.35 19-29 01/03S	USD	1.400.000	1.381.891,00	1,40
BALL CORP 6.0000 23-29 15/06S	USD	1.500.000	1.532.092,50	1,56
BANK OF NY MELL 3.3000 17-29 23/08S	USD	1.500.000	1.406.137,50	1,43
CARNIVAL CORPORATION 7.00 23-29 15/08S	USD	1.500.000	1.565.220,00	1,59
CENTENE CORP 4.625 20-29 15/12S	USD	1.400.000	1.345.813,00	1,37
CHARTER COMM OP 2.2500 21-29 15/01S	USD	1.700.000	1.476.280,00	1,50
CVS HEALTH CORP 3.25 19-29 15/08S	USD	1.400.000	1.304.646,00	1,32
DELL INTERNATIONAL 5.3 21-29 01/10S	USD	1.500.000	1.546.215,00	1,57
DELTA AIR LINES INC 3.75 19-29 28/10S	USD	1.600.000	1.473.776,00	1,50
DISCOVERY COMM 4.125 19-29 15/05S	USD	1.500.000	1.415.794,50	1,44
ENABLE MIDSTREAM PTNR 4.15 19-29 15/09S	USD	1.400.000	1.334.795,00	1,35
FNF GROUP 3.4 20-30 15/06S	USD	1.500.000	1.346.512,50	1,37
FORD MOTOR CREDIT CO 5.1130 19-29 03/05S	USD	1.600.000	1.558.504,00	1,58
FRESENIUS MED CARE III 3.75 19-29 15/06S	USD	1.500.000	1.317.007,50	1,34
GENERAL MOTORS FIN 5.65 19-29 17/01S	USD	1.500.000	1.538.167,50	1,56
GOODYEAR TIRE AND RUBB 5.00 22-29 15/07S	USD	1.600.000	1.509.712,00	1,53
HCA INC 5.875 19-29 01/02S	USD	1.500.000	1.548.735,00	1,57
HILTON DOMESTIC 3.75 20-29 01/05S	USD	1.500.000	1.390.320,00	1,41
HP 4.0 22-29 15/04S	USD	1.500.000	1.457.460,00	1,48
LINCOLN NATIONAL CORP 3.05 19-30 15/01S	USD	1.600.000	1.417.696,00	1,44
MATTEL INC 3.75 21-29 01/04S	USD	1.500.000	1.374.097,50	1,39
MSCI INC 4.0000 19-29 15/11S	USD	1.600.000	1.505.751,65	1,53
NATURA AND CO LUXE 6.0 22-29 19/04S	USD	1.600.000	1.530.640,00	1,55
NETFLIX INC 5.3750 19-29 15/11S	USD	1.400.000	1.448.228,87	1,47
NISSAN MOTOR AC 2.7500 21-28 09/03S	USD	1.500.000	1.322.940,00	1,34
SERVICE CORPORATION 5.125 19-29 01/06S	USD	1.400.000	1.375.220,00	1,40
TOLL BROS FINANCE 3.80 19-29 01/11S	USD	1.500.000	1.406.542,50	1,43
VERIZON COMM 4.016 19-29 03/12S	USD	1.600.000	1.547.736,00	1,57
WEA FINANCE LLC 3.50 19-29 15/06S	USD	1.600.000	1.362.420,00	1,38
WESTERN DIGITAL CORP 2.85 21-29 01/02S	USD	1.600.000	1.377.568,00	1,40
<b>Îles Caïmans</b>			<b>1.402.206,00</b>	<b>1,42</b>
SEAGATE HDD CAY 8.2500 23-29 15/12S	USD	1.300.000	1.402.206,00	1,42
<b>Japon</b>			<b>1.529.152,50</b>	<b>1,55</b>
NOMURA HOLDINGS INC 5.605 22-29 06/07S	USD	1.500.000	1.529.152,50	1,55
<b>Mexique</b>			<b>1.578.312,00</b>	<b>1,60</b>
CEMEX SAB DE CV 5.45 19-29 19/11S	USD	1.600.000	1.578.312,00	1,60

# INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Pays-Bas</b>			<b>5.923.988,00</b>	<b>6,01</b>
ALCOA NEDERLAND 4.125 21-29 31/03S	USD	1.500.000	1.389.165,00	1,41
ENEL FINANCE IN 4.8750 18-29 14/06S	USD	1.500.000	1.486.027,50	1,51
PETROBRAS GLOBAL FIN 5.75 18-29 01/02S	USD	1.500.000	1.513.987,50	1,54
TEVA PHARMACEUTICAL F 5.125 21-29 09/05S	USD	1.600.000	1.534.808,00	1,56
<b>Royaume-Uni</b>			<b>4.334.794,25</b>	<b>4,40</b>
BRITISH TELECOM 3.25 19-29 08/11S	USD	1.500.000	1.373.467,50	1,39
CREDIT AGRICOLE 6.3160 23-29 03/10S	USD	1.550.000	1.626.779,25	1,65
STANDARD CHARTERED 6.301 23-29 09/01S	USD	1.300.000	1.334.547,50	1,35
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>23.442.442,25</b>	<b>23,79</b>
<b>Belgique</b>			<b>1.529.317,50</b>	<b>1,55</b>
KBC GROUPE NV FL.R 23-29 19/01S	USD	1.500.000	1.529.317,50	1,55
<b>États-Unis</b>			<b>5.846.025,50</b>	<b>5,93</b>
ALLY FINANCIAL INC FL.R 23-29 13/06S	USD	1.400.000	1.445.759,00	1,47
DEUTSCHE BANK FL.R 23-29 18/01S	USD	1.300.000	1.363.674,00	1,38
GOLDMAN SACHS GROUP FL.R 23-29 24/10S	USD	1.400.000	1.486.275,00	1,51
SANTANDER HOLDINGS FL.R 23-29 12/06S	USD	1.500.000	1.550.317,50	1,57
<b>France</b>			<b>2.649.367,50</b>	<b>2,69</b>
BNP PARIBAS SA FL.R 19-30 10/01S	USD	1.300.000	1.301.898,00	1,32
SOCIETE GENERALE FL.R 23-29 10/01S	USD	1.300.000	1.347.469,50	1,37
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.159.486,25</b>	<b>3,21</b>
ABN AMRO BANK NV FL.R 21-29 13/12S	USD	1.800.000	1.583.640,00	1,61
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 23-29 28/02S	USD	1.550.000	1.575.846,25	1,60
<b>Royaume-Uni</b>			<b>8.699.540,00</b>	<b>8,83</b>
BARCLAYS PLC FL.R 18-29 16/05S	USD	1.400.000	1.377.537,00	1,40
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 23-29 09/03S	USD	1.500.000	1.550.647,50	1,57
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 23-29 06/03S	USD	1.500.000	1.540.012,50	1,56
NATIONWIDE BLDG SO FL.R 18-29 08/03S	USD	1.400.000	1.342.642,00	1,36
NATWEST GROUP PLC FL.R 23-29 13/09S	USD	1.500.000	1.539.990,00	1,56
SANTANDER UK GROUP FL.R 23-29 10/01S	USD	1.300.000	1.348.711,00	1,37
<b>Suisse</b>			<b>1.558.705,50</b>	<b>1,58</b>
CREDIT SUISSE 3.869 18-29 12/01S	USD	1.650.000	1.558.705,50	1,58
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>2.250.064,53</b>	<b>2,28</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>2.250.064,53</b>	<b>2,28</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>2.250.064,53</b>	<b>2,28</b>
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -IV-	USD	1.950	2.250.064,53	2,28
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>96.858.588,35</b>	<b>98,31</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD**



## INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>10.351.759,17</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	10.028.063,65
<i>Prix de revient</i>		9.328.850,92
Avoirs en banque et liquidités	2.4	300.088,59
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		23.606,93
<b>Passifs</b>		<b>113.388,59</b>
A payer sur rachats		99.872,64
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	2.585,94
Commissions de gestion à payer	3	5.228,75
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.203,09
Frais d'audit à payer		538,57
Taxe d'abonnement à payer	7	469,13
Autres passifs		3.490,47
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>10.238.370,58</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>28.569,24</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		18.294,95
Intérêts bancaires		10.220,12
Autres revenus		54,17
<b>Dépenses</b>		<b>136.195,19</b>
Commissions de gestion	3	61.503,01
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	15.637,72
Commissions d'administration	6	41.001,31
Frais d'audit		305,38
Frais légaux		11.262,12
Frais de transaction	2.14	2.994,67
Taxe d'abonnement	7	1.395,19
Intérêts payés sur découvert bancaire		124,92
Autres dépenses	12	1.970,87
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-107.625,95</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	22.578,93
- options	2.7	-9.600,00
- contrats futures	2.9	12.314,31
- change	2.5	-5.067,63
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-87.400,34</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	734.671,56
- options	2.7	1.800,00
- contrats futures	2.9	1.141,56
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>650.212,78</b>
Dividendes versés	9	-3.888,92
Rachats d'actions de capitalisation		-805.260,79
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-158.936,93</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>10.397.307,51</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>10.238.370,58</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

---

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>10.238.370,58</b>	<b>10.397.307,51</b>	<b>14.891.007,78</b>
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		10,000	10,000	737,166
Valeur nette d'inventaire par action	USD	105,64	98,79	113,56
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		8.517,972	9.219,183	11.395,356
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.188,23	1.115,46	1.287,85
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		1.292,000	1.292,000	1.292,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	89,79	87,24	102,03
Dividende par action		3,01	1,18	2,00

## INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe M	10,000	0,000	0,000	10,000
Classe P	9.219,183	0,000	701,211	8.517,972
Classe PX	1.292,000	0,000	0,000	1.292,000

# INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>10.028.063,65</b>	<b>97,95</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>10.028.063,65</b>	<b>97,95</b>
<b>France</b>			<b>144.347,50</b>	<b>1,41</b>
INDOSUEZ OBJECTIF TERRE F	EUR	997	144.347,50	1,41
<b>Irlande</b>			<b>2.567.509,36</b>	<b>25,08</b>
AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS UEC	EUR	5.296	440.697,55	4,30
INVESCO SP 500 ESG UCITS ETF USD ACC	USD	4.893	319.341,65	3,12
ISHARES II PLC USD TREASURY BD 7-10Y	USD	5.560	978.782,40	9,56
ISHARES USD TREASURY BOND 1-3YR USD ACC	USD	153.546	828.687,76	8,09
<b>Luxembourg</b>			<b>7.316.206,79</b>	<b>71,46</b>
AMUNDI FUNDS GBL SUBORDINATED BOND I2C	EUR	333	461.774,76	4,51
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -IV-	USD	650	750.021,51	7,33
AXA IM FIIS US CORPE BD -A-	USD	2.411	526.298,47	5,14
FTSE EPRA NAREIT DEV EUROPE REAL ESTAT-1	EUR	5.180	135.613,46	1,32
INDOSUEZ FUNDS AMERICA OPP F CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	215	569.457,58	5,56
INDOSUEZ FUNDS ASIA OPP F CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	124	141.741,67	1,38
INDOSUEZ FUNDS CHRONOS 2029 USD F (voir notes 2,6 et 13)	USD	2.523	263.877,24	2,58
INDOSUEZ FUNDS EUROPE OPP F CAP (voir notes 2,6 et 13)	EUR	84	146.361,73	1,43
INDOSUEZ FUNDS GLOBAL BONDS USD 2026 F (voir notes 2,6 et 13)	USD	6.503	700.568,19	6,84
INDOSUEZ FUNDS NAVIGATOR GHU CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	153	211.405,24	2,06
INDOSUEZ FUNDS TOTAL RETURN BONDS F (voir notes 2,6 et 13)	USD	479	606.836,14	5,93
INDOSUEZ FUNDS US DOLLAR BONDS F (voir notes 2,6 et 13)	USD	858	981.496,99	9,59
INDOSUEZ SHORT TERM DOLLAR F CAP (voir notes 2,6 et 13)	USD	714	823.946,17	8,05
LOF GLOBAL CLIMATE BOND USD N CAP SMH	USD	28.041	302.249,02	2,95
LYXOR US CURVE STEEP 2 10 UCI ETF	USD	7.434	694.558,62	6,78
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>10.028.063,65</b>	<b>97,95</b>

**INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds**

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>269.688.946,87</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	260.150.423,06
<i>Prix de revient</i>		277.274.102,44
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.247.621,12
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		4.610.531,62
A recevoir sur souscriptions		119.670,16
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		3.560.700,91
<b>Passifs</b>		<b>2.598.680,03</b>
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		527.582,20
A payer sur rachats		612.731,33
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	1.305.834,90
Commissions de gestion à payer	3	73.305,18
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	6.087,77
Frais d'audit à payer		14.043,89
Taxe d'abonnement à payer	7	14.861,08
Autres passifs		44.233,68
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>267.090.266,84</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>8.940.479,88</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		8.849.507,18
Intérêts bancaires		90.703,83
Autres revenus		268,87
<b>Dépenses</b>		<b>1.686.406,65</b>
Commissions de gestion	3	893.299,50
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	125.188,37
Commissions d'administration	6	532.090,52
Frais d'audit		9.100,42
Frais légaux		20.178,74
Frais de transaction	2.14	6.227,67
Taxe d'abonnement	7	60.130,82
Intérêts payés sur découvert bancaire		143,43
Autres dépenses	12	40.047,18
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>7.254.073,23</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-13.323.110,05
- options	2.7	1.426.377,00
- contrats futures	2.9	829.626,30
- change	2.5	366.639,72
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-3.446.393,80</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	32.154.899,62
- contrats futures	2.9	-4.319.722,78
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>24.388.783,04</b>
Dividendes versés	9	-1.543.781,20
Souscriptions d'actions de capitalisation		54.873.676,18
Souscriptions d'actions de distribution		3.528.144,65
Rachats d'actions de capitalisation		-85.465.919,47
Rachats d'actions de distribution		-7.572.113,28
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-11.791.210,08</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>278.881.476,92</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>267.090.266,84</b>



# INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>267.090.266,84</b>	<b>278.881.476,92</b>	<b>319.389.255,38</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		38.771,718	34.760,323	25.894,572
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.042,13	948,97	1.107,72
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		11.230.776,099	12.844.159,339	14.182.778,420
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	11,71	10,68	12,48
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		15.881,763	24.111,740	36.851,695
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	842,71	817,45	999,05
Dividende par action		51,00	37,80	10,00
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		59.780,944	66.070,863	122.338,867
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,74	88,39	103,52
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		23.454,549	21.035,543	29.502,543
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	81,75	79,50	97,14
Dividende par action		5,00	3,50	0,80
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		661.136,769	833.734,389	517.522,826
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,71	90,50	106,37
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		1.081,315	765,989	647,973
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8.206,71	7.961,29	9.729,22
Dividende par action		453,40	321,80	96,00

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	34.760,323	13.720,856	9.709,461	38.771,718
Classe G	12.844.159,339	2.899.747,636	4.513.130,876	11.230.776,099
Classe GX	24.111,740	151,323	8.381,300	15.881,763
Classe M	66.070,863	2.023,550	8.313,469	59.780,944
Classe MX	21.035,543	4.663,589	2.244,583	23.454,549
Classe P	833.734,389	98.190,387	270.788,007	661.136,769
Classe PX	765,989	376,828	61,502	1.081,315

# INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>248.644.048,31</b>	<b>93,09</b>
<b>Obligations</b>			<b>131.329.634,95</b>	<b>49,17</b>
<b>Allemagne</b>			<b>11.358.377,00</b>	<b>4,25</b>
ALLIANZ SE 2.6 21-99 31/12A	EUR	1.800.000	1.308.573,00	0,49
BAYER F.LR 22-82 25/03A	EUR	1.200.000	1.139.988,00	0,43
CA ASSURANCES SA 1.5 21-31 06/10A 06/10A	EUR	2.000.000	1.637.100,00	0,61
DEUT PF 4.375 22-26 28/08A	EUR	1.600.000	1.582.424,00	0,59
DEUTSCHE BANK AG 2.625 19-26 12/02A	EUR	1.500.000	1.473.840,00	0,55
FRESENIUS SE 4.25 22-26 28/05A	EUR	1.400.000	1.432.683,00	0,54
VONOVIA SE 0.0 21-25 01/12A	EUR	1.800.000	1.679.679,00	0,63
ZF FINANCE GMBH 2.25 21-28 03/05S	EUR	1.200.000	1.104.090,00	0,41
<b>Belgique</b>			<b>1.583.707,50</b>	<b>0,59</b>
KBC GROUPE 4.375 23-31 06/12A	EUR	1.500.000	1.583.707,50	0,59
<b>Danemark</b>			<b>1.007.980,00</b>	<b>0,38</b>
DANSKE BANK A/S 4.0000 23-27 12/01A	EUR	1.000.000	1.007.980,00	0,38
<b>Espagne</b>			<b>7.856.983,50</b>	<b>2,94</b>
CAIXABANK SA 0.5 21-29 09/02A02A	EUR	2.100.000	1.855.003,50	0,69
CAIXABANK SA 1.125 19-26 12/11A	EUR	1.600.000	1.504.968,00	0,56
CELLNEX FINANCE CO 1.0000 21-27 15/09A	EUR	1.900.000	1.742.395,00	0,65
CELLNEX FINANCE CO 2.25 22-26 12/04A	EUR	1.000.000	971.625,00	0,36
GRUPO ANTOLIN IRAUSA 3.5 21-28 29/06S	EUR	2.350.000	1.782.992,00	0,67
<b>États-Unis</b>			<b>4.294.106,00</b>	<b>1,61</b>
GENERAL MOTORS 0.6500 21-28 07/09A	EUR	3.000.000	2.643.360,00	0,99
GENERAL MOTORS FINAN 4.3 23-29 15/02A	EUR	1.000.000	1.031.345,00	0,39
HARLEY DAVIDSON FIN 5.125 23-26 05/04A	EUR	600.000	619.401,00	0,23
<b>Finlande</b>			<b>3.774.672,50</b>	<b>1,41</b>
INDUSTRIAL POWER 2.625 22-27 31/03A	EUR	2.500.000	2.410.962,50	0,90
SPA HOLDINGS 3 OY 3.625 21-28 04/02S	EUR	1.500.000	1.363.710,00	0,51
<b>France</b>			<b>32.024.041,00</b>	<b>11,99</b>
ACCOR SA 2.375 21-28 29/11A	EUR	2.200.000	2.104.344,00	0,79
AIR FRANCE - KLM 1.875 20-25 16/01A	EUR	1.100.000	1.076.014,50	0,40
AIR FRANCE - KLM 3.875 21-26 01/07A	EUR	500.000	497.335,00	0,19
ALD SA 4.75 22-25 13/10A	EUR	1.000.000	1.019.955,00	0,38
ALTAREA 1.875 19-20 17/01A	EUR	800.000	674.240,00	0,25
ALTICE FRANCE SA 2.5 19-25 15/01S	EUR	1.000.000	966.905,00	0,36
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	EUR	2.100.000	2.129.515,50	0,80
AUCHAN HOLDING SA 4.875 22-28 08/12A	EUR	2.000.000	1.983.260,00	0,74
GROUPAMA ASSURANCES 0.75 21-28 07/07A	EUR	3.000.000	2.665.605,00	1,00
ILIAD SA 2.375 20-26 17/06A	EUR	1.400.000	1.343.622,00	0,50
JC DECAUX SE 5.0 3-29 11/01A	EUR	1.500.000	1.579.155,00	0,59
LA BANQUE POSTALE 3 21-XX 20/05S	EUR	2.400.000	1.767.408,00	0,66
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	EUR	600.000	622.677,00	0,23
MERCIALYS 2.5 22-29 28/02A	EUR	2.400.000	2.199.996,00	0,82
MUTUELLE ASSURANCE D 0.625 21-27 21/06A	EUR	1.500.000	1.361.325,00	0,51
RCI BANQUE SA 4.75 22-27 06/07A	EUR	1.500.000	1.567.935,00	0,59
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	EUR	800.000	847.696,00	0,32
RENAULT SA 1.75 21-29 01/12A	EUR	3.000.000	2.624.565,00	0,98
SOCIETE GENERALE SA 1.125 21-31 30/06A	EUR	1.000.000	920.130,00	0,34
TIKEHAU CAPITAL SCA 1.625 21-29 31/03A	EUR	2.300.000	2.007.118,00	0,75
WPP FINANCE 4.125 23-28 30/05A	EUR	2.000.000	2.065.240,00	0,77
<b>Irlande</b>			<b>3.221.414,00</b>	<b>1,21</b>
RYANAIR DAC 0.875 21-26 25/05A	EUR	800.000	756.264,00	0,28
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	EUR	2.500.000	2.465.150,00	0,92

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Italie</b>			<b>13.055.609,95</b>	<b>4,89</b>
AMCO AM COMPANY SPA 4.625 23-27 06/02A	EUR	400.000	411.786,00	0,15
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	EUR	2.000.000	1.768.020,00	0,66
ASTM SPA 1.0 21-26 25/11A	EUR	2.500.000	2.334.737,50	0,87
BANCO BPM SPA 4.875 23-27 18/01A	EUR	1.110.000	1.147.379,25	0,43
INTESA SANPAOLO 0.625 21-26 24/02A	EUR	1.450.000	1.364.239,75	0,51
INTESA SANPAOLO 2.125 20-25 26/05A	EUR	500.000	490.092,50	0,18
INVITALIA 5.25 22-25 14/11A	EUR	2.650.000	2.701.237,75	1,01
NEXI SPA 1.625 21-26 30/04S	EUR	796.000	756.757,20	0,28
PIRELLI C 4.25 23-28 18/01A	EUR	2.000.000	2.081.360,00	0,78
<b>Japon</b>			<b>2.599.789,50</b>	<b>0,97</b>
NISSAN MOTOR CO 3.2010 20-28 17/09A	EUR	2.700.000	2.599.789,50	0,97
<b>Luxembourg</b>			<b>5.022.147,75</b>	<b>1,88</b>
AROWNTOWN SA 1.50 19-26 28/05A	EUR	1.000.000	896.620,00	0,34
CROMWELL EREIT LUX 2.125 20-25 19/11A11A	EUR	750.000	709.331,25	0,27
SELP FINANCE SARL 1.50 19-26 20/12A	EUR	900.000	842.971,50	0,32
TRATON FINANCE LUXEM 4.25 23-28 16/05A	EUR	2.500.000	2.573.225,00	0,96
<b>Pays-Bas</b>			<b>25.645.887,75</b>	<b>9,60</b>
ASR NEDERLAND NV 3.625 23-28 12/12A	EUR	570.000	577.957,20	0,22
CPT NV 0.5 21-25 21/06A	EUR	2.500.000	2.357.625,00	0,88
DUFY ONE B.V. 3.375 21-28 22/04S	EUR	2.300.000	2.202.066,00	0,82
EASYJET FINCO BV 1.875 21-28 03/03A	EUR	2.500.000	2.339.691,05	0,88
ING GROEP NV 4.8750 22-27 14/11A	EUR	1.000.000	1.038.035,00	0,39
LEASEPLAN CORPORATION 0.25 21-26 07/09AA	EUR	2.500.000	2.298.737,50	0,86
LOUIS DREYFUS CO FIN 1.625 21-28 28/04A	EUR	1.800.000	1.675.647,00	0,63
SAIPEM FINANCE INTER 3.375 20-26 15/07A	EUR	2.600.000	2.530.762,00	0,95
SAIPEM FIN INTL BV 3.125 21-28 31/03A	EUR	1.000.000	940.410,00	0,35
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	EUR	1.000.000	890.045,00	0,33
TEVA PHARMACEUTICAL 3.75 21-27 09/05S	EUR	1.600.000	1.548.096,00	0,58
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	EUR	2.500.000	2.353.625,00	0,88
UPJOHN FINANCE 1.362 20-27 23/06A	EUR	2.600.000	2.416.583,00	0,90
WINTERSHALL DEA FIN 2.4985 21-99 31/12A	EUR	1.200.000	1.094.598,00	0,41
WIZZ AIR FINANCE COM 1.00 22-26 19/01A	EUR	1.500.000	1.382.010,00	0,52
<b>Portugal</b>			<b>2.523.209,00</b>	<b>0,94</b>
BANCO COMERC PO 5.6250 23-26 02/10A	EUR	1.100.000	1.130.888,00	0,42
TAP TRANSPORTES AEROS 5.625 19-24 02/12S	EUR	1.400.000	1.392.321,00	0,52
<b>République tchèque</b>			<b>449.345,00</b>	<b>0,17</b>
EP INFRASTRUCTURE AS 1.698 19-26 30/07A	EUR	500.000	449.345,00	0,17
<b>Royaume-Uni</b>			<b>9.572.646,00</b>	<b>3,58</b>
BARCLAYS PLC 1.125 21-31 22/03A	EUR	3.000.000	2.769.255,00	1,04
CARNIVAL PLC 1.0 19-29 28/10A	EUR	1.000.000	726.525,00	0,27
CREDIT SUISSE AG 5.50 23-26 20/08A	EUR	1.500.000	1.577.647,50	0,59
INTERNATIONAL CONSOL 3.75 21-29 25/03A	EUR	1.500.000	1.459.522,50	0,55
JAGUAR LAND ROVER 4.50 18-26 15/01S	EUR	1.200.000	1.205.460,00	0,45
ROLLS-ROYCE PLC 4.625 20-26 21/10S	EUR	1.800.000	1.834.236,00	0,69
<b>Suède</b>			<b>5.748.233,50</b>	<b>2,15</b>
CASTELLUM AB 0.7500 19-26 04/09A	EUR	2.500.000	2.267.525,00	0,85
ELECTROLUX AB 4.5 23-28 29/09A	EUR	1.600.000	1.640.416,00	0,61
INTRUM AB 4.875 20-25 05/08S	EUR	500.000	468.362,50	0,18
SVENSKA HANDELSBANKE 1.375 22-2923/02A	EUR	1.500.000	1.371.930,00	0,51
<b>Suisse</b>			<b>1.591.485,00</b>	<b>0,60</b>
RAIFFEISEN SCHWEIZ 5.23 22-27 01/11A	EUR	1.500.000	1.591.485,00	0,60
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>113.972.473,36</b>	<b>42,67</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Allemagne</b>			<b>3.267.597,50</b>	<b>1,22</b>
DEUTSCHE BANK AG FL.R 22-32 24/06A	EUR	1.000.000	964.335,00	0,36
DEUTSCHE BANK FL. 22-30 05/09A	EUR	1.500.000	1.551.037,50	0,58
WUESTENROT WUER FL.R 21-41 10/09A	EUR	1.000.000	752.225,00	0,28
<b>Autriche</b>			<b>4.011.374,50</b>	<b>1,50</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-XX 15/04S	EUR	1.400.000	1.153.481,00	0,43
OMV AG FL.R 20-XX 31/12A	EUR	1.000.000	944.750,00	0,35
RAIFFEISEN BANK INTL FL.R 23-27 26/01A	EUR	900.000	909.868,50	0,34
VOLKSBANK WIEN AG FL.R 17-27 06/10A	EUR	1.000.000	1.003.275,00	0,38
<b>Belgique</b>			<b>3.558.224,50</b>	<b>1,33</b>
KBC GROUPE NV FL.R 18-XX XX/XXS	EUR	1.600.000	1.478.208,00	0,55
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	EUR	2.300.000	2.080.016,50	0,78
<b>Danemark</b>			<b>1.467.270,00</b>	<b>0,55</b>
DANSKE BANK A/S FL.R 19-25 27/08A	EUR	1.500.000	1.467.270,00	0,55
<b>Espagne</b>			<b>10.227.475,50</b>	<b>3,83</b>
BANCO DE BADELL FL.R 23-29 07/02A	EUR	600.000	620.379,00	0,23
BANCO DE BADELL FL.R 23-33 16/08A	EUR	1.200.000	1.218.744,00	0,46
BANCO DE SABADELL FL.R 22-28 10/11A	EUR	600.000	631.617,00	0,24
BANCO DE SABADELL SA FL.R 22-26 24/03A	EUR	1.100.000	1.078.764,50	0,40
BANCO DE SABADELL SA FL.R 23-29 08/09A	EUR	1.500.000	1.561.777,50	0,58
BANCO NTANDER FL.R 23-33 23/08A	EUR	1.600.000	1.679.736,00	0,63
BANCO SANTANDER SA FL.R 20-XX 14/01A	EUR	2.600.000	2.400.879,00	0,90
CAIXABANK SA FL.R 20-26 18/11A11A	EUR	1.100.000	1.035.578,50	0,39
<b>États-Unis</b>			<b>3.079.068,00</b>	<b>1,15</b>
JPM CHASE FL.R 23-31 13/11A	EUR	1.700.000	1.792.701,00	0,67
JPMORGAN CHASE CO FL.R 22-30 23/03A	EUR	1.380.000	1.286.367,00	0,48
<b>France</b>			<b>29.434.731,44</b>	<b>11,02</b>
ACCOR FL.R 23-XX 11/04A	EUR	600.000	653.703,00	0,24
BNP PARIBAS FL.R 22-99 31/12S	EUR	2.000.000	2.076.710,00	0,78
BNP PARIBAS SA FL.R 22-28 25/07A	EUR	1.900.000	1.851.654,50	0,69
BNP PARIBAS SA FL.R 22-32 31/03A	EUR	1.100.000	1.042.393,00	0,39
CNP ASSURANCES FL.R 18-XX 27/06S	EUR	1.000.000	977.835,00	0,37
CREDIT AGRICOLE FL.R 20-49 31/12Q	EUR	1.100.000	1.026.734,50	0,38
CREDIT AGRI REGS SUB FL.R 16-66 23/12Q	USD	1.000.000	925.962,97	0,35
EDF FL.R 21-XX 01/06A	EUR	800.000	712.200,00	0,27
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	EUR	2.000.000	1.765.420,00	0,66
GROUPE DES ASSUR FL.R 21-42 21/04A	EUR	1.400.000	1.134.168,00	0,42
LA BANQUE POSTALE FL.R 21-32 02/02A	EUR	1.500.000	1.321.507,50	0,49
MACIF FL.R 21-XX 21/12S	EUR	2.600.000	1.943.383,00	0,73
RCI BANQUE SA FL.R 19-30 18/02A	EUR	1.000.000	970.675,00	0,36
SCOR SE FL.R 18-XX XX/XXS	USD	2.000.000	1.462.924,91	0,55
SOCIETE GENERALE FL.R 21-99 31/12S	USD	2.000.000	1.596.044,00	0,60
SOCIETE GENERALE FL.R 23-XX 14/05S	USD	800.000	775.384,06	0,29
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	EUR	2.000.000	1.818.040,00	0,68
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	EUR	2.000.000	1.835.150,00	0,69
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	EUR	1.000.000	989.010,00	0,37
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	EUR	1.500.000	1.345.620,00	0,50
TOTALENERGIES SE FL.R 22-99 31/12A	EUR	2.500.000	2.310.387,50	0,87
UNIBAIL RODAMCO SE FL.R 23-99 31/12A	EUR	900.000	899.824,50	0,34
<b>Irlande</b>			<b>3.217.488,22</b>	<b>1,20</b>
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 23-29 13/11A	EUR	940.000	977.933,70	0,37
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	EUR	400.000	372.114,52	0,14
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-31 11/08A	EUR	2.000.000	1.867.440,00	0,70
<b>Italie</b>			<b>19.244.527,00</b>	<b>7,21</b>
BPER BANCA SPA FL.R 22-24 22/01A	EUR	1.500.000	1.500.150,00	0,56
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	EUR	1.500.000	1.376.145,00	0,52

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	600.000	476.442,00	0,18
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	1.600.000	1.401.176,00	0,52
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	800.000	768.992,00	0,29
ENI SPA FL.R 20-XX 13/10A	EUR	1.200.000	1.103.442,00	0,41
INTESA SANPAOLO FL.R 22-XX 30/09S	EUR	2.180.000	2.091.372,10	0,78
INTESA SANPAOLO FL.R 23-34 20/02A	EUR	1.000.000	1.058.035,00	0,40
INTESA SANPAOLO FL.R 23-XX 07/03S	EUR	1.000.000	1.102.580,00	0,41
MEDIOBANCA DI C -30 01/02A	EUR	1.400.000	1.443.316,00	0,54
MEDIOBANCA DI C FL.R 23-28 14/03A	EUR	1.460.000	1.510.610,90	0,57
UNICREDIT SPA FL.R 17-XX 03/06S	EUR	2.200.000	2.162.611,00	0,81
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	EUR	2.000.000	1.934.040,00	0,72
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	EUR	1.400.000	1.315.615,00	0,49
<b>Japon</b>			<b>1.683.875,00</b>	<b>0,63</b>
RAKUTEN GROUP INC FL.R 21-XX 21/04A	EUR	2.500.000	1.683.875,00	0,63
<b>Luxembourg</b>			<b>3.536.160,00</b>	<b>1,32</b>
AROUNDTOWN SA FL.R 18-XX 17/01A	EUR	1.000.000	361.795,00	0,14
AROUNDTOWN SA FL.R 21-XX 15/07A12A	EUR	2.800.000	933.212,00	0,35
GRAND CITY PROPERTIES FL.R 20-XX 09/06A	EUR	2.100.000	975.408,00	0,37
TLG FINANCE SARL FL.R 19-XX 31/12A	EUR	3.000.000	1.265.745,00	0,47
<b>Pays-Bas</b>			<b>19.214.915,00</b>	<b>7,19</b>
ABN AMRO BANK FL.R 20-XX 22/09S	EUR	2.500.000	2.396.225,00	0,90
ASR NEDERLAND FL.R 17-XX 19/10S	EUR	2.000.000	1.787.420,00	0,67
ASR NEDERLAND NV FL.R 19-49 02/05A	EUR	2.000.000	1.860.500,00	0,70
COOPERATIVE RABOBANK FL.R 18-XX XX/XXS	EUR	2.000.000	1.931.670,00	0,72
ELM BV FL.R 17-47 29/09A	EUR	2.000.000	1.912.860,00	0,72
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	EUR	1.000.000	943.685,00	0,35
IBERDROLA INTL BV FL.R 20-XX 28/04A	EUR	2.000.000	1.788.430,00	0,67
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	EUR	1.500.000	1.407.150,00	0,53
ING GROUP NV FL.R 22-26 23/05A	EUR	1.800.000	1.761.435,00	0,66
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 20-XX 17/06A	EUR	1.000.000	974.280,00	0,36
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 22-XX 28/03A3A	EUR	1.500.000	1.362.330,00	0,51
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 23-99 31/12A	EUR	1.000.000	1.088.930,00	0,41
<b>Royaume-Uni</b>			<b>8.210.010,01</b>	<b>3,07</b>
BANCO SANTANDER FL.R 21-XX 21/03Q	EUR	3.000.000	2.247.630,00	0,84
BARCLAYS FL.R 23-XX 15/03Q	USD	1.000.000	943.973,21	0,35
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	1.400.000	1.355.550,00	0,51
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-32 14/09A	EUR	1.000.000	884.915,00	0,33
NATWEST GROUP PLC FL.R 22-28 06/09A	EUR	1.870.000	1.906.820,30	0,71
STANDARD CHARTERED FL.R 20-28 16/01A	EUR	950.000	871.121,50	0,33
<b>Suède</b>			<b>818.064,50</b>	<b>0,31</b>
HEIMSTADEN BOSTAD AB FL.R 21-99 31/12A	EUR	900.000	355.842,00	0,13
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	EUR	500.000	462.222,50	0,17
<b>Suisse</b>			<b>3.001.692,19</b>	<b>1,12</b>
UBS GROUP AG FL.R 23-28 17/03A	EUR	1.150.000	1.184.103,25	0,44
UBS GROUP AG FL.R 23-XX 13/05S	USD	385.000	375.906,94	0,14
ZURCHER KANTONALBANK FL.R 22-28 13/04A	EUR	1.520.000	1.441.682,00	0,54
<b>Obligations convertibles</b>			<b>3.341.940,00</b>	<b>1,25</b>
<b>France</b>			<b>1.628.020,00</b>	<b>0,61</b>
BPCE FL.R 21-46 13/10A	EUR	2.000.000	1.628.020,00	0,61
<b>Italie</b>			<b>1.713.920,00</b>	<b>0,64</b>
UNICREDIT SPA CV 3.875 20-XX 03/06S	EUR	2.000.000	1.713.920,00	0,64
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>11.506.374,75</b>	<b>4,31</b>
<b>Obligations</b>			<b>7.142.707,75</b>	<b>2,67</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>États-Unis</b>			<b>2.154.084,00</b>	<b>0,81</b>
BLACKSTONE PRIVATE CRE 1.75 21-26 30/11A	EUR	2.400.000	2.154.084,00	0,81
<b>France</b>			<b>3.078.338,00</b>	<b>1,15</b>
ILIAD SA 5.375 23-29 15/02A	EUR	700.000	719.670,00	0,27
TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A	EUR	1.000.000	1.047.050,00	0,39
TIKEHAU CAPITA 6.625 23-30 14/03A	EUR	1.200.000	1.311.618,00	0,49
<b>Luxembourg</b>			<b>1.910.285,75</b>	<b>0,72</b>
ALTICE FINANCING SA 4.25 21-29 12/08S	EUR	2.150.000	1.910.285,75	0,72
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>4.363.667,00</b>	<b>1,63</b>
<b>Belgique</b>			<b>638.667,00</b>	<b>0,24</b>
KBC GROUPE SA FL.R 23-49 31/12S	EUR	600.000	638.667,00	0,24
<b>France</b>			<b>1.655.450,00</b>	<b>0,62</b>
TOTALENERGIES SE FL.R 22-99 31/12A	EUR	2.000.000	1.655.450,00	0,62
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.069.550,00</b>	<b>0,77</b>
ING GROEP NV FL.R 23-35 20/02A	EUR	2.000.000	2.069.550,00	0,77
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>260.150.423,06</b>	<b>97,40</b>

**INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities**



# INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>132.004.409,96</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	125.525.988,61
<i>Prix de revient</i>		108.464.346,11
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	664.960,80
<i>Options achetées au prix de revient</i>		635.894,30
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.218.147,86
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		859.382,48
A recevoir sur investissements vendus		3.178.842,14
A recevoir sur souscriptions		50.248,64
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	468.599,30
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		38.240,13
<b>Passifs</b>		<b>1.683.472,86</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	589.468,80
<i>Options vendues au prix de revient</i>		564.233,30
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		468.598,91
A payer sur investissements achetés		328.612,25
A payer sur rachats		143.610,05
Commissions de gestion à payer	3	101.648,42
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.632,37
Frais d'audit à payer		4.950,65
Taxe d'abonnement à payer	7	6.178,48
Autres passifs		36.772,93
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>130.320.937,10</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>2.599.112,21</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.530.644,82
Intérêts bancaires		67.998,86
Autres revenus		468,53
<b>Dépenses</b>		<b>1.516.111,09</b>
Commissions de gestion	3	840.849,32
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	47.702,51
Commissions d'administration	6	319.898,32
Frais d'audit		3.254,52
Frais légaux		22.260,88
Frais de transaction	2.14	234.633,17
Taxe d'abonnement	7	20.970,72
Intérêts payés sur découvert bancaire		2.481,63
Autres dépenses	12	24.060,02
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.083.001,12</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	3.270.145,78
- options	2.7	382.686,30
- contrats futures	2.9	-2.473.540,75
- change	2.5	34.972,96
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>2.297.265,41</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	10.683.984,53
- options	2.7	-158.549,00
- contrats futures	2.9	657.664,46
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>13.480.365,40</b>
Dividendes versés	9	-417.160,88
Souscriptions d'actions de capitalisation		52.696.855,99
Souscriptions d'actions de distribution		6.035.017,39
Rachats d'actions de capitalisation		-24.373.249,04
Rachats d'actions de distribution		-6.196.339,52
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>41.225.489,34</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>89.095.447,76</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>130.320.937,10</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>130.320.937,10</b>	<b>89.095.447,76</b>	<b>161.000.357,13</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		4.458,622	4.311,201	5.246,985
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.582,53	1.382,08	1.610,98
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		1.503.189,300	970.837,343	1.606.333,546
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	51,96	45,72	53,70
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		460.449,168	432.061,595	808.220,830
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	33,18	29,93	35,96
Dividende par action		0,80	0,73	0,70
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		28.275,002	32.539,553	40.941,071
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	121,36	106,51	124,76
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		6.252,305	9.121,679	9.291,993
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	108,34	97,41	116,69
Dividende par action		2,59	2,36	2,50
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		368.451,817	284.507,295	439.709,435
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	36,40	32,17	37,94
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		118.774,325	144.803,889	126.452,956
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	27,84	25,22	30,44
Dividende par action		0,67	0,62	0,60
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		737,128	807,128	839,548
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	12.278,11	10.727,09	12.508,53

## INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	4.311,201	1.746,039	1.598,618	4.458,622
Classe G	970.837,343	881.304,937	348.952,980	1.503.189,300
Classe GX	432.061,595	188.459,590	160.072,017	460.449,168
Classe M	32.539,553	3.735,902	8.000,453	28.275,002
Classe MX	9.121,679	0,000	2.869,374	6.252,305
Classe P	284.507,295	167.253,057	83.308,535	368.451,817
Classe PX	144.803,889	1.987,015	28.016,579	118.774,325
Classe W	807,128	0,000	70,000	737,128

# INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>125.525.988,61</b>	<b>96,32</b>
<b>Actions</b>			<b>125.525.988,61</b>	<b>96,32</b>
<b>Allemagne</b>			<b>14.458.462,43</b>	<b>11,09</b>
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	EUR	11.149	2.697.500,55	2,07
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	1.650	166.287,00	0,13
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	6.604	224.668,08	0,17
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	EUR	6.891	1.285.171,50	0,99
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	EUR	132.809	2.888.595,75	2,22
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	47.165	1.782.837,00	1,37
MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	8.085	505.716,75	0,39
SAP AG	EUR	23.471	3.273.735,08	2,51
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	9.616	1.633.950,72	1,25
<b>Belgique</b>			<b>1.811.551,50</b>	<b>1,39</b>
SOLVAY	EUR	14.850	411.790,50	0,32
SYENSQO SA	EUR	14.850	1.399.761,00	1,07
<b>Danemark</b>			<b>7.030.704,92</b>	<b>5,39</b>
DEMANT A/S	DKK	43.525	1.728.259,92	1,33
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	DKK	54.812	5.133.006,98	3,94
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	DKK	5.894	169.438,02	0,13
<b>Espagne</b>			<b>3.975.149,97</b>	<b>3,05</b>
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	13.523	877.372,24	0,67
IBERDROLA SA	EUR	176.898	2.099.779,26	1,61
SOLARIA ENERGIA	EUR	53.627	997.998,47	0,77
<b>France</b>			<b>46.931.270,43</b>	<b>36,01</b>
AIRBUS SE	EUR	14.014	1.958.876,92	1,50
AIR LIQUIDE SA	EUR	12.925	2.276.351,00	1,75
AXA SA	EUR	45.071	1.329.143,79	1,02
BNP PARIBAS SA	EUR	16.318	1.021.343,62	0,78
CAPGEMINI SE	EUR	4.174	787.842,50	0,60
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	25.578	1.705.029,48	1,31
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	EUR	45.668	1.482.383,28	1,14
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	68.308	877.894,42	0,67
DASSAULT SYST.	EUR	49.385	2.184.545,48	1,68
EDENRED SA	EUR	19.885	1.076.573,90	0,83
EIFFFAGE	EUR	2.781	269.812,62	0,21
ELIS SA	EUR	37.549	709.300,61	0,54
ENGIE SA	EUR	127.662	2.032.123,72	1,56
ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	5.483	995.712,80	0,76
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	14.246	1.708.095,40	1,31
HERMES INTERNATIONAL SA	EUR	810	1.554.228,00	1,19
L'OREAL SA	EUR	9.566	4.310.917,90	3,31
LA FRANCAISE DES JEUX SA	EUR	11.412	374.770,08	0,29
LEGRAND SA	EUR	6.262	589.254,20	0,45
LVMH	EUR	7.171	5.260.645,60	4,04
PUBLICIS GROUPE	EUR	11.514	967.176,00	0,74
SAFRAN SA	EUR	4.765	759.826,90	0,58
SANOFI	EUR	3.711	333.099,36	0,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	7.767	1.411.885,26	1,08
SPIE SA	EUR	35.222	996.782,60	0,76
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	EUR	46.805	990.393,80	0,76
THALES	EUR	9.797	1.312.308,15	1,01
TOTALENERGIES SE	EUR	49.543	3.051.848,80	2,34
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	EUR	28.969	827.354,64	0,63
VINCI SA	EUR	33.208	3.775.749,60	2,90

# INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Irlande</b>			<b>905.049,60</b>	<b>0,69</b>
KINGSPAN GROUP	EUR	11.544	905.049,60	0,69
<b>Italie</b>			<b>5.010.109,79</b>	<b>3,84</b>
ENI SPA	EUR	126.193	1.936.810,16	1,49
INTESA SANPAOLO	EUR	789.620	2.087.360,47	1,60
PRYSMIAN SPA	EUR	23.948	985.939,16	0,76
<b>Pays-Bas</b>			<b>17.603.011,79</b>	<b>13,51</b>
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3.152	1.481.282,40	1,14
ASML HOLDING NV	EUR	8.081	5.508.817,70	4,23
HEINEKEN NV	EUR	5.360	492.798,40	0,38
ING GROUP NV	EUR	98.525	1.332.649,15	1,02
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	23.353	607.528,30	0,47
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	179.739	560.426,20	0,43
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	154.301	3.263.105,37	2,50
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	EUR	51.287	1.323.717,47	1,02
WOLTERS KLUWER NV	EUR	23.564	3.032.686,80	2,33
<b>Royaume-Uni</b>			<b>14.044.534,34</b>	<b>10,78</b>
ASHTREAD GROUP	GBP	6.169	388.841,71	0,30
ASTRAZENECA PLC	GBP	21.539	2.634.740,06	2,02
BP PLC	GBP	36.620	196.992,82	0,15
BRITVIC PLC	GBP	137.860	1.337.156,89	1,03
COMPASS GROUP PLC	GBP	80.574	1.995.404,81	1,53
COMPUTACENTER	GBP	29.989	966.237,24	0,74
DARKTRACE	GBP	105.029	444.453,68	0,34
HSBC HOLDINGS PLC (USD 0.5)	GBP	483.522	3.545.995,40	2,72
JD SPORTS FASHION PLC	GBP	660.206	1.264.337,73	0,97
SHELL PLC	EUR	42.630	1.270.374,00	0,97
<b>Suisse</b>			<b>13.756.143,84</b>	<b>10,56</b>
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	CHF	3.378	420.569,54	0,32
LOGITECH - REG SHS	CHF	9.644	827.369,52	0,63
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	CHF	19.414	2.036.204,30	1,56
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	CHF	43.104	3.934.856,92	3,02
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	CHF	1.205	1.572.189,95	1,21
ROCHE HOLDING LTD	CHF	803	211.179,41	0,16
STMICROELECTRONICS	EUR	24.885	1.125.050,85	0,86
UBS GROUP NAMEN-AKT	CHF	111.741	3.136.969,02	2,41
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	CHF	1.040	491.754,33	0,38
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>125.525.988,61</b>	<b>96,32</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - Euro Value**

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Value

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>35.697.627,54</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	35.044.647,06
<i>Prix de revient</i>		30.328.163,26
Avoirs en banque et liquidités	2.4	651.372,00
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		1.608,48
<b>Passifs</b>		<b>112.739,80</b>
A payer sur rachats		51.586,97
Commissions de gestion à payer	3	31.133,46
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.347,87
Commissions de performance à payer	4	9.333,80
Frais d'audit à payer		3.217,42
Taxe d'abonnement à payer	7	3.099,06
Autres passifs		13.021,22
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>35.584.887,74</b>



# INDOSUEZ FUNDS - Euro Value

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>3.070.262,69</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		3.056.716,80
Intérêts bancaires		13.454,42
Autres revenus		91,47
<b>Dépenses</b>		<b>1.089.389,23</b>
Commissions de gestion	3	659.879,82
Commissions de performance	4	9.333,80
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	39.153,87
Commissions d'administration	6	252.900,76
Frais d'audit		1.336,42
Frais légaux		19.785,62
Frais de transaction	2.14	69.325,42
Taxe d'abonnement	7	15.544,64
Autres dépenses	12	22.128,88
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.980.873,46</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	4.590.480,35
- change	2.5	-3.194,44
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>6.568.159,37</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	6.457.023,22
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>13.025.182,59</b>
Dividendes versés	9	-548.726,82
Souscriptions d'actions de capitalisation		4.597.652,13
Souscriptions d'actions de distribution		306.681,28
Rachats d'actions de capitalisation		-48.257.618,15
Rachats d'actions de distribution		-9.511.932,23
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-40.388.761,20</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>75.973.648,94</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>35.584.887,74</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Value

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>35.584.887,74</b>	<b>75.973.648,94</b>	<b>184.725.353,16</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		81,404	3.639,063	11.096,923
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.361,44	1.112,19	1.206,43
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		6.825,845	29.597,535	92.071,053
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.458,88	1.198,10	1.309,42
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		2.835,487	10.380,391	26.901,706
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.207,58	1.034,08	1.166,51
Dividende par action		47,06	34,93	26,00
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		33.868,425	54.096,650	23.758,694
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	129,90	106,43	116,03
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		5.383,087	5.383,087	2.895,051
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	109,10	93,19	104,85
Dividende par action		4,23	3,14	2,30
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		117.126,243	159.884,957	126.130,683
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	136,48	112,58	123,59
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		8.333,841	13.838,020	2.125,019
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,87	92,80	105,16
Dividende par action		4,23	3,15	2,30
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		-	-	31,143
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	10.322,41
<b>Classe WX</b>				
Nombre d'actions		19,728	19,728	19,728
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	11.172,77	9.520,30	10.322,41
Dividende par action		420,96	-	-

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Value

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	3.639,063	177,640	3.735,299	81,404
Classe G	29.597,535	1.231,466	24.003,156	6.825,845
Classe GX	10.380,391	278,212	7.823,116	2.835,487
Classe M	54.096,650	2.852,632	23.080,857	33.868,425
Classe MX	5.383,087	0,000	0,000	5.383,087
Classe P	159.884,957	18.975,068	61.733,782	117.126,243
Classe PX	13.838,020	0,000	5.504,179	8.333,841
Classe WX	19,728	0,000	0,000	19,728

# INDOSUEZ FUNDS - Euro Value

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>35.044.647,06</b>	<b>98,48</b>
<b>Actions</b>			<b>35.044.647,06</b>	<b>98,48</b>
<b>Allemagne</b>			<b>6.922.332,37</b>	<b>19,45</b>
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	EUR	6.673	1.614.532,35	4,54
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	9.185	312.473,70	0,88
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	EUR	15.005	673.049,28	1,89
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	EUR	60.251	1.310.459,25	3,68
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	6.559	530.885,46	1,49
MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	10.143	634.444,65	1,78
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	9.292	1.578.896,64	4,44
VONOVIA SE	EUR	9.376	267.591,04	0,75
<b>Belgique</b>			<b>776.733,66</b>	<b>2,18</b>
KBC GROUPE SA	EUR	9.883	580.329,76	1,63
SOLVAY	EUR	1.610	44.645,30	0,13
SYENSQO SA	EUR	1.610	151.758,60	0,43
<b>Espagne</b>			<b>2.507.457,06</b>	<b>7,05</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	18.756	154.286,86	0,43
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	EUR	282.514	1.067.761,66	3,00
IBERDROLA SA	EUR	86.732	1.029.508,84	2,89
REPSOL SA	EUR	19.026	255.899,70	0,72
<b>Finlande</b>			<b>290.767,88</b>	<b>0,82</b>
STORA ENSO -R-	EUR	23.215	290.767,88	0,82
<b>France</b>			<b>16.851.078,25</b>	<b>47,35</b>
AIRBUS SE	EUR	1.879	262.646,62	0,74
AMUNDI SA	EUR	5.304	326.726,40	0,92
ARKEMA SA	EUR	3.884	400.052,00	1,12
AXA SA	EUR	39.437	1.162.997,13	3,27
BNP PARIBAS SA	EUR	28.788	1.801.840,92	5,06
BOUYGUES SA	EUR	4.273	145.794,76	0,41
CAPGEMINI SE	EUR	1.455	274.631,25	0,77
CARREFOUR SA	EUR	10.675	176.831,38	0,50
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	12.601	839.982,66	2,36
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	EUR	13.202	428.536,92	1,20
ENGIE SA	EUR	47.515	756.343,77	2,13
ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	1.113	202.120,80	0,57
GECINA	EUR	1.760	193.776,00	0,54
NEXANS SA	EUR	3.418	270.876,50	0,76
PERNOD RICARD SA	EUR	1.148	183.393,00	0,52
PUBLICIS GROUPE	EUR	6.894	579.096,00	1,63
RENAULT SA	EUR	7.045	259.995,73	0,73
SANOFI	EUR	19.867	1.783.261,92	5,01
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	947	172.145,66	0,48
SOCIETE GENERALE SA	EUR	28.040	673.661,00	1,89
SPIE SA	EUR	15.426	436.555,80	1,23
TECHNIP ENER --- BEARER AND REG SHS	EUR	12.749	269.768,84	0,76
THALES	EUR	2.397	321.078,15	0,90
TOTALENERGIES SE	EUR	38.031	2.342.709,60	6,58
UNIBAIL RODAMCO	EUR	3.933	263.196,36	0,74
VALLOUREC - SHS	EUR	11.184	156.855,60	0,44
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	EUR	25.232	720.625,92	2,03
VINCI SA	EUR	10.381	1.180.319,70	3,32
VIVENDI SA	EUR	27.414	265.257,86	0,75
<b>Italie</b>			<b>3.883.252,34</b>	<b>10,91</b>
ENEL SPA	EUR	177.456	1.194.278,88	3,36
ENI SPA	EUR	42.281	648.928,79	1,82

## INDOSUEZ FUNDS - Euro Value

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
INTESA SANPAOLO	EUR	399.286	1.055.512,54	2,97
POSTE ITALIANE SPA	EUR	33.245	341.592,38	0,96
UNICREDIT SPA REGS	EUR	26.173	642.939,75	1,81
<b>Luxembourg</b>			<b>186.400,50</b>	<b>0,52</b>
ARCELORMITTAL SA	EUR	7.260	186.400,50	0,52
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.596.329,09</b>	<b>7,30</b>
ASR NEDERLAND NV	EUR	6.045	258.121,50	0,73
ING GROUP NV	EUR	41.660	563.493,16	1,58
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	16.348	425.293,22	1,20
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	86.957	271.131,93	0,76
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	50.995	1.078.289,28	3,03
<b>Royaume-Uni</b>			<b>400.119,47</b>	<b>1,12</b>
ASTRAZENECA PLC	GBP	2.507	306.666,67	0,86
SHELL PLC	EUR	3.136	93.452,80	0,26
<b>Suisse</b>			<b>630.176,44</b>	<b>1,77</b>
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	CHF	2.862	261.264,86	0,73
STMICROELECTRONICS	EUR	8.156	368.911,58	1,04
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>35.044.647,06</b>	<b>98,48</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities**

# INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>29.693.436,35</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	26.373.238,35
<i>Prix de revient</i>		21.403.558,31
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	4.480,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		7.830,00
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.855.731,65
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		1.116.502,61
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	343.483,74
<b>Passifs</b>		<b>389.471,88</b>
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		346.009,57
Commissions de gestion à payer	3	32.335,35
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.281,10
Frais d'audit à payer		1.566,07
Taxe d'abonnement à payer	7	732,67
Autres passifs		7.547,12
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>29.303.964,47</b>

# INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>968.306,92</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		886.461,59
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.257,61
Intérêts bancaires		80.349,00
Autres revenus		238,72
<b>Dépenses</b>		<b>615.788,44</b>
Commissions de gestion	3	425.016,66
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	20.926,46
Commissions d'administration	6	98.097,59
Frais d'audit		1.470,25
Frais légaux		753,90
Frais de transaction	2.14	62.177,08
Taxe d'abonnement	7	3.174,11
Intérêts payés sur découvert bancaire		1,10
Autres dépenses	12	4.171,29
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>352.518,48</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	3.650.749,14
- options	2.7	-70.491,81
- contrats futures	2.9	-1.185.217,74
- change	2.5	-26.060,04
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>2.721.498,03</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	1.714.562,79
- options	2.7	-11.870,00
- contrats futures	2.9	455.636,51
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>4.879.827,33</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.490.293,15
Rachats d'actions de capitalisation		-12.330.584,86
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-5.960.464,38</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>35.264.428,85</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>29.303.964,47</b>



# INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

---

## Statistiques

---

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>29.303.964,47</b>	<b>35.264.428,85</b>	<b>42.773.463,23</b>
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		151.633,103	211.020,167	220.694,192
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	193,26	167,11	193,81

---

## INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
<b>Classe G</b>	211.020,167	8.160,613	67.547,677	151.633,103

# INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>26.373.238,35</b>	<b>90,00</b>
<b>Actions</b>			<b>26.373.238,35</b>	<b>90,00</b>
<b>Allemagne</b>			<b>6.820.455,53</b>	<b>23,27</b>
ADIDAS AG - REG SHS	EUR	1.490	274.398,40	0,94
ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	EUR	2.957	715.446,15	2,44
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	EUR	7.350	358.533,00	1,22
BAYER AG - REG SHS	EUR	10.517	353.686,71	1,21
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	2.461	248.019,58	0,85
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	EUR	1.615	301.197,50	1,03
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	EUR	7.603	341.032,57	1,16
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	EUR	28.549	620.940,75	2,12
HENSOLDT --- BEARER SHS	EUR	2.907	70.930,80	0,24
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	10.466	395.614,80	1,35
MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	6.535	408.764,25	1,39
MUENCHENER RUECK - REG SHS	EUR	1.117	418.986,70	1,43
SAP AG	EUR	7.798	1.087.665,04	3,71
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	6.104	1.037.191,68	3,54
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	EUR	1.682	188.047,60	0,64
<b>Belgique</b>			<b>476.999,30</b>	<b>1,63</b>
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	8.165	476.999,30	1,63
<b>Espagne</b>			<b>1.840.878,67</b>	<b>6,28</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	48.719	400.762,49	1,37
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	EUR	119.522	451.733,40	1,54
IBERDROLA SA	EUR	52.866	627.519,42	2,14
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	9.152	360.863,36	1,23
<b>Finlande</b>			<b>312.397,56</b>	<b>1,07</b>
NOKIA OYJ	EUR	44.117	134.645,08	0,46
NORDEA BANK	EUR	15.834	177.752,48	0,61
<b>France</b>			<b>11.098.706,80</b>	<b>37,87</b>
AIRBUS SE	EUR	4.801	671.323,78	2,29
AIR LIQUIDE SA	EUR	4.321	761.014,52	2,60
AXA SA	EUR	10.826	319.258,74	1,09
BNP PARIBAS SA	EUR	7.567	473.618,53	1,62
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	4.172	278.105,52	0,95
DANONE SA	EUR	5.280	309.830,40	1,06
ESSILORLUXOTTICA SA	EUR	2.710	492.136,00	1,68
HERMES INTERNATIONAL SA	EUR	286	548.776,80	1,87
KERING	EUR	676	269.724,00	0,92
L'OREAL SA	EUR	2.001	901.750,65	3,08
LVMH	EUR	2.068	1.517.084,80	5,18
PERNOD RICARD SA	EUR	1.865	297.933,75	1,02
SAFRAN SA	EUR	3.095	493.528,70	1,68
SANOFI	EUR	9.462	849.309,12	2,90
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4.682	851.093,96	2,90
SPIE SA	EUR	3.136	88.748,80	0,30
THALES	EUR	512	68.582,40	0,23
TOTALENERGIES SE	EUR	21.311	1.312.757,60	4,48
VINCI SA	EUR	4.572	519.836,40	1,77
VIVENDI SA	EUR	7.678	74.292,33	0,25
<b>Italie</b>			<b>1.772.185,83</b>	<b>6,05</b>
ENEL SPA	EUR	86.020	578.914,60	1,98
ENI SPA	EUR	18.720	287.314,56	0,98
FERRARI	EUR	677	206.620,40	0,71
INTESA SANPAOLO	EUR	99.404	262.774,47	0,90
PIAGGIO AND C SPA	EUR	30.407	90.552,05	0,31

# INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
THE IT SEA GROUP PREFERENTIAL SHARE	EUR	6.177	50.836,71	0,17
UNICREDIT SPA REGS	EUR	12.016	295.173,04	1,01
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.926.458,80</b>	<b>13,40</b>
ADYEN	EUR	235	274.151,00	0,94
ASML HOLDING NV	EUR	3.204	2.184.166,80	7,45
ING GROUP NV	EUR	24.141	326.531,17	1,11
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	7.793	202.734,90	0,69
PROSUS N.V. (ZAR)	EUR	12.548	338.607,78	1,16
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	EUR	16.053	339.520,95	1,16
WOLTERS KLUWER NV	EUR	2.026	260.746,20	0,89
<b>Suisse</b>			<b>125.155,86</b>	<b>0,43</b>
THE SWATCH GROUP	CHF	509	125.155,86	0,43
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>26.373.238,35</b>	<b>90,00</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro**

## INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>52.786.839,31</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	47.010.488,40
<i>Prix de revient</i>		46.731.655,58
Avoirs en banque et liquidités	2.4	5.453.022,36
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		323.328,55
<b>Passifs</b>		<b>137.385,02</b>
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		1.567,61
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	46.821,28
Commissions de gestion à payer	3	22.729,68
Frais d'audit à payer		3.091,24
Taxe d'abonnement à payer	7	1.365,08
Autres passifs		61.810,13
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>52.649.454,29</b>

## INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>1.823.583,41</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		558.037,63
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		1.154.274,96
Intérêts bancaires		108.548,64
Autres revenus		2.722,18
<b>Dépenses</b>		<b>760.868,75</b>
Commissions de gestion	3	325.085,67
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	35.742,29
Commissions d'administration	6	162.522,96
Frais d'audit		2.923,85
Frais légaux		3.322,52
Frais de transaction	2.14	218.808,65
Taxe d'abonnement	7	6.459,48
Intérêts payés sur découvert bancaire		46,00
Autres dépenses	12	5.957,33
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.062.714,66</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	66.302,54
- options	2.7	199.888,25
- contrats de change à terme	2.8	-39.190,50
- contrats futures	2.9	49.219,56
- change	2.5	411.001,75
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>1.749.936,26</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	1.345.178,73
- contrats de change à terme	2.8	-117.138,45
- contrats futures	2.9	-454.900,00
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>2.523.076,54</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.658.079,02
Rachats d'actions de capitalisation		-24.586.553,75
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-20.405.398,19</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>73.054.852,48</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>52.649.454,29</b>

## INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

---

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>52.649.454,29</b>	<b>73.054.852,48</b>	<b>77.360.524,02</b>
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		51.023,800	73.918,187	74.043,691
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.022,30	980,79	1.032,97
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		4.837,313	5.713,313	8.483,313
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,84	97,36	103,20



## INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe G	73.918,187	1.651,386	24.545,773	51.023,800
Classe P	5.713,313	0,000	876,000	4.837,313

# INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>43.073.248,40</b>	<b>81,81</b>
<b>Actions</b>			<b>10.863.476,61</b>	<b>20,63</b>
<b>Espagne</b>			<b>1.187.000,00</b>	<b>2,25</b>
IBERDROLA SA	EUR	100.000	1.187.000,00	2,25
<b>France</b>			<b>1.479.652,50</b>	<b>2,81</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	500	88.060,00	0,17
BIO-UV GROUP SA	EUR	16.000	39.120,00	0,07
FORSEE POWER	EUR	12.000	31.260,00	0,06
MEDIAN TECHNOLOGIES	EUR	9.000	42.750,00	0,08
OMER-DEC & CIE --- SHS	EUR	11.250	46.462,50	0,09
TOTALENERGIES SE	EUR	20.000	1.232.000,00	2,34
<b>Guernesey</b>			<b>34.619,01</b>	<b>0,07</b>
PEEL HUNT LIMITED	GBP	26.315	34.619,01	0,07
<b>Italie</b>			<b>3.162.200,00</b>	<b>6,01</b>
EXPERT.AI N AZ NO	EUR	50.000	48.600,00	0,09
FINECOBANK	EUR	100.000	1.358.500,00	2,58
FOPE S.P.A.	EUR	16.500	485.100,00	0,92
PHILOGEN - REG SHS	EUR	2.000	37.000,00	0,07
POSTE ITALIANE SPA	EUR	120.000	1.233.000,00	2,34
<b>Suisse</b>			<b>5.000.005,10</b>	<b>9,50</b>
DKSH HOLDING SA	CHF	10.000	628.159,62	1,19
INA INVEST HOLDING - REGISTERED SHS	CHF	3.000	56.308,49	0,11
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	CHF	16.000	1.678.132,73	3,19
STMICROELECTRONICS	EUR	20.000	904.200,00	1,72
UBS GROUP NAMEN-AKT	CHF	60.000	1.684.414,33	3,20
<b>Obligations</b>			<b>27.487.047,29</b>	<b>52,21</b>
<b>Allemagne</b>			<b>6.058.764,00</b>	<b>11,51</b>
DEUTSCHE BANK A 3.2500 22-28 24/05A	EUR	2.000.000	1.959.660,00	3,72
GERMANY 0.00 19-24 18/10A	EUR	600.000	585.078,00	1,11
GERMANY 0.00 21-31 15/08A	EUR	700.000	605.941,00	1,15
GERMANY 0 19-29 15/08A	EUR	1.000.000	901.105,00	1,71
HAMBURG COMMERCIAL 4.875 23-25 17/03A	EUR	2.000.000	2.006.980,00	3,81
<b>Espagne</b>			<b>4.309.414,25</b>	<b>8,19</b>
SPAIN 0.1 21-31 30/04A	EUR	300.000	248.110,50	0,47
SPAIN 0.25 19-24 30/07A	EUR	3.000.000	2.945.685,00	5,59
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	EUR	1.250.000	1.115.618,75	2,12
<b>États-Unis</b>			<b>593.304,00</b>	<b>1,13</b>
ABBVIE INC 1.375 16-24 17/05A	EUR	200.000	198.145,00	0,38
AT T INC 2.40 14-24 15/03A	EUR	200.000	199.373,00	0,38
THERMO FISHER SCIENT 0.75 16-24 12/09A	EUR	200.000	195.786,00	0,37
<b>France</b>			<b>7.887.172,00</b>	<b>14,98</b>
FRANCE 0.00 19-29 25/11A	EUR	1.000.000	877.390,00	1,67
FRANCE 0.00 21-31 25/11A	EUR	100.000	83.067,00	0,16
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	EUR	5.000.000	4.937.375,00	9,38
FRANCE 2.25 13-24 25/05A	EUR	2.000.000	1.989.340,00	3,78
<b>Italie</b>			<b>8.638.393,04</b>	<b>16,41</b>
INTESA SANPAOLO 3.928 14-26 15/09AA	EUR	2.000.000	2.010.890,00	3,82
ITALY 0.95 21-31 01/12S	EUR	300.000	249.792,00	0,47
ITALY 1.40 20-25 26/05S	EUR	424.000	416.571,04	0,79
ITALY 2.50 14-24 01/12S	EUR	5.000.000	4.964.125,00	9,43
ITALY 3.00 19-29 01/02S	EUR	1.000.000	997.015,00	1,89
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>3.433.807,00</b>	<b>6,52</b>

## INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Italie</b>			<b>1.438.787,00</b>	<b>2,73</b>
INTESA SAN PAOLO FL.R 17-XX 11/07S	EUR	1.400.000	1.438.787,00	2,73
<b>Royaume-Uni</b>			<b>1.995.020,00</b>	<b>3,79</b>
BARCLAYS PLC FL.R 20-25 02/04A	EUR	2.000.000	1.995.020,00	3,79
<b>Obligations convertibles</b>			<b>1.288.917,50</b>	<b>2,45</b>
<b>Italie</b>			<b>1.288.917,50</b>	<b>2,45</b>
FINECO BANK SPA FL.R 19-XX 03/06S	EUR	1.300.000	1.288.917,50	2,45
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>3.937.240,00</b>	<b>7,48</b>
<b>Italie</b>			<b>3.937.240,00</b>	<b>7,48</b>
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-06-24	EUR	4.000.000	3.937.240,00	7,48
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>47.010.488,40</b>	<b>89,29</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025**

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>61.006.034,08</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	58.887.480,37
<i>Prix de revient</i>		59.387.707,50
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.382.592,48
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		735.961,23
<b>Passifs</b>		<b>1.179.213,13</b>
A payer sur investissements achetés		1.133.019,76
Commissions de gestion à payer	3	26.894,64
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.917,42
Frais d'audit à payer		3.164,65
Taxe d'abonnement à payer	7	5.757,65
Autres passifs		8.459,01
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>59.826.820,95</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>1.845.851,46</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		1.839.015,66
Intérêts bancaires		6.685,18
Autres revenus		150,62
<b>Dépenses</b>		<b>484.141,75</b>
Commissions de gestion	3	299.998,59
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	35.807,10
Commissions d'administration	6	95.584,29
Frais d'audit		2.303,18
Frais légaux		11.604,41
Frais de transaction	2.14	8.100,81
Taxe d'abonnement	7	23.237,46
Intérêts payés sur découvert bancaire		620,75
Autres dépenses	12	6.885,16
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1.361.709,71</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-720.480,08
- swaps	2.11	0,01
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>641.229,64</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	2.918.435,51
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>3.559.665,15</b>
Dividendes versés	9	-316.847,39
Souscriptions d'actions de capitalisation		7.805.096,81
Souscriptions d'actions de distribution		773.270,88
Rachats d'actions de capitalisation		-9.410.064,24
Rachats d'actions de distribution		-3.915.308,12
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-1.504.186,91</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>61.331.007,86</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>59.826.820,95</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>59.826.820,95</b>	<b>61.331.007,86</b>	<b>57.426.374,78</b>
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		150.307,982	170.029,981	155.124,236
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,29	98,94	106,41
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		14.021,542	21.028,711	26.599,891
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,73	94,71	104,41
Dividende par action		2,00	2,40	2,00
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		160.088,067	169.250,715	147.228,433
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,14	98,84	106,36
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		103.148,618	119.272,618	126.227,007
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,59	94,62	104,35
Dividende par action		2,00	2,40	2,00
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		117.104,451	104.575,298	63.666,468
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,32	97,67	105,67
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		35.716,249	45.330,979	24.827,531
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,45	94,61	104,06
Dividende par action		1,60	1,60	1,60

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe G	170.029,981	6.452,988	26.174,987	150.307,982
Classe GX	21.028,711	1.762,536	8.769,705	14.021,542
Classe M	169.250,715	42.160,494	51.323,142	160.088,067
Classe MX	119.272,618	1.000,000	17.124,000	103.148,618
Classe P	104.575,298	28.026,738	15.497,585	117.104,451
Classe PX	45.330,979	5.180,810	14.795,540	35.716,249



# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>55.575.051,80</b>	<b>92,89</b>
<b>Obligations</b>			<b>46.155.148,30</b>	<b>77,15</b>
<b>Allemagne</b>			<b>6.406.592,00</b>	<b>10,71</b>
DEUT PFANDBRIEF 0.2500 21-25 27/10A	EUR	1.200.000	1.090.902,00	1,82
DEUTSCHE LUFTHANSA 2.875 21-25 11/02A	EUR	800.000	787.264,00	1,32
HAMBURG COMMERCIAL 4.875 23-25 17/03A	EUR	1.100.000	1.103.839,00	1,85
KION GROUP AG 1.625 20-25 24/09A	EUR	800.000	766.308,00	1,28
LB BADEN-WUERTT REGS 3.625 15-25 16/06A	EUR	1.100.000	1.088.219,00	1,82
SCHAEFFLER AG 2.75 20-25 12/10A	EUR	800.000	786.424,00	1,31
ZF FINANCE GMBH 3.00 20-25 21/09A	EUR	800.000	783.636,00	1,31
<b>Autriche</b>			<b>188.670,00</b>	<b>0,32</b>
RAIFFEISEN BANK INT 0.034 21-25 10/06A	EUR	200.000	188.670,00	0,32
<b>Belgique</b>			<b>1.130.569,00</b>	<b>1,89</b>
CRELAN SA/NV 5.3750 22-25 31/10A	EUR	1.100.000	1.130.569,00	1,89
<b>Danemark</b>			<b>1.104.059,00</b>	<b>1,85</b>
SYDBANK A/S 4.75 22-25 30/09A	EUR	1.100.000	1.104.059,00	1,85
<b>Espagne</b>			<b>1.973.689,00</b>	<b>3,30</b>
BANCO DE SABADELL SA 1.125 19-25 27/03A	EUR	600.000	581.193,00	0,97
MERLIN PROPERTIES 1.75 17-25 26/05A	EUR	300.000	291.676,50	0,49
UNICAJA BANCO S.A 4.5 22-25 30/06A	EUR	1.100.000	1.100.819,50	1,84
<b>États-Unis</b>			<b>4.618.958,50</b>	<b>7,72</b>
CELANESE US HOLDINGS 1.25 17-25 11/02A	EUR	900.000	874.768,50	1,46
ENCORE CAPITAL GROUP 4.875 20-25 15/10S	EUR	800.000	800.700,00	1,34
FORD MOTOR CREDIT CO 2.33 19-25 25/11A	EUR	1.000.000	972.155,00	1,62
GENERAL MOTORS FINAN 1.694 18-25 26/03A	EUR	500.000	487.617,50	0,82
HARLEY DAVIDSON FIN 0.90 19-24 19/11A	EUR	300.000	291.874,50	0,49
HUNTSMAN INTL 4.25 16-25 01/04S	EUR	1.000.000	995.190,00	1,66
VIATRIS INC 2.25 16-24 22/11A	EUR	200.000	196.653,00	0,33
<b>France</b>			<b>9.975.573,00</b>	<b>16,67</b>
ALD SA 4.75 22-25 13/10A	EUR	600.000	611.973,00	1,02
ALTAREIT 2.875 18-25 02/07A	EUR	1.000.000	961.755,00	1,61
ATOS SE 1.7500 18-25 07/05A	EUR	1.000.000	767.185,00	1,28
AUCHAN HOLDING SA 2.375 19-25 25/04A	EUR	1.000.000	977.145,00	1,63
COVIVIO HOTEL SACA 1.875 18-25 24/09A	EUR	1.000.000	965.315,00	1,61
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	EUR	700.000	695.163,00	1,16
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	800.000	772.260,00	1,29
ERAMET SA 5.8750 19-25 21/05A	EUR	800.000	810.500,00	1,35
FORVIA 2.625 18-25 15/06S	EUR	800.000	787.276,00	1,32
GETLINK SE 3.5 20-25 30/10S	EUR	300.000	297.805,50	0,50
HLDG INFRA TRANSPORT 0.125 21-25 16/09A	EUR	300.000	282.286,50	0,47
ILIAD SA 1.8750 18-25 25/04A	EUR	800.000	779.592,00	1,30
RENAULT SA 1.2500 19-25 24/06A	EUR	600.000	576.984,00	0,96
SOCIETE GENERALE SA 2.625 15-25 27/02A	EUR	700.000	690.333,00	1,15
<b>Irlande</b>			<b>198.265,00</b>	<b>0,33</b>
RYANAIR DAC 2.875 20-25 15/09A	EUR	200.000	198.265,00	0,33
<b>Italie</b>			<b>3.483.401,00</b>	<b>5,82</b>
DOVALUE 5.000 20-25 04/08S	EUR	800.000	784.204,00	1,31
INTESA SANPAOLO 2.855 15-25 23/04A	EUR	700.000	693.357,00	1,16
LEONARDO SPA 4.875 05-25 24/03A25 24/03A	EUR	400.000	406.088,00	0,68
TELECOM ITALIA SPA 3 16-25 30/09A	EUR	800.000	782.664,00	1,31
WEBUILD SPA 5.875 20-25 15/12A/12A	EUR	800.000	817.088,00	1,37
<b>Jersey</b>			<b>678.055,00</b>	<b>1,13</b>
HEATHROW FUNDING LIM 1.5 20-25 12/10A	EUR	700.000	678.055,00	1,13

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Luxembourg</b>			<b>2.720.574,50</b>	<b>4,55</b>
ARCELORMITTAL SA 1.75 19-25 19/11A	EUR	200.000	192.743,00	0,32
AROUNDTOWN SA 1.00 17-25 07/01A	EUR	1.100.000	1.050.423,00	1,76
CIRSA FINANCE INT 4.7500 19-25 22/05S	EUR	800.000	800.708,00	1,34
GRAND CITY PROPRIETIES FL.R 15-25 17/04S	EUR	700.000	676.700,50	1,13
<b>Pays-Bas</b>			<b>7.104.944,30</b>	<b>11,88</b>
CTP NV 2.125 20-25 01/10A	EUR	650.000	625.365,00	1,05
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.625 22-25 24/07A	EUR	1.100.000	977.553,50	1,63
NE PROPERTY BV 1.75 17-24 23/11A	EUR	1.000.000	969.155,00	1,62
NIBC BANK NV 6.3750 23-25 01/12A	EUR	1.000.000	1.047.550,00	1,75
OCP SA 5.625 14-24 25/04S	EUR	720.000	714.520,80	1,19
PHOENIX PIB DUTCH FI 2.375 20-25 05/08A	EUR	800.000	780.148,00	1,30
PPF TELECOM GROUP BV 2.125 19-25 31/01A	EUR	400.000	392.088,00	0,66
SAIPEM FIN INTL BV 2.625 17-25 07/01A	EUR	800.000	788.024,00	1,32
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	EUR	800.000	810.540,00	1,35
<b>Roumanie</b>			<b>1.605.085,00</b>	<b>2,68</b>
GLOBALWORTH RE INVEST 3 18-25 29/03A	EUR	900.000	820.665,00	1,37
RCS & RDS SA 2.5 20-25 05/02S	EUR	800.000	784.420,00	1,31
<b>Royaume-Uni</b>			<b>3.148.688,00</b>	<b>5,26</b>
INFORMA PLC 2.125 20-25 06/10A	EUR	800.000	778.212,00	1,30
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A03A	EUR	800.000	786.724,00	1,32
ROLLS ROYCE PLC 0.875 18-24 09/05A	EUR	800.000	790.804,00	1,32
SYNTHOMER PLC 3.875 20-25 25/06S	EUR	800.000	792.948,00	1,33
<b>Suède</b>			<b>1.818.025,00</b>	<b>3,04</b>
AKELIUS RESIDENTIAL 1.75 17-25 07/02A	EUR	500.000	485.185,00	0,81
INTRUM AB 4.875 20-25 05/08S	EUR	900.000	843.052,50	1,41
SCANIA CV AB 2.25 20-25 03/06A	EUR	500.000	489.787,50	0,82
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>9.419.903,50</b>	<b>15,75</b>
<b>Espagne</b>			<b>1.096.568,00</b>	<b>1,83</b>
IBERCAJA FL.R 22-25 15/06A	EUR	1.100.000	1.096.568,00	1,83
<b>États-Unis</b>			<b>297.060,00</b>	<b>0,50</b>
WELLS FARGO FL.R 20-25 04/05A	EUR	300.000	297.060,00	0,50
<b>France</b>			<b>1.502.392,50</b>	<b>2,51</b>
CREDIT AGRICOLE FL.R 15-XX 13/01A	EUR	500.000	498.265,00	0,83
GROUPAMA SA FL.R 14-XX 28/05A	EUR	500.000	502.490,00	0,84
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	EUR	500.000	501.637,50	0,84
<b>Irlande</b>			<b>800.592,00</b>	<b>1,34</b>
PERMANENT TSB GROUP FL.R 22-25 30/06A	EUR	800.000	800.592,00	1,34
<b>Italie</b>			<b>1.977.114,00</b>	<b>3,30</b>
ASSICURAZ GENERALI FL.R 14-XX 21/11A	EUR	500.000	499.557,50	0,84
BPER BANCA SPA FL.R 22-24 22/01A	EUR	300.000	300.030,00	0,50
CREDITO EMILIANO SPA FL.R 19-25 25/10A	EUR	700.000	683.896,50	1,14
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 03/07A	EUR	500.000	493.630,00	0,83
<b>Pays-Bas</b>			<b>500.932,50</b>	<b>0,84</b>
ASR NEDERLAND NV FL.R 14-XX 30/09A	EUR	500.000	500.932,50	0,84
<b>Portugal</b>			<b>928.489,50</b>	<b>1,55</b>
BCP FL.R 22-25 25/10A	EUR	900.000	928.489,50	1,55
<b>République tchèque</b>			<b>1.020.615,00</b>	<b>1,71</b>
CESKA SPORITELNA AS FL.R 22-25 14/11A	EUR	1.000.000	1.020.615,00	1,71
<b>Royaume-Uni</b>			<b>304.365,00</b>	<b>0,51</b>
TECHNIPFMC PLC FL.R 20-25 30/06A	EUR	300.000	304.365,00	0,51

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Suisse</b>			<b>991.775,00</b>	<b>1,66</b>
UBS GROUP SA FL.R 18-25 17/04A	EUR	1.000.000	991.775,00	1,66
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>1.542.521,00</b>	<b>2,58</b>
<b>Obligations</b>			<b>1.542.521,00</b>	<b>2,58</b>
<b>France</b>			<b>848.808,00</b>	<b>1,42</b>
EUTELSAT SA 2.0000 18-25 02/10A	EUR	900.000	848.808,00	1,42
<b>Irlande</b>			<b>100.037,00</b>	<b>0,17</b>
CA AUTO BANK 4.25 22-24 24/03A	EUR	100.000	100.037,00	0,17
<b>Italie</b>			<b>593.676,00</b>	<b>0,99</b>
AZZURRA AEROPORTI 2.1250 20-24 30/05S	EUR	600.000	593.676,00	0,99
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>1.769.907,57</b>	<b>2,96</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>1.769.907,57</b>	<b>2,96</b>
<b>France</b>			<b>1.769.907,57</b>	<b>2,96</b>
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR ZC	EUR	17	1.769.907,57	2,96
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>58.887.480,37</b>	<b>98,43</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026**

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>687.969.389,79</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	678.003.371,79
<i>Prix de revient</i>		651.822.749,75
Avoirs en banque et liquidités	2.4	446.202,43
A recevoir sur souscriptions		3.434,58
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		9.516.380,99
<b>Passifs</b>		<b>884.800,31</b>
A payer sur rachats		293.466,22
Commissions de gestion à payer	3	349.483,37
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	12.945,48
Frais d'audit à payer		35.598,10
Taxe d'abonnement à payer	7	68.369,93
Autres passifs		124.937,21
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>687.084.589,48</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>15.746.549,79</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		15.646.151,14
Intérêts bancaires		78.596,31
Autres revenus		21.802,34
<b>Dépenses</b>		<b>4.657.280,67</b>
Commissions de gestion	3	3.564.389,26
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	261.176,55
Commissions d'administration	6	419.580,93
Frais d'audit		34.462,91
Frais légaux		18.940,78
Frais de transaction	2.14	44.389,98
Taxe d'abonnement	7	254.780,65
Intérêts payés sur découvert bancaire		703,69
Autres dépenses	12	58.855,92
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>11.089.269,12</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	178.576,39
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>11.267.845,51</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	32.701.074,55
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>43.968.920,06</b>
Dividendes versés	9	-3.545.043,03
Souscriptions d'actions de capitalisation		281.582.330,00
Souscriptions d'actions de distribution		6.317.833,22
Rachats d'actions de capitalisation		-74.754.247,41
Rachats d'actions de distribution		-10.229.153,03
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>243.340.639,81</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>443.743.949,67</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>687.084.589,48</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>687.084.589,48</b>	<b>443.743.949,67</b>
<b>Classe F</b>			
Nombre d'actions		176.325,447	160.696,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	106,73	98,90
<b>Classe G</b>			
Nombre d'actions		1.201.172,125	1.146.535,958
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	106,49	98,88
<b>Classe GX</b>			
Nombre d'actions		277.998,186	333.471,542
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,34	98,88
Dividende par action		4,00	-
<b>Classe M</b>			
Nombre d'actions		249.034,656	241.835,027
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	106,44	98,86
<b>Classe MX</b>			
Nombre d'actions		157.626,532	146.495,036
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,29	98,87
Dividende par action		4,00	-
<b>Classe P</b>			
Nombre d'actions		3.973.060,975	1.997.746,419
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	106,07	98,83
<b>Classe PX</b>			
Nombre d'actions		467.375,966	462.249,668
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,35	98,83
Dividende par action		3,60	-

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	160.696,000	53.404,726	37.775,279	176.325,447
Classe G	1.146.535,958	348.120,478	293.484,311	1.201.172,125
Classe GX	333.471,542	6.885,000	62.358,356	277.998,186
Classe M	241.835,027	58.615,269	51.415,640	249.034,656
Classe MX	146.495,036	19.058,215	7.926,719	157.626,532
Classe P	1.997.746,419	2.323.834,035	348.519,479	3.973.060,975
Classe PX	462.249,668	37.049,178	31.922,880	467.375,966



# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>667.705.864,29</b>	<b>97,18</b>
<b>Obligations</b>			<b>617.148.451,79</b>	<b>89,82</b>
<b>Allemagne</b>			<b>49.819.533,75</b>	<b>7,25</b>
ALSTRIA OFFICE REIT 1.5 20-26 23/06A	EUR	2.000.000	1.635.390,00	0,24
DEUT PF 4.375 22-26 28/08A	EUR	8.300.000	8.208.824,50	1,19
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	EUR	10.600.000	9.966.809,00	1,45
DEUTSCHE LUFTHANSA 3 20-26 29/05A	EUR	8.500.000	8.289.412,50	1,21
FRES ME 3.875 22-27 20/09A	EUR	4.000.000	4.076.580,00	0,59
LBK BAD.WUERT 2.875 16-26 28/09A	EUR	9.600.000	9.325.488,00	1,36
VW FINANCIAL SERV 0.125 21-27 12/02A	EUR	9.150.000	8.317.029,75	1,21
<b>Belgique</b>			<b>17.287.039,00</b>	<b>2,52</b>
BELFIUS BANQUE SA/NV 3.125 16-26 11/05A	EUR	9.000.000	8.896.320,00	1,29
ETHIAS SA 5.00 15-26 14/01A	EUR	8.300.000	8.390.719,00	1,22
<b>Espagne</b>			<b>28.121.139,00</b>	<b>4,09</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.50 17-27 10/02A	EUR	3.900.000	3.911.914,50	0,57
CELLNEX FINANCE COMP 0.75 21-26 15/02A	EUR	10.300.000	9.554.383,00	1,39
DRAGADOS SA 1.8750 18-26 20/04A	EUR	5.900.000	5.722.026,50	0,83
SANTANDER ISSUANCES 3.125 17-27 19/01A	EUR	9.000.000	8.932.815,00	1,30
<b>États-Unis</b>			<b>45.753.763,50</b>	<b>6,66</b>
AMERICAN TOWER CORP 0.4 21-27 15/02A	EUR	10.000.000	9.123.150,00	1,33
FEDEX CORP 1.625 16-27 11/01A	EUR	5.000.000	4.793.350,00	0,70
FORD MOTOR CREDIT CO 2.386 19-26 17/02A	EUR	9.000.000	8.762.670,00	1,28
HARLEY DAVIDSON FIN 5.125 23-26 05/04A	EUR	9.900.000	10.220.116,50	1,49
INTL GAME TECHNOLOGY 3.50 19-26 15/06S	EUR	9.800.000	9.754.381,00	1,42
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	EUR	3.200.000	3.100.096,00	0,45
<b>Finlande</b>			<b>15.970.573,50</b>	<b>2,32</b>
FORTUM CORP 1.625 19-26 27/02A	EUR	6.700.000	6.460.843,50	0,94
INDUSTRIAL POWER 2.625 22-27 31/03A	EUR	3.000.000	2.893.155,00	0,42
INDUSTRIAL POWER CORP 1.125 19-26 09/03A	EUR	7.000.000	6.616.575,00	0,96
<b>France</b>			<b>173.441.749,00</b>	<b>25,24</b>
AIR FRANCE - KLM 7.25 23-26 31/05A	EUR	9.500.000	10.159.395,00	1,48
ALD SA 1.25 22-26 02/03A	EUR	9.600.000	9.173.232,00	1,34
ARGAN 1.011 21-26 17/11A	EUR	1.800.000	1.611.270,00	0,23
ARVAL SERVICE LEASE 4.0 22-26 22/09A	EUR	9.900.000	10.039.144,50	1,46
AUCHAN HOLDING SA 2.875 20-26 29/04A	EUR	8.800.000	8.573.268,00	1,25
BFCM 1.875 16-26 04/11A	EUR	9.700.000	9.301.136,00	1,35
BNP PARIBAS SA 2.125 19-27 23/01A	EUR	9.600.000	9.333.408,00	1,36
BPCE EMTN 3.00 16-26 19/07Q	EUR	2.750.000	2.707.856,25	0,39
BUREAU VERITAS 1.125 19-27 18/01A	EUR	8.400.000	7.855.974,00	1,14
CARREFOUR SA 1.875 22-26 30/10A	EUR	6.200.000	5.997.291,00	0,87
CREDIT AGRICOLE 2.3 16-26 24/10Q	EUR	1.400.000	1.351.588,00	0,20
CREDIT AGRICOLE SA 2.625 15-27 17/03A	EUR	6.000.000	5.823.960,00	0,85
CREDIT AGRICOLE SA 2.80 16-26 21/07Q	EUR	3.300.000	3.230.370,00	0,47
ELIS SA 2.875 18-26 15/02A	EUR	6.300.000	6.210.067,50	0,90
FORVIA 7.25 22-26 15/06S	EUR	8.000.000	8.499.720,00	1,24
ILIAD SA 2.375 20-26 17/06A	EUR	8.800.000	8.445.624,00	1,23
LOXAM SAS 3.75 19-26 15/07S	EUR	5.650.000	5.608.981,00	0,82
ORANO SA 3.375 19-26 23/04A	EUR	10.500.000	10.424.032,50	1,52
PEUGEOT INVEST SA 1.8750 19-26 30/10A	EUR	1.600.000	1.529.760,00	0,22
RCI BANQUE SA 1.625 18-26 24/05A	EUR	1.900.000	1.819.782,00	0,26
RENAULT SA 2.0000 18-26 28/09A	EUR	9.100.000	8.708.973,00	1,27
SG 4.25 23-26 28/09A	EUR	9.000.000	9.227.790,00	1,34
TDF INFRASTRUCTURE 2.50 16-26 07/04A	EUR	9.000.000	8.788.005,00	1,28
TIKEHAU CAPITAL SCA 2.25 19-26 14/10A	EUR	10.500.000	10.140.427,50	1,48
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 16-26 09/03A	EUR	9.250.000	8.880.693,75	1,29

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Irlande</b>			<b>6.788.037,04</b>	<b>0,99</b>
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	EUR	6.884.000	6.788.037,04	0,99
<b>Italie</b>			<b>48.353.936,00</b>	<b>7,04</b>
AMCO AM 4.375 22-26 27/03A	EUR	6.000.000	6.084.510,00	0,89
ASTM SPA 1.0 21-26 25/11A	EUR	11.000.000	10.272.845,00	1,50
AUTOSTRADA ITALIA SPA 1.75 15-26 26/06A	EUR	10.500.000	10.019.467,50	1,46
INTESA SANPAOLO 3.928 14-26 15/09AA	EUR	6.800.000	6.837.026,00	1,00
LEONARDO SPA 2.375 20-26 08/01A/07A	EUR	6.250.000	6.108.437,50	0,89
NEXI SPA 1.625 21-26 30/04S	EUR	9.500.000	9.031.650,00	1,31
<b>Japon</b>			<b>9.874.265,00</b>	<b>1,44</b>
NISSAN MOTOR CO 2.6520 20-26 17/03A	EUR	10.100.000	9.874.265,00	1,44
<b>Luxembourg</b>			<b>43.439.817,50</b>	<b>6,32</b>
ARCE MI 4.875 22-26 26/09A	EUR	10.500.000	10.842.825,00	1,58
AROUNDTOWN SA 1.50 19-26 28/05A	EUR	7.400.000	6.634.988,00	0,97
BLACKSTONE PROPERTY PARTN 1 21-26 20/10A	EUR	6.500.000	5.834.497,50	0,85
EUROFINS SCIENTIFIC 3.75 20-26 17/07A	EUR	7.200.000	7.291.368,00	1,06
GRAND CITY PROPERTIES 1.375 17-26 03/08A	EUR	6.900.000	6.373.357,50	0,93
SELP FINANCE SARL 1.50 19-26 20/12A	EUR	6.900.000	6.462.781,50	0,94
<b>Mexique</b>			<b>14.519.415,50</b>	<b>2,11</b>
CEMEX SAB DE CV 3.125 19-26 19/03S	EUR	8.300.000	8.152.716,50	1,19
PEMEX 3.75 14-26 16/04A	EUR	6.900.000	6.366.699,00	0,93
<b>Pays-Bas</b>			<b>84.462.017,50</b>	<b>12,29</b>
CTP NV 0.6250 21-26 27/09A	EUR	7.500.000	6.757.237,50	0,98
DAIMLER TRUCK INTL F 3.875 23-26 19/06A	EUR	3.900.000	3.968.874,00	0,58
ENEL FINANCE INTL 0.375 19-27 17/06A	EUR	10.000.000	9.122.500,00	1,33
JAB HOLDINGS BV 1.7500 18-26 25/06A	EUR	10.500.000	10.133.602,50	1,47
LEASEPLAN CORPORATION 0.25 21-26 07/09AA	EUR	4.800.000	4.413.576,00	0,64
NATURGY FINANCE BV 1.375 17-27 19/01A	EUR	5.900.000	5.599.041,00	0,81
SAIPEM FINANCE INTER 3.375 20-26 15/07A	EUR	9.500.000	9.247.015,00	1,35
STELLANTIS NV 0.625 21-27 30/03A	EUR	11.250.000	10.378.800,00	1,51
UPJOHN FINANCE 1.362 20-27 23/06A	EUR	4.500.000	4.182.547,50	0,61
VONOVIA FINANCE BV 1.5 18-26 22/03A	EUR	5.900.000	5.648.719,00	0,82
WIZZ AIR FINANCE COM 1.00 22-26 19/01A	EUR	6.750.000	6.219.045,00	0,91
ZF EUROPE FINANCE BV 2 19-26 23/02A3/02A	EUR	9.200.000	8.791.060,00	1,28
<b>Portugal</b>			<b>13.013.390,00</b>	<b>1,89</b>
BANCO COMERC PO 5.6250 23-26 02/10A	EUR	3.000.000	3.084.240,00	0,45
IE2 HOLDCO 2.875 16-26 01/06A	EUR	10.000.000	9.929.150,00	1,45
<b>République tchèque</b>			<b>4.942.795,00</b>	<b>0,72</b>
EP INFRASTRUCTURE AS 1.698 19-26 30/07A	EUR	5.500.000	4.942.795,00	0,72
<b>Royaume-Uni</b>			<b>30.839.145,75</b>	<b>4,49</b>
ANGLO AMERICAN CAP 1.625 19-26 06/03A	EUR	6.500.000	6.258.492,50	0,91
BARCLAYS PLC 1.375 18-26 24/01A	EUR	6.250.000	6.072.781,25	0,88
INEOS QUATTRO FIN 2 2.875 19-26 01/05S5S	EUR	10.000.000	9.744.300,00	1,42
ROLLS-ROYCE PLC 4.625 20-26 21/10S	EUR	8.600.000	8.763.572,00	1,28
<b>Suède</b>			<b>30.521.834,75</b>	<b>4,44</b>
CASTELLUM AB 0.7500 19-26 04/09A	EUR	6.625.000	6.008.941,25	0,87
HEIMSTADEN BOSTAD 1.125 20-26 21/01A	EUR	7.500.000	6.438.262,50	0,94
INTRUM AB 3.5000 19-26 15/07S	EUR	9.150.000	7.801.747,50	1,14
TELEFON AB LM ERICSSO 1.125 22-27 08/02A	EUR	11.100.000	10.272.883,50	1,50
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>50.557.412,50</b>	<b>7,36</b>
<b>Autriche</b>			<b>19.038.028,50</b>	<b>2,77</b>
RAIFFEISEN BANK INTL FL.R 23-27 26/01A	EUR	9.900.000	10.008.553,50	1,46
VOLKSBANK WIEN AG FL.R 17-27 06/10A	EUR	9.000.000	9.029.475,00	1,31

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Belgique</b>			<b>3.135.061,00</b>	<b>0,46</b>
KBC GROUPE FL.R 23-26 06/06A	EUR	3.100.000	3.135.061,00	0,46
<b>Danemark</b>			<b>10.105.245,00</b>	<b>1,47</b>
DANSKE BANK A/S FL.R 22-27 17/02A	EUR	10.600.000	10.105.245,00	1,47
<b>Espagne</b>			<b>8.571.738,00</b>	<b>1,25</b>
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 08/09A	EUR	8.400.000	8.571.738,00	1,25
<b>Pays-Bas</b>			<b>9.707.340,00</b>	<b>1,41</b>
ING GROUP NV FL.R 22-27 16/02A	EUR	10.200.000	9.707.340,00	1,41
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>10.297.507,50</b>	<b>1,50</b>
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>10.297.507,50</b>	<b>1,50</b>
<b>Suisse</b>			<b>10.297.507,50</b>	<b>1,50</b>
UBS GROUP AG FL.R 22-27 15/06A	EUR	10.500.000	10.297.507,50	1,50
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>678.003.371,79</b>	<b>98,68</b>

**INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023  
(liquidé le 27 septembre 2023)**

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023)

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 27/09/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>8.020.254,34</b>
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		7.620.596,02
Intérêts bancaires		398.313,86
Autres revenus		1.344,46
<b>Dépenses</b>		<b>1.677.032,39</b>
Commissions de gestion	3	704.839,73
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	91.925,95
Commissions d'administration	6	210.904,57
Frais d'audit		792,35
Frais légaux		13.017,61
Frais de transaction	2.14	2.773,03
Taxe d'abonnement	7	77.943,25
Intérêts payés sur découvert bancaire		289.500,99
Frais bancaires		8.210,00
Autres dépenses	12	277.124,91
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>6.343.221,95</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-17.852.158,22
- contrats de change à terme	2.8	9.629.062,65
- change	2.5	-2.431.327,01
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-4.311.200,63</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	22.972.876,78
- contrats de change à terme	2.8	-9.139.562,66
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>9.522.113,49</b>
Dividendes versés	9	-2.963.005,53
Souscriptions d'actions de capitalisation		145.086,03
Souscriptions d'actions de distribution		511.190,00
Rachats d'actions de capitalisation		-79.620.869,86
Rachats d'actions de distribution		-182.087.042,72
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-254.492.528,59</b>
<b>Actifs nets au début de la période</b>		<b>254.492.528,59</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>		<b>-</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023)

---

### Statistiques

		27/09/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	-	<b>254.492.528,59</b>	<b>300.011.319,79</b>
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		-	470.980,791	519.925,924
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	104,70	109,57
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		-	798.118,248	887.329,837
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	93,72	101,31
Dividende par action		1,80	3,10	4,00
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		-	263.040,751	347.253,217
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	103,36	108,60
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		-	1.113.908,182	1.150.100,337
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	92,64	100,37
Dividende par action		1,80	2,90	4,00

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 27/09/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 27/09/23
Classe M	470.980,791	1.355,600	472.336,391	0,000
Classe MX	798.118,248	0,000	798.118,248	0,000
Classe P	263.040,751	0,000	263.040,751	0,000
Classe PX	1.113.908,182	5.500,000	1.119.408,182	0,000

# **INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025**



# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

---

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>44.264.391,91</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	40.201.722,96
<i>Prix de revient</i>		<i>44.272.212,20</i>
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.713.890,20
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	1.787.309,69
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		561.469,06
<b>Passifs</b>		<b>1.822.624,24</b>
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		1.790.000,00
Commissions de gestion à payer	3	17.424,38
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.463,71
Frais d'audit à payer		2.419,07
Taxe d'abonnement à payer	7	5.213,12
Autres passifs		6.103,96
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>42.441.767,67</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>2.073.175,07</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		2.008.954,33
Intérêts bancaires		64.098,23
Autres revenus		122,51
<b>Dépenses</b>		<b>491.184,47</b>
Commissions de gestion	3	222.897,57
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	29.717,14
Commissions d'administration	6	79.142,84
Frais d'audit		1.255,20
Frais légaux		12.048,98
Frais de transaction	2.14	1.235,21
Taxe d'abonnement	7	22.934,03
Intérêts payés sur découvert bancaire		102.081,86
Frais bancaires		14.936,00
Autres dépenses	12	4.935,64
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>1.581.990,60</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-839.495,66
- contrats de change à terme	2.8	-181.130,39
- change	2.5	-355.561,59
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>205.802,96</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.387.165,54
- contrats de change à terme	2.8	-384.951,02
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>3.208.017,48</b>
Dividendes versés	9	-857.332,81
Souscriptions d'actions de capitalisation		997.855,64
Souscriptions d'actions de distribution		209.849,28
Rachats d'actions de capitalisation		-5.812.310,39
Rachats d'actions de distribution		-3.611.759,20
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-5.865.680,00</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>48.307.447,67</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>42.441.767,67</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>42.441.767,67</b>	<b>48.307.447,67</b>	<b>61.282.601,27</b>
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		9.030,000	9.030,000	9.030,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	102,23	95,00	102,66
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		126.376,330	173.602,751	219.207,708
Valeur nette d'inventaire par action	USD	102,98	95,73	103,49
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		234.702,409	268.665,475	305.220,557
Valeur nette d'inventaire par action	USD	93,42	89,93	100,69
Dividende par action		3,20	3,20	2,80
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		42.836,373	44.327,744	38.544,716
Valeur nette d'inventaire par action	USD	101,21	94,60	102,84
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		24.028,321	27.625,200	29.581,955
Valeur nette d'inventaire par action	USD	93,39	89,62	100,46
Dividende par action		2,40	2,80	2,40

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
<b>Classe G</b>	9.030,000	0,000	0,000	9.030,000
<b>Classe M</b>	173.602,751	9.964,606	57.191,027	126.376,330
<b>Classe MX</b>	268.665,475	2.278,664	36.241,730	234.702,409
<b>Classe P</b>	44.327,744	0,000	1.491,371	42.836,373
<b>Classe PX</b>	27.625,200	0,000	3.596,879	24.028,321

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>39.758.519,71</b>	<b>93,68</b>
<b>Obligations</b>			<b>28.878.014,51</b>	<b>68,04</b>
<b>Allemagne</b>			<b>434.361,64</b>	<b>1,02</b>
SCHAEFFLER AG 2.75 20-25 12/10A	EUR	400.000	434.361,64	1,02
<b>Bermudes</b>			<b>809.690,55</b>	<b>1,91</b>
AIRCASTLE LTD 5.25 20-25 11/08S	USD	820.000	809.690,55	1,91
<b>Brésil</b>			<b>243.165,00</b>	<b>0,57</b>
ELETROBRAS 3.625 20-25 04/02S	USD	250.000	243.165,00	0,57
<b>Cambodge</b>			<b>242.888,75</b>	
NAGACORP LTD 7.95 20-24 06/07S	USD	250.000	242.888,75	0,57
<b>Canada</b>			<b>392.000,00</b>	<b>0,92</b>
NOVA CHEMICALS CORP 5 14-25 01/05S01/05S	USD	400.000	392.000,00	0,92
<b>Colombie</b>			<b>197.196,00</b>	<b>0,46</b>
BANCO BOGOTA 6.25 16-26 12/05S	USD	200.000	197.196,00	0,46
<b>États-Unis</b>			<b>6.437.635,22</b>	<b>15,17</b>
ADIANT GLOBAL HLDG 3.5 16-24 15/08S	EUR	104.617	114.781,92	0,27
AIR LEASE CORP 0.7 21-24 26/01S	USD	250.000	248.537,50	0,59
ALLY FINANCIAL INC 5.75 15-25 20/11S	USD	510.000	506.690,10	1,19
AMERICAN ELECTRIC PO 1 20-25 20/11S	USD	650.000	604.379,75	1,42
DAIMLER TRUCKS FINAN 5.2 23-25 17/01S	USD	270.000	269.991,90	0,64
DELL INTERNATIONAL 5.85 21-25 15/07S	USD	500.000	505.267,50	1,19
DEUTSCHE BANK AG NEW 1.447 21-25 01/04S	USD	580.000	573.083,50	1,35
ENCORE CAPITAL GROUP 4.875 20-25 15/10S	EUR	400.000	442.246,62	1,04
EQM MIDSTREAM PART 6.00 20-25 01/07S	USD	140.000	140.384,88	0,33
EXPEDIA GROUP INC 6.25 20-25 05/05S	USD	338.000	341.114,67	0,80
FORD MOTOR CREDIT 2.748 20-24 14/06A	GBP	300.000	376.974,96	0,89
FORD MOTOR CREDIT CO 2.33 19-25 25/11A	EUR	690.000	740.984,80	1,75
GENERAL MOTORS FIN 2.35 19-25 03/09A	GBP	400.000	486.912,84	1,15
GRUPO DE INVERSIONES 5.5 16-26 29/04S	USD	200.000	195.269,00	0,46
NEXTERA ENERGY CAPIT 6.051 23-25 01/03S	USD	111.000	112.057,28	0,26
SPRINT CORPORATION 7.625 15-25 15/02S	USD	400.000	407.286,00	0,96
VW GROUP OF AMER FIN 1.25 20-25 24/11S	USD	400.000	371.672,00	0,88
<b>France</b>			<b>3.430.021,14</b>	<b>8,08</b>
AIR FRANCE - KLM 7.25 23-26 31/05A	EUR	300.000	354.397,13	0,84
ATOS SE 1.7500 18-25 07/05A	EUR	300.000	254.241,27	0,60
BANQUE STELLANTIS 0 21-25 22/01A	EUR	300.000	318.908,04	0,75
BNP PARIBAS 4.375 15-25 28/09S	USD	500.000	490.729,00	1,16
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	EUR	500.000	548.508,44	1,29
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	500.000	533.173,13	1,26
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	EUR	400.000	439.966,63	1,04
SOCIETE GENERALE 4.75 15-25 24/11S	USD	500.000	490.097,50	1,15
<b>Géorgie</b>			<b>497.334,71</b>	<b>1,17</b>
TBC BANK JS 5.7500 19-24 19/06S	USD	500.000	497.334,71	1,17
<b>Îles Caïmans</b>			<b>1.593.094,37</b>	<b>3,75</b>
AVOLON HOLDINGS 2.1250 21-26 21/02S	USD	850.000	788.495,37	1,86
BANCO DO BRASIL 4.625 17-25 15/01S	USD	200.000	197.507,00	0,47
BCO DO BRASIL GRD CYM 4.625 17-25 15/01S	USD	600.000	592.842,00	1,40
SHIMAO GROUP HOLDINGS 4.60 20-30 13/07S (voir note 15)	USD	380.000	14.250,00	0,03
<b>Îles Vierges Britanniques</b>			<b>645.350,50</b>	<b>1,52</b>
CHAMPION PATH HOLDIN 4.5 21-26 27/01S	USD	200.000	187.349,00	0,44
FORTUNE STAR BVI LTD 5.95 20-25 19/10S	USD	550.000	458.001,50	1,08

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Inde</b>			<b>1.182.389,45</b>	<b>2,79</b>
BHARTI AIRTEL LTD 4.375 15-25 10/06S	USD	720.000	710.377,20	1,67
SHRIRAM FINANCE LIMIT 4.4 21-24 13/01S	USD	475.000	472.012,25	1,11
<b>Irlande</b>			<b>729.828,00</b>	<b>1,72</b>
AERCAP IRELAND 6.5 20-25 15/07S	USD	720.000	729.828,00	1,72
<b>Italie</b>			<b>1.284.287,67</b>	<b>3,03</b>
DOVALUE 5.000 20-25 04/08S	EUR	250.000	270.709,67	0,64
INTESA SANPAOLO 7.00 22-25 21/11S	USD	600.000	615.078,00	1,45
TELECOM ITALIA SPA 5.303 14-24 30/05S	USD	400.000	398.500,00	0,94
<b>Japon</b>			<b>288.909,00</b>	<b>0,68</b>
NISSAN MOTOR CO 3.5220 20-25 17/09S	USD	300.000	288.909,00	0,68
<b>Luxembourg</b>			<b>1.243.386,33</b>	<b>2,93</b>
CPI PROPERTY GROUP 4.875 19-XX 16/10A	EUR	700.000	230.631,04	0,54
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75 20-25 01/11S	EUR	400.000	355.330,56	0,84
KENBOURNE INVEST SA 6.875 19-2 26/11S	USD	300.000	209.896,50	0,49
MATTERHORN TELECOM 4.00 17-27 15/11S	EUR	410.000	447.528,23	1,05
<b>Maroc</b>			<b>556.958,40</b>	<b>1,31</b>
OCP SA 4.50 15-25 22/10S	USD	570.000	556.958,40	1,31
<b>Mexique</b>			<b>1.078.359,20</b>	<b>2,54</b>
BANCO SANTANDER 5.375 20-25 17/04S	USD	300.000	298.921,50	0,70
PETROLEOS MEXICANOS 6.875 22-25 16/10S	USD	790.000	779.437,70	1,84
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.456.745,84</b>	<b>5,79</b>
CPT NV 0.5 21-25 21/06A	EUR	300.000	312.522,06	0,74
DUFYR ONE BV 2.50 17-24 15/10S	EUR	450.000	489.887,15	1,15
ENEL FIN INTL 6.8 22-25 14/10S	USD	289.000	296.370,95	0,70
HEIMSTADEN BOSTAD TSY 0.625 22-25 24/07A	EUR	250.000	245.421,47	0,58
NIBC BANK NV 2.00 19-24 09/04A	EUR	600.000	658.670,76	1,55
TEVA PHARMA 4.5 18-25 01/03U	EUR	410.000	453.873,45	1,07
<b>Philippines</b>			<b>489.527,50</b>	<b>1,15</b>
RIZAL COMMER BK 3.00 19-24 11/09S	USD	500.000	489.527,50	1,15
<b>Royaume-Uni</b>			<b>3.678.470,68</b>	<b>8,67</b>
HAMMERSON PLC 3.50 15-25 27/10A	GBP	650.000	800.111,81	1,89
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A03A	EUR	400.000	434.527,34	1,02
LLOYDS BANKING GROUP 4.582 16-25 10/12S	USD	250.000	245.207,50	0,58
PGH CAPITAL LTD 6.625 15-25 23/12A	GBP	210.000	273.609,40	0,64
ROLLS ROYCE PLC 0.875 18-24 09/05A	EUR	550.000	600.573,63	1,42
ROTHESAY LIFE 8.00 15-25 30/10A	GBP	430.000	565.493,60	1,33
STANDARD CHARTERED 5.20 13-24 26/01S	USD	760.000	758.947,40	1,79
<b>Suède</b>			<b>651.894,56</b>	<b>1,54</b>
INTRUM AB 4.875 20-25 05/08S	EUR	630.000	651.894,56	1,54
<b>Ukraine</b>			<b>314.520,00</b>	<b>0,74</b>
KERNEL HOLDING SA 6.5 19-24 17/10S	USD	400.000	314.520,00	0,74
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>10.324.773,20</b>	<b>24,33</b>
<b>Autriche</b>			<b>547.494,36</b>	<b>1,29</b>
BAWAG GROUP AG FL.R 20-XX XX/XXS	EUR	600.000	547.494,36	1,29
<b>Canada</b>			<b>532.137,20</b>	<b>1,25</b>
TRANSCANADA TRUST FL.R 15-75 20/05S	USD	560.000	532.137,20	1,25
<b>Danemark</b>			<b>243.637,50</b>	<b>0,57</b>
DANSKE BANK A/S 3.244 19-25 20/12S	USD	250.000	243.637,50	0,57
<b>Espagne</b>			<b>2.606.882,33</b>	<b>6,14</b>
ABANCA CORP BANCA FL.R 19-30 07/04A	EUR	200.000	218.028,09	0,51
BANCO DE CREDIT FL.R 22-26 22/09A	EUR	600.000	690.421,72	1,63

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-30 17/01A	EUR	600.000	639.194,68	1,51
IBERCAJA BANCO S.A.U FL.R 20-30 23/01A	EUR	1.000.000	1.059.237,84	2,50
<b>États-Unis</b>			<b>245.886,25</b>	<b>0,58</b>
DEUTSCHE BANK AG NY FL.R 19-25 26/11S	USD	250.000	245.886,25	0,58
<b>France</b>			<b>1.627.497,97</b>	<b>3,83</b>
EDF SA FL.R 13-XX 29/01A	EUR	500.000	555.244,04	1,31
UNIBAIL-RODAMCO FL.R 18-XX 25/04A	EUR	1.100.000	1.072.253,93	2,53
<b>Irlande</b>			<b>552.733,72</b>	<b>1,30</b>
PERMANENT TSB GROUP FL.R 22-25 30/06A	EUR	500.000	552.733,72	1,30
<b>Italie</b>			<b>560.723,10</b>	<b>1,32</b>
BANCO BPM SPA FL.R 20-30 14/09A	EUR	500.000	560.723,10	1,32
<b>Koweït</b>			<b>507.261,00</b>	<b>1,20</b>
BURGAN BANK 2.75 20-31 15/12S	USD	600.000	507.261,00	1,20
<b>Pays-Bas</b>			<b>212.544,60</b>	<b>0,50</b>
ABERTIS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	EUR	200.000	212.544,60	0,50
<b>Pérou</b>			<b>618.136,75</b>	<b>1,46</b>
BANCO INTERNACIONAL FL.R 20-30 08/07S	USD	200.000	191.584,00	0,45
BCO CREDITO DEL PERU FL.R 20-30 01/07S	USD	450.000	426.552,75	1,01
<b>Portugal</b>			<b>537.031,12</b>	<b>1,27</b>
BANCO COMERCIAL PORT FL.R 19-30 27/03A	EUR	500.000	537.031,12	1,27
<b>République tchèque</b>			<b>563.711,18</b>	<b>1,33</b>
CESKA SPORITELNA AS FL.R 22-25 14/11A	EUR	500.000	563.711,18	1,33
<b>Royaume-Uni</b>			<b>969.096,12</b>	<b>2,28</b>
HSBC HOLDINGS FL.R 14-XX 17/09S	USD	460.000	456.007,20	1,07
MARKS & SPENCER PLC FL.R 12-25 12/06A	GBP	400.000	513.088,92	1,21
<b>Obligations convertibles</b>			<b>555.732,00</b>	<b>1,31</b>
<b>Colombie</b>			<b>555.732,00</b>	<b>1,31</b>
BANCOLOMBIA SA FL.R 19-29 18/12S	USD	600.000	555.732,00	1,31
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>443.203,25</b>	<b>1,04</b>
<b>Obligations</b>			<b>443.203,25</b>	<b>1,04</b>
<b>Allemagne</b>			<b>443.203,25</b>	<b>1,04</b>
AAREAL BANK AG 4.5 22-25 25/07A	EUR	400.000	443.203,25	1,04
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>40.201.722,96</b>	<b>94,72</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026**



## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>177.372.582,45</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	175.143.100,67
<i>Prix de revient</i>		170.320.870,14
Avoirs en banque et liquidités	2.4	354.229,10
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		70.969,40
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.804.283,28
<b>Passifs</b>		<b>365.559,02</b>
A payer sur rachats		362,00
Commissions de gestion à payer	3	223.660,89
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	6.555,62
Frais d'audit à payer		13.362,94
Taxe d'abonnement à payer	7	38.498,50
Autres passifs		83.119,07
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>177.007.023,43</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>4.370.668,63</b>
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		4.334.467,47
Intérêts bancaires		35.631,28
Autres revenus		569,88
<b>Dépenses</b>		<b>885.149,60</b>
Commissions de gestion	3	604.525,97
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	65.167,31
Commissions d'administration	6	84.461,72
Frais d'audit		5.770,09
Frais légaux		15.079,36
Frais de transaction	2.14	26.961,83
Taxe d'abonnement	7	55.632,14
Intérêts payés sur découvert bancaire		9.014,34
Frais bancaires		1.304,00
Autres dépenses	12	17.232,84
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>3.485.519,03</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	756.851,00
- change	2.5	4.626,94
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>4.246.996,97</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	4.635.398,54
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>8.882.395,51</b>
Dividendes versés	9	-1.973.754,34
Souscriptions d'actions de capitalisation		67.601.605,46
Souscriptions d'actions de distribution		62.064.899,55
Rachats d'actions de capitalisation		-31.748.926,03
Rachats d'actions de distribution		-7.254.493,66
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>97.571.726,49</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>79.435.296,94</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>177.007.023,43</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>177.007.023,43</b>	<b>79.435.296,94</b>
<b>Classe F</b>			
Nombre d'actions		6.503,000	6.503,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	107,74	100,76
<b>Classe G</b>			
Nombre d'actions		238.682,272	246.988,480
Valeur nette d'inventaire par action	USD	107,49	100,73
<b>Classe GX</b>			
Nombre d'actions		50.756,157	49.576,114
Valeur nette d'inventaire par action	USD	102,50	100,73
Dividende par action		4,80	-
<b>Classe M</b>			
Nombre d'actions		215.951,101	48.060,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	107,42	100,71
<b>Classe MX</b>			
Nombre d'actions		333.664,037	89.234,243
Valeur nette d'inventaire par action	USD	102,85	100,71
Dividende par action		4,40	-
<b>Classe P</b>			
Nombre d'actions		331.540,183	139.698,411
Valeur nette d'inventaire par action	USD	106,92	100,65
<b>Classe PX</b>			
Nombre d'actions		468.627,792	166.954,876
Valeur nette d'inventaire par action	USD	102,40	100,69
Dividende par action		4,40	-
<b>Classe W</b>			
Nombre d'actions		419,000	419,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10.731,71	10.041,37

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	6.503,000	0,000	0,000	6.503,000
Classe G	246.988,480	8.666,059	16.972,267	238.682,272
Classe GX	49.576,114	1.180,043	0,000	50.756,157
Classe M	48.060,000	388.466,265	220.575,164	215.951,101
Classe MX	89.234,243	295.468,830	51.039,036	333.664,037
Classe P	139.698,411	256.012,785	64.171,013	331.540,183
Classe PX	166.954,876	322.842,280	21.169,364	468.627,792
Classe W	419,000	0,000	0,000	419,000

# INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>175.143.100,67</b>	<b>98,95</b>
<b>Obligations</b>			<b>160.422.641,42</b>	<b>90,63</b>
<b>Australie</b>			<b>6.340.594,00</b>	<b>3,58</b>
ANZ BANKING GRP 4.40 16-26 19/05S	USD	2.300.000	2.245.317,50	1,27
BHP BILL FIN 6.42 96-26 01/03S	USD	2.150.000	2.224.669,50	1,26
PERENTI FINANCE PTY 6.5 20-25 07/10S	USD	1.900.000	1.870.607,00	1,06
<b>Bermudes</b>			<b>2.259.060,00</b>	<b>1,28</b>
BACARDI LTD 2.75 16-26 15/07S	USD	2.400.000	2.259.060,00	1,28
<b>Canada</b>			<b>2.372.006,00</b>	<b>1,34</b>
BANK OF MONTREAL 1.25 21-26 15/09S	USD	2.600.000	2.372.006,00	1,34
<b>Colombie</b>			<b>2.551.198,00</b>	<b>1,44</b>
ECOPETROL SA 5.375 15-26 26/06S	USD	2.600.000	2.551.198,00	1,44
<b>Danemark</b>			<b>2.148.476,00</b>	<b>1,21</b>
DANSKE BANK A/S 1.6210 20-26 11/09S	USD	2.300.000	2.148.476,00	1,21
<b>États-Unis</b>			<b>88.993.629,83</b>	<b>50,28</b>
AIR LEASE CORP 2.8750 20-26 15/01S	USD	2.400.000	2.288.712,00	1,29
AMERICAN RE CORP 7.45 96-26 15/12S	USD	1.500.000	1.617.892,50	0,91
AMERICAN TOWER 3.375 16-26 15/10S	USD	2.600.000	2.494.167,00	1,41
ATT INC 1.7 21-26 23/03S	USD	1.800.000	1.683.954,00	0,95
BAIN CAPITAL SPECIALTY 2.55 21-26 13/10S	USD	1.800.000	1.628.352,00	0,92
BALL CORP 4.875 18-26 15/03	USD	2.600.000	2.588.482,00	1,46
BANK OF AMERICA CORP 6.22 06-26 15/09S	USD	2.300.000	2.385.008,00	1,35
BOEING CO 2.196 21-26 04/02S	USD	2.300.000	2.174.535,00	1,23
BP CAPITAL MARKETS 3.41 19-26 11/02S	USD	1.400.000	1.368.185,00	0,77
BROADCOM INC 3.459 20-26 15/09S	USD	2.400.000	2.322.336,00	1,31
CF INDUSTRIES 4.5 16-26 01/12S	USD	2.100.000	2.057.149,50	1,16
CITIGROUP INC 1.122 21-27 28/01S	USD	2.600.000	2.390.843,00	1,35
CNH INDUSTRIAL CAPIT 1.875 20-26 06/10S	USD	2.400.000	2.252.544,00	1,27
COTY INC 6.5 18-26 05/04S	USD	2.500.000	2.502.400,00	1,41
CVS HEALTH CORP 2.875 16-26 01/06S	USD	2.300.000	2.198.190,50	1,24
DELL INTERNATIONAL 6.02 21-26 15/06S	USD	2.100.000	2.149.717,50	1,21
ELEVANCE HEALTH 1.5000 21-26 15/03S	USD	2.300.000	2.144.416,50	1,21
ENERGY TRANSFER OP 4.75 15-26 15/01S	USD	2.300.000	2.284.981,00	1,29
EXPEDIA INC 5.0000 16-26 15/02S	USD	2.600.000	2.603.224,00	1,47
FORD MOTOR CREDIT 6.95 23-26 06/03S	USD	2.600.000	2.664.272,00	1,51
FRESENIUS MED C 1.8750 21-26 01/12S	USD	2.400.000	2.165.796,00	1,22
GENERAL MOTORS FIN 1.5 21-26 10/06S	USD	2.600.000	2.385.032,00	1,35
HAT HLDG I LLC 3.375 21-26 15/06S	USD	1.900.000	1.783.463,50	1,01
HCA INC 5.375 18-26 01/09S	USD	2.600.000	2.615.522,00	1,48
HOLLYFRONTIER 5.875 22-26 01/04S	USD	2.400.000	2.427.576,00	1,37
HYUNDAI CAPITAL AMERICA 1.5 21-26 15/06S	USD	2.600.000	2.375.919,00	1,34
JPMORGAN CHASE CO 1.045 20-26 19/11S	USD	2.600.000	2.407.899,00	1,36
KRAFT HEINZ FOODS CO 3.00 16-26 01/06S	USD	2.400.000	2.306.568,00	1,30
MORGAN STANLEY 4.35 14-26 08/09S	USD	2.600.000	2.555.072,00	1,44
NETFLIX INC 4.375 17-26 15/11S	USD	2.100.000	2.092.839,00	1,18
NISSAN MOTOR ACCEPTAN 6.95 23-26 15/09S	USD	1.400.000	1.445.542,00	0,82
ORACLE CORP 2.65 16-26 15/07S	USD	2.400.000	2.277.216,00	1,29
SODEXO INC 1.634 21-26 16/04S	USD	1.900.000	1.758.402,50	0,99
SPRINT CORPORATION 7.625 18-26 01/03S	USD	1.900.000	1.979.562,50	1,12
STEEL DYNAMICS INC 5.00 17-26 15/12S	USD	2.100.000	2.111.084,33	1,19
STELLANTIS FINANCE 1.711 21-27 29/01S	USD	2.850.000	2.589.139,50	1,46
VIATRIS INC 3.95 17-26 15/06S	USD	2.600.000	2.519.244,00	1,42
VMWARE INC 1.4 21-26 02/08S	USD	2.600.000	2.378.974,00	1,34
WELLS FARGO & COMP 3 16-26 23/10S	USD	2.600.000	2.470.715,00	1,40
WESTERN DIGITAL CORP 4.75 18-26 15/02S	USD	2.600.000	2.548.702,00	1,44

## INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>France</b>			<b>7.396.457,25</b>	<b>4,18</b>
BNP PAR 4.375 16-26 12/05S	USD	2.300.000	2.247.123,00	1,27
BPCE 144A SUB 4.875 16-26 01/04S	USD	2.650.000	2.601.293,00	1,47
SOCIETE GENERALE SA 4.25 16-26 19/08S	USD	2.650.000	2.548.041,25	1,44
<b>Îles Caïmans</b>			<b>4.251.645,80</b>	<b>2,40</b>
AMER AIRL AADVANTAGE 5.5 21-26 20/04Q	USD	2.033.333	2.028.463,50	1,15
AVOLON HOLDINGS FUNDIN 4.25 20-26 15/04S	USD	2.300.000	2.223.182,30	1,26
<b>Irlande</b>			<b>2.357.535,60</b>	<b>1,33</b>
AERCAP IRELAND 4.45 19-26 03/04S	USD	2.400.000	2.357.535,60	1,33
<b>Italie</b>			<b>7.812.696,40</b>	<b>4,41</b>
INTESA SANPAOLO 5.71 16-26 15/01Q	USD	2.650.000	2.633.397,75	1,49
ITALY 1.25 20-30 25/11A	USD	2.650.000	2.452.389,50	1,39
UNICREDIT SPA 2.569 20-26 22/09S	USD	2.900.000	2.726.909,15	1,54
<b>Japon</b>			<b>3.700.973,50</b>	<b>2,09</b>
NOMURA HOLDINGS INC 1.653 21-26 12/07S	USD	2.300.000	2.102.786,50	1,19
SOFTBANK GROUP CORP 4 21-26 06/07S	USD	1.700.000	1.598.187,00	0,90
<b>Luxembourg</b>			<b>2.564.510,00</b>	<b>1,45</b>
ARCELORMITTAL SA 4.55 19-26 11/03S	USD	2.600.000	2.564.510,00	1,45
<b>Mexique</b>			<b>2.522.091,00</b>	<b>1,42</b>
PEMEX 6.875 17-26 04/02S	USD	2.600.000	2.522.091,00	1,42
<b>Pays-Bas</b>			<b>11.727.638,29</b>	<b>6,63</b>
ALCOA NEDERLAND 6.1250 18-28 15/05S	USD	2.250.000	2.260.676,25	1,28
ENEL FINANCE IN 1.3750 21-26 12/07S	USD	2.500.000	2.280.425,00	1,29
GREENKO DUTCH B.V. 3.85 21-26 29/03S	USD	2.516.000	2.349.214,36	1,33
NATWEST MARKETS 1.6 21-26 29/09S	USD	2.650.000	2.422.416,68	1,37
TEVA PHARMA 3.15 16-26 01/10S	USD	2.600.000	2.414.906,00	1,36
<b>Royaume-Uni</b>			<b>11.189.530,25</b>	<b>6,32</b>
BARCLAYS PLC 5.20 16-26 12/05S	USD	2.300.000	2.286.188,50	1,29
HSBC HOLDINGS PLC 4.375 16-26 23/11S	USD	2.300.000	2.249.952,00	1,27
NATIONWIDE BUILDING 4 16-26 14/09S	USD	2.100.000	2.018.163,00	1,14
SANTANDER UK GROUP 1.532 20-26 21/08S	USD	2.650.000	2.476.981,50	1,40
TECHNIPFMC USD 6.5 21-26 01/02SS	USD	2.150.000	2.158.245,25	1,22
<b>Singapour</b>			<b>2.234.599,50</b>	<b>1,26</b>
BOC AVIATION LTD 3.875 16-26 27/04S	USD	2.300.000	2.234.599,50	1,26
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>14.720.459,25</b>	<b>8,32</b>
<b>Espagne</b>			<b>4.969.848,00</b>	<b>2,81</b>
BANCO SANTANDER FL.R 21-27 14/09S	USD	2.600.000	2.354.651,00	1,33
BBVA FL.R 22-26 14/09S	USD	2.600.000	2.615.197,00	1,48
<b>États-Unis</b>			<b>2.440.503,00</b>	<b>1,38</b>
DEUTSCHE BANK AG NY FL.R 20-26 24/11S	USD	2.600.000	2.440.503,00	1,38
<b>Irlande</b>			<b>2.425.412,50</b>	<b>1,37</b>
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 30/09S	USD	2.650.000	2.425.412,50	1,37
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.617.815,75</b>	<b>1,48</b>
LLOYDS BANKING FL.R 22-26 11/08S	USD	2.650.000	2.617.815,75	1,48
<b>Suisse</b>			<b>2.266.880,00</b>	<b>1,28</b>
UBS GROUP AG FL.R 22-26 12/05S	USD	2.300.000	2.266.880,00	1,28
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>175.143.100,67</b>	<b>98,95</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - Global Trends**

## INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>198.271.717,92</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	193.932.369,26
<i>Prix de revient</i>		144.565.365,55
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	684.964,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		868.072,65
Avoirs en banque et liquidités	2.4	2.059.816,52
A recevoir sur investissements vendus		579.037,97
A recevoir sur souscriptions		71.555,75
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	892.656,14
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		51.318,28
<b>Passifs</b>		<b>2.255.908,98</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	609.232,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		714.672,75
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		892.374,85
A payer sur rachats		452.834,54
Commissions de gestion à payer	3	186.686,59
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.913,85
Frais d'audit à payer		10.207,29
Taxe d'abonnement à payer	7	21.806,74
Autres passifs		77.853,12
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>196.015.808,94</b>



# INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	<i>Exprimé en USD</i>
<b>Revenus</b>		<b>1.744.244,40</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.620.686,62
Intérêts bancaires		123.284,25
Autres revenus		273,53
<b>Dépenses</b>		<b>3.415.215,46</b>
Commissions de gestion	3	2.105.940,26
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	110.436,03
Commissions d'administration	6	891.867,97
Frais d'audit		9.566,33
Frais légaux		22.326,22
Frais de transaction	2.14	145.583,35
Taxe d'abonnement	7	85.702,48
Intérêts payés sur découvert bancaire		10.056,75
Autres dépenses	12	33.736,07
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-1.670.971,06</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	9.285.673,88
- options	2.7	-1.442.748,15
- contrats futures	2.9	3.026.388,82
- change	2.5	-523.644,87
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>8.674.698,62</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	33.947.387,49
- options	2.7	-77.667,90
- contrats futures	2.9	1.145.699,14
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>43.690.117,35</b>
Dividendes versés	9	-56.370,13
Souscriptions d'actions de capitalisation		40.933.062,43
Souscriptions d'actions de distribution		4.279.862,65
Rachats d'actions de capitalisation		-74.550.459,62
Rachats d'actions de distribution		-1.001.177,21
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>13.295.035,47</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>182.720.773,47</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>196.015.808,94</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>196.015.808,94</b>	<b>182.720.773,47</b>	<b>421.859.970,54</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		1.840,541	26.769,501	43.980,362
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.528,45	1.203,23	1.665,21
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		4.664,886	5.524,969	33.963,035
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.680,03	1.332,87	1.858,47
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		4.193,377	1.059,951	2.890,622
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.333,16	1.066,99	1.499,90
Dividende par action		10,66	9,73	11,00
<b>Classe GE</b>				
Nombre d'actions		6.215,236	8.262,700	33.039,080
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.722,81	1.414,71	1.851,27
<b>Classe GEX</b>				
Nombre d'actions		90,000	90,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.164,98	956,66	-
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		14.072,484	17.787,344	38.509,003
Valeur nette d'inventaire par action	USD	168,62	133,44	185,57
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		3.180,389	3.245,389	3.717,468
Valeur nette d'inventaire par action	USD	152,28	121,55	170,42
Dividende par action		1,21	1,10	1,00
<b>Classe ME</b>				
Nombre d'actions		23.378,548	30.924,187	35.231,615
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	171,03	140,08	182,83
<b>Classe MEX</b>				
Nombre d'actions		5.015,235	6.236,235	14.627,566
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	147,06	121,51	159,80
Dividende par action		1,21	1,03	1,00
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		227.636,025	255.366,923	292.881,048
Valeur nette d'inventaire par action	USD	173,20	138,02	193,30
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		6.698,216	8.663,589	9.399,225
Valeur nette d'inventaire par action	USD	131,35	105,59	149,09
Dividende par action		1,06	0,97	1,00
<b>Classe PE</b>				
Nombre d'actions		61.244,093	54.534,689	61.079,650
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.718,92	1.417,79	1.863,49
<b>Classe PEX</b>				
Nombre d'actions		1.939,086	1.971,153	2.161,512
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.468,31	1.221,77	1.618,28
Dividende par action		12,24	10,52	11,00
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		-	-	205,594
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	-	11.773,79

## INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	26.769,501	848,621	25.777,581	1.840,541
Classe G	5.524,969	1.064,265	1.924,348	4.664,886
Classe GX	1.059,951	3.392,409	258,983	4.193,377
Classe GE	8.262,700	367,666	2.415,130	6.215,236
Classe GEX	90,000	0,000	0,000	90,000
Classe M	17.787,344	965,140	4.680,000	14.072,484
Classe MX	3.245,389	0,000	65,000	3.180,389
Classe ME	30.924,187	1.999,679	9.545,318	23.378,548
Classe MEX	6.236,235	100,000	1.321,000	5.015,235
Classe P	255.366,923	21.470,707	49.201,605	227.636,025
Classe PX	8.663,589	0,000	1.965,373	6.698,216
Classe PE	54.534,689	21.293,515	14.584,111	61.244,093
Classe PEX	1.971,153	144,000	176,067	1.939,086

# INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>193.932.369,26</b>	<b>98,94</b>
<b>Actions</b>			<b>193.932.369,26</b>	<b>98,94</b>
<b>Allemagne</b>			<b>2.026.375,30</b>	<b>1,03</b>
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	17.744	740.914,38	0,38
SAP AG	EUR	8.343	1.285.460,92	0,66
<b>Canada</b>			<b>5.180.846,78</b>	<b>2,64</b>
CAMECO CORP	USD	46.056	1.985.013,60	1,01
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	USD	25.386	1.977.569,40	1,01
WEST FRASER TIMBER CO.LTD	CAD	8.600	739.337,41	0,38
WSP GLOBAL	CAD	3.400	478.926,37	0,24
<b>Chine</b>			<b>1.513.994,49</b>	<b>0,77</b>
BAIDU - PREFERENTIAL SHARE -A	HKD	33.500	498.086,60	0,25
BYD COMPANY LTD -H-	HKD	37.000	1.015.907,89	0,52
<b>Corée du Sud</b>			<b>678.594,00</b>	<b>0,35</b>
SAMSUNG ELEC GDR REP.0.5 VGT HS -144A-	USD	453	678.594,00	0,35
<b>Danemark</b>			<b>2.983.761,99</b>	<b>1,52</b>
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	DKK	22.678	2.345.987,28	1,20
PANDORA	DKK	4.612	637.774,71	0,33
<b>Espagne</b>			<b>1.831.488,81</b>	<b>0,93</b>
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	13.474	965.677,43	0,49
IBERDROLA SA	EUR	66.031	865.811,38	0,44
<b>États-Unis</b>			<b>146.775.188,48</b>	<b>74,88</b>
ABBVIE INC	USD	13.942	2.160.591,74	1,10
ADOBE INC	USD	4.250	2.535.550,00	1,29
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	16.539	2.438.013,99	1,24
AIRBNB INC	USD	8.499	1.157.053,86	0,59
ALBERTSONS COS INC	USD	12.249	281.727,00	0,14
ALPHABET INC -C-	USD	46.646	6.573.820,78	3,35
AMAZON.COM INC	USD	41.426	6.294.266,44	3,21
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	1.862	245.765,38	0,13
AMERICAN INTL	USD	21.574	1.461.638,50	0,75
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	3.584	1.361.310,72	0,69
AMGEN INC	USD	5.659	1.629.905,18	0,83
APPLE INC	USD	58.157	11.196.967,21	5,71
APPLIED MATERIALS INC	USD	10.760	1.743.873,20	0,89
ARES MANAGEMENT LP-REGISTERED SHS	USD	12.533	1.490.424,36	0,76
ARRAY TECH PREFERENTIAL SHARE	USD	53.367	896.565,60	0,46
BELLRING BRANDS - REG SHS	USD	29.088	1.612.347,84	0,82
BLACKROCK INC	USD	1.230	998.514,00	0,51
BOSTON SCIENTIF CORP	USD	25.669	1.483.924,89	0,76
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	USD	3.204	3.576.465,00	1,82
BUILDERS FIRSTSOURCE	USD	5.882	981.941,08	0,50
CENCORA INC	USD	4.887	1.003.692,06	0,51
CHENIERE ENERGY INC	USD	8.330	1.422.014,30	0,73
CLEAN HARBORS INC	USD	6.703	1.169.740,53	0,60
COMCAST CORP	USD	23.326	1.022.845,10	0,52
CONSTELLATION ENERGY	USD	12.055	1.409.108,95	0,72
COPART INC	USD	18.690	915.810,00	0,47
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	8.170	2.085.964,40	1,06
CUMMINS - REGISTERED	USD	1.116	267.360,12	0,14
DATADOG INC	USD	8.781	1.065.837,78	0,54
DECKERS OUTDOOR	USD	1.181	789.415,83	0,40
DEXCOM INC	USD	6.663	826.811,67	0,42
EBAY INC	USD	13.978	609.720,36	0,31
ELI LILLY & CO	USD	5.717	3.332.553,64	1,70

## INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
EMERSON ELECTRIC CO	USD	5.876	571.911,08	0,29
ENPHASE ENERGY	USD	9.974	1.317.964,36	0,67
EQUINIX INC	USD	2.196	1.768.636,44	0,90
FIRST SOLAR INC	USD	6.138	1.057.454,64	0,54
FISERV INC	USD	10.595	1.407.439,80	0,72
FLOWSERVE	USD	14.440	595.216,80	0,30
GENERAL ELECTRI	USD	12.527	1.598.821,01	0,82
GXO LOGISTICS	USD	14.113	863.151,08	0,44
HUBBELL	USD	1.868	614.441,24	0,31
HUMANA INC	USD	1.965	899.596,65	0,46
HYATT -A-	USD	5.221	680.870,61	0,35
IBM CORP	USD	10.739	1.756.363,45	0,90
INTER PARFUMS INC	USD	3.553	511.667,53	0,26
JOHNSON & JOHNSON	USD	1.583	248.119,42	0,13
JPMORGAN CHASE CO	USD	14.936	2.540.613,60	1,30
LKQ CORP	USD	6.743	322.247,97	0,16
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	USD	3.302	1.688.279,58	0,86
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	USD	16.594	1.000.784,14	0,51
MASTERCARD INC -A-	USD	7.256	3.094.756,56	1,58
MERCADOLIBRE	USD	845	1.327.951,30	0,68
META PLATFORMS INC A	USD	12.052	4.265.925,92	2,18
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	8.936	762.598,24	0,39
MICROSOFT CORP	USD	28.164	10.590.790,56	5,40
MONGODB INC	USD	2.469	1.009.450,65	0,51
MONSTER BEVERAGE CORP	USD	10.941	630.311,01	0,32
NETFLIX INC	USD	2.732	1.330.156,16	0,68
NEXTRACKER INC-CL A	USD	11.421	535.073,85	0,27
NIKE INC	USD	3.520	382.166,40	0,19
NVIDIA CORP	USD	10.370	5.135.431,40	2,62
ON SEMICONDUCTOR CORP	USD	6.281	524.651,93	0,27
ORACLE CORP	USD	4.355	459.147,65	0,23
OWENS CORNING SHS	USD	9.989	1.480.669,47	0,76
PALO ALTO NETWORKS	USD	4.330	1.276.830,40	0,65
PINTEREST PREFERENTIAL SHARE -A-	USD	17.715	656.163,60	0,33
PROGRESSIVE CORP	USD	6.809	1.084.537,52	0,55
QUANTA SERVICES - REG SHS	USD	4.613	995.485,40	0,51
RALPH LAUREN CORP -A-	USD	8.065	1.162.973,00	0,59
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	USD	1.479	1.298.990,91	0,66
ROCKWELL AUTOMATION	USD	1.922	596.742,56	0,30
SALESFORCE INC	USD	7.694	2.024.599,16	1,03
SLB	USD	16.616	864.696,64	0,44
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	7.800	730.080,00	0,37
STARBUCKS CORP	USD	3.420	328.354,20	0,17
STRYKER CORP	USD	3.736	1.118.782,56	0,57
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	USD	6.341	1.020.583,95	0,52
TESLA MOTORS INC	USD	14.273	3.546.555,04	1,81
THE CIGNA GROUP - REG SHS	USD	3.351	1.003.456,95	0,51
UBER TECH PREFERENTIAL SHARE	USD	30.309	1.866.125,13	0,95
ULTA BEAUTY RG PREFERENTIAL SHARE	USD	1.422	696.765,78	0,36
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	3.281	1.727.348,07	0,88
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	3.492	1.420.859,88	0,72
VISA INC -A-	USD	6.422	1.671.967,70	0,85
WALMART INC	USD	2.140	337.371,00	0,17
WASTE MANAGEMENT	USD	4.921	881.351,10	0,45
WELLTOWER OP - REG SHS	USD	12.584	1.134.699,28	0,58
WEYERHAEUSER CO	USD	18.954	659.030,58	0,34
WORKDAY INC -A-	USD	6.001	1.656.636,06	0,85
<b>France</b>			<b>9.206.387,94</b>	<b>4,70</b>
DASSAULT SYST.	EUR	29.924	1.462.212,10	0,75
ENGIE SA	EUR	49.152	864.279,86	0,44

## INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
HERMES INTERNATIONAL SA	EUR	316	669.794,36	0,34
L'OREAL SA	EUR	3.488	1.736.363,10	0,89
LVMH	EUR	2.049	1.660.450,67	0,85
SAFRAN SA	EUR	4.502	793.016,00	0,40
THALES	EUR	3.800	562.277,90	0,29
TOTALENERGIES SE	EUR	10.072	685.363,74	0,35
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	EUR	24.490	772.630,21	0,39
<b>Îles Caïmans</b>			<b>1.065.776,10</b>	<b>0,54</b>
ALIBABA GROUP	HKD	56.100	543.140,87	0,28
TENCENT HOLDINGS	HKD	13.900	522.635,23	0,27
<b>Irlande</b>			<b>1.568.520,90</b>	<b>0,80</b>
TRANE TECH - REG SHS	USD	6.431	1.568.520,90	0,80
<b>Israël</b>			<b>1.282.028,78</b>	<b>0,65</b>
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	USD	4.712	719.946,48	0,37
CYBERARKSOFTWARE LTD	USD	2.566	562.082,30	0,29
<b>Italie</b>			<b>353.659,00</b>	<b>0,18</b>
FERRARI	EUR	1.049	353.659,00	0,18
<b>Japon</b>			<b>4.114.829,23</b>	<b>2,10</b>
AJINOMOTO CO INC	JPY	13.400	517.066,27	0,26
CFD CAPCOM CO LTD	JPY	15.000	484.749,63	0,25
CFD SONY CORP --- REGSH	JPY	10.600	1.008.270,72	0,51
DISCO CO LTD	JPY	4.300	1.066.917,34	0,54
RENESAS ELECTRONICS	JPY	57.400	1.037.825,27	0,53
<b>Jersey</b>			<b>1.523.901,51</b>	<b>0,78</b>
FERGUSON PLC	USD	7.893	1.523.901,51	0,78
<b>Luxembourg</b>			<b>663.817,72</b>	<b>0,34</b>
SAMSONITE INTERNATIONAL SA	HKD	201.300	663.817,72	0,34
<b>Panama</b>			<b>982.198,09</b>	<b>0,50</b>
COPA HOLDINGS SA	USD	9.239	982.198,09	0,50
<b>Pays-Bas</b>			<b>5.517.997,81</b>	<b>2,82</b>
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2.034	1.055.910,96	0,54
ASML HOLDING NV	EUR	2.409	1.814.073,13	0,93
NXP SEMICONDUCTORS	USD	5.895	1.353.963,60	0,69
STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	USD	55.491	1.294.050,12	0,66
<b>Royaume-Uni</b>			<b>3.205.243,00</b>	<b>1,64</b>
LINDE PLC	USD	5.413	2.217.651,97	1,13
STANDARD CHARTERED PLC	HKD	40.585	339.655,75	0,17
YELLOW CAKE PLC	GBP	82.179	647.935,28	0,33
<b>Suisse</b>			<b>3.457.759,33</b>	<b>1,76</b>
LOGITECH - REG SHS	USD	6.706	637.472,36	0,33
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	CHF	749	1.079.504,57	0,55
UBS GROUP NAMEN-AKT	USD	56.336	1.740.782,40	0,89
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>193.932.369,26</b>	<b>98,94</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)**

## INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>13.262.549,02</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	13.173.271,45
<i>Prix de revient</i>		12.953.557,90
Avoirs en banque et liquidités	2.4	85.299,62
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		3.977,95
<b>Passifs</b>		<b>33.762,03</b>
A payer sur rachats		9.985,36
Commissions de gestion à payer	3	3.548,66
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.061,17
Commissions de performance à payer	4	17.000,94
Taxe d'abonnement à payer	7	330,74
Autres passifs		1.835,16
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>13.228.786,99</b>



## INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 14/12/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>13.066,82</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		5.597,94
Intérêts bancaires		7.468,88
<b>Dépenses</b>		<b>34.584,24</b>
Commissions de gestion	3	3.548,66
Commissions de performance	4	17.000,94
Commissions de dépositaire	5	1.061,17
Commissions d'administration	6	1.835,16
Frais de transaction	2.14	10.807,55
Taxe d'abonnement	7	330,74
Intérêts payés sur découvert bancaire		0,02
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-21.517,42</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	62,56
- change	2.5	-20.422,94
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-41.877,80</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	219.713,55
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>177.835,75</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		12.449.804,90
Souscriptions d'actions de distribution		726.000,00
Rachats d'actions de capitalisation		-124.853,66
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>13.228.786,99</b>
<b>Actifs nets au début de la période</b>		<b>-</b>
<b>Actifs nets à la fin de la période</b>		<b>13.228.786,99</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)

---

## Statistiques

		31/12/23
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>13.228.786,99</b>
<b>Classe F</b>		
Nombre d'actions		7.386,533
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.013,91
<b>Classe G</b>		
Nombre d'actions		4.936,301
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.013,63
<b>Classe GX</b>		
Nombre d'actions		726,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.013,63

## INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 14/12/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 14/12/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	0,000	7.386,533	0,000	7.386,533
Classe G	0,000	5.060,195	123,894	4.936,301
Classe GX	0,000	726,000	0,000	726,000

# INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>12.281.407,65</b>	<b>92,84</b>
<b>Actions</b>			<b>12.281.407,65</b>	<b>92,84</b>
<b>Australie</b>			<b>292.156,71</b>	<b>2,21</b>
CSL LTD	AUD	1.650	292.156,71	2,21
<b>Canada</b>			<b>378.777,97</b>	<b>2,86</b>
INTERFOR CORP	CAD	6.600	106.390,22	0,80
WEST FRASER TIMBER CO.LTD	CAD	3.500	272.387,75	2,06
<b>Danemark</b>			<b>650.850,15</b>	<b>4,92</b>
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	DKK	6.950	650.850,15	4,92
<b>Espagne</b>			<b>792.841,50</b>	<b>5,99</b>
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	21.120	391.248,00	2,96
GRIFOLS SA -A-	EUR	13.300	205.551,50	1,55
VIDRALA SA	EUR	2.090	196.042,00	1,48
<b>États-Unis</b>			<b>4.089.111,12</b>	<b>30,91</b>
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	9.250	429.654,19	3,25
DELL TECHNOLOGIES PREFERENTIAL SHARE	USD	9.950	689.064,41	5,21
ECOLAB INC	USD	3.150	565.611,28	4,28
FIRST SOLAR INC	USD	3.870	603.560,95	4,56
HOLOGIC INC	USD	4.750	307.235,32	2,32
LINDSAY	USD	1.640	191.755,22	1,45
OWENS CORNING SHS	USD	4.720	633.364,05	4,79
WEYERHAEUSER CO	USD	21.250	668.865,70	5,06
<b>France</b>			<b>2.271.111,44</b>	<b>17,17</b>
DERICHEBOURG	EUR	32.250	163.830,00	1,24
EUTELSAT COMMUNICATIONS SA	EUR	32.800	139.400,00	1,05
ORANGE	EUR	55.335	570.171,84	4,31
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3.150	572.607,00	4,33
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	EUR	19.870	567.487,20	4,29
VERALLIA SASU	EUR	7.390	257.615,40	1,95
<b>Irlande</b>			<b>640.302,36</b>	<b>4,84</b>
TRANE TECH - REG SHS	USD	2.900	640.302,36	4,84
<b>Italie</b>			<b>263.256,00</b>	<b>1,99</b>
AMPLIFON SPA	EUR	8.400	263.256,00	1,99
<b>Japon</b>			<b>788.696,78</b>	<b>5,96</b>
KUBOTA CORP	JPY	16.300	222.153,48	1,68
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	7.300	258.749,64	1,96
SYSMEX	JPY	6.100	307.793,66	2,33
<b>Norvège</b>			<b>1.151.068,94</b>	<b>8,70</b>
AKER CARBON - REGISTERED SHS	NOK	221.000	267.520,61	2,02
BAKKAFROST	NOK	4.600	218.139,68	1,65
GRIEG SEAFOOD ASA	NOK	11.950	72.753,49	0,55
SALMAR	NOK	7.560	383.576,41	2,90
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	19.000	209.078,75	1,58
<b>Portugal</b>			<b>219.360,00</b>	<b>1,66</b>
CORTICEIRA AMORIM SGPS SA	EUR	24.000	219.360,00	1,66
<b>Royaume-Uni</b>			<b>279.940,71</b>	<b>2,12</b>
DS SMITH HOLDING	GBP	78.940	279.940,71	2,12
<b>Suède</b>			<b>241.441,23</b>	<b>1,83</b>
ACADEMEDIA AB	SEK	20.000	92.881,20	0,70
HOLMEN - REG SHS	SEK	3.885	148.560,03	1,12

## INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Suisse</b>			<b>222.492,74</b>	<b>1,68</b>
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	CHF	10.690	222.492,74	1,68
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>891.863,80</b>	<b>6,74</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>891.863,80</b>	<b>6,74</b>
<b>France</b>			<b>891.863,80</b>	<b>6,74</b>
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI - I (C)	EUR	80	891.863,80	6,74
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>13.173.271,45</b>	<b>99,58</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - Naos**

# INDOSUEZ FUNDS - Naos

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>207.415.437,36</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	182.692.345,41
<i>Prix de revient</i>		181.311.312,44
Avoirs en banque et liquidités	2.4	7.750.367,95
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		15.641.112,74
A recevoir sur souscriptions		91.405,82
A recevoir sur CFDs		1.025.646,92
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	120.836,24
Intérêts à recevoir sur CFDs		48.722,28
Autres actifs		45.000,00
<b>Passifs</b>		<b>1.176.285,46</b>
A payer sur rachats		276.789,28
Commissions de gestion à payer	3	227.909,25
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.790,05
Commissions de performance à payer	4	185.464,12
Frais d'audit à payer		12.624,08
Taxe d'abonnement à payer	7	20.539,71
Dividendes à payer sur CFDs		260.351,70
Intérêts à payer sur CFDs		152.656,49
Autres passifs		35.160,78
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>206.239.151,90</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Naos

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>13.835.956,50</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.548,62
Dividendes reçus sur CFDs		7.252.272,76
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		5.055.020,83
Intérêts reçus sur CFDs		572.044,30
Intérêts bancaires		909.918,67
Autres revenus		45.151,32
<b>Dépenses</b>		<b>15.025.830,40</b>
Commissions de gestion	3	2.824.258,57
Commissions de performance	4	185.464,05
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	97.963,17
Commissions d'administration	6	478.270,16
Frais d'audit		11.249,70
Frais légaux		18.417,53
Frais de transaction	2.14	16.608,67
Taxe d'abonnement	7	86.960,48
Intérêts payés sur découvert bancaire		21.046,26
Dividendes payés sur CFDs		9.374.186,98
Intérêts payés sur CFDs		1.862.693,13
Autres dépenses	12	48.711,70
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-1.189.873,90</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	29.996,31
- contrats de change à terme	2.8	7.560,75
- CFDs	2.10	374.105,96
- change	2.5	-144.536,41
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-922.747,29</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	1.277.336,05
- contrats de change à terme	2.8	186.001,28
- CFDs	2.10	44.907,04
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>585.497,08</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		194.640.387,76
Souscriptions d'actions de distribution		474.791,49
Rachats d'actions de capitalisation		-94.213.144,17
Rachats d'actions de distribution		-2.258.621,46
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>99.228.910,70</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>107.010.241,20</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>206.239.151,90</b>



# INDOSUEZ FUNDS - Naos

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>206.239.151,90</b>	<b>107.010.241,20</b>
<b>Classe A</b>			
Nombre d'actions		153.127,354	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	999,62	-
<b>Classe F</b>			
Nombre d'actions		5.963,750	24.094,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.011,96	996,94
<b>Classe G</b>			
Nombre d'actions		38.636,252	78.204,916
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.011,07	996,87
<b>Classe GX</b>			
Nombre d'actions		3.111,600	5.035,597
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.011,39	997,26
<b>Classe GHU</b>			
Nombre d'actions		223,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.011,56	-
<b>Classe GHS</b>			
Nombre d'actions		135,476	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	977,37	-
<b>Classe M</b>			
Nombre d'actions		7.218,371	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,53	-
<b>Classe MX</b>			
Nombre d'actions		250,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,51	-
<b>Classe MHS</b>			
Nombre d'actions		630,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	98,57	-
<b>Classe P</b>			
Nombre d'actions		36.282,314	79,812
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,31	99,86
<b>Classe PX</b>			
Nombre d'actions		1.200,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,05	-

## INDOSUEZ FUNDS - Naos

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe A	0,000	169.745,002	16.617,648	153.127,354
Classe F	24.094,000	486,791	18.617,041	5.963,750
Classe G	78.204,916	17.469,341	57.038,005	38.636,252
Classe GX	5.035,597	329,738	2.253,735	3.111,600
Classe GHU	0,000	223,000	0,000	223,000
Classe GHS	0,000	135,476	0,000	135,476
Classe M	0,000	10.971,371	3.753,000	7.218,371
Classe MX	0,000	250,000	0,000	250,000
Classe MHS	0,000	630,000	0,000	630,000
Classe P	79,812	52.447,177	16.244,675	36.282,314
Classe PX	0,000	1.200,000	0,000	1.200,000

## INDOSUEZ FUNDS - Naos

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>19.393.670,40</b>	<b>9,40</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>19.393.670,40</b>	<b>9,40</b>
<b>France</b>			<b>19.393.670,40</b>	<b>9,40</b>
GROUPAMA ENTREPRISES FCP -I- CAP	EUR	8.320	19.393.670,40	9,40
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>163.298.675,01</b>	<b>79,18</b>
<b>Belgique</b>			<b>19.948.205,23</b>	<b>9,67</b>
0867189 BELFIUS BANQ ZCP 120224	EUR	10.000.000	9.952.583,41	4,83
KBC BRU ZCP 040124	EUR	10.000.000	9.995.621,82	4,85
<b>Danemark</b>			<b>9.923.254,07</b>	<b>4,81</b>
JYSKE BANK DNK ZCP 11-03-24	EUR	10.000.000	9.923.254,07	4,81
<b>Espagne</b>			<b>9.941.041,66</b>	<b>4,82</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ZCP 230224	EUR	10.000.000	9.941.041,66	4,82
<b>France</b>			<b>123.486.174,05</b>	<b>59,88</b>
0150034 CGL ZCP 020224	EUR	5.000.000	4.981.445,99	2,42
0293935 CM PARIS ZCP 060324	EUR	4.000.000	3.970.960,29	1,93
BPCE (ISSUER) ZCP 220224	EUR	10.000.000	9.942.422,12	4,82
BPI FRANCE ZCP 230124	EUR	10.000.000	9.975.013,37	4,84
BRED ZCP 020224	EUR	5.000.000	4.981.805,26	2,42
BSPFFRPP ZCP 260124	EUR	10.000.000	9.971.187,95	4,83
CFCM MAINE ANJOU BN ZCP 040124	EUR	4.000.000	3.998.235,66	1,94
CFCM MAINE ANJOU BN ZCP 080224	EUR	6.000.000	5.974.132,85	2,90
CFCM OCEAN ZCP 010224	EUR	10.000.000	9.964.887,47	4,83
CRCAM NORMAN ZCP 310124	EUR	10.000.000	9.965.731,56	4,83
CREDIT MUTUEL ARKEA ZCP 080224	EUR	10.000.000	9.957.365,89	4,83
LCL CREDIT LYONNAIS ZCP 120224	EUR	10.000.000	9.952.349,30	4,83
RATP ZCP 210224	EUR	10.000.000	9.943.933,34	4,82
SERVICES POUR LA CDC ZCP 190324	EUR	10.000.000	9.917.404,48	4,81
UNEDIC ZCP 100124	EUR	10.000.000	9.989.298,52	4,84
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>182.692.345,41</b>	<b>88,58</b>

# **INDOSUEZ FUNDS - Navigator**

# INDOSUEZ FUNDS - Navigator

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>123.988.076,97</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	111.202.527,51
<i>Prix de revient</i>		110.183.357,24
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	260.644,81
<i>Options achetées au prix de revient</i>		877.079,75
Avoirs en banque et liquidités	2.4	6.753.608,45
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		1.641.479,36
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	3.976.088,90
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		153.727,94
<b>Passifs</b>		<b>10.500.144,95</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	1.536.164,86
<i>Options vendues au prix de revient</i>		763.277,29
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		4.013.748,40
A payer sur investissements achetés		4.528.084,76
A payer sur rachats		32.501,60
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	56.692,06
Commissions de gestion à payer	3	49.187,39
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.324,20
Commissions de performance à payer	4	234.313,82
Frais d'audit à payer		6.155,84
Taxe d'abonnement à payer	7	6.666,77
Autres passifs		33.305,25
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>113.487.932,02</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Navigator

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>2.584.734,52</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		64.097,97
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		2.203.553,54
Intérêts bancaires		316.744,67
Autres revenus		338,34
<b>Dépenses</b>		<b>1.492.498,30</b>
Commissions de gestion	3	616.553,95
Commissions de performance	4	234.313,83
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	66.034,68
Commissions d'administration	6	408.037,58
Frais d'audit		5.826,94
Frais légaux		12.805,92
Frais de transaction	2.14	56.089,72
Taxe d'abonnement	7	26.881,24
Intérêts payés sur découvert bancaire		5.123,59
Autres dépenses	12	60.830,85
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>1.092.236,22</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-189.269,30
- options	2.7	-1.314.973,74
- contrats de change à terme	2.8	-365.332,82
- contrats futures	2.9	7.803.292,48
- change	2.5	-2.619.983,19
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>4.405.969,65</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	2.737.186,83
- options	2.7	-2.173.562,71
- contrats de change à terme	2.8	-18.566,84
- contrats futures	2.9	4.717.602,87
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>9.668.629,80</b>
Dividendes versés	9	-115.371,34
Souscriptions d'actions de capitalisation		5.130.946,67
Souscriptions d'actions de distribution		3.806.389,57
Rachats d'actions de capitalisation		-25.569.470,66
Rachats d'actions de distribution		-4.208.428,07
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-11.287.304,03</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>124.775.236,05</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>113.487.932,02</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Navigator

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>113.487.932,02</b>	<b>124.775.236,05</b>	<b>149.867.348,01</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		5.751,471	6.329,126	6.308,710
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.116,74	1.021,98	1.098,55
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		26.835,693	41.739,423	48.895,939
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.213,88	1.113,11	1.199,50
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		8.777,466	8.370,528	10.606,005
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.114,47	1.032,45	1.127,24
Dividende par action		11,10	13,85	14,00
<b>Classe GHU</b>				
Nombre d'actions		20.654,162	21.260,008	21.190,930
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.378,60	1.245,52	1.319,78
<b>Classe GHUX</b>				
Nombre d'actions		737,427	737,427	325,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.036,19	946,07	1.002,17
Dividende par action		10,17	-	-
<b>Classe GHS</b>				
Nombre d'actions		578,817	470,193	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	1.010,75	947,00	-
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		99.215,143	110.828,207	118.753,038
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	117,32	107,79	116,43
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		12.824,043	19.758,606	23.308,912
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	108,71	100,89	110,42
Dividende par action		1,08	1,36	1,40
<b>Classe MHU</b>				
Nombre d'actions		3.865,936	3.455,936	3.321,936
Valeur nette d'inventaire par action	USD	133,46	120,82	128,33
<b>Classe MHS</b>				
Nombre d'actions		10,000	44,000	106,000
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	105,64	98,98	107,40
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		62.196,286	66.470,973	63.856,550
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	111,97	103,51	112,59
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		11.023,859	11.193,830	12.527,015
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,82	96,97	106,88
Dividende par action		1,04	1,31	1,40
<b>Classe PHU</b>				
Nombre d'actions		6.862,647	8.821,916	7.419,984
Valeur nette d'inventaire par action	USD	127,45	116,02	124,10
<b>Classe PHUX</b>				
Nombre d'actions		-	993,000	993,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	102,47	111,04
Dividende par action		1,10	1,36	1,40

# INDOSUEZ FUNDS - Navigator

---

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Classe PHS</b>				
Nombre d'actions		2.682,889	2.874,947	677,889
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	102,44	96,77	105,82
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		1.271,000	1.271,000	1.783,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	11.732,34	10.740,45	11.549,30
<b>Classe WX</b>				
Nombre d'actions		-	-	54,792
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	10.354,48
Dividende par action		-	127,18	133,00



## INDOSUEZ FUNDS - Navigator

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	6.329,126	0,000	577,655	5.751,471
Classe G	41.739,423	2.346,431	17.250,161	26.835,693
Classe GX	8.370,528	3.501,821	3.094,883	8.777,466
Classe GHU	21.260,008	293,950	899,796	20.654,162
Classe GHUX	737,427	0,000	0,000	737,427
Classe GHS	470,193	206,563	97,939	578,817
Classe M	110.828,207	2.242,555	13.855,619	99.215,143
Classe MX	19.758,606	0,000	6.934,563	12.824,043
Classe MHU	3.455,936	745,000	335,000	3.865,936
Classe MHS	44,000	0,000	34,000	10,000
Classe P	66.470,973	13.748,862	18.023,549	62.196,286
Classe PX	11.193,830	611,000	780,971	11.023,859
Classe PHU	8.821,916	452,498	2.411,767	6.862,647
Classe PHUX	993,000	0,000	993,000	0,000
Classe PHS	2.874,947	0,000	192,058	2.682,889
Classe W	1.271,000	0,000	0,000	1.271,000

# INDOSUEZ FUNDS - Navigator

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>21.568.695,41</b>	<b>19,01</b>
<b>Obligations</b>			<b>21.568.695,41</b>	<b>19,01</b>
<b>États-Unis</b>			<b>21.568.695,41</b>	<b>19,01</b>
UNITED STATES 2.625 18-25 31/12S	USD	6.000.000	5.266.091,07	4,64
UNITED STATES 3.00 18-25 30/09S	USD	4.000.000	3.539.229,04	3,12
UNITED STATES TR BI 4.25 24-25 31/12S	USD	5.000.000	4.526.232,15	3,99
UNITED STATES TREASU 5.0 23-25 31/10S	USD	4.000.000	3.662.995,63	3,23
UNITED STATES TR NOT 4.875 23-25 30/11S	USD	5.000.000	4.574.147,52	4,03
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>6.926.679,31</b>	<b>6,10</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>6.926.679,31</b>	<b>6,10</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>6.926.679,31</b>	<b>6,10</b>
MULS LYXOR MSCI BRAZIL UCITS ETF ACC	EUR	185.152	4.094.266,18	3,61
LYXOR ESG USD HY DR UCITS ETF CCAP	USD	312.258	2.832.413,13	2,50
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>82.707.152,79</b>	<b>72,88</b>
<b>Espagne</b>			<b>18.726.119,62</b>	<b>16,50</b>
SPAI LETR DEL TESO ZCP 06-09-24	EUR	3.000.000	2.931.240,00	2,58
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-06-24	EUR	3.000.000	2.954.535,00	2,60
SPAI LETR DEL TESO ZCP 08-03-24	EUR	3.000.000	2.980.384,62	2,63
SPAI LETR DEL TESO ZCP 09-08-24	EUR	3.000.000	2.937.645,00	2,59
SPAI LETR DEL TESO ZCP 10-05-24	EUR	3.000.000	2.962.335,00	2,61
SPAI LETR DEL TESO ZCP 12-04-24	EUR	4.000.000	3.959.980,00	3,49
<b>États-Unis</b>			<b>35.003.219,25</b>	<b>30,84</b>
UNIT STAT TREA BIL ZCP 05-09-24	USD	5.000.000	4.379.466,44	3,86
UNIT STAT TREA BIL ZCP 08-08-24	USD	4.000.000	3.517.111,37	3,10
UNIT STAT TREA BIL ZCP 11-07-24	USD	3.000.000	2.648.143,09	2,33
UNIT STAT TREA BIL ZCP 13-06-24	USD	7.000.000	6.192.349,49	5,46
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-05-24	USD	5.000.000	4.439.860,77	3,91
UNIT STAT TREA BIL ZCP 18-04-24	USD	4.000.000	3.565.413,88	3,14
UNIT STAT TREA BIL ZCP 22-02-24	USD	6.000.000	5.390.320,12	4,75
UNIT STAT TREA BIL ZCP 25-01-24	USD	5.400.000	4.870.554,09	4,29
<b>France</b>			<b>17.050.507,17</b>	<b>15,02</b>
0473820FRENCH R ZCP 070824	EUR	4.300.000	4.213.570,00	3,71
0473820FRENCH R ZCP 120624	EUR	4.000.000	3.938.020,00	3,47
FRANCE TREASURY BILL ZCP 210224	EUR	1.000.000	994.732,17	0,88
FRAN TREA BILL BTF ZCP 15-05-24	EUR	4.500.000	4.441.162,50	3,91
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-04-24	EUR	3.500.000	3.463.022,50	3,05
<b>Italie</b>			<b>4.956.097,25</b>	<b>4,37</b>
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 12-04-24	EUR	3.000.000	2.970.450,00	2,62
ITALY BUONI TES BOT ZCP 140324	EUR	2.000.000	1.985.647,25	1,75
<b>Portugal</b>			<b>6.971.209,50</b>	<b>6,14</b>
PORT TREA BILL ZCP 15-03-24	EUR	4.000.000	3.976.543,96	3,50
PORTUGAL TREASY BILL ZCP 190124	EUR	3.000.000	2.994.665,54	2,64
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>111.202.527,51</b>	<b>97,99</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds**

## INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>29.146.332,00</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	28.326.346,49
<i>Prix de revient</i>		28.712.262,71
Avoirs en banque et liquidités	2.4	532.551,08
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		287.434,43
<b>Passifs</b>		<b>46.972,99</b>
A payer sur rachats		17.746,48
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	196,83
Commissions de gestion à payer	3	17.708,38
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	1.388,03
Frais d'audit à payer		1.844,39
Taxe d'abonnement à payer	7	2.110,95
Autres passifs		5.977,93
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>29.099.359,01</b>

## INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en USD</i>
<b>Revenus</b>		<b>314.517,06</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		186.378,20
Intérêts bancaires		47.933,56
Autres revenus		80.205,30
<b>Dépenses</b>		<b>483.201,62</b>
Commissions de gestion	3	282.031,62
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	37.410,91
Commissions d'administration	6	94.282,23
Frais d'audit		1.351,56
Frais légaux		12.308,26
Frais de transaction	2.14	9.583,39
Taxe d'abonnement	7	11.331,86
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.925,47
Autres dépenses	12	32.976,32
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-168.684,56</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-16.505.454,15
- contrats de change à terme	2.8	4.562,00
- change	2.5	-4.606.009,50
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-21.275.586,21</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	19.681.101,35
- contrats de change à terme	2.8	-1.428,46
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>-1.595.913,32</b>
Dividendes versés	9	-166.239,06
Souscriptions d'actions de capitalisation		667.979,90
Souscriptions d'actions de distribution		81.628,22
Rachats d'actions de capitalisation		-35.879.822,48
Rachats d'actions de distribution		-3.510.372,23
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-40.402.738,97</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>69.502.097,98</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>29.099.359,01</b>

## INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>29.099.359,01</b>	<b>69.502.097,98</b>	<b>351.903.067,01</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		2.310,499	3.089,651	69.657,202
Valeur nette d'inventaire par action	USD	982,07	1.023,99	1.203,63
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		13.031,882	35.154,065	144.975,850
Valeur nette d'inventaire par action	USD	998,51	1.043,21	1.228,69
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		-	372,151	8.629,297
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	893,30	1.094,58
Dividende par action		23,14	38,90	40,00
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		41.231,100	53.835,316	110.419,056
Valeur nette d'inventaire par action	USD	95,95	100,44	118,52
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		19.190,031	48.313,251	70.666,366
Valeur nette d'inventaire par action	USD	76,65	83,02	101,70
Dividende par action		2,74	3,40	3,60
<b>Classe MHE</b>				
Nombre d'actions		-	300,000	300,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	83,30	100,46
<b>Classe MC</b>				
Nombre d'actions		4.494,989	5.624,989	122.519,605
Valeur nette d'inventaire par action	CNH	891,07	906,30	982,22
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		53.798,003	95.788,983	227.079,053
Valeur nette d'inventaire par action	USD	92,27	97,26	115,57
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		31.709,250	39.543,403	57.141,203
Valeur nette d'inventaire par action	USD	76,51	82,82	101,51
Dividende par action		2,04	2,80	3,60
<b>Classe PHEX</b>				
Nombre d'actions		452,033	2.883,078	199,900
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	73,51	80,15	100,14
Dividende par action		0,92	2,40	-
<b>Classe PC</b>				
Nombre d'actions		3.290,052	3.290,052	5.450,052
Valeur nette d'inventaire par action	CNH	868,71	889,78	971,61
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		-	690,546	835,546
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	8.530,14	9.999,15

## INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	3.089,651	0,000	779,152	2.310,499
Classe G	35.154,065	467,390	22.589,573	13.031,882
Classe GX	372,151	0,000	372,151	0,000
Classe M	53.835,316	0,000	12.604,216	41.231,100
Classe MX	48.313,251	0,000	29.123,220	19.190,031
Classe MHE	300,000	0,000	300,000	0,000
Classe MC	5.624,989	0,000	1.130,000	4.494,989
Classe P	95.788,983	1.916,848	43.907,828	53.798,003
Classe PX	39.543,403	960,558	8.794,711	31.709,250
Classe PHEX	2.883,078	0,000	2.431,045	452,033
Classe PC	3.290,052	0,000	0,000	3.290,052
Classe W	690,546	0,000	690,546	0,000

## INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>28.326.346,49</b>	<b>97,34</b>
<b>Obligations</b>			<b>28.326.346,49</b>	<b>97,34</b>
<b>Allemagne</b>			<b>985.718,75</b>	<b>3,39</b>
KREDITANSTALT FUER2.75 22-25 03/03A	CNH	7.000.000	985.718,75	3,39
<b>Chine</b>			<b>24.063.824,33</b>	<b>82,70</b>
CHINA 2.18 23-26 15/08A	CNY	20.000.000	2.812.295,78	9,66
CHINA 2.28 22-25 25/11A	CNY	10.000.000	1.411.208,86	4,85
CHINA 2.6 22-32 01/09S	CNY	20.000.000	2.820.531,54	9,69
CHINA 2.62 23-30 25/06A	CNY	20.000.000	2.834.312,95	9,74
CHINA 2.8 22-29 24/03A	CNY	10.000.000	1.434.230,22	4,93
CHINA 2.85 20-49 04/06A	CNY	10.000.000	1.432.966,84	4,92
CHINA 3.03 21-26 11/03A	CNY	10.000.000	1.435.292,16	4,93
CHINA 3.31 15-25 30/11S	CNH	500.000	71.146,83	0,24
CHINA GOVERNMENT BON 2.3 23-26 16/06S	CNH	50.000.000	6.971.366,98	23,96
CHINA GOVERNMENT BOND 2.55 23-28 15/10A	CNY	20.000.000	2.840.472,17	9,76
<b>Hong-Kong</b>			<b>2.132.887,20</b>	<b>7,33</b>
FAR EAST HORIZON 4.70 21-24 09/02S	CNH	9.000.000	1.260.009,22	4,33
HONG KONG MONETARY A 3.0 23-25 11/01S	CNH	6.200.000	872.877,98	3,00
<b>Nouvelle-Zélande</b>			<b>1.143.916,21</b>	<b>3,93</b>
FONTERRA CO-OP REGS 4.50 15-25 17/07S	CNH	8.000.000	1.143.916,21	3,93
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>28.326.346,49</b>	<b>97,34</b>



**INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro**

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>157.393.469,44</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	150.124.887,59
<i>Prix de revient</i>		148.591.097,50
Avoirs en banque et liquidités	2.4	509.626,37
A recevoir sur souscriptions		5.547.401,37
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.211.554,11
<b>Passifs</b>		<b>370.874,20</b>
A payer sur rachats		310.273,03
Commissions de gestion à payer	3	24.256,88
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	4.019,24
Frais d'audit à payer		8.217,78
Taxe d'abonnement à payer	7	11.218,75
Autres passifs		12.888,52
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>157.022.595,24</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>3.962.857,22</b>
Intérêts reçus sur obligations, nets		3.875.472,06
Intérêts bancaires		86.359,18
Autres revenus		1.025,98
<b>Dépenses</b>		<b>708.901,90</b>
Commissions de gestion	3	301.090,78
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	97.092,84
Commissions d'administration	6	201.034,25
Frais d'audit		5.622,20
Frais légaux		19.710,89
Frais de transaction	2.14	10.948,10
Taxe d'abonnement	7	41.468,16
Autres dépenses	12	31.934,68
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>3.253.955,32</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-371.981,67
- options	2.7	-17.695,20
- contrats futures	2.9	125.741,10
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>2.990.019,55</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.899.762,29
- contrats futures	2.9	-86.159,20
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>6.803.622,64</b>
Dividendes versés	9	-394.603,51
Souscriptions d'actions de capitalisation		96.367.563,73
Souscriptions d'actions de distribution		13.960.263,53
Rachats d'actions de capitalisation		-248.774.569,17
Rachats d'actions de distribution		-35.973.030,89
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-168.010.753,67</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>325.033.348,91</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>157.022.595,24</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>157.022.595,24</b>	<b>325.033.348,91</b>	<b>158.172.531,51</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		28.941,518	41.796,607	7.980,042
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.023,54	986,07	996,48
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		46.033,559	190.891,848	56.072,814
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.054,68	1.016,56	1.027,80
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		6.089,159	23.726,837	27.140,310
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	972,28	967,52	988,30
Dividende par action		31,00	10,00	0,40
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		168.862,650	224.934,821	233.153,311
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,20	97,58	98,72
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		13.192,157	15.803,346	22.070,346
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,79	96,27	98,30
Dividende par action		3,00	0,90	-
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		4.546.145,685	3.117.402,682	2.653.703,051
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	10,33	10,00	10,13
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		79.034,695	127.507,000	140.288,250
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	95,93	95,53	97,70
Dividende par action		2,80	0,90	-

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	41.796,607	18.504,469	31.359,558	28.941,518
Classe G	190.891,848	35.334,679	180.192,968	46.033,559
Classe GX	23.726,837	7.334,516	24.972,194	6.089,159
Classe M	224.934,821	22.973,854	79.046,025	168.862,650
Classe MX	15.803,346	4.384,811	6.996,000	13.192,157
Classe P	3.117.402,682	3.861.811,698	2.433.068,695	4.546.145,685
Classe PX	127.507,000	67.216,695	115.689,000	79.034,695

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>120.895.938,42</b>	<b>76,99</b>
<b>Obligations</b>			<b>83.386.625,42</b>	<b>53,10</b>
<b>Allemagne</b>			<b>7.849.672,50</b>	<b>5,00</b>
BASF REGS 2.50 14-24 22/01A	EUR	1.500.000	1.498.957,50	0,95
COMMERZBANK AG 0.625 19-24 28/08A	EUR	1.500.000	1.469.160,00	0,94
VOLKSWAGEN LEASING GMB 0 21-24 19/05A	EUR	3.000.000	2.938.605,00	1,87
VONOVIA SE 0 21-24 16/06A	EUR	2.000.000	1.942.950,00	1,24
<b>Arabie Saoudite</b>			<b>1.289.639,00</b>	<b>0,82</b>
SAUDI INTERNATIONAL 0.00 21-24 03/03A	EUR	1.300.000	1.289.639,00	0,82
<b>Australie</b>			<b>965.285,00</b>	<b>0,61</b>
TOYOTA FINANCE AUST 0.064 22-25 13/01A	EUR	1.000.000	965.285,00	0,61
<b>Corée du Sud</b>			<b>1.486.440,00</b>	<b>0,95</b>
EXP-IMP BANK KOREA 0.375 19-24 26/03A	EUR	1.500.000	1.486.440,00	0,95
<b>Espagne</b>			<b>2.482.962,50</b>	<b>1,58</b>
CAIXABANK SA 0.8750 19-24 25/03A	EUR	2.500.000	2.482.962,50	1,58
<b>États-Unis</b>			<b>5.887.927,50</b>	<b>3,75</b>
GENERAL MOTORS FIN 2.20 19-24 01/04A	EUR	1.500.000	1.492.380,00	0,95
HARLEY DAVIDSON FIN 0.90 19-24 19/11A	EUR	1.500.000	1.459.372,50	0,93
JEFFERIES GROUP 1.0000 19-24 19/07A	EUR	1.500.000	1.475.362,50	0,94
TOYOTA MOTOR 0.625 17-24 21/11A	EUR	1.500.000	1.460.812,50	0,93
<b>France</b>			<b>22.919.112,42</b>	<b>14,60</b>
ACCOR SA 1.25 17-24 25/01A	EUR	1.000.000	997.560,00	0,64
ADP 3.125 12-24 11/06A	EUR	1.000.000	996.460,00	0,63
ALD SA 4.75 22-25 13/10A	EUR	2.000.000	2.039.910,00	1,30
ARVAL SERVICE LEASE 0 21-24 30/03A	EUR	2.000.000	1.939.655,02	1,24
BNP PARIBAS SA 1.00 17-24 27/06A	EUR	2.000.000	1.972.590,00	1,26
BPCE SA 2.25 15-25 12/03A	EUR	1.000.000	982.155,00	0,63
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25 17-24 31/05A	EUR	1.500.000	1.484.527,50	0,95
ILIAD SA 0.7500 21-24 11/02A	EUR	2.500.000	2.489.287,50	1,59
ORANO SA 4.875 09-24 23/09A	EUR	1.500.000	1.508.370,00	0,96
RCI BANQUE SA 4.125 22-25 01/12A	EUR	1.020.000	1.027.644,90	0,65
SOCIETE GENERALE SA 1.25 19-24 15/02A	EUR	2.000.000	1.993.690,00	1,27
SOCIETE GENERALE SA 2.625 15-25 27/02A	EUR	1.000.000	986.190,00	0,63
TOTALENERGIES 5.125 09-24 26/03A	EUR	1.500.000	1.503.667,50	0,96
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892 19-24 14/01A	EUR	3.000.000	2.997.405,00	1,91
<b>Irlande</b>			<b>1.464.675,00</b>	<b>0,93</b>
CA AUTO BANK S.P.A - I 0.50 19-24 13/09A	EUR	1.500.000	1.464.675,00	0,93
<b>Italie</b>			<b>12.932.817,50</b>	<b>8,24</b>
ACEA SPA 2.625 14-24 15/07A	EUR	1.500.000	1.488.510,00	0,95
ASSICURAZ GENERALI 5.125 09-24 16/09A	EUR	1.500.000	1.512.127,50	0,96
INTESA SANPAOLO 1.375 17-24 18/01A	EUR	3.000.000	2.996.370,00	1,91
ITALY 0.00 21-24 30/01S	EUR	2.000.000	1.994.540,00	1,27
ITALY 0 21-24 15/08U	EUR	2.000.000	1.959.930,00	1,25
LEONARDO SPA 1.50 17-24 07/06A	EUR	1.500.000	1.483.365,00	0,94
LKQ CORP 3.875 16-24 01/04S	EUR	1.500.000	1.497.975,00	0,95
<b>Japon</b>			<b>988.295,00</b>	<b>0,63</b>
ASAHI GROUP HOLDINGS 0.01 21-24 19/04A	EUR	1.000.000	988.295,00	0,63
<b>Pays-Bas</b>			<b>13.879.521,00</b>	<b>8,84</b>
ABN AMRO BANK NV 3.75 23-25 20/04A	EUR	500.000	501.870,00	0,32
BMW FINANCE NV 3.5 23-24 19/10A	EUR	2.400.000	2.394.816,00	1,53
CRH FUNDING 1.875 15-24 09/01A	EUR	3.000.000	2.998.770,00	1,91
KPN NV 5.625 09-24 30/09A	EUR	1.500.000	1.518.690,00	0,97
NATWEST MARKETS PLC 1 19-24 28/05A	EUR	2.000.000	1.976.940,00	1,26

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
RABOBANK 0.625 19-24 27/02A	EUR	1.500.000	1.492.635,00	0,95
WIZZ AIR FINANCE COM 1.35 21-24 19/01A	EUR	3.000.000	2.995.800,00	1,91
<b>Royaume-Uni</b>			<b>6.448.597,00</b>	<b>4,11</b>
BARCLAYS BK DMTN 2.80 14-24 20/06A	EUR	1.600.000	1.590.672,00	1,01
CREDIT SUISSE LONDON 0.45 20-25 19/05A (voir note 17)	EUR	3.000.000	2.880.915,00	1,83
ROLLS ROYCE PLC 0.875 18-24 09/05A	EUR	2.000.000	1.977.010,00	1,26
<b>Suède</b>			<b>1.796.211,00</b>	<b>1,14</b>
ATTENFALL AB 3.25 22-24 18/04A	EUR	1.800.000	1.796.211,00	1,14
<b>Suisse</b>			<b>2.995.470,00</b>	<b>1,91</b>
BANK JULIUS BAR AND CO 0.0 21-24 25/06A	EUR	1.500.000	1.500.000,00	0,96
UBS GROUP SA 2.125 16-24 04/03A	EUR	1.500.000	1.495.470,00	0,95
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>37.509.313,00</b>	<b>23,89</b>
<b>Autriche</b>			<b>1.504.912,50</b>	<b>0,96</b>
VOLKSBANK WIEN AG FL.R 17-27 06/10A	EUR	1.500.000	1.504.912,50	0,96
<b>Canada</b>			<b>1.302.554,50</b>	<b>0,83</b>
ROYAL BANK OF CANADA FL.R 23-25 17/01Q	EUR	1.300.000	1.302.554,50	0,83
<b>Corée du Sud</b>			<b>2.005.290,00</b>	<b>1,28</b>
THE EXP IMP BK KOREA FL.R 22-24 24/05Q	EUR	2.000.000	2.005.290,00	1,28
<b>Danemark</b>			<b>2.001.780,00</b>	<b>1,27</b>
DANSKE BANK BGRCV & FLR 23-25 08/11Q	EUR	2.000.000	2.001.780,00	1,27
<b>Espagne</b>			<b>2.822.836,00</b>	<b>1,80</b>
BANCO DE SABADELL FL.R 22-26 08/09A	EUR	800.000	816.356,00	0,52
BANCO SANTANDER SA FL.R 22-24 05/05Q	EUR	2.000.000	2.006.480,00	1,28
<b>États-Unis</b>			<b>4.509.652,50</b>	<b>2,87</b>
FORD MOTOR CREDIT CO FL.R 17-24 01/12Q	EUR	3.000.000	3.009.120,00	1,92
GOLDMAN SACHS GROUP FL.R 21-24 30/01A	EUR	1.500.000	1.500.532,50	0,96
<b>France</b>			<b>5.814.740,50</b>	<b>3,70</b>
ALD FL.R 23-25 06/10Q	EUR	800.000	802.388,00	0,51
BNP PARIBAS FL.R 17-24 07/06Q	EUR	1.500.000	1.504.380,00	0,96
SG FL.R 23-25 13/01Q	EUR	2.000.000	2.004.320,00	1,28
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	EUR	1.500.000	1.503.652,50	0,96
<b>Italie</b>			<b>3.005.010,00</b>	<b>1,91</b>
INTE FL.R 23-25 17/03Q	EUR	500.000	500.720,00	0,32
INTESA SANPAOLO FL.R 23-25 16/11Q	EUR	2.000.000	2.004.900,00	1,28
SNAM SPA FL.R 17-24 02/08Q	EUR	500.000	499.390,00	0,32
<b>Luxembourg</b>			<b>4.505.770,00</b>	<b>2,87</b>
SES SA FL.R 16-24 29/01A	EUR	1.000.000	1.003.405,00	0,64
TRATON FINANCE LUX FL.R 22-24 17/02Q	EUR	1.500.000	1.500.465,00	0,96
TRATON FINANCE LUX FL.R 23-25 18/09Q	EUR	2.000.000	2.001.900,00	1,27
<b>Pays-Bas</b>			<b>6.719.797,50</b>	<b>4,28</b>
IBERDROLA INTL BV FL.R 19-XX 12/02A	EUR	700.000	693.192,50	0,44
MERCEDESBENZ INTL F FL.R 23-25 29/09Q	EUR	1.500.000	1.501.170,00	0,96
NATWEST MKTS FL.R 22-25 27/08Q	EUR	2.000.000	2.019.080,00	1,29
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-24 16/11Q	EUR	1.500.000	1.515.000,00	0,96
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	EUR	1.000.000	991.355,00	0,63
<b>Portugal</b>			<b>1.502.362,50</b>	<b>0,96</b>
ENERGIAS DE PORTUGAL FL.R 19-79 30/04A	EUR	1.500.000	1.502.362,50	0,96
<b>Royaume-Uni</b>			<b>1.814.607,00</b>	<b>1,16</b>
NATWEST MKTS FL.R 23-26 13/01Q	EUR	1.800.000	1.814.607,00	1,16
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>3.087.532,00</b>	<b>1,97</b>
<b>Obligations</b>			<b>3.087.532,00</b>	<b>1,97</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Espagne</b>			<b>486.570,00</b>	<b>0,31</b>
DEUTSCHE BK 0.875 19-25 16/01A	EUR	500.000	486.570,00	0,31
<b>Irlande</b>			<b>2.600.962,00</b>	<b>1,66</b>
CA AUTO BANK 4.25 22-24 24/03A	EUR	2.600.000	2.600.962,00	1,66
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>9.249.119,11</b>	<b>5,89</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>9.249.119,11</b>	<b>5,89</b>
<b>France</b>			<b>9.249.119,11</b>	<b>5,89</b>
AMUNDI CASH INSTITUTIONS SRI - I (C)	EUR	830	9.249.119,11	5,89
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>16.892.298,06</b>	<b>10,76</b>
<b>Belgique</b>			<b>2.497.148,96</b>	<b>1,59</b>
BELGIUM TREAS BILL ZCP 110124	EUR	2.500.000	2.497.148,96	1,59
<b>France</b>			<b>2.491.959,23</b>	
FRAN TREA BILL BTF ZCP 31-01-24	EUR	2.500.000	2.491.959,23	1,59
<b>Italie</b>			<b>6.930.109,61</b>	<b>4,41</b>
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 28-03-24	EUR	2.000.000	1.983.347,69	1,26
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-01-24	EUR	2.500.000	2.491.936,92	1,59
ITALY BUONI TES BOT ZCP 120724	EUR	2.500.000	2.454.825,00	1,56
<b>Luxembourg</b>			<b>4.973.080,26</b>	<b>3,17</b>
EURO UNIO BILL ZCP 05-04-24	EUR	2.500.000	2.476.200,00	1,58
EURO UNIO BILL ZCP 12-01-24	EUR	2.500.000	2.496.880,26	1,59
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>150.124.887,59</b>	<b>95,61</b>



## **INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar**

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>89.265.936,81</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	88.064.502,85
<i>Prix de revient</i>		86.912.463,32
Avoirs en banque et liquidités	2.4	605.013,34
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		596.420,62
<b>Passifs</b>		<b>83.546,69</b>
A payer sur rachats		20.388,78
Commissions de gestion à payer	3	18.312,85
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.000,72
Frais d'audit à payer		5.483,70
Taxe d'abonnement à payer	7	6.753,73
Autres passifs		29.606,91
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>89.182.390,12</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en USD</i>
<b>Revenus</b>		<b>2.972.395,14</b>
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		2.829.458,78
Intérêts bancaires		142.862,96
Autres revenus		73,40
<b>Dépenses</b>		<b>457.035,06</b>
Commissions de gestion	3	218.123,40
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	63.045,64
Commissions d'administration	6	99.554,97
Frais d'audit		5.190,45
Frais légaux		13.651,84
Frais de transaction	2.14	17.087,69
Taxe d'abonnement	7	27.942,89
Autres dépenses	12	12.438,18
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>2.515.360,08</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	1.119.281,18
- contrats futures	2.9	21.237,09
- change	2.5	-767,78
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>3.655.110,57</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	1.041.288,32
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>4.696.398,89</b>
Dividendes versés	9	-157.205,63
Souscriptions d'actions de capitalisation		39.796.382,64
Souscriptions d'actions de distribution		3.727.426,83
Rachats d'actions de capitalisation		-41.371.620,33
Rachats d'actions de distribution		-7.812.016,74
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-1.120.634,34</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>90.303.024,46</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>89.182.390,12</b>

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>89.182.390,12</b>	<b>90.303.024,46</b>	<b>103.426.969,11</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		3.121,772	7.307,368	2.870,319
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.153,85	1.098,70	1.083,73
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		31.225,163	27.535,169	27.782,881
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.155,91	1.101,22	1.086,80
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		1.010,400	11,116	4.477,845
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.051,98	1.042,92	1.044,81
Dividende par action		41,80	16,10	1,60
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		35.794,341	58.337,832	180.511,211
Valeur nette d'inventaire par action	USD	113,61	108,27	106,93
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		477,000	958,000	2.799,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,01	103,02	103,13
Dividende par action		4,00	1,40	-
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		3.356.079,775	3.168.945,063	3.524.239,777
Valeur nette d'inventaire par action	USD	11,33	10,83	10,71
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		39.559,022	88.039,328	77.393,328
Valeur nette d'inventaire par action	USD	105,28	104,34	104,60
Dividende par action		3,80	1,40	-
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		200,000	200,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10.579,81	10.078,11	-

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	7.307,368	1.432,999	5.618,595	3.121,772
Classe G	27.535,169	24.474,691	20.784,697	31.225,163
Classe GX	11,116	1.010,400	11,116	1.010,400
Classe M	58.337,832	6.912,000	29.455,491	35.794,341
Classe MX	958,000	0,000	481,000	477,000
Classe P	3.168.945,063	929.163,077	742.028,365	3.356.079,775
Classe PX	88.039,328	25.390,694	73.871,000	39.559,022
Classe W	200,000	0,000	0,000	200,000

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>63.333.875,02</b>	<b>71,02</b>
<b>Obligations</b>			<b>61.526.901,02</b>	<b>68,99</b>
<b>Canada</b>			<b>4.440.497,50</b>	<b>4,98</b>
BANK OF MONTREA 0.6250 21-24 09/07S	USD	1.000.000	975.985,00	1,09
BANK OF NOVA SCOTIA 5.25 22-24 06/12S	USD	1.000.000	999.355,00	1,12
ROYAL BANK OF C 2.5500 19-24 16/07S	USD	1.500.000	1.477.582,50	1,66
TORONTO DOMINION BANK 2.65 19-24 12/06S	USD	1.000.000	987.575,00	1,11
<b>Espagne</b>			<b>986.665,00</b>	<b>1,11</b>
BANCO SANTANDER SA 2.706 19-24 27/06S	USD	1.000.000	986.665,00	1,11
<b>États-Unis</b>			<b>44.850.607,52</b>	<b>50,29</b>
AIR LEASE 4.25 14-24 15/09S	USD	1.500.000	1.483.147,50	1,66
AMAZON 2.73 22-24 13/04S	USD	2.000.000	1.985.480,00	2,23
AMGEN INC 3.625 14-24 22/05S	USD	1.000.000	992.480,00	1,11
APPLE 3.00 17-24 09/02S	USD	1.000.000	997.365,00	1,12
ASTRAZENECA FINANCE 0.7 21-24 28/05S	USD	1.000.000	981.010,00	1,10
AT&T INC 0.9 21-24 25/03S	USD	1.500.000	1.483.770,00	1,66
BANK OF AMERICA 4.125 14-24 22/01S	USD	1.000.000	999.950,00	1,12
BANK OF NY MELL 0.5000 21-24 26/04S	USD	1.000.000	984.470,00	1,10
BOEING CO 1.433 21-24 04/02S	USD	1.500.000	1.494.202,50	1,68
CITIGROUP GLOBA 0.7500 21-24 07/06S	USD	1.000.000	979.115,00	1,10
CREDIT SUISSE 7.9500 23-25 09/01S	USD	1.500.000	1.535.220,00	1,72
DEUTSCHE BANK AG NEW 1.447 21-25 01/04S	USD	1.000.000	988.075,00	1,11
DOLLAR GENERAL 4.25 22-24 20/09S	USD	1.200.000	1.187.238,00	1,33
ELEVANCE HEALTH 5.35 22-25 15/10S	USD	1.000.000	1.007.025,00	1,13
EXPEDIA GROUP INC 6.25 20-25 05/05S	USD	1.000.000	1.009.215,00	1,13
GENERAL MOTORS 6.0500 22-25 10/10S	USD	1.000.000	1.013.015,00	1,14
HCA INC 5.375 15-25 01/02S	USD	1.000.000	999.835,00	1,12
HYNDAI CAPITAL AMERIC 0.875 21-24 14/06S	USD	1.000.000	978.165,00	1,10
IBM CORP 3.0 19-24 15/05S	USD	2.000.000	1.982.230,00	2,22
JPMORGAN CHASE & CO 3.875 14-24 01/02S	USD	1.000.000	998.525,00	1,12
MCDONALD'S CORP 3.25 14-24 10/06S	USD	1.500.000	1.486.020,00	1,67
MERCEDES BENZ FINANCE N 5.5 22-24 27/11S	USD	1.000.000	1.001.965,00	1,12
METLIFE INC 3.60 14-24 10/04S	USD	1.500.000	1.491.997,50	1,67
PPG INDUSTRIES 2.40 19-24 15/08S	USD	1.300.000	1.274.871,00	1,43
RABOBANK NETHERLAND 5.0 23-25 13/01S	USD	800.000	799.472,00	0,90
RABOBANK NY 3.875 22-24 22/08S	USD	1.000.000	990.205,00	1,11
UNITED STATES 0.50 19-24 15/04S	USD	4.000.000	4.819.537,19	5,40
UNITED STATES 0.625 14-24 15/01S	USD	3.000.000	3.945.092,78	4,42
UNITED STATES 2.125 17-24 31/03S	USD	5.000.000	4.961.914,05	5,56
<b>France</b>			<b>4.981.942,00</b>	<b>5,59</b>
BNP PARIBAS 4.25 14-24 15/10S	USD	1.000.000	989.050,00	1,11
BNP PARIBAS SA 3.8 17-24 10/01S	USD	1.000.000	998.885,00	1,12
BPCE SA 4 14-24 15/04S 4.00 14-24 15/04S	USD	1.000.000	995.375,00	1,12
SOCIETE GENERALE SA 5 14-24 17/01SS	USD	1.000.000	999.335,00	1,12
TOTALENERGIES CAPITAL 3.70 13-24 15/01S	USD	1.000.000	999.297,00	1,12
<b>Îles Caïmans</b>			<b>998.225,00</b>	<b>1,12</b>
PARK AEROSPACE HLD 5.50 17-24 15/02S	USD	1.000.000	998.225,00	1,12
<b>Japon</b>			<b>1.468.440,00</b>	<b>1,65</b>
SUMITOMO MITSUI 2.4480 19-24 27/09S	USD	1.500.000	1.468.440,00	1,65
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.006.420,00</b>	<b>3,37</b>
EDP FINANCE 3.625 17-24 15/07S	USD	1.000.000	989.815,00	1,11
EDP FINANCE 3.625 17-24 15/07S	USD	1.000.000	991.100,00	1,11
ENEL FIN INTL 6.8 22-25 14/10S	USD	1.000.000	1.025.505,00	1,15

## INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Suisse</b>			<b>794.104,00</b>	<b>0,89</b>
UBS AG 5.125 14-24 15/05A	USD	800.000	794.104,00	0,89
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>1.806.974,00</b>	<b>2,03</b>
<b>Danemark</b>			<b>806.284,00</b>	<b>0,90</b>
DANSKE BK FL.R 23-26 09/01S	USD	800.000	806.284,00	0,90
<b>États-Unis</b>			<b>1.000.690,00</b>	<b>1,12</b>
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 22-25 15/12S	USD	1.000.000	1.000.690,00	1,12
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>1.487.925,00</b>	<b>1,67</b>
<b>Obligations</b>			<b>1.487.925,00</b>	<b>1,67</b>
<b>Arabie Saoudite</b>			<b>1.487.925,00</b>	<b>1,67</b>
SAUDI ARABIAN OIL COM 2.875 19-24 16/04S	USD	1.500.000	1.487.925,00	1,67
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>4.015.499,78</b>	<b>4,50</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>4.015.499,78</b>	<b>4,50</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>4.015.499,78</b>	<b>4,50</b>
AMUNDI MONEY MKT FD SH TERM USD -IV-	USD	3.480	4.015.499,78	4,50
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>19.227.203,05</b>	<b>21,56</b>
<b>États-Unis</b>			<b>19.227.203,05</b>	<b>21,56</b>
UNIT STAT TREA BIL ZCP 01-02-24	USD	3.000.000	2.985.940,00	3,35
UNIT STAT TREA BIL ZCP 08-08-24	USD	4.000.000	3.885.177,08	4,36
UNIT STAT TREA BIL ZCP 13-06-24	USD	2.000.000	1.954.393,96	2,19
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-05-24	USD	2.000.000	1.961.796,88	2,20
UNIT STAT TREA BIL ZCP 21-03-24	USD	5.000.000	4.941.948,15	5,54
US TREASURY BILL ZCP 040124	USD	3.500.000	3.497.946,98	3,92
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>88.064.502,85</b>	<b>98,75</b>

**INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet**



# INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet

---

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>65.679.156,91</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	63.490.203,96
<i>Prix de revient</i>		64.754.375,37
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.953.328,67
A recevoir sur investissements vendus		235.624,28
<b>Passifs</b>		<b>399.499,90</b>
Découvert bancaire	2.4	127.741,07
A payer sur rachats		239.067,94
Commissions de gestion à payer	3	13.422,70
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.140,03
Frais d'audit à payer		3.995,44
Taxe d'abonnement à payer	7	2.846,94
Autres passifs		10.285,78
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>65.279.657,01</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>79.078,55</b>
Intérêts bancaires		79.078,55
<b>Dépenses</b>		<b>462.154,15</b>
Commissions de gestion	3	187.580,22
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	33.792,03
Commissions d'administration	6	147.373,33
Frais d'audit		1.704,94
Frais légaux		23.091,17
Frais de transaction	2.14	31.768,76
Taxe d'abonnement	7	13.368,12
Intérêts payés sur découvert bancaire		765,60
Autres dépenses	12	22.709,98
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-383.075,60</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-2.421.691,24
- change	2.5	1.453.002,26
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-1.351.764,58</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.489.640,36
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>2.137.875,78</b>
Dividendes versés	9	-92.841,70
Souscriptions d'actions de capitalisation		4.689.193,61
Souscriptions d'actions de distribution		156.780,64
Rachats d'actions de capitalisation		-24.498.276,90
Rachats d'actions de distribution		-3.429.262,32
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-21.036.530,89</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>86.316.187,90</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>65.279.657,01</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet

## Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>65.279.657,01</b>	<b>86.316.187,90</b>	<b>109.475.572,48</b>
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		67.866,392	125.603,224	146.775,344
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,73	99,73	114,61
<b>Classe GU</b>				
Nombre d'actions		344.153,193	452.151,035	515.698,053
Valeur nette d'inventaire par action	USD	94,96	89,07	109,06
<b>Classe GUX</b>				
Nombre d'actions		81.366,906	117.002,319	133.089,238
Valeur nette d'inventaire par action	USD	87,18	82,31	102,59
Dividende par action		0,58	1,56	-
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		52.803,742	66.266,282	77.466,742
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,94	98,02	112,69
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		7.293,392	8.580,302	8.722,238
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,89	98,59	115,21
Dividende par action		0,69	1,75	-
<b>Classe MU</b>				
Nombre d'actions		26.595,527	34.083,527	38.590,527
Valeur nette d'inventaire par action	USD	95,88	89,96	110,19
<b>Classe MUX</b>				
Nombre d'actions		4.195,637	4.642,637	4.121,637
Valeur nette d'inventaire par action	USD	88,63	83,71	104,38
Dividende par action		0,59	1,59	-
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		66.908,670	89.305,987	77.178,454
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,35	99,05	114,59
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		26.604,000	29.420,000	32.269,183
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	99,02	97,40	114,60
Dividende par action		0,68	1,74	-
<b>Classe PU</b>				
Nombre d'actions		42.563,596	50.679,507	43.252,557
Valeur nette d'inventaire par action	USD	89,22	84,28	103,93
<b>Classe PUX</b>				
Nombre d'actions		9.288,203	9.509,203	9.184,206
Valeur nette d'inventaire par action	USD	87,53	83,22	104,48
Dividende par action		0,58	1,59	-

## INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe G	125.603,224	7.132,270	64.869,102	67.866,392
Classe GU	452.151,035	23.518,588	131.516,430	344.153,193
Classe GUX	117.002,319	1.236,816	36.872,229	81.366,906
Classe M	66.266,282	2.810,000	16.272,540	52.803,742
Classe MX	8.580,302	0,000	1.286,910	7.293,392
Classe MU	34.083,527	0,000	7.488,000	26.595,527
Classe MUX	4.642,637	0,000	447,000	4.195,637
Classe P	89.305,987	7.017,473	29.414,790	66.908,670
Classe PX	29.420,000	606,000	3.422,000	26.604,000
Classe PU	50.679,507	10.766,366	18.882,277	42.563,596
Classe PUX	9.509,203	0,000	221,000	9.288,203

# INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>63.490.203,96</b>	<b>97,26</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>63.490.203,96</b>	<b>97,26</b>
<b>France</b>			<b>63.490.203,96</b>	<b>97,26</b>
INDOSUEZ OBJECTIF TERRE FCP (voir notes 2,6 et 13)	USD	494.508	41.171.337,24	63,07
INDOSUEZ OBJECTIF TERRE FCP PART Z CAP (voir notes 2,6 et 13)	EUR	212.662	22.318.866,72	34,19
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>63.490.203,96</b>	<b>97,26</b>

## **INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds**

## INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>92.665.785,79</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	83.017.418,66
<i>Prix de revient</i>		96.926.270,53
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation	2.7	9.290,10
<i>Options achetées au prix de revient</i>		41.004,60
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.280.067,61
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		6.846.592,58
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.063.631,11
Intérêts à recevoir sur swaps		98.785,73
A recevoir sur change		350.000,00
<b>Passifs</b>		<b>6.742.529,26</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation	2.7	29.847,63
<i>Options vendues au prix de revient</i>		41.004,60
Découvert bancaire	2.4	56.534,61
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		470.000,00
A payer sur rachats		57.663,34
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.8	3.828.344,50
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	763.919,15
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.11	807.971,41
Commissions de gestion à payer	3	33.392,93
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	2.732,90
Commissions de performance à payer	4	188.714,09
Frais d'audit à payer		5.339,79
Taxe d'abonnement à payer	7	4.892,56
Intérêts à payer sur swaps		129.568,22
A payer sur change		349.830,25
Autres passifs		13.777,88
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>85.923.256,53</b>

# INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Revenus</b>		<b>4.295.103,27</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		12.523,33
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		3.950.783,05
Intérêts reçus sur swaps		130.490,47
Intérêts bancaires		200.339,71
Autres revenus		966,71
<b>Dépenses</b>		<b>2.092.662,39</b>
Commissions de gestion	3	479.233,64
Commissions de performance	4	188.695,19
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	60.840,50
Commissions d'administration	6	198.254,58
Frais d'audit		3.488,98
Frais légaux		26.720,87
Frais de transaction	2.14	46.143,44
Taxe d'abonnement	7	22.416,12
Intérêts payés sur découvert bancaire		41.633,71
Intérêts payés sur swaps		935.402,59
Frais bancaires		10.004,67
Autres dépenses	12	79.828,10
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>2.202.440,88</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-6.619.522,27
- options	2.7	-74.552,37
- contrats de change à terme	2.8	3.804.913,04
- contrats futures	2.9	1.415.739,58
- swaps	2.11	-64.672,29
- change	2.5	-3.004.212,28
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-2.339.865,71</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	15.451.014,95
- options	2.7	-19.940,69
- contrats de change à terme	2.8	-1.567.374,15
- contrats futures	2.9	-2.733.959,28
- swaps	2.11	-143.619,65
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>8.646.255,47</b>
Dividendes versés	9	-335.060,04
Souscriptions d'actions de capitalisation		6.167.992,10
Souscriptions d'actions de distribution		127.776,45
Rachats d'actions de capitalisation		-38.687.028,75
Rachats d'actions de distribution		-4.502.799,24
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-28.582.864,01</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>114.506.120,54</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>85.923.256,53</b>



## INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>85.923.256,53</b>	<b>114.506.120,54</b>	<b>165.430.584,02</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		478,668	567,348	1.045,500
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.267,83	1.165,83	1.250,39
<b>Classe FHE</b>				
Nombre d'actions		2.025,071	4.559,376	6.172,853
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.049,99	981,42	1.071,97
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		138.231,423	171.406,955	228.058,840
Valeur nette d'inventaire par action	USD	162,57	149,55	160,50
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		849,492	849,492	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.003,13	964,52	-
Dividende par action		43,20	17,10	12,00
<b>Classe GHE</b>				
Nombre d'actions		166.461,998	275.134,410	365.252,163
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	137,40	128,50	140,41
<b>Classe GHEX</b>				
Nombre d'actions		6.472,924	10.706,928	12.672,427
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	908,86	872,37	979,11
Dividende par action		23,10	24,60	-
<b>Classe GHS</b>				
Nombre d'actions		378,959	392,721	374,721
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	967,25	922,09	1.005,16
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		4.019,479	17.179,422	47.876,643
Valeur nette d'inventaire par action	USD	113,55	104,70	112,67
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		2.355,000	1.734,000	1.734,000
Valeur nette d'inventaire par action	USD	94,87	91,19	100,95
Dividende par action		3,80	2,70	1,20
<b>Classe MHE</b>				
Nombre d'actions		6.494,542	10.424,418	14.040,405
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	96,64	90,68	99,35
<b>Classe MHEX</b>				
Nombre d'actions		3.527,907	5.322,907	5.831,907
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	90,32	86,60	96,99
Dividende par action		1,90	2,00	-
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		668.394,051	1.066.719,222	1.198.749,947
Valeur nette d'inventaire par action	USD	15,26	14,11	15,22
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		121.412,635	135.133,028	148.082,028
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10,44	10,04	11,14
Dividende par action		0,40	0,30	0,08
<b>Classe PHE</b>				
Nombre d'actions		648.331,588	769.123,368	847.728,919
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	12,68	11,94	13,11
<b>Classe PHEX</b>				
Nombre d'actions		95.414,614	104.316,550	132.910,269
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	9,48	9,16	10,27
Dividende par action		0,24	0,20	-

## INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

---

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Classe PHS</b>				
Nombre d'actions		-	75,753	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	-	98,69	-
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		410,910	410,910	525,910
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10.144,74	9.331,55	10.013,52

## INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	567,348	0,000	88,680	478,668
Classe FHE	4.559,376	0,000	2.534,305	2.025,071
Classe G	171.406,955	17.373,913	50.549,445	138.231,423
Classe GX	849,492	0,000	0,000	849,492
Classe GHE	275.134,410	15.526,936	124.199,348	166.461,998
Classe GHEX	10.706,928	73,060	4.307,064	6.472,924
Classe GHS	392,721	34,719	48,481	378,959
Classe M	17.179,422	920,000	14.079,943	4.019,479
Classe MX	1.734,000	621,000	0,000	2.355,000
Classe MHE	10.424,418	1.704,840	5.634,716	6.494,542
Classe MHEX	5.322,907	0,000	1.795,000	3.527,907
Classe P	1.066.719,222	25.229,382	423.554,553	668.394,051
Classe PX	135.133,028	0,000	13.720,393	121.412,635
Classe PHE	769.123,368	48.606,281	169.398,061	648.331,588
Classe PHEX	104.316,550	0,000	8.901,936	95.414,614
Classe PHS	75,753	0,000	75,753	0,000
Classe W	410,910	0,000	0,000	410,910

# INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>82.572.478,90</b>	<b>96,10</b>
<b>Obligations</b>			<b>60.867.665,23</b>	<b>70,84</b>
<b>Afrique du Sud</b>			<b>2.631.000,55</b>	<b>3,06</b>
SOUTH AFRICA 6.25 06-36 31/03S	ZAR	26.750.000	961.460,57	1,12
SOUTH AFRICA 8.875 15-35 28/02S	ZAR	36.160.000	1.669.539,98	1,94
<b>Allemagne</b>			<b>1.407.906,91</b>	<b>1,64</b>
ALLIANZ SE 2.6 21-99 31/12A	EUR	400.000	321.225,59	0,37
DEUTSCHE BANK AG 0.75 21-27 17/02A	EUR	700.000	722.649,32	0,84
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-XX 30/04A	USD	400.000	364.032,00	0,42
<b>Australie</b>			<b>3.885.812,61</b>	<b>4,52</b>
AUSTRALIA 1.00 20-31 21/11S	AUD	5.300.000	2.917.268,81	3,40
AUSTRALIA 1.75 20-51 21/06S	AUD	2.400.000	968.543,80	1,13
<b>Brésil</b>			<b>6.456.961,96</b>	<b>7,51</b>
BRAZIL 0 20-24 01/01A	BRL	8.200	1.687.324,54	1,96
BRAZIL 10.00 18-29 05/01S	BRL	15.230	3.124.906,40	3,64
BRAZ LETR DO TESO 0.0 22-24 01/04U	BRL	8.200	1.644.731,02	1,91
<b>Canada</b>			<b>3.491.940,62</b>	<b>4,06</b>
CANADA 2.8 16-48 02/06S	CAD	2.105.000	1.294.281,68	1,51
CANADA 3.25 22-32 01/09S	CAD	3.000.000	2.197.658,94	2,56
<b>Chili</b>			<b>990.593,50</b>	<b>1,15</b>
CHILE 3.1000 21-41 07/05S	USD	1.300.000	990.593,50	1,15
<b>Espagne</b>			<b>739.998,05</b>	<b>0,86</b>
CAIXABANK SA 6.2080 23-29 18/01S	USD	550.000	562.828,75	0,66
TELEFONICA EMISIONES 5.213 17-47 08/03S	USD	190.000	177.169,30	0,21
<b>États-Unis</b>			<b>4.149.976,36</b>	<b>4,83</b>
AT&T INC 3.3 20-52 01/02S	USD	1.200.000	860.838,00	1,00
CVS HEALTH CORP 5.05 18-48 25/03S	USD	690.000	647.023,35	0,75
GENERAL MOTORS 0.6500 21-28 07/09A	EUR	600.000	583.997,53	0,68
STELLANTIS FIN US 2.691 21-31 15/09S/09S	USD	300.000	251.884,50	0,29
UNITED STATES 0.125 21-51 15/02S	USD	625.000	459.485,47	0,53
UNITED STATES 0.125 22-32 15/01S	USD	1.380.000	1.346.747,51	1,57
<b>France</b>			<b>2.655.648,61</b>	<b>3,09</b>
ALTAREIT 2.875 18-25 02/07A	EUR	900.000	956.162,39	1,11
FRANCE 0.75 19-52 25/05A	EUR	1.575.000	996.510,16	1,16
MUTUELLE ASSURANCE D 0.625 21-27 21/06A	EUR	300.000	300.757,53	0,35
SOCIETE GENERALE SA 1.75 19-29 22/03A	EUR	400.000	402.218,53	0,47
<b>Italie</b>			<b>4.789.638,48</b>	<b>5,57</b>
BUONI POLIENNAL 2.45 20-50 01/09S	EUR	4.315.000	3.493.391,48	4,07
INTESA SANPAOLO 4.00 19-29 23/09S	USD	1.420.000	1.296.247,00	1,51
<b>Japon</b>			<b>6.335.961,05</b>	<b>7,37</b>
JAPAN 0.1 21-30 20/12S	JPY	300.000.000	2.091.169,05	2,43
JAPAN 0.6 20-50 20/06S	JPY	170.000.000	946.160,14	1,10
JAPAN 0.7 21-50 20/12S	JPY	580.000.000	3.298.631,86	3,84
<b>Luxembourg</b>			<b>557.363,31</b>	<b>0,65</b>
GRAND CITY PROPERTIES 0.125 21-28 11/01A	EUR	600.000	557.363,31	0,65
<b>Mexique</b>			<b>7.942.993,39</b>	<b>9,24</b>
MEXICO 2.25 21-36 12/08A	EUR	1.165.000	1.014.464,00	1,18
MEXICO 7.75 11-31 29/05S	MXN	899.361	4.969.440,31	5,78
PEMEX 5.625 16-46 23/01S	USD	2.545.000	1.555.720,33	1,81
PETROLEOS MEXICANOS 6.50 18-29 23/01S	USD	175.000	154.691,25	0,18
PETROLEOS MEXICANOS 6.70 22-32 16/02S	USD	300.000	248.677,50	0,29

# INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Nigéria</b>			<b>437.565,00</b>	<b>0,51</b>
AFRICA FINANCE CORP 2.875 21-28 28/04S	USD	500.000	437.565,00	0,51
<b>Norvège</b>			<b>2.908.974,68</b>	<b>3,39</b>
NORWAY 1.75 17-27 17/02A	NOK	31.000.000	2.908.974,68	3,39
<b>Nouvelle-Zélande</b>			<b>6.995.017,81</b>	<b>8,14</b>
NEW ZEALAND 2.00 21-32 15/05S	NZD	2.360.000	1.255.771,92	1,46
NEW ZEALAND 4.50 14-27 15/04S	NZD	9.000.000	5.739.245,89	6,68
<b>Pays-Bas</b>			<b>294.956,46</b>	<b>0,34</b>
STELLANTIS 0.75 21-29 18/01A	EUR	300.000	294.956,46	0,34
<b>Roumanie</b>			<b>1.081.963,24</b>	<b>1,26</b>
ROMANIA 2.6250 20-40 02/12A	EUR	500.000	372.695,10	0,43
ROMANIA 6.625 22-29 27/09A	EUR	600.000	709.268,14	0,83
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.508.542,62</b>	<b>2,92</b>
BARCLAYS PLC 1.125 21-31 22/03A	EUR	350.000	356.890,04	0,42
BARCLAYS PLC FL.R 20-31 24/06S	USD	1.180.000	997.831,60	1,16
UNITED KINGDOM 1.250 21-51 31/07S	GBP	1.700.000	1.153.820,98	1,34
<b>Suisse</b>			<b>383.954,40</b>	<b>0,45</b>
UBS GROUP 2.0950 21-32 11/02S	USD	480.000	383.954,40	0,45
<b>Togo</b>			<b>220.895,62</b>	<b>0,26</b>
BANQUE OUEST AFRICAINE 2.75 21-33 22/01A	EUR	260.000	220.895,62	0,26
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>21.458.687,04</b>	<b>24,97</b>
<b>Autriche</b>			<b>1.048.428,84</b>	<b>1,22</b>
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 19-99 31/12S	EUR	1.000.000	1.048.428,84	1,22
<b>Belgique</b>			<b>899.096,17</b>	<b>1,05</b>
KBC GROUPE SA FL.R 21-31 07/12A	EUR	900.000	899.096,17	1,05
<b>Espagne</b>			<b>767.466,64</b>	<b>0,89</b>
BANCO SANTANDER SA FL.R 20-XX 14/01A	EUR	200.000	204.010,08	0,24
CAIXABANK SA FL.R 21-XX 14/12Q	EUR	400.000	342.412,78	0,40
CAIXABANK SUB FL.R 17-XX 13/06A	EUR	200.000	221.043,78	0,26
<b>France</b>			<b>5.711.690,44</b>	<b>6,65</b>
BFCM FL.R 04-XX 15/12S	EUR	650.000	597.326,51	0,70
BNP PARIBAS CARDIF FL.R 14-XX 25/11A	EUR	700.000	764.405,10	0,89
BNP PARIBASFL.R 22-XX 16/02S	USD	600.000	614.406,00	0,72
BNP PARIBAS FL.R 86-XX 22/03S	USD	350.000	347.996,25	0,41
CNP ASSURANCES 2.5 20-51 30/06A	EUR	200.000	193.244,16	0,22
DANONE SA FL.R 21-XX 16/12A	EUR	200.000	202.548,63	0,24
ENGIE SA FL.R 20-XX 30/11A	EUR	500.000	487.542,80	0,57
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	EUR	700.000	775.787,41	0,90
LA MONDIALE FL.R 17-47 26/01S	USD	500.000	484.635,00	0,56
SOCIETE GENERALE SA FL.R 20-28 22/09A	EUR	200.000	200.829,79	0,23
SOCIETE GENERALE SA FL.R 22-99 31/12S	USD	400.000	417.928,00	0,49
SOGECAP SA FL.R 14-XX 18/02A14-49 29/12A	EUR	300.000	327.752,97	0,38
TOTALENERGIES SE FL.R 21-XX 25/01A	EUR	300.000	297.287,82	0,35
<b>Irlande</b>			<b>308.292,23</b>	<b>0,36</b>
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	EUR	300.000	308.292,23	0,36
<b>Italie</b>			<b>4.583.334,81</b>	<b>5,33</b>
ENEL SPA FL.R 20-XX 10/03A	EUR	500.000	506.719,53	0,59
ENEL SPA FL.R 21-XX 08/09A	EUR	600.000	580.428,40	0,68
ENI SPA FL.R 20-XX 13/01A	EUR	800.000	849.467,01	0,99
INTESA SANPAOLO FL.R 20-49 31/12S	EUR	925.000	949.830,69	1,11
INTESA SANPAOLO FL.R 20-XX 31/12S	EUR	700.000	731.638,41	0,85
INTESA SANPAOLO FL.R 23-54 20/06S	USD	450.000	466.978,50	0,54
UNICREDIT SPA FL.R 20-32 15/01A	EUR	480.000	498.272,27	0,58

## INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Luxembourg</b>			<b>374.827,63</b>	<b>0,44</b>
AROUNDTOWN SA FL.R 21-XX 15/07A12A	EUR	600.000	220.901,28	0,26
GRAND CITY PROPERTIES FL.R 20-XX 09/06A	EUR	300.000	153.926,35	0,18
<b>Norvège</b>			<b>1.995.310,00</b>	<b>2,32</b>
DEN NORSK CREDITBK FL.R 85-XX 15/02Q	USD	2.000.000	1.995.310,00	2,32
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.176.635,37</b>	<b>3,70</b>
ABN AMRO BANK FL.R 17-49 01/12S	EUR	400.000	404.030,15	0,47
ADECCO INTL FIN SERV FL.R 21-82 21/03A	EUR	300.000	288.645,05	0,34
CTP NV FL.R 21-27 18/02A	EUR	200.000	197.558,92	0,23
RABOBANK FL.R 20-XX 29/06S	EUR	600.000	622.011,84	0,72
TELEFONICA EUROPE BV FL.R 19-XX 24/09A	EUR	1.000.000	1.030.384,38	1,20
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 17-XX 14/06A	EUR	600.000	634.005,03	0,74
<b>Royaume-Uni</b>			<b>2.593.604,91</b>	<b>3,02</b>
BANCO SANTANDER FL.R 21-XX 21/03Q	EUR	600.000	496.568,90	0,58
BARCLAYS PLC FL.R 22-99 31/12Q	USD	600.000	585.726,00	0,68
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX 22/06A	EUR	420.000	435.315,50	0,51
PHOENIX GROUP HOLDING FL.R 20-XX XX/XXS	USD	450.000	430.312,50	0,50
SSE PLC FL.R 22-XX 21/04A	EUR	500.000	536.321,38	0,62
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	USD	118.000	109.360,63	0,13
<b>Obligations convertibles</b>			<b>246.126,63</b>	<b>0,29</b>
<b>Italie</b>			<b>246.126,63</b>	<b>0,29</b>
UNICREDIT SPA CV 3.875 20-XX 03/06S	EUR	260.000	246.126,63	0,29
<b>Autres valeurs mobilières</b>			<b>444.939,76</b>	<b>0,52</b>
<b>Obligations</b>			<b>444.939,76</b>	<b>0,52</b>
<b>France</b>			<b>444.939,76</b>	<b>0,52</b>
ILIAD HOLDING 5.625 21-28 15/10S	EUR	400.000	444.939,76	0,52
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>83.017.418,66</b>	<b>96,62</b>

**INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds**

## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en USD
<b>Actifs</b>		<b>123.806.583,35</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	122.001.235,55
<i>Prix de revient</i>		125.599.694,20
Avoirs en banque et liquidités	2.4	88.927,33
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		117.731,90
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.9	43.195,31
Intérêts à recevoir sur portefeuille-titres		1.555.493,26
<b>Passifs</b>		<b>145.245,53</b>
Comptes d'appels de marge sur contrats "futures"		43.194,98
A payer sur rachats		3.903,61
Commissions de gestion à payer	3	33.231,30
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire à payer	5	3.648,75
Commissions de performance à payer	4	6,34
Frais d'audit à payer		6.837,53
Taxe d'abonnement à payer	7	9.067,89
Autres passifs		45.355,13
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>123.661.337,82</b>



## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en USD</i>
<b>Revenus</b>		<b>5.734.313,95</b>
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		5.680.980,27
Intérêts bancaires		52.557,11
Autres revenus		776,57
<b>Dépenses</b>		<b>865.242,63</b>
Commissions de gestion	3	416.456,03
Commissions de performance	4	6,34
Commissions de dépositaire et de sous-dépositaire	5	78.949,41
Commissions d'administration	6	269.666,04
Frais d'audit		3.932,11
Frais légaux		14.682,57
Frais de transaction	2.14	30.534,30
Taxe d'abonnement	7	37.254,89
Intérêts payés sur découvert bancaire		1,61
Autres dépenses	12	13.759,33
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>4.869.071,32</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	-7.801.155,47
- contrats futures	2.9	-26.449,89
- change	2.5	-8.222,15
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-2.966.756,19</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	11.713.667,07
- contrats futures	2.9	-68.851,57
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>8.678.059,31</b>
Dividendes versés	9	-910.542,42
Souscriptions d'actions de capitalisation		10.736.515,12
Souscriptions d'actions de distribution		1.109.531,43
Rachats d'actions de capitalisation		-37.570.343,97
Rachats d'actions de distribution		-2.752.715,27
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-20.709.495,80</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>144.370.833,62</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>123.661.337,82</b>

## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>USD</b>	<b>123.661.337,82</b>	<b>144.370.833,62</b>	<b>231.048.694,27</b>
<b>Classe F</b>				
Nombre d'actions		4.140,592	8.157,400	14.073,006
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.143,72	1.067,14	1.142,03
<b>Classe G</b>				
Nombre d'actions		429.244,512	578.074,237	899.215,497
Valeur nette d'inventaire par action	USD	133,48	124,73	133,69
<b>Classe GX</b>				
Nombre d'actions		2.040,596	2.040,596	6.680,691
Valeur nette d'inventaire par action	USD	916,11	909,33	1.022,06
Dividende par action		54,80	44,40	20,00
<b>Classe M</b>				
Nombre d'actions		92.909,586	97.327,058	148.004,315
Valeur nette d'inventaire par action	USD	112,59	105,41	113,19
<b>Classe MX</b>				
Nombre d'actions		23.099,195	37.017,195	39.902,376
Valeur nette d'inventaire par action	USD	90,06	89,37	100,46
Dividende par action		5,20	4,20	2,00
<b>Classe P</b>				
Nombre d'actions		182.414,041	208.657,309	314.148,696
Valeur nette d'inventaire par action	USD	115,66	108,66	117,10
<b>Classe PX</b>				
Nombre d'actions		119.769,793	124.551,714	149.428,474
Valeur nette d'inventaire par action	USD	90,96	90,33	101,53
Dividende par action		5,00	3,90	2,00
<b>Classe W</b>				
Nombre d'actions		1.521,452	1.521,452	1.521,452
Valeur nette d'inventaire par action	USD	10.008,35	9.342,06	10.001,68

## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

---

### Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/01/23 au 31/12/23

	Nombre d'actions au 01/01/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/12/23
Classe F	8.157,400	221,291	4.238,099	4.140,592
Classe G	578.074,237	47.305,185	196.134,910	429.244,512
Classe GX	2.040,596	0,000	0,000	2.040,596
Classe M	97.327,058	15.988,040	20.405,512	92.909,586
Classe MX	37.017,195	1.082,000	15.000,000	23.099,195
Classe P	208.657,309	24.585,557	50.828,825	182.414,041
Classe PX	124.551,714	11.126,079	15.908,000	119.769,793
Classe W	1.521,452	0,000	0,000	1.521,452

## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>122.001.235,55</b>	<b>98,66</b>
<b>Obligations</b>			<b>93.060.054,19</b>	<b>75,25</b>
<b>Allemagne</b>			<b>2.456.812,50</b>	<b>1,99</b>
DEUTSCHE BANK AG 4.5 15-25 01/04S 01/04S	USD	2.500.000	2.456.812,50	1,99
<b>Australie</b>			<b>1.610.108,00</b>	<b>1,30</b>
BHP BILLITON FIN USA 5.1 23-28 08/09S	USD	800.000	822.484,00	0,67
PERENTI FINANCE PTY 6.5 20-25 07/10S	USD	800.000	787.624,00	0,64
<b>Bermudes</b>			<b>958.190,00</b>	<b>0,77</b>
CREDICORP LTD 2.7500 20-25 17/06S	USD	1.000.000	958.190,00	0,77
<b>Brésil</b>			<b>1.238.224,00</b>	<b>1,00</b>
COSAN LTD 5.5000 19-29 20/09S	USD	1.300.000	1.238.224,00	1,00
<b>Colombie</b>			<b>1.396.342,50</b>	<b>1,13</b>
BANCO BOGOTA 4.375 17-27 03/08S	USD	1.500.000	1.396.342,50	1,13
<b>États-Unis</b>			<b>56.628.150,94</b>	<b>45,79</b>
ALLY FINANCIAL INC 7.1 22-27 15/11S	USD	1.500.000	1.565.632,50	1,27
AMERICAN HONDA 5.6500 23-28 15/11S	USD	1.500.000	1.571.205,00	1,27
AT&T INC 5.539 23-26 20/02S	USD	1.500.000	1.502.077,50	1,21
BALL CORP 4.875 18-26 15/03	USD	1.000.000	995.570,00	0,81
BANCO SANTANDER SA 3.244 19-26 05/10S	USD	1.000.000	949.690,00	0,77
BANK OF AMERICA NAT 5.526 23-26 18/08S	USD	1.000.000	1.019.130,00	0,82
BMW US LLC 5.05 23-28 11/08S	USD	1.000.000	1.020.490,00	0,83
BOEING CO 2.196 21-26 04/02S	USD	1.500.000	1.418.175,00	1,15
CENTENE CORP 4.2500 19-27 15/12S	USD	1.500.000	1.446.525,00	1,17
COMCAST CORP 5.25 22-25 07/11S	USD	500.000	505.537,50	0,41
CREDIT SUISSE NEW YORK 1.25 21-26 07/08S	USD	1.500.000	1.362.360,00	1,10
ELEVANCE HEALTH 5.35 22-25 15/10S	USD	2.000.000	2.014.050,00	1,63
ELI LILLY & CO 5.0 23-26 27/02S	USD	1.300.000	1.300.065,00	1,05
ENEL FINANCE AMERICA 7.1 22-27 14/10S	USD	800.000	853.632,00	0,69
EXPEDIA GROUP 6.25 20-25 01/05S	USD	800.000	808.576,00	0,65
FORD MOTOR CREDIT 6.95 23-26 06/03S	USD	1.000.000	1.024.720,00	0,83
FORD MOTOR CREDIT CO 4.389 16-26 08/01S	USD	1.000.000	972.765,00	0,79
FORD MOTOR CREDIT CO 5.125 20-25 19/06S	USD	1.000.000	988.370,00	0,80
FREEMPORT MCMORAN 4.125 20-28 01/03S	USD	1.500.000	1.441.380,00	1,17
GENERAL MOTORS 6.0500 22-25 10/10S	USD	1.500.000	1.519.522,50	1,23
GENERAL MOTORS FIN 5.25 16-26 01/03S	USD	500.000	500.580,00	0,40
GENERAL MOTORS FINAN 5.8 23-29 07/01S	USD	700.000	716.730,00	0,58
GOLDMAN SACHS GROUP 3.85 14-24 08/07S	USD	1.000.000	991.300,00	0,80
HARLEY DAVIDSON FIN 3.35 20-25 08/06	USD	1.000.000	966.120,00	0,78
HCA INC 4.50 16-27 15/02S	USD	1.500.000	1.480.770,00	1,20
HYUNDAI CAPITAL AMER 5.80 23-25 26/06S	USD	1.500.000	1.509.120,00	1,22
IRON MOUNTAIN INC 4.8750 17-27 15/09S	USD	1.000.000	976.030,71	0,79
JOHN DEERE CAPITAL 4.0500 22-25 08/09S	USD	1.500.000	1.487.535,00	1,20
KRAFT HEINZ FOODS CO 3.875 20-27 15/05SS	USD	1.700.000	1.668.711,50	1,35
LOWE'S COMPANIES INC 4.4 22-25 08/09S	USD	535.000	531.696,38	0,43
MERCEDES BENZ FINANCE N 5.5 22-24 27/11S	USD	1.300.000	1.302.554,50	1,05
NETFLIX INC 4.375 17-26 15/11S	USD	1.500.000	1.494.885,00	1,21
NISSAN MOTOR ACCEPTAN 6.95 23-26 15/09S	USD	190.000	196.180,70	0,16
ORACLE CORP 2.3 21-28 25/03S	USD	1.500.000	1.367.002,50	1,11
PACCAR FINANCIAL 4.95 22-25 03/10S	USD	1.200.000	1.207.284,00	0,98
RABOBANK NETHERLAND 5.0 23-25 13/01S	USD	1.000.000	999.340,00	0,81
ROCHE HOLDINGS 5.338 23-28 13/11S	USD	1.300.000	1.349.894,00	1,09
RTX CORPORATION 4.1250 18-28 16/11S	USD	1.500.000	1.465.725,00	1,19
SERVICE CORPORATION 3.375 20-30 15/08U	USD	500.000	438.402,50	0,35
SOUTHERN CO 1.7500 21-28 15/03S	USD	1.000.000	891.105,00	0,72
UNITED STATES 0.625 14-24 15/01S	USD	2.500.000	3.287.577,32	2,66

## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
UNITED STATES 2.125 17-24 31/03S	USD	2.700.000	2.679.433,59	2,17
US TREASURY INDEXED 1.25 23-28 15/04S	USD	3.000.000	2.998.947,74	2,43
VERIZON COMMUNICATION 2.10 21-28 22/03S	USD	1.500.000	1.357.290,00	1,10
VMWARE INC 3.90 17-27 21/08S	USD	500.000	484.462,50	0,39
<b>France</b>			<b>11.756.542,50</b>	<b>9,51</b>
BANQUE FED CRED 4.9350 23-26 26/01S	USD	1.400.000	1.394.792,00	1,13
BNP PARIBAS 4.375 15-25 28/09S	USD	4.000.000	3.921.520,00	3,17
BPCE 4.50 14-25 15/03S	USD	2.100.000	2.061.213,00	1,67
CREDIT AGRICOLE 1.2470 21-27 26/01S	USD	1.500.000	1.381.012,50	1,12
SOCIETE GENERALE SA 5 14-24 17/01SS	USD	3.000.000	2.998.005,00	2,42
<b>Îles Caïmans</b>			<b>919.360,00</b>	<b>0,74</b>
VALE OVERSEAS 3.75 20-30 08/07S	USD	1.000.000	919.360,00	0,74
<b>Irlande</b>			<b>1.229.634,00</b>	<b>0,99</b>
AERCAP IRELAND CAP L 5.75 23-28 06/06S	USD	1.200.000	1.229.634,00	0,99
<b>Italie</b>			<b>993.735,00</b>	<b>0,80</b>
INTESA SANPAOLO 5.71 16-26 15/01Q	USD	1.000.000	993.735,00	0,80
<b>Japon</b>			<b>1.531.112,00</b>	<b>1,24</b>
NISSAN MOTOR CO 4.3450 20-27 17/09S	USD	1.600.000	1.531.112,00	1,24
<b>Luxembourg</b>			<b>1.432.080,00</b>	<b>1,16</b>
REDE D'OR FIN SARL 4.95 18-28 17/01S	USD	1.500.000	1.432.080,00	1,16
<b>Mexique</b>			<b>714.924,00</b>	<b>0,58</b>
CEMEX SAB DE CV 3.875 21-31 12/01S	USD	800.000	714.924,00	0,58
<b>Pays-Bas</b>			<b>3.685.308,75</b>	<b>2,98</b>
ABN AMRO BANK N -27 18/09S	USD	500.000	511.132,50	0,41
ALCOA NEDERLAND 4.125 21-29 31/03S	USD	500.000	463.560,00	0,37
ALCOA NEDERLAND 6.1250 18-28 15/05S	USD	1.750.000	1.758.303,75	1,42
PETROBRAS GLOBAL 5.093 20-30 15/01S	USD	500.000	488.192,50	0,39
SENSATA TECHNOLOGIES 4.0 21-29 15/04S	USD	500.000	464.120,00	0,38
<b>Royaume-Uni</b>			<b>4.335.724,00</b>	<b>3,51</b>
BARCLAYS PLC 4.836 17-28 09/05S	USD	1.400.000	1.368.290,00	1,11
HSBC HOLDINGS PLC 4.375 16-26 23/11S	USD	2.100.000	2.054.304,00	1,66
SANTANDER UK GROUP 2.469 22-28 11/01S	USD	1.000.000	913.130,00	0,74
<b>Singapour</b>			<b>982.650,00</b>	<b>0,79</b>
FLEXTRONICS INTL L 4.875 20-30 12/05S	USD	1.000.000	982.650,00	0,79
<b>Suisse</b>			<b>1.191.156,00</b>	<b>0,96</b>
UBS AG 5.125 14-24 15/05A	USD	1.200.000	1.191.156,00	0,96
<b>Obligations à taux variables</b>			<b>28.941.181,36</b>	<b>23,40</b>
<b>Belgique</b>			<b>1.158.830,40</b>	<b>0,94</b>
KBC GROUPE SA FL.R 23-29 19/01S	USD	1.137.000	1.158.830,40	0,94
<b>Danemark</b>			<b>1.209.426,00</b>	<b>0,98</b>
DANSKE BK FL.R 23-26 09/01S	USD	1.200.000	1.209.426,00	0,98
<b>États-Unis</b>			<b>8.937.965,46</b>	<b>7,23</b>
DEUTSCHE BANK FL.R 23-29 18/01S	USD	1.000.000	1.048.980,00	0,85
GOLDMAN SACHS GROUP FL.R 23-29 24/10S	USD	1.000.000	1.061.625,00	0,86
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-XX XX/XXS	USD	1.500.000	1.479.487,50	1,20
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 20-28 01/06S	USD	2.000.000	1.830.440,00	1,48
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 22-25 15/12S	USD	1.000.000	1.000.690,00	0,81
SANTANDER HOLDINGS FL.R 23-31 09/11S	USD	631.000	682.842,96	0,55
WELLS FARGO AND CO FL.R 20-28 02/06S	USD	2.000.000	1.833.900,00	1,48
<b>France</b>			<b>7.583.850,00</b>	<b>6,13</b>
BNP PARIBAS FL.R 19-24 10/01S	USD	1.000.000	999.820,00	0,81
BNP PARIBAS SA FL.R 23-99 31/12S	USD	1.000.000	1.049.950,00	0,85

## INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
LA MONDIALE FL.R 17-47 26/01S	USD	2.000.000	1.938.540,00	1,57
SOCIETE GENERALE FL.R 15-XX 29/09S	USD	1.000.000	999.650,00	0,81
SOCIETE GENERALE FL.R 23-XX 14/05S	USD	1.000.000	1.070.660,00	0,87
SOCIETE GENERALE SA FL.R 23-27 12/01S	USD	1.500.000	1.525.230,00	1,23
<b>Japon</b>			<b>1.503.487,50</b>	<b>1,22</b>
MITSUBISHI UFJ FL.R 23-26 17/04S	USD	1.500.000	1.503.487,50	1,22
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.185.436,00</b>	<b>1,77</b>
RABOBANK FL.R 17-29 10/04S	USD	2.200.000	2.185.436,00	1,77
<b>Royaume-Uni</b>			<b>4.439.281,00</b>	<b>3,59</b>
BARCLAYS FL.R 19-99 27/03Q	USD	1.000.000	994.130,00	0,80
BARCLAYS FL.R 23-XX 15/03Q	USD	600.000	625.656,00	0,51
BP CAPITAL MARKETS FL.R 20-XX XX/XXS	USD	1.000.000	975.760,00	0,79
STANDARD CHARTERED PLC FL.R 22-28 12/01S	USD	1.000.000	916.950,00	0,74
VODAFONE GROUP PLC FL.R 21-81 04/06S	USD	1.000.000	926.785,00	0,75
<b>Singapour</b>			<b>922.540,00</b>	<b>0,75</b>
UNITED OVERSEAS BANK 1.75 20-31 16/03S	USD	1.000.000	922.540,00	0,75
<b>Suisse</b>			<b>1.000.365,00</b>	<b>0,81</b>
UBS GROUP FUNDING FL.R 19-99 31/07S	USD	1.000.000	1.000.365,00	0,81
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>122.001.235,55</b>	<b>98,66</b>

## **INDOSUEZ FUNDS**

### **Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés**

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur contrats d'options sont les suivantes :

#### INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
600,00	BLOCK INC 20240920 C95	USD	-	462.000,00	178.304,00
600,00	BLOCK INC 20240920 P60	USD	-	263.400,00	-133.093,00
1.200,00	CANADIAN SOLAR JUN 17.000 21.06.24 PUT	USD	-	84.000,00	-125.670,00
1.200,00	CANADIAN SOLAR JUN 28.000 21.06.24 CALL	USD	-	408.000,00	188.910,00
400,00	DISCOVER FINANCI 20240719 C115	USD	-	376.800,00	182.089,00
400,00	DISCOVER FINANCI 20240719 P80	USD	-	48.000,00	-49.585,00
330,00	ENPHASE ENERGY JUN 110.00 21.06.24 PUT	USD	-	372.075,00	-167.863,00
330,00	ENPHASE ENERGY JUN 220.00 21.06.24 CALL	USD	-	156.750,00	7.712,00
180,00	PNC FINANCIAL JAN 115.00 19.01.24 PUT	USD	-	1.800,00	-231.140,00
180,00	PNC FINANCIAL JAN 165.00 19.01.24 CALL	USD	-	17.640,00	-93.998,00
1.000,00	SUNRUN INC MAY 10.000 17.05.24 PUT	USD	-	51.000,00	-137.949,00
1.000,00	SUNRUN INC MAY 19.000 17.05.24 CALL	USD	-	457.500,00	325.697,00
<b>Options sur indices</b>					
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20231229 P16640	USD	-	20,00	-57.777,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16675	USD	-	2.420,00	-53.314,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16775	USD	-	8.268,00	-47.513,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240103 P16800	USD	-	21.600,00	-33.355,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240104 P16675	USD	-	11.640,00	-51.908,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240105 P16810	USD	-	36.520,00	-29.710,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240109 P16800	USD	-	42.700,00	-17.218,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240110 P16900	USD	-	59.220,00	-9.606,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240111 P16925	USD	-	78.460,00	15.177,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240112 P16900	USD	-	66.280,00	525,33
10,00	SP 500 INDEX 20231229 C4730	USD	-	43.630,00	9.625,00
10,00	SP 500 INDEX 20231229 P4490	USD	-	50,00	-2.200,00
10,00	SP 500 INDEX 20240102 C4765	USD	-	13.480,00	-21.140,00
10,00	SP 500 INDEX 20240102 P4505	USD	-	100,00	-2.250,00
10,00	SP 500 INDEX 20240102 P4520	USD	-	100,00	-1.620,00
10,00	SP 500 INDEX 20240103 C4775	USD	-	13.700,00	-22.605,00
10,00	SP 500 INDEX 20240103 P4525	USD	-	150,00	-1.570,00
10,00	SP 500 INDEX 20240104 P4500	USD	-	220,00	-3.230,00
10,00	SP 500 INDEX 20240105 P4530	USD	-	400,00	-2.950,00
10,00	SP 500 INDEX 20240109 C4775	USD	-	29.770,00	-10.190,00
10,00	SP 500 INDEX 20240109 P4535	USD	-	975,00	-2.575,00
10,00	SP 500 INDEX 20240110 C4790	USD	-	27.700,00	-10.900,00
10,00	SP 500 INDEX 20240110 P4540	USD	-	1.325,00	-1.075,00
10,00	SP 500 INDEX 20240111 C4795	USD	-	31.030,00	-9.730,00
10,00	SP 500 INDEX 20240111 P4550	USD	-	2.050,00	-250,00
10,00	SP 500 INDEX 20240112 C4790	USD	-	33.190,00	-8.545,00
10,00	SP 500 INDEX 20240112 P4550	USD	-	2.650,00	150,00
50,00	SP 500 INDEX 20240216 P4720	USD	-	255.150,00	-63.350,00
				<b>3.481.763,00</b>	<b>-495.693,35</b>

#### Options émises

##### Options listées

<b>Options sur actions</b>					
100,00	ALPHABET INCA 20231229 P141	USD	857.127,60	-14.000,00	5.300,00



# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
50,00	AMAZONCOM INC 20240105 P152.5	USD	372.141,00	-9.350,00	-3.410,00
300,00	APPLE INC 20231229 P195	USD	3.950.410,20	-68.400,00	-28.800,00
600,00	BLOCK INC 20240920 P70	USD	1.410.864,00	-465.000,00	205.084,00
1.200,00	CANADIAN SOLAR JUN 21.000 21.06.24 PUT	USD	604.238,40	-183.000,00	221.910,00
100,00	CBOE GLOBAL MARK 20240216 C185	USD	529.600,00	-26.500,00	-4.500,00
7,00	CHIPOTLE MEXIC JAN 2300.0 19.01.24 CALL	USD	669.732,00	-21.910,00	420,00
400,00	DISCOVER FINANCI 20240719 P100	USD	1.146.480,00	-182.000,00	150.297,00
330,00	ENPHASE ENERGY JUN 120.00 21.06.24 PUT	USD	1.377.955,92	-509.850,00	189.958,00
100,00	EXPEDIA GROUP JAN 150.00 19.01.24 CALL	USD	918.329,50	-52.000,00	-35.027,00
75,00	META PLATFORMSA 20240216 C385	USD	812.338,20	-64.575,00	11.175,00
100,00	MICROSOFT CORP 20240105 P375	USD	1.461.570,00	-27.200,00	-2.587,00
30,00	NVIDIA CORP 20231229 P487.5	USD	178.279,20	-30,00	15.720,00
180,00	PNC FINANCIAL JAN 130.00 19.01.24 PUT	USD	83.754,00	-3.600,00	337.735,01
75,00	SALESFORCE INC 20240216 C280	USD	459.648,00	-23.100,00	9.150,00
1.000,00	SUNRUN INC MAY 12.500 17.05.24 PUT	USD	260.717,73	-98.000,00	221.047,00
<b>Options sur indices</b>					
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20231229 C16830	USD	4.556.461,84	-4.308,00	36.793,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20231229 P16270	USD	1.907,92	-1.008,00	17.702,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 C16850	USD	2.867.138,47	-13.140,00	30.614,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 C16900	USD	1.675.862,63	-5.948,00	37.685,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16350	USD	94.225,21	-432,00	19.788,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16400	USD	107.685,95	-520,00	15.230,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240103 C16950	USD	1.514.333,70	-8.000,00	39.499,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240103 P16475	USD	316.327,48	-1.648,00	17.632,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240104 C16875	USD	2.867.138,47	-51.068,00	-5.214,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240104 P16375	USD	343.248,97	-4.752,00	23.514,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240105 C17060	USD	1.359.535,14	-11.380,00	30.539,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240105 P16490	USD	854.757,24	-7.540,00	20.824,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240109 C17075	USD	1.662.401,88	-18.440,00	21.998,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240109 P16400	USD	834.566,13	-9.748,00	10.752,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240110 C17125	USD	127.877,07	-23.360,00	13.689,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240110 P16600	USD	1.722.975,23	-21.380,00	8.880,00
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240111 C17150	USD	1.581.637,42	-21.420,00	20.532,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240111 P16575	USD	1.716.244,86	-24.040,00	273,33
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240112 C17130	USD	255.754,14	-28.112,00	12.362,67
4,00	NASDAQ 100 INDEX 20240112 P16560	USD	1.722.975,23	-28.040,00	-1.860,00
20,00	SP 500 INDEX 20231229 C4770	USD	6.525.127,44	-2.300,00	31.690,00
10,00	SP 500 INDEX 20231229 P4725	USD	176.483,71	-50,00	31.065,00
10,00	SP 500 INDEX 20240102 C4745	USD	3.744.316,55	-28.200,00	6.830,00
20,00	SP 500 INDEX 20240102 C4805	USD	829.950,42	-2.040,00	32.900,00
10,00	SP 500 INDEX 20240102 P4740	USD	705.934,84	-2.090,00	31.280,00
10,00	SP 500 INDEX 20240102 P4755	USD	1.430.949,00	-5.140,00	21.760,00
20,00	SP 500 INDEX 20240103 C4815	USD	1.087.521,24	-4.000,00	34.050,00
10,00	SP 500 INDEX 20240103 P4765	USD	2.132.114,01	-12.770,00	15.280,00
10,00	SP 500 INDEX 20240104 C4745	USD	3.267.333,55	-41.690,00	-2.360,00
10,00	SP 500 INDEX 20240104 P4735	USD	1.068.441,92	-5.800,00	30.920,00
10,00	SP 500 INDEX 20240105 C4780	USD	2.151.193,33	-20.980,00	22.395,00
10,00	SP 500 INDEX 20240105 P4770	USD	2.313.367,55	-22.500,00	15.050,00
20,00	SP 500 INDEX 20240109 C4815	USD	2.756.961,74	-29.680,00	16.200,00
10,00	SP 500 INDEX 20240109 P4770	USD	2.265.669,25	-25.200,00	16.755,00

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
20,00	SP 500 INDEX 20240110 C4835	USD	2.089.185,54	-23.580,00	14.960,00
10,00	SP 500 INDEX 20240110 P4780	USD	2.494.621,09	-37.500,00	-3.490,00
20,00	SP 500 INDEX 20240111 C4835	USD	2.413.533,98	-25.600,00	19.280,00
10,00	SP 500 INDEX 20240111 P4790	USD	2.704.493,61	-39.500,00	-5.170,00
20,00	SP 500 INDEX 20240112 C4840	USD	2.375.375,34	-28.300,00	11.510,00
10,00	SP 500 INDEX 20240112 P4785	USD	2.561.398,71	-39.900,00	-5.500,00
50,00	SP 500 INDEX 20240216 C4890	USD	7.584.029,70	-185.700,00	-39.873,00
50,00	SP 500 INDEX 20240216 P4600	USD	4.698.282,55	-133.550,00	48.700,00
				<b>-2.748.869,00</b>	<b>2.008.939,67</b>

#### INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
550,00	DIGITAL TURBINE 20250117 P5	USD	-	42.900,00	-15.055,00
550,00	DIGITAL TURBIN JAN 10.000 17.01.25 CALL	USD	-	66.000,00	17.295,00
60,00	ELASTIC BR RG JAN 70.000 19.01.24 PUT	USD	-	3.900,00	-15.387,00
30,00	ELASTIC BR RG JAN 90.000 19.01.24 CALL	USD	-	70.200,00	56.830,00
30,00	ELASTIC BR RG JAN 95.000 19.01.24 CALL	USD	-	55.500,00	46.100,00
800,00	SUNPOWER CORP 20240621 C8	USD	-	35.200,00	-44.207,00
800,00	SUNPOWER CORP 20240621 P4	USD	-	67.200,00	28.830,00
<b>Options sur indices</b>					
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20231229 C2000	USD	-	9.600,00	282,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20231229 P1890	USD	-	15,00	-930,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 C2020	USD	-	3.570,00	-5.379,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 P1890	USD	-	60,00	-1.008,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 P1915	USD	-	24,00	-852,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240103 P1930	USD	-	90,00	-882,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240105 P1905	USD	-	216,00	-1.872,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240105 P1935	USD	-	288,00	-1.392,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240108 C2050	USD	-	4.080,00	-5.559,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240108 P1940	USD	-	531,00	-1.236,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 C2060	USD	-	5.547,00	-5.887,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 C2070	USD	-	3.270,00	-7.479,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 P1950	USD	-	1.395,00	450,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 P1970	USD	-	2.595,00	885,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240112 C2060	USD	-	7.029,00	-3.222,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240112 P1950	USD	-	1.887,00	295,00
17,00	RUSSELL 2000 JAN 1640.0 19.01.24 PUT	USD	-	1.122,00	-52.711,00
				<b>382.219,00</b>	<b>-12.091,00</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
25,00	ALLEGHENY TECH JAN 47.500 19.01.24 CALL	USD	34.784,55	-1.500,00	871,00
550,00	DIGITAL TURBINE 20250117 P7.5	USD	169.785,00	-117.150,00	18.805,00
60,00	ELASTIC BR RG JAN 80.000 19.01.24 PUT	USD	5.409,60	-4.500,00	37.587,00
800,00	SUNPOWER CORP 20240621 P6	USD	187.790,40	-160.000,00	-56.955,00
<b>Options sur indices</b>					
6,00	RUSSELL 2000 INDEX 20231229 C2040	USD	925.561,99	-300,00	9.654,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20231229 P1990	USD	8.513,71	-15,00	8.244,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 C1995	USD	587.446,05	-11.316,00	-2.679,00
6,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 C2055	USD	162.976,75	-1.230,00	8.388,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 P1990	USD	49.257,90	-276,00	8.454,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240102 P2015	USD	196.423,47	-1.416,00	6.207,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240103 C2040	USD	216.491,50	-2.748,00	7.430,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240103 P2030	USD	315.007,30	-4.527,00	2.557,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240105 C2010	USD	397.103,80	-9.897,00	903,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240105 C2045	USD	228.045,83	-3.924,00	6.438,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240105 P2005	USD	202.504,69	-3.390,00	6.690,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240105 P2040	USD	349.062,14	-8.211,00	1.718,00
6,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240108 C2080	USD	237.167,66	-5.514,00	6.546,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240108 P2050	USD	375.819,52	-9.624,00	1.692,00
6,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 C2090	USD	235.951,41	-4.110,00	9.982,00
6,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 C2110	USD	158.111,77	-2.490,00	8.958,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 P2060	USD	394.063,19	-14.460,00	-7.053,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240110 P2070	USD	422.036,81	-16.605,00	-6.999,00
6,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240112 C2100	USD	244.465,12	-6.456,00	4.468,00
3,00	RUSSELL 2000 INDEX 20240112 P2060	USD	381.900,74	-13.221,00	-2.920,00
17,00	RUSSELL 2000 JAN 1575.0 19.01.24 PUT	USD	24.122,18	-680,00	29.560,00
17,00	RUSSELL 2000 JAN 1795.0 19.01.24 CALL	USD	3.125.545,40	-420.784,00	-391.313,00
				<b>-824.344,00</b>	<b>-282.767,00</b>

#### INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
412,00	PROSUS NV 20240315 C32	EUR	-	21.012,00	-43.260,00
1.300,00	VIVENDI SE 20240621 C10	EUR	-	100.100,00	-7.800,00
400,00	VONOVIA JAN 25.000 19.01.24 CALL	EUR	-	147.600,00	82.000,00
244,00	VONOVIA JAN 26.000 19.01.24 CALL	EUR	-	67.100,00	31.720,00
375,00	VONOVIA SE 20240216 C27	EUR	-	89.250,00	12.750,00
250,00	VONOVIA SE 20240216 C29	EUR	-	30.750,00	-10.000,00
<b>Options sur indices</b>					
52,00	CAC 40 20240216 P7550	EUR	-	62.238,80	-5.517,20
60,00	DJ EURO STOXX 50 20240216 P4550	EUR	-	54.300,00	7.523,70
70,00	DJS BASIC RES INDEX 20240315 C580	EUR	-	89.250,00	-1.750,00
60,00	ESTX50 JAN 4300.0 19.01.24 PUT	EUR	-	3.360,00	-36.600,00
				<b>664.960,80</b>	<b>29.066,50</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
412,00	PROSUS NV 20240315 C38	EUR	1.316.019,88	-4.944,00	7.004,00
412,00	PROSUS NV 20240315 P28	EUR	12.490.644,79	-94.760,00	-59.328,00
1.300,00	VIVENDI SE 20240621 C12	EUR	314.470,00	-44.200,00	-1.300,00
1.300,00	VIVENDI SE 20240621 P8.5	EUR	333.351,20	-48.100,00	1.300,00
400,00	VONOVIA JAN 23.000 19.01.24 PUT	EUR	33.268,80	-1.600,00	20.400,00
244,00	VONOVIA JAN 24.000 19.01.24 PUT	EUR	32.033,30	-1.464,00	11.956,00
400,00	VONOVIA JAN 27.000 19.01.24 CALL	EUR	892.731,20	-75.200,00	-44.400,00
244,00	VONOVIA JAN 28.000 19.01.24 CALL	EUR	438.020,50	-27.816,00	-12.444,00
375,00	VONOVIA SE 20240216 C30	EUR	403.484,25	-31.500,00	-1.125,00
250,00	VONOVIA SE 20240216 C31	EUR	197.639,50	-13.750,00	6.750,00
375,00	VONOVIA SE 20240216 P26	EUR	222.628,50	-17.250,00	23.250,00
250,00	VONOVIA SE 20240216 P27	EUR	209.769,00	-17.500,00	2.750,00
<b>Options sur indices</b>					
52,00	CAC 40 20240216 C7750	EUR	1.157.123,81	-29.749,20	8.470,80
52,00	CAC 40 20240216 P7200	EUR	647.204,84	-18.865,60	4.794,40
60,00	DJ EURO STOXX 50 20240216 C4675	EUR	623.987,70	-14.460,00	11.856,30
60,00	DJ EURO STOXX 50 20240216 P4275	EUR	393.383,55	-11.880,00	960,00
70,00	DJS BASIC RES INDEX 20240315 C640	EUR	379.350,83	-20.300,00	1.400,00
70,00	DJS BASIC RES INDEX 20240315 P560	EUR	705.387,48	-57.750,00	7.350,00
60,00	ESTX50 JAN 4100.0 19.01.24 PUT	EUR	65.111,76	-1.260,00	14.460,00
60,00	ESTX50 JAN 4450.0 19.01.24 CALL	EUR	1.988.621,67	-57.120,00	-29.340,00
				<b>-589.468,80</b>	<b>-25.235,50</b>

#### INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
80,00	ESTX50 JAN 4300.0 19.01.24 PUT	EUR	-	4.480,00	-3.350,00
				<b>4.480,00</b>	<b>-3.350,00</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
660,00	SHOALS TECHNOLA 20250117 C25	USD	-	138.600,00	-31.264,00
660,00	SHOALS TECHNOLA 20250117 P12.5	USD	-	151.800,00	5.029,00
112,00	SOLAREEDGE TECH MAR 105.00 15.03.24 PUT	USD	-	210.560,00	90.132,00
112,00	SOLAREEDGE TECH MAR 155.00 15.03.24 CALL	USD	-	20.440,00	-104.666,00
<b>Options sur indices</b>					
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20231229 P16640	USD	-	10,00	-28.877,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16675	USD	-	1.210,00	-26.657,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16775	USD	-	4.134,00	-23.756,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240103 P16800	USD	-	10.800,00	-16.677,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240104 P16675	USD	-	5.820,00	-25.954,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240105 P16810	USD	-	18.260,00	-14.855,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240109 P16800	USD	-	21.350,00	-8.609,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240110 P16900	USD	-	29.610,00	-4.803,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240111 P16925	USD	-	39.230,00	7.588,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240112 P16900	USD	-	33.140,00	262,67
				<b>684.964,00</b>	<b>-183.108,65</b>
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur actions</b>					
660,00	SHOALS TECHNOLA 20250117 P17.5	USD	436.922,64	-333.300,00	-22.621,00
34,00	SOLAREEDGE TECH MAR 130.00 15.03.24 PUT	USD	249.181,92	-133.790,00	-57.552,59
<b>Options sur indices</b>					
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20231229 C16830	USD	2.278.230,92	-2.154,00	18.398,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20231229 P16270	USD	33.651,86	-504,00	8.846,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 C16850	USD	1.433.569,24	-6.570,00	15.307,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 C16900	USD	837.931,31	-2.974,00	18.842,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16350	USD	47.112,60	-216,00	9.894,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240102 P16400	USD	53.842,98	-260,00	7.615,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240103 C16950	USD	757.166,85	-4.000,00	19.749,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240103 P16475	USD	158.163,74	-824,00	8.816,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240104 C16875	USD	1.433.569,24	-25.534,00	-2.607,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240104 P16375	USD	171.624,49	-2.376,00	11.757,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240105 C17060	USD	679.767,57	-5.690,00	15.269,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240105 P16490	USD	427.378,62	-3.770,00	10.412,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240109 C17075	USD	831.200,94	-9.220,00	10.999,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240109 P16400	USD	417.283,06	-4.874,00	5.376,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240110 C17125	USD	63.938,53	-11.680,00	6.844,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240110 P16600	USD	861.487,62	-10.690,00	4.440,00
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240111 C17150	USD	790.818,71	-10.710,00	10.266,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240111 P16575	USD	858.122,43	-12.020,00	136,67
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240112 C17130	USD	127.877,07	-14.056,00	6.181,33
2,00	NASDAQ 100 INDEX 20240112 P16560	USD	861.487,62	-14.020,00	-930,00
				<b>-609.232,00</b>	<b>105.440,75</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

#### INDOSUEZ FUNDS - Navigator

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
75,00	CAC 40 20240216 P7550	EUR	-	89.767,50	-2.597,50
520,00	CBOE VOLATILY JAN 17.000 17.01.24 CALL	USD	-	19.770,97	-85.003,88
140,00	DJ EURO STOXX 50 20240216 P4550	EUR	-	126.700,00	17.555,30
140,00	ESTX50 JAN 4300.0 19.01.24 PUT	EUR	-	7.840,00	-85.400,00
6,00	NASDAQ 100 IND JAN 15750 19.01.24 PUT	USD	-	11.949,49	-178.161,19
30,00	RUSSELL 2000 JAN 1680.0 19.01.24 PUT	USD	-	1.955,37	-176.256,73
14,00	SP 500 JAN 4385.0 19.01.24 PUT	USD	-	2.661,48	-106.570,94
				<b>260.644,81</b>	<b>-616.434,94</b>

#### Options émises

##### Options listées

##### Options sur indices

75,00	CAC 40 20240216 C7750	EUR	1.668.928,58	-42.907,50	17.404,50
75,00	CAC 40 20240216 P7200	EUR	933.468,53	-27.210,00	5.311,00
140,00	DJ EURO STOXX 50 20240216 C4675	EUR	1.455.971,30	-33.740,00	27.664,70
140,00	DJ EURO STOXX 50 20240216 P4275	EUR	917.894,95	-27.720,00	2.240,00
140,00	ESTX50 JAN 4100.0 19.01.24 PUT	EUR	151.927,44	-2.940,00	33.740,00
140,00	ESTX50 JAN 4450.0 19.01.24 CALL	EUR	4.640.117,23	-133.280,00	-68.460,00
6,00	NASDAQ 100 IND JAN 14800 19.01.24 PUT	USD	155.365,49	-3.394,74	65.932,47
6,00	NASDAQ 100 IND JAN 16400 19.01.24 CALL	USD	7.082.838,41	-296.211,47	-175.491,38
30,00	RUSSELL 2000 JAN 1595.0 19.01.24 PUT	USD	33.030,67	-1.222,11	100.910,17
30,00	RUSSELL 2000 JAN 1800.0 19.01.24 CALL	USD	5.317.387,71	-646.032,68	-575.613,77
14,00	SP 500 JAN 4200.0 19.01.24 PUT	USD	78.586,80	-1.723,62	50.664,04
14,00	SP 500 JAN 4530.0 19.01.24 CALL	USD	5.108.141,85	-319.782,74	-257.189,30
				<b>-1.536.164,86</b>	<b>-772.887,57</b>

#### INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Quantité	Description	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en USD)	Non réalisé (en USD)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur futures</b>					
29,00	BUND 10 A 20240126 P134	EUR	-	9.290,10	-31.714,50
				<b>9.290,10</b>	<b>-31.714,50</b>
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur futures</b>					
29,00	BUND 10 A 20240126 C138.5	EUR	1.159.700,30	-24.987,18	-4.484,88
44,00	BUND 10 A 20240126 P132	EUR	319.011,04	-4.860,45	15.641,85
				<b>-29.847,63</b>	<b>11.156,97</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2023, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

#### INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	70.695,62	USD	78.618,48	31/01/24	-430,54 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	371.472,98	USD	413.103,96	31/01/24	-2.262,27 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	12.423.447,15	USD	13.815.742,87	31/01/24	-75.658,79 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	1.840.968,14	USD	2.030.698,32	31/01/24	5.375,62 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	107.775,13	USD	119.853,49	31/01/24	-656,35 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	92.226.330,70	USD	102.562.135,58	31/01/24	-561.658,35 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	28.876,15	USD	32.112,30	31/01/24	-175,86 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	2.261,78	USD	2.515,13	31/01/24	-13,65 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	84.217,25	EUR	76.513,14	31/01/24	-404,26 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	300.989,28	EUR	272.892,29	31/01/24	-823,12 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	18.370,79	EUR	16.612,58	31/01/24	-2,39 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	153.871,83	EUR	138.400,83	31/01/24	802,33 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	488.198,30	EUR	439.112,54	31/01/24	2.545,59 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-633.362,04</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	375.046,78	USD	417.078,27	31/01/24	-2.284,03 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	373.160,41	USD	414.980,50	31/01/24	-2.272,55 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-4.556,58</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	198.153,51	USD	220.360,57	31/01/24	-1.206,75 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-1.206,75</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	2.130.952,85	USD	2.369.768,74	31/01/24	-12.977,51 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	42.544,51	USD	47.312,47	31/01/24	-259,09 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	7.088,92	USD	7.883,38	31/01/24	-43,18 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-13.279,78</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	3.645.028,28	CHF	3.400.000,00	10/06/24	-46.821,28	CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG PRIVATE BANK
					<b>-46.821,28</b>	

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
USD	3.376.873,26	EUR	2.700.000,00	05/11/25	295.589,33	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	575.868,51	EUR	450.000,00	05/11/25	61.939,46	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	629.708,65	EUR	500.000,00	05/11/25	58.972,99	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
EUR	185.261,62	USD	200.000,00	11/01/24	4.721,50	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	1.238.502,30	EUR	1.000.000,00	12/12/24	115.347,41	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	373.300,26	EUR	300.000,00	12/12/24	36.327,65	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	1.236.091,40	EUR	1.000.000,00	12/12/24	112.972,53	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	631.587,95	EUR	500.000,00	12/12/24	69.826,17	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	1.243.808,40	EUR	1.000.000,00	12/12/24	120.574,23	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	509.852,84	EUR	400.000,00	13/06/25	56.282,54	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	2.284.270,96	GBP	1.700.000,00	13/06/25	112.208,06	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	635.945,20	EUR	500.000,00	13/06/25	69.013,82	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	501.726,64	EUR	400.000,00	15/05/24	57.133,88	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	1.229.986,70	EUR	1.000.000,00	15/05/24	118.637,32	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	1.235.088,20	EUR	1.000.000,00	15/05/24	123.711,03	Banco Bilbao Vizcaya (Madrid)
USD	507.005,92	GBP	400.000,00	18/03/24	-3.092,43	Barclays Bank Ireland Plc
USD	676.804,93	EUR	590.000,00	01/10/25	6.297,94	BOFA Securities Europe
USD	2.103.550,00	EUR	2.000.000,00	11/01/24	-106.530,00	BOFA Securities Europe
USD	1.246.425,70	EUR	1.000.000,00	05/11/25	105.334,21	J.P. Morgan AG
USD	334.416,20	GBP	250.000,00	13/06/25	14.998,46	J.P. Morgan AG
USD	765.813,06	EUR	600.000,00	13/06/25	85.433,86	J.P. Morgan AG
USD	1.350.492,99	EUR	1.100.000,00	15/05/24	128.022,25	J.P. Morgan AG
USD	611.727,85	EUR	500.000,00	15/05/24	56.070,95	J.P. Morgan AG
EUR	455.661,49	USD	500.000,00	11/01/24	3.524,17	Nomura Financial Products Europe
EUR	185.236,54	USD	200.000,00	11/01/24	4.693,79	Nomura Financial Products Europe
USD	664.647,42	EUR	526.618,12	15/05/24	79.298,57	Société Générale SA
					<b>1.787.309,69</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Naos

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	1.521.430,37	EUR	1.632.000,00	19/01/24	6.296,49	BNP Paribas Paris
CHF	63.000,00	EUR	66.810,84	19/01/24	1.027,54 *	BNP Paribas Paris
CHF	568.000,00	EUR	602.358,02	19/01/24	9.264,23	BNP Paribas Paris
EUR	785.688,26	GBP	677.000,00	19/01/24	4.898,07	BNP Paribas Paris
EUR	212.000,00	GBP	183.955,37	19/01/24	-158,27	BNP Paribas Paris
EUR	378.185,18	DKK	2.819.000,00	19/01/24	-47,91	BNP Paribas Paris
CHF	131.000,00	EUR	138.915,68	19/01/24	2.145,08 *	Credit Agricole CIB
EUR	5.670.244,68	USD	6.125.000,00	19/01/24	129.433,93	Credit Agricole CIB
EUR	1.172.963,43	CHF	1.106.000,00	19/01/24	-17.977,13	Credit Agricole CIB
EUR	148.035,81	HKD	1.249.000,00	19/01/24	3.282,02	Credit Agricole CIB
GBP	677.000,00	EUR	785.171,05	19/01/24	-4.380,55	Credit Agricole CIB
GBP	1.329.000,00	EUR	1.541.347,61	19/01/24	-8.599,37	Credit Agricole CIB
GBP	184.000,00	EUR	213.399,52	19/01/24	-1.190,58	Credit Agricole CIB
SEK	2.508.000,00	EUR	222.393,68	19/01/24	2.896,18	Credit Agricole CIB
USD	223.000,00	EUR	206.434,33	19/01/24	-4.703,58 *	Credit Agricole CIB
USD	64.000,00	EUR	59.245,73	19/01/24	-1.349,91	Credit Agricole CIB
					<b>120.836,24</b>	



# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### INDOSUEZ FUNDS - Navigator

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	583.680,10	EUR	620.903,25	31/01/24	8.108,19 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
CHF	1.026,63	EUR	1.092,10	31/01/24	14,26 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
CHF	274.242,29	EUR	291.731,60	31/01/24	3.809,64 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	752.013,68	EUR	681.814,10	31/01/24	-1.861,71 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	411.922,76	EUR	373.470,26	31/01/24	-1.019,77 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	903.694,23	EUR	812.942,24	31/01/24	4.155,99 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	27.580.737,27	EUR	25.006.108,35	31/01/24	-68.279,94 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	849.510,86	EUR	770.210,03	31/01/24	-2.103,08 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	99.114,80	EUR	89.132,82	31/01/24	484,36 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-56.692,06</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	32.316,26	USD	35.937,94	31/01/24	-196,80 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	5,45	USD	6,06	31/01/24	-0,03 *	CACEIS Bank, Lux. Branch
					<b>-196,83</b>	

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
THB	2.650.000,00	USD	76.147,46	01/03/24	1.875,14	Barclays Bank Ireland Plc
USD	1.543.523,78	BRL	7.740.000,00	04/01/24	-49.528,16	Barclays Bank Ireland Plc
CZK	19.300.000,00	USD	855.191,30	07/02/24	7.354,16	Barclays Bank Ireland Plc
USD	450.660,33	PLN	1.800.000,00	07/02/24	-6.864,96	Barclays Bank Ireland Plc
EUR	109.374,70	USD	120.000,00	11/01/24	863,42	Barclays Bank Ireland Plc
EUR	1.041.820,18	USD	1.100.000,00	11/01/24	51.252,97	Barclays Bank Ireland Plc
USD	64.042,32	GBP	50.000,00	18/03/24	280,03	Barclays Bank Ireland Plc
USD	1.524.571,70	SEK	16.560.000,00	19/01/24	-119.715,81	Barclays Bank Ireland Plc
CAD	100.000,00	USD	73.358,31	22/01/24	2.500,68	Barclays Bank Ireland Plc
CAD	50.000,00	USD	37.681,62	22/01/24	248,16	Barclays Bank Ireland Plc
USD	5.755.407,42	CAD	7.900.000,00	22/01/24	-237.440,83	Barclays Bank Ireland Plc
USD	254.146,16	AUD	400.000,00	25/01/24	-19.007,77	Barclays Bank Ireland Plc
USD	202.849,66	MXN	3.770.000,00	26/01/24	-18.924,45	Barclays Bank Ireland Plc
USD	1.493.688,93	MXN	27.350.000,00	26/01/24	-115.110,51	Barclays Bank Ireland Plc
USD	441.123,07	MXN	7.700.000,00	26/01/24	-11.725,19	Barclays Bank Ireland Plc
JPY	290.000.000,00	USD	1.991.019,81	29/01/24	74.420,89	Barclays Bank Ireland Plc
USD	2.058.757,74	BRL	10.223.873,27	29/01/24	-42.719,54	Barclays Bank Ireland Plc
USD	1.491.684,62	BRL	7.550.000,00	01/04/24	-50.216,58	BNP Paribas Paris
EUR	318.399,23	USD	350.000,00	11/01/24	1.843,89	BNP Paribas Paris
EUR	273.521,16	USD	300.000,00	11/01/24	2.251,82	BNP Paribas Paris
EUR	3.675.283,22	USD	4.000.000,00	11/01/24	61.334,97	BNP Paribas Paris
USD	77.954,69	EUR	70.000,00	11/01/24	601,89	BNP Paribas Paris
USD	859.359,52	NOK	8.950.000,00	19/01/24	-22.303,04	BNP Paribas Paris
AUD	150.000,00	USD	98.452,68	25/01/24	3.980,04	BNP Paribas Paris
AUD	100.000,00	USD	64.615,34	25/01/24	3.673,14	BNP Paribas Paris
MXN	17.850.000,00	USD	965.827,24	26/01/24	84.194,80	BNP Paribas Paris
CNH	1.000.000,00	USD	137.316,80	29/01/24	3.378,37	BNP Paribas Paris
JPY	16.000.000,00	USD	112.859,49	29/01/24	1.108,58	BNP Paribas Paris
USD	350.000,00	INR	29.155.735,00	11/01/24	-210,01	BOFA Securities Europe
USD	170.000,00	INR	14.167.205,00	11/01/24	-172,28	BOFA Securities Europe
USD	8.623.911,62	JPY	1.273.000.000,00	29/01/24	-442.170,89	BOFA Securities Europe
USD	2.862.820,50	CAD	3.800.000,00	04/01/24	-19.098,78	CACEIS Bank, Lux. Branch
CHF	7.562,19	USD	8.972,06	31/01/24	41,13	CACEIS Bank, Lux. Branch
CHF	364.223,72	USD	432.128,37	31/01/24	1.981,05	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	310.515,88	USD	345.315,39	31/01/24	-1.891,04	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	5.788.436,05	USD	6.437.146,08	31/01/24	-35.251,58	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	8.052.054,31	USD	8.954.448,04	31/01/24	-49.037,01	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	884.070,60	USD	983.148,39	31/01/24	-5.383,99	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	614.476,68	USD	683.341,08	31/01/24	-3.742,16	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	22.905.329,21	USD	25.472.329,45	31/01/24	-139.493,45	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	185.423,78	USD	206.193,84	31/01/24	-1.118,85	CACEIS Bank, Lux. Branch
EUR	2.079.637,94	USD	2.312.702,96	31/01/24	-12.664,99	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	60.823,39	EUR	55.149,35	31/01/24	-170,48	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	63.575,44	EUR	57.644,67	31/01/24	-178,19	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	31.231,30	EUR	28.092,37	31/01/24	161,51	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	25.363,69	EUR	22.814,49	31/01/24	131,16	CACEIS Bank, Lux. Branch
USD	50.920,89	EUR	46.262,70	31/01/24	-244,44	CACEIS Bank, Lux. Branch
MXN	13.400.000,00	USD	763.379,00	16/01/24	26.102,46	Goldman Sachs Bank Europe SE
COP	4.245.795.000,00	USD	1.046.370,55	16/02/24	40.014,42	Goldman Sachs Bank Europe SE
ZAR	16.800.000,00	USD	895.313,16	18/01/24	22.097,80	Goldman Sachs Bank Europe SE
SEK	1.300.000,00	USD	123.563,32	19/01/24	5.519,97	Goldman Sachs Bank Europe SE
USD	450.000,00	CLP	393.214.977,00	24/01/24	298,37	Goldman Sachs Bank Europe SE
BRL	19.697.565,01	USD	3.958.474,09	29/01/24	90.296,12	Goldman Sachs Bank Europe SE
EUR	1.099.268,13	USD	1.200.000,00	11/01/24	14.735,25	HSBC Continental Europe SA
EUR	73.339,13	USD	80.000,00	11/01/24	1.042,67	HSBC Continental Europe SA

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	400.000,00	USD	438.209,36	11/01/24	3.806,64	HSBC Continental Europe SA
EUR	150.000,00	USD	164.542,49	11/01/24	1.213,51	HSBC Continental Europe SA
USD	54.929,88	EUR	50.000,00	11/01/24	-322,12	HSBC Continental Europe SA
ILS	500.000,00	USD	133.228,35	18/01/24	5.662,89	HSBC Continental Europe SA
USD	2.065.741,23	ZAR	38.900.000,00	18/01/24	-58.512,24	HSBC Continental Europe SA
NOK	61.550.000,00	USD	5.632.998,27	19/01/24	430.154,98	HSBC Continental Europe SA
USD	282.661,36	NOK	3.150.000,00	19/01/24	-27.635,60	HSBC Continental Europe SA
USD	658.685,16	NOK	7.100.000,00	19/01/24	-40.723,99	HSBC Continental Europe SA
USD	400.000,00	KRW	521.400.000,00	22/01/24	-2.486,73	HSBC Continental Europe SA
USD	36.868,98	CAD	50.000,00	22/01/24	-1.060,56	HSBC Continental Europe SA
USD	24.742,12	IDR	390.292.280,00	23/01/24	-574,60	HSBC Continental Europe SA
TWD	5.329.840,00	USD	170.000,00	23/02/24	5.934,43	HSBC Continental Europe SA
USD	4.722.800,49	TWD	150.985.570,40	23/02/24	-259.889,29	HSBC Continental Europe SA
CLP	1.365.688.302,00	USD	1.548.092,27	24/01/24	13.800,50	HSBC Continental Europe SA
NZD	800.000,00	USD	478.029,60	25/01/24	28.533,94	HSBC Continental Europe SA
USD	127.501,50	AUD	200.000,00	25/01/24	-9.075,46	HSBC Continental Europe SA
USD	194.561,28	AUD	300.000,00	25/01/24	-10.304,17	HSBC Continental Europe SA
USD	136.620,66	JPY	20.000.000,00	29/01/24	-5.820,61	HSBC Continental Europe SA
KRW	1.716.512.358,00	USD	1.275.477,68	22/01/24	49.801,60	J.P. Morgan AG
USD	266.231,43	EUR	250.000,00	11/01/24	-10.028,57	Royal Bank of Canada, Ldn
USD	44.343.318,60	EUR	42.000.000,00	11/01/24	-2.068.361,40	Royal Bank of Canada, Ldn
USD	7.797.945,39	GBP	6.150.000,00	18/03/24	-44.816,73	Royal Bank of Canada, Ldn
CAD	450.000,00	USD	339.538,85	22/01/24	1.829,34	Royal Bank of Canada, Ldn
TWD	11.044.530,00	USD	350.000,00	23/02/24	14.542,11	Royal Bank of Canada, Ldn
USD	170.000,00	CLP	150.213.190,00	24/01/24	-1.794,23	Royal Bank of Canada, Ldn
CNH	1.000.000,00	USD	138.643,30	29/01/24	2.054,36	Royal Bank of Canada, Ldn
USD	140.951,67	JPY	20.000.000,00	29/01/24	-1.507,89	Royal Bank of Canada, Ldn
EUR	112.843,90	USD	120.000,00	11/01/24	4.697,02	Société Générale SA
EUR	47.258,73	USD	50.000,00	11/01/24	2.222,79	Société Générale SA
EUR	235.837,40	USD	250.000,00	11/01/24	10.609,76	Société Générale SA
EUR	283.296,20	USD	300.000,00	11/01/24	13.053,63	Société Générale SA
EUR	2.837.180,19	USD	3.000.000,00	11/01/24	135.197,60	Société Générale SA
EUR	803.124,89	USD	850.000,00	11/01/24	37.485,13	Société Générale SA
USD	3.326.940,23	ILS	13.000.000,00	18/01/24	-284.193,38	Société Générale SA
USD	4.719.367,79	CHF	4.160.000,00	22/01/24	-233.514,86	Société Générale SA
USD	850.000,00	KRW	1.096.525.500,00	22/01/24	3.605,76	Société Générale SA
USD	608.593,64	SGD	830.000,00	29/01/24	-21.408,59	Société Générale SA
EUR	1.093.921,15	USD	1.200.000,00	11/01/24	8.826,63	Standard Chartered Bank AG
EUR	77.508,84	USD	85.000,00	11/01/24	650,37	Standard Chartered Bank AG
EUR	756.692,52	USD	800.000,00	11/01/24	36.175,50	Standard Chartered Bank AG
EUR	468.615,77	USD	500.000,00	11/01/24	17.839,17	Standard Chartered Bank AG
USD	109.367,59	EUR	100.000,00	11/01/24	-1.136,41	Standard Chartered Bank AG
USD	110.455,55	CAD	150.000,00	22/01/24	-3.333,05	Standard Chartered Bank AG
AUD	2.900.000,00	USD	1.886.725,79	25/01/24	93.640,19	Standard Chartered Bank AG
USD	8.386.771,32	NZD	14.360.000,00	25/01/24	-706.044,22	Standard Chartered Bank AG
USD	66.197,80	EUR	60.000,00	11/01/24	-104,60	State Street Bank GmbH
USD	473.076,59	ZAR	9.000.000,00	18/01/24	-18.402,71	State Street Bank GmbH
MXN	28.300.000,00	USD	1.605.639,16	26/01/24	58.790,61	State Street Bank GmbH
USD	242.172,57	MXN	4.200.000,00	26/01/24	-4.829,05	State Street Bank GmbH
CNH	1.800.000,00	USD	249.431,04	29/01/24	3.824,51	State Street Bank GmbH
EUR	280.275,87	USD	300.000,00	11/01/24	9.716,05	UBS Europe SE
EUR	316.579,35	USD	350.000,00	11/01/24	-167,16	UBS Europe SE
EUR	422.731,30	USD	450.000,00	11/01/24	17.135,00	UBS Europe SE
INR	447.926.417,98	USD	5.368.856,93	11/01/24	11.505,82	UBS Europe SE
USD	540.473,00	EUR	500.000,00	11/01/24	-12.047,00	UBS Europe SE

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats de change à terme

#### INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
USD	549.629,00	EUR	500.000,00	11/01/24	-2.891,00	UBS Europe SE
USD	284.442,97	NOK	3.100.000,00	19/01/24	-20.931,45	UBS Europe SE
HUF	304.300.000,00	EUR	794.101,67	22/01/24	-1.016,92	UBS Europe SE
USD	3.737.014,56	CNH	27.250.000,00	29/01/24	-96.919,63	UBS Europe SE
					<b>-3.828.344,50</b>	

Les contrats marqués par un \* concernent spécifiquement la couverture du risque de change.

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures ouverts sont les suivants :

#### INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
40,00	CBOE VIX FUTURE 06/24	USD	498.000,00	-52.552,00	CACEIS Bank, Paris
60,00	CBOE VIX FUTURE 07/24	USD	747.000,00	-31.770,00	CACEIS Bank, Paris
29,00	EMINI CONS STA IDX 03/24	USD	2.109.112,00	43.500,00	CACEIS Bank, Paris
2,00	EMINI ENERGY SE INDX 03/24	USD	176.544,00	4.340,00	CACEIS Bank, Paris
39,00	EMINI FIN SECT IDX 03/24	USD	4.526.632,50	161.850,00	CACEIS Bank, Paris
45,00	E-MINI INDUSTRIAL SE 03/24	USD	5.173.380,00	193.050,00	CACEIS Bank, Paris
16,00	EMINI MATERIALS INDX 03/24	USD	1.454.336,00	58.080,00	CACEIS Bank, Paris
103,00	EMINI S&P REAL ESTAT 03/24	USD	5.069.145,00	149.250,00	CACEIS Bank, Paris
248,00	E-MINU UTL S .SECT 03/24	USD	15.917.632,00	-9.920,00	CACEIS Bank, Paris
154,00	EM RUSS 2000 03/24	USD	15.608.469,80	526.584,60	CACEIS Bank, Paris
87,00	NYSE FANG+ INDEX FUT 03/24	USD	3.791.601,38	132.496,96	CACEIS Bank, Paris
				<b>1.174.909,56</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
22,00	CBOE VIX FUTURE 06/24	USD	273.900,00	-28.973,60	CACEIS Bank, Paris
18,00	EMINI ENERGY SE INDX 03/24	USD	1.588.896,00	39.240,00	CACEIS Bank, Paris
16,00	EMINI FIN SECT IDX 03/24	USD	1.857.080,00	66.200,00	CACEIS Bank, Paris
9,00	EMINI S&P REAL ESTAT 03/24	USD	442.935,00	-1.912,50	CACEIS Bank, Paris
89,00	EM RUSS 2000 03/24	USD	9.020.479,30	466.014,16	CACEIS Bank, Paris
				<b>540.568,06</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
43,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	5.371.350,65	62.914,72	CACEIS Bank, Paris
				<b>62.914,72</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
-5,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	689.937,50	-8.031,25	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur obligations</b>					
3,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	296.917,97	5.445,31	CACEIS Bank, Paris
				<b>-2.585,94</b>	

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
55,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	6.870.332,23	70.950,07	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur obligations</b>					
-802,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	81.853.323,00	-888.300,00	CACEIS Bank, Paris
-184,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	18.869.752,00	-651.360,00	CACEIS Bank, Paris
-612,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	62.004.780,00	-293.760,00	CACEIS Bank, Paris
-114,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	10.922.280,30	-432.150,45	CACEIS Bank, Paris
426,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	77.126.995,92	888.785,48	CACEIS Bank, Paris
				<b>-1.305.834,90</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
-47,00	EUR/GBP (CME) 03/24	GBP	5.878.525,47	-40.000,58	CACEIS Bank, Paris
-9,00	EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	CHF	1.123.947,24	18.151,02	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur indices</b>					
-77,00	CAC40 10 EURO 01/24	EUR	5.808.248,60	17.710,00	CACEIS Bank, Paris
-2,00	DAX INDEX GERMANY 03/24	EUR	837.582,00	3.675,00	CACEIS Bank, Paris
61,00	DJ.STOXX600.INS(EUX) 03/24	EUR	1.057.709,50	-20.435,00	CACEIS Bank, Paris
211,00	DJ.STOXX600.OIL(EUX) 03/24	EUR	3.758.121,00	53.640,00	CACEIS Bank, Paris
-135,00	DJ.STOXX600.TLC(EUX) 03/24	EUR	1.327.320,00	29.025,00	CACEIS Bank, Paris
73,00	DJ.STOXX600.BASI 03/24	EUR	2.138.425,50	121.180,00	CACEIS Bank, Paris
-10,00	DJ.STOXX600.CHEM 03/24	EUR	648.040,00	-17.343,75	CACEIS Bank, Paris
-50,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	2.260.825,00	19.250,00	CACEIS Bank, Paris
83,00	DJ ST600 HLTH (EUX) 03/24	EUR	4.403.482,00	85.490,00	CACEIS Bank, Paris
49,00	DJ STOXX 600 FOOD 03/24	EUR	1.771.742,00	8.485,00	CACEIS Bank, Paris
288,00	EURO STOXX BANK IDX 03/24	EUR	1.704.672,00	-11.088,00	CACEIS Bank, Paris
85,00	FTSE 100 INDEX 03/24	GBP	7.585.544,98	169.205,47	CACEIS Bank, Paris
116,00	OMXS30 INDEX (OML) 01/24	SEK	2.496.687,82	55.225,69	CACEIS Bank, Paris
-140,00	STOXX EUR 600 03/24	EUR	3.353.140,00	-21.742,00	CACEIS Bank, Paris
10,00	SWISS MARKET INDEX 03/24	CHF	1.197.998,28	-1.828,55	CACEIS Bank, Paris
				<b>468.599,30</b>	

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
31,00	DJ.STOXX600.OIL(EUX) 03/24	EUR	552.141,00	13.485,00	CACEIS Bank, Paris
-10,00	DJ.STOXX 600 AUTO 03/24	EUR	313.925,00	6.600,00	CACEIS Bank, Paris
36,00	DJ.STOXX600 UTI 03/24	EUR	706.896,00	-540,00	CACEIS Bank, Paris
-179,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	8.093.753,50	76.912,50	CACEIS Bank, Paris
5,00	DJ ST600 HLTH (EUX) 03/24	EUR	265.270,00	3.095,00	CACEIS Bank, Paris
18,00	DJ STOXX 600 FOOD 03/24	EUR	650.844,00	6.480,00	CACEIS Bank, Paris
59,00	DJ STX 600 REA (EUX) 03/24	EUR	394.444,50	20.811,42	CACEIS Bank, Paris
-267,00	EURO STOXX BANK IDX 03/24	EUR	1.580.373,00	6.261,50	CACEIS Bank, Paris
9,00	FTSE 100 INDEX 03/24	GBP	803.175,35	16.825,34	CACEIS Bank, Paris
-17,00	FTSE MIB INDEX 03/24	EUR	2.579.887,70	8.840,00	CACEIS Bank, Paris
32,00	S&P 500 EMINI INDEX 03/24	USD	6.908.729,46	177.286,92	CACEIS Bank, Paris
61,00	STOXX EUR 600 03/24	EUR	1.461.011,00	9.943,00	CACEIS Bank, Paris
3,00	SWISS MARKET INDEX 03/24	CHF	359.399,48	-2.516,94	CACEIS Bank, Paris
				<b>343.483,74</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - Global Trends

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
<b>Futures sur indices</b>					
60,00	EMINI ENERGY SE INDX 03/24	USD	5.296.320,00	130.800,00	CACEIS Bank, Paris
19,00	EMINI FIN SECT IDX 03/24	USD	2.205.282,50	78.612,50	CACEIS Bank, Paris
65,00	EM RUSS 2000 03/24	USD	6.587.990,50	460.037,50	CACEIS Bank, Paris
15,00	NASDAQ 100 E-MINI 03/24	USD	5.047.779,00	163.199,14	CACEIS Bank, Paris
40,00	NYSE FANG+ INDEX FUT 03/24	USD	1.743.265,00	60.007,00	CACEIS Bank, Paris
				<b>892.656,14</b>	

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### INDOSUEZ FUNDS - Navigator

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
-20,00	EUR/JPY (CME) 03/24	JPY	2.499.300,89	-24.721,71	CACEIS Bank, Paris
-30,00	EUR/SWISS FRANC(CME) 03/24	CHF	3.746.490,80	60.906,74	CACEIS Bank, Paris
182,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	22.734.553,93	505.601,32	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur indices</b>					
48,00	CAC40 10 EURO 01/24	EUR	3.620.726,40	-11.595,00	CACEIS Bank, Paris
397,00	DJ ESTOXX50D 12/24	EUR	5.688.216,00	1.135.319,99	CACEIS Bank, Paris
162,00	DJ ESTOXX50D 12/25	EUR	2.321.136,00	197.680,00	CACEIS Bank, Paris
222,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	10.038.063,00	-92.130,00	CACEIS Bank, Paris
20,00	DJIA MINI FUTURE-CBT 03/24	USD	3.411.898,79	59.466,80	CACEIS Bank, Paris
109,00	EM RUSS 2000 03/24	USD	10.000.953,51	585.972,93	CACEIS Bank, Paris
69,00	EUR HY 03/24	EUR	3.798.022,20	79.336,01	CACEIS Bank, Paris
42,00	FTSE 100 INDEX 03/24	GBP	3.748.151,64	84.334,43	CACEIS Bank, Paris
37,00	FTSE MIB INDEX 03/24	EUR	5.615.049,70	-23.865,00	CACEIS Bank, Paris
50,00	IBEX 35 INDEX 01/24	EUR	5.051.050,00	33.510,00	CACEIS Bank, Paris
114,00	IFSC NIFTY 50 01/24	USD	53.901,75	54.740,42	CACEIS Bank, Paris
54,00	NASDAQ 100 E-MINI 03/24	USD	16.450.463,40	562.169,01	CACEIS Bank, Paris
16,00	NIKKEI 225 (CME) 03/24	USD	2.423.512,97	30.416,87	CACEIS Bank, Paris
71,00	NYSE FANG+ INDEX FUT 03/24	USD	2.801.154,56	101.566,11	CACEIS Bank, Paris
67,00	S&P 500 EMINI INDEX 03/24	USD	14.465.152,31	431.543,93	CACEIS Bank, Paris
13,00	TOPIX (OSE) 03/24	JPY	1.975.365,62	-12.938,77	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur obligations</b>					
48,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	4.898.952,00	48.960,00	CACEIS Bank, Paris
28,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	2.682.665,34	107.330,38	CACEIS Bank, Paris
31,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	5.612.527,87	62.484,44	CACEIS Bank, Paris
				<b>3.976.088,90</b>	



# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
33,00	AUSTR 10YR BOND 03/24	AUD	1.993.692,30	81.261,09	CACEIS Bank, Paris
-120,00	AUSTR 3YR BOND 03/24	AUD	7.535.638,58	-94.726,57	CACEIS Bank, Paris
-29,00	CAN 10YR BOND (MSE) 03/24	CAD	2.019.178,63	-131.517,51	CACEIS Bank, Paris
-79,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	8.906.636,64	-188.497,48	CACEIS Bank, Paris
4,00	EURO BTP FUTURE -EUX 03/24	EUR	471.358,57	-5.920,92	CACEIS Bank, Paris
-16,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	1.812.562,74	14.846,50	CACEIS Bank, Paris
-32,00	EURO BUXL FUTURE 03/24	EUR	2.868.678,84	-237.013,70	CACEIS Bank, Paris
65,00	EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/24	EUR	6.913.695,05	286.490,98	CACEIS Bank, Paris
-3,00	EURO SCHATZ 03/24	EUR	335.752,84	-2.203,78	CACEIS Bank, Paris
-13,00	JPN 10 YEARS BOND 03/24	JPY	9.036.512,68	-130.018,45	CACEIS Bank, Paris
-23,00	LONG GILT FUTURE-LIF 03/24	GBP	3.077.391,35	-205.824,00	CACEIS Bank, Paris
-266,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	28.152.359,51	-1.033.093,75	CACEIS Bank, Paris
16,00	US 10YR ULTRA (CBOT) 03/24	USD	1.599.000,00	91.882,81	CACEIS Bank, Paris
92,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	18.399.640,65	177.531,25	CACEIS Bank, Paris
314,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	31.077.413,98	792.359,38	CACEIS Bank, Paris
21,00	US TREASURY BOND 03/24	USD	2.224.687,50	202.125,00	CACEIS Bank, Paris
-28,00	US ULTRA BD CBT 30YR 03/24	USD	2.231.468,76	-346.500,00	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur taux d'intérêt</b>					
-39,00	SOFRRATE 3M FUT 06/24	USD	97.500,00	-35.100,00	CACEIS Bank, Paris
				<b>-763.919,15</b>	

#### INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
<b>Futures sur obligations</b>					
-58,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	6.138.484,40	-205.125,00	CACEIS Bank, Paris
48,00	US 2 YEARS NOTE- CBT 03/24	USD	9.599.812,51	102.000,00	CACEIS Bank, Paris
57,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	5.641.441,39	146.320,31	CACEIS Bank, Paris
				<b>43.195,31</b>	

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contracts for Difference ("CFD")

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur Contracts for Difference ("CFD") sont les suivantes :

#### INDOSUEZ FUNDS - Naos

Quantité	Long / Devise Court	Description	Contrepartie	Nominal	Non réalisé (en EUR)
9.019	Long	EUR ADIDAS AG - REG SHS	Goldman London	1.660.939,04	-
63.302	Long	GBP ADMIRAL GROUP PLC	Goldman London	1.960.678,18	-
296.749	Long	EUR AEEGON --- REGISTERED SHS	Goldman London	1.557.338,75	-
14.342	Long	EUR AIR FRANCE - KLM	Goldman London	194.936,46	-
8.766	Long	EUR AKZO NOBEL NV	Goldman London	655.872,12	-
7.311	Long	EUR ALLIANZ SE PREFERENTIAL SHARE	Goldman London	1.768.896,45	-
117.145	Long	EUR ALSTOM	Goldman London	1.426.826,10	-
16.125	Long	EUR ALTEN SA	Goldman London	2.170.425,00	-
7.240	Long	EUR ASML HOLDING NV	Goldman London	4.935.508,00	-
104.745	Long	EUR ASR NEDERLAND NV	Goldman London	4.472.611,50	-
35.423	Long	SEK ASSA ABLOY AB	Goldman London	923.718,56	-
2.750	Long	USD AUTODESK INC	Goldman London	606.137,69	-
285.869	Long	EUR AXA SA	Goldman London	8.430.276,81	-
590.586	Long	EUR BANKINTER SA - REG SHS	Goldman London	3.423.036,46	-
1.789.977	Long	GBP BARCLAYS PLC	Goldman London	3.176.535,26	-
612.504	Long	GBP BEAZLEY PLC	Goldman London	3.689.655,39	-
45.279	Long	EUR BNP PARIBAS SA	Goldman London	2.834.012,61	-
75	Long	USD BOOKING HOLDINGS INC	Goldman London	240.837,82	-
15.097	Long	EUR BRUNELLO CUCINELLI	Goldman London	1.337.594,20	-
63.409	Long	EUR BUREAU VERITAS SA	Goldman London	1.450.163,83	-
58.248	Long	GBP BURFORD CAP - REGISTERED SHS	Goldman London	815.357,73	-
14.281	Long	EUR CAPGEMINI SE	Goldman London	2.695.538,75	-
34.476	Long	EUR CFD SMURFIT KAPPA PLC	Goldman London	1.236.998,88	-
16.314	Long	DKK CHRISTIAN HANSEN	Goldman London	1.239.107,23	-
11.142	Long	CHF CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	Goldman London	1.387.207,16	-
326.576	Long	EUR COMMERZBK	Goldman London	3.513.957,76	-
19.944	Long	GBP CRH PLC	Goldman London	1.245.133,46	-
114.318	Long	EUR DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	Goldman London	2.486.416,50	-
274.638	Long	EUR E.ON SE	Goldman London	3.336.851,70	-
15.263	Long	EUR EDENRED SA	Goldman London	826.338,82	-
1.090.874	Long	EUR EDP ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG SHS	Goldman London	4.968.931,07	-
935.576	Long	EUR ENEL SPA	Goldman London	6.296.426,48	-
96.510	Long	SEK EQT AB	Goldman London	2.470.725,35	-
79.681	Long	EUR ERSTE GROUP BANK AG	Goldman London	2.926.683,13	-
14.478	Long	EUR EURONEXT NV	Goldman London	1.138.694,70	-
56.477	Long	EUR FORVIA	Goldman London	1.153.260,34	-
31.645	Long	EUR GEA GROUP AG	Goldman London	1.192.700,05	-
16.485	Long	EUR GETLINK ACT	Goldman London	273.074,03	-
4.822	Long	EUR HANNOVER RUECK SE	Goldman London	1.042.998,60	-
12.088	Long	CHF HOLCIM LTD	Goldman London	858.394,92	-
432.284	Long	GBP HSBC HOLDINGS PLC (USD 0.5)	Goldman London	3.170.232,32	-
23.703	Long	EUR INDITEX SHARE FROM SPLIT	Goldman London	934.609,29	-
22.257	Long	EUR INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	Goldman London	841.314,60	-
146.912	Long	GBP INFORMA PLC	Goldman London	1.324.420,45	-
659.264	Long	EUR INTESA SANPAOLO	Goldman London	1.742.764,38	-
75.909	Long	SEK INTRUM AB	Goldman London	475.807,77	-
22.770	Long	USD JPMORGAN CHASE CO	Goldman London	3.506.248,13	-
13.852	Long	EUR KERRY GROUP -A-	Goldman London	1.089.598,32	-
3.856	Long	EUR KINGSPAN GROUP	Goldman London	302.310,40	-
37.862	Long	EUR KONE OYJ -B-	Goldman London	1.709.847,92	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contracts for Difference ("CFD")

#### INDOSUEZ FUNDS - Naos

Quantité	Long / Devise Court	Description	Contrepartie	Nominal	Non réalisé (en EUR)
6.970	Long	EUR LEGRAND SA	Goldman London	655.877,00	-
37.192	Long	GBP LSE GROUP	Goldman London	3.980.365,91	-
737.251	Long	GBP MAN GROUP - REGISTERED SHS	Goldman London	1.978.934,66	-
100.730	Long	EUR METSO CORPORATION	Goldman London	923.694,10	-
5.768	Long	EUR NEMETSCHKE	Goldman London	452.672,64	-
274.688	Long	SEK NORDEA BANK	Goldman London	3.077.393,88	-
135.206	Long	EUR ORANGE	Goldman London	1.393.162,62	-
54.262	Long	EUR PROSUS N.V. (ZAR)	Goldman London	1.464.260,07	-
257.483	Long	GBP PRUDENTIAL PLC	Goldman London	2.636.188,54	-
70.255	Long	EUR PUBLICIS GROUPE	Goldman London	5.901.420,00	-
2.758	Long	DKK ROCKWOOL SHS -B-	Goldman London	731.071,36	-
169.432	Long	EUR RWE AG	Goldman London	6.977.209,76	-
23.775	Long	EUR RYANAIR HLDGS	Goldman London	453.508,13	-
7.431	Long	EUR SAFRAN SA	Goldman London	1.184.947,26	-
63.841	Long	SEK SANDVIK AB	Goldman London	1.250.727,34	-
8.553	Long	EUR SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	Goldman London	1.453.325,76	-
235.645	Long	SEK SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	Goldman London	2.938.021,65	-
25.768	Long	SEK SKANSKA -B- FREE	Goldman London	422.079,03	-
35.592	Long	EUR SPIE SA	Goldman London	1.007.253,60	-
228.844	Long	GBP SSE PLC	Goldman London	4.901.442,09	-
150.378	Long	EUR STELLANTIS --- BEARER AND REGISTERED SHS	Goldman London	3.179.742,81	-
114.798	Long	EUR STMICROELECTRONICS	Goldman London	5.194.035,51	-
237.391	Long	NOK STOREBRAND	Goldman London	1.905.306,92	-
13.712	Long	EUR STROEER OUT-OF-HOME MEDIA A	Goldman London	737.020,00	-
8.275	Long	EUR SYENSQO SA	Goldman London	780.001,50	-
87.060	Long	SEK TELE2 AB	Goldman London	676.772,73	-
7.859	Long	EUR THALES	Goldman London	1.052.713,05	-
24.879	Long	USD T MOBILE USA INC	Goldman London	3.610.962,81	-
158.798	Long	DKK TRYG A/S	Goldman London	3.129.286,97	-
16.092	Long	EUR UPM KYMMENE CORP	Goldman London	548.093,52	-
232.942	Long	EUR VALLOUREC - SHS	Goldman London	3.267.011,55	-
161.292	Long	DKK VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	Goldman London	4.636.748,78	-
15.722	Long	GBP WHITBREAD	Goldman London	663.315,82	-
15.336	Long	EUR WOLTERS KLUWER NV	Goldman London	1.973.743,20	-
16.166	Long	EUR WORLDLINE SA	Goldman London	253.321,22	-
62.284	Court	GBP 3I GROUP PLC	Goldman London	1.740.113,83	-
427	Court	DKK A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	Goldman London	695.384,70	-
55.717	Court	CHF ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	Goldman London	2.235.392,17	-
431.971	Court	GBP ABRDN PLC	Goldman London	890.561,64	-
2.594	Court	USD ACCENTURE - SHS CLASS A	Goldman London	824.026,20	-
12.636	Court	CHF ADECCO REG.SHS	Goldman London	560.920,43	-
200	Court	HKD AIA GROUP LTD	Goldman London	1.577,83	-
8.934	Court	EUR AIRBUS SE	Goldman London	1.248.794,52	-
5.762	Court	EUR AIR LIQUIDE SA	Goldman London	1.014.803,44	-
52.651	Court	SEK ALFA LAVAL	Goldman London	1.907.874,55	-
33.516	Court	EUR AMADEUS IT GROUP SA -A-	Goldman London	2.174.518,08	-
464.543	Court	CHF AMS-OSRAM AG	Goldman London	1.056.301,93	-
4.298	Court	EUR ASM INTERNATIONAL NV	Goldman London	2.019.845,10	-
174.348	Court	EUR ASSICURAZIONI GENERALI SPA	Goldman London	3.330.918,54	-
128.912	Court	USD AT&T INC	Goldman London	1.958.216,05	-
12.843	Court	SEK AUTOLIV SWEDISH DEPOSIT RECEIPS	Goldman London	1.273.628,74	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contracts for Difference ("CFD")

#### INDOSUEZ FUNDS - Naos

Quantité	Long / Devise Court	Description	Contrepartie	Nominal	Non réalisé (en EUR)
102.568	Court	GBP BAE SYSTEMS PLC	Goldman London	1.314.428,07	-
312.379	Court	EUR BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	Goldman London	2.569.629,65	-
19.956	Court	EUR BASF SE PREFERENTIAL SHARE	Goldman London	973.453,68	-
3.275	Court	EUR BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Goldman London	330.054,50	-
100	Court	USD BLACKROCK INC	Goldman London	73.489,34	-
7.380	Court	USD BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	Goldman London	874.656,77	-
9.200	Court	USD CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	Goldman London	1.092.023,72	-
257.409	Court	GBP CENTRICA	Goldman London	417.801,35	-
40.819	Court	EUR CFD .EURO STOXX BANKS	Goldman London	4.832.153,22	-
5.688	Court	EUR CFD STOXX EUROPE 600 INSURANCE	Goldman London	1.972.541,52	-
28.779	Court	EUR CFD STX600 BK INDX	Goldman London	4.862.212,05	-
100	Court	USD CITIGROUP INC	Goldman London	4.656,68	-
37.737	Court	GBP COMPASS GROUP PLC	Goldman London	934.551,98	-
175.944	Court	EUR CREDIT AGRICOLE SA	Goldman London	2.261.232,29	-
55.138	Court	DKK DANSKE BANK	Goldman London	1.334.338,79	-
52.218	Court	EUR DASSAULT SYST.	Goldman London	2.309.863,23	-
27.643	Court	EUR DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	Goldman London	341.778,05	-
14.836	Court	EUR DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	Goldman London	2.766.914,00	-
669.056	Court	GBP DIRECT LINE INS GR PLC NI	Goldman London	1.404.820,72	-
2.238	Court	EUR DSM FIRMENICH	Goldman London	205.896,00	-
5.376	Court	EUR EIFFAGE	Goldman London	521.579,52	-
38.898	Court	EUR ELIS SA	Goldman London	734.783,22	-
53.917	Court	SEK EPIROC - REG SHS -A-	Goldman London	979.296,42	-
8.897	Court	EUR EUROFINS SCIENTIFIC SE	Goldman London	524.745,06	-
29.467	Court	DKK FLSMIDTH & CO. SHS	Goldman London	1.135.269,39	-
1.412	Court	CHF GEBERIT AG	Goldman London	818.616,76	-
284	Court	CHF GIVAUDAN SA - REG SHS	Goldman London	1.064.274,50	-
169.620	Court	NOK GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	Goldman London	2.834.937,83	-
109.579	Court	GBP HARGREAVES LANS - REGISTERED SHS	Goldman London	928.174,79	-
6.381	Court	EUR HEIDELBERG MATERIALS AG	Goldman London	516.478,14	-
65.934	Court	SEK HENNES AND MAURITZ AB	Goldman London	1.046.060,01	-
284	Court	EUR HERMES INTERNATIONAL SA	Goldman London	544.939,20	-
137.175	Court	SEK HEXAGON - REG SHS -B-	Goldman London	1.490.349,54	-
539.098	Court	EUR IBERDROLA SA	Goldman London	6.399.093,26	-
7.589	Court	GBP INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	Goldman London	620.922,16	-
39.045	Court	USD INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	Goldman London	1.153.694,65	-
43.290	Court	SEK INVESTOR - REG SHS -B-	Goldman London	907.991,47	-
980.405	Court	GBP ITV PLC	Goldman London	715.942,86	-
43.139	Court	EUR JCDECAUX SE	Goldman London	785.129,80	-
2.041	Court	EUR KERING	Goldman London	814.359,00	-
229.788	Court	EUR KONINKLIJKE KPN NV	Goldman London	716.478,98	-
10.971	Court	EUR LANXESS AG	Goldman London	311.247,27	-
1.528.896	Court	GBP LEGAL & GENERAL GROUP PLC	Goldman London	4.430.278,53	-
1.985.604	Court	GBP LLOYDS BANKING GROUP PLC	Goldman London	1.093.222,17	-
29.078	Court	CHF LOGITECH - REG SHS	Goldman London	2.494.634,05	-
698	Court	EUR LVMH	Goldman London	512.052,80	-
1.546.655	Court	EUR MAPFRE REG-SHS	Goldman London	3.005.150,67	-
23.508	Court	EUR MERCEDES-BENZ GROUP	Goldman London	1.470.425,40	-
5.493	Court	EUR MONCLER SPA	Goldman London	305.960,10	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contracts for Difference ("CFD")

#### INDOSUEZ FUNDS - Naos

Quantité	Long / Devise Court	Description	Contrepartie	Nominal	Non réalisé (en EUR)
10.400	Court	USD MORGAN STANLEY	Goldman London	877.925,13	-
999	Court	EUR MTU AERO ENGINES HOLDING AG	Goldman London	195.054,75	-
8.838	Court	EUR MUENCHENER RUECK - REG SHS	Goldman London	3.315.133,80	-
438.254	Court	GBP NATIONAL GRID PLC	Goldman London	5.350.790,28	-
704.322	Court	GBP NATWEST GROUP PLC	Goldman London	1.783.258,29	-
58.686	Court	SEK NIBE INDUSTRIER	Goldman London	373.228,73	-
4.100	Court	USD NIKE INC	Goldman London	402.966,55	-
26.359	Court	DKK NKT A/S (NORDISKE KABEL-OG TRAADFARBIKK)	Goldman London	1.639.978,83	-
35.923	Court	EUR NN GROUP NV	Goldman London	1.284.247,25	-
11.644	Court	USD NXP SEMICONDUCTORS	Goldman London	2.421.032,83	-
17.226	Court	USD OMNICOM GROUP INC	Goldman London	1.349.043,82	-
1.987	Court	CHF PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	Goldman London	2.592.482,52	-
86.138	Court	EUR PRYSMIAN SPA	Goldman London	3.546.301,46	-
21.719	Court	EUR PUMA AG	Goldman London	1.097.243,88	-
9.149	Court	EUR RANDSTAD BR	Goldman London	518.931,28	-
271.651	Court	EUR REDEIA CORPORACION SA	Goldman London	4.050.316,41	-
83.313	Court	EUR RELX PLC	Goldman London	2.984.271,66	-
81.480	Court	EUR REXEL SA	Goldman London	2.018.259,60	-
3.027	Court	EUR RTL GROUP	Goldman London	105.823,92	-
76.686	Court	GBP SAGE GROUP	Goldman London	1.037.612,77	-
49.492	Court	EUR SAMPO	Goldman London	1.960.378,12	-
13.747	Court	EUR SAP AG	Goldman London	1.917.431,56	-
4.794	Court	CHF SCHINDLER HOLDING NAMEN AKT	Goldman London	1.028.722,17	-
35.853	Court	SEK SECURITAS -B- FREE	Goldman London	317.483,83	-
66.658	Court	GBP SEVERN TRENT PLC	Goldman London	1.983.855,31	-
1.428	Court	CHF SIKA - REGISTERED SHS	Goldman London	420.397,55	-
101.031	Court	SEK SKF AB -B-	Goldman London	1.826.861,92	-
985.276	Court	EUR SNAM SPA	Goldman London	4.586.459,78	-
90.129	Court	GBP ST JAME'S PLACE CAPITAL	Goldman London	711.005,53	-
36.932	Court	EUR STORA ENSO -R-	Goldman London	462.573,30	-
68.104	Court	SEK SVENSKA CELLULOSA SCA AB- SHS-B-	Goldman London	924.366,89	-
129.368	Court	SEK SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	Goldman London	1.271.891,09	-
19.821	Court	SEK SWEDBANK -A-	Goldman London	361.968,05	-
1.244	Court	CHF SWISSCOM SHS NOM	Goldman London	677.061,42	-
7.341	Court	CHF SWISS LIFE HOLDING - REG SHS	Goldman London	4.611.319,78	-
475.393	Court	EUR TELEFONICA SA	Goldman London	1.680.038,86	-
342.152	Court	SEK TELIA COMPANY AB	Goldman London	790.799,10	-
12.059	Court	CHF TEMENOS AG NAM.AKT	Goldman London	1.014.579,95	-
42.925	Court	HKD TENCENT HOLDINGS	Goldman London	1.461.064,83	-
111.147	Court	EUR TERNA SPA	Goldman London	839.604,44	-
2.517	Court	CHF THE SWATCH GROUP	Goldman London	618.894,48	-
4.100	Court	USD THOMSON REUTERS --- REGISTERED SHS	Goldman London	542.707,64	-
99.215	Court	CHF UBS GROUP NAMEN-AKT	Goldman London	2.785.319,46	-
69.145	Court	EUR UNICREDIT SPA REGS	Goldman London	1.698.546,93	-
159.461	Court	GBP UNITED UTILITIES GROUP PLC	Goldman London	1.949.673,18	-
35.121	Court	EUR VALEO SA	Goldman London	488.708,72	-
59.407	Court	USD VERIZON COMMUNICATIONS INC	Goldman London	2.027.469,24	-
9.045	Court	EUR VINCI SA	Goldman London	1.028.416,50	-
196.194	Court	SEK VOLVO CAR AB	Goldman London	573.822,29	-
19.000	Court	USD WELLS FARGO AND CO	Goldman London	846.584,89	-
28.608	Court	GBP WIZZ AIR HOLDINGS PLC	Goldman London	729.932,35	-
254.927	Court	GBP WPP PLC	Goldman London	2.215.221,64	-

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contracts for Difference ("CFD")

#### INDOSUEZ FUNDS - Naos

Quantité	Long / Devise Court	Description	Contrepartie	Nominal	Non réalisé (en EUR)
12.805	Court NOK	YARA INTERNATIONAL ASA	Goldman London	412.280,25	-
7.292	Court CHF	ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	Goldman London	3.447.954,39	-
				<b>356.352.342,37</b>	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Credit Default Swaps ("CDS")

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur "Credit default swaps" sont les suivantes :

#### INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Non réalisé (en USD)
<b>CDS Index</b>						
	BOFA Securities Europe	665.996,50	20/06/27	EUR	Achat	-71.658,14
	BOFA Securities Europe	1.381.324,00	20/06/27	EUR	Achat	-148.624,28
ITRX XOVER CDSI S36 12/26	BOFA Securities Europe	3.946.640,00	20/12/26	EUR	Achat	-398.640,83
ITRX XOVER CDSI S40 5Y	BOFA Securities Europe	2.000.000,00	20/12/28	EUR	Achat	-176.172,47
	Citigroup Global Markets Europe AG	665.996,50	20/06/27	EUR	Achat	-71.658,14
	Citigroup Global Markets Europe AG	1.331.991,00	20/06/27	EUR	Achat	-143.316,27
ITRX XOVER CDSI S39	Goldman Sachs Bank Europe SE	3.117.846,60	20/06/28	EUR	Achat	-338.884,76
						<b>-1.348.954,89</b>

# INDOSUEZ FUNDS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur swaps de taux d'intérêts sont les suivantes :

Le compartiment suivant a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt dans lesquels les contreparties échangent leurs engagements respectifs contre le paiement ou la réception d'intérêts sur un montant nominal de référence déterminé.

INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds

Notionnel	Devise	Echéance	Contrepartie	Flux/ taux payé	Flux/ taux reçu	Plus/moins-value non réalisé
3.030.000,00	GBP	20/09/2028	BOFA SECURITIES EUROPE SA FIC	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	4,483	175.976,71
2.970.000,00	GBP	20/09/2028	CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE	GBP OVERNIGHT COMPOUNDED RATE	4,95	247.910,05
72.000.000,00	CNY	20/03/2029	CREDIT AGRICOLE CIB PARI	CNY SWAP HKSH 7D DEPO	2,50	117.096,72
					<b>TOTAL</b>	<b>540.983,48</b>



## **INDOSUEZ FUNDS**

### **Autres notes aux états financiers**

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Autres notes aux états financiers

### 1 - Généralités

INDOSUEZ FUNDS (la « Société ») a été constituée le 10 février 2012 pour une durée illimitée, sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV »). La Société est organisée conformément à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la « Loi de 1915 ») et à la partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif (la « Loi de 2010 »). Les statuts de la Société ont été modifiés en date du 15 janvier 2016, avec effet au 18 janvier 2016, la modification ayant été publiée le 15 février 2016 au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société est inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 166912.

Au 31 décembre 2023, les compartiments suivants sont ouverts :

- INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps
- INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR
- INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)
- INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)
- INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD
- INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - Euro Value
- INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026
- INDOSUEZ FUNDS - Global Trends
- INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)
- INDOSUEZ FUNDS - Naos
- INDOSUEZ FUNDS - Navigator
- INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro
- INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar
- INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet
- INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds

Les états financiers ont été préparé sur base des dernières NAV officielles en date du 29 décembre 2023.

Le 30 mars 2023, le conseil a décidé de procéder à la fusion par absorption du compartiment Indosuez Funds - Global Bonds USD 2023 par le compartiment Indosuez Funds - Global Bonds USD 2026 en date du 27 septembre 2023.

Le 19 juillet 2023, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la liquidation du compartiment INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR. La dernière valeur nette d'inventaire a été calculée le 19 juillet 2023. Au 31 décembre 2023, les montants de cash restant sont de 18.382,24 EUR et 29,41 USD et seront utilisés pour régler les derniers frais de liquidation.

Le 26 septembre 2023, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la liquidation du compartiment INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023. La dernière valeur nette d'inventaire a été calculée le 26 septembre 2023. Au 31 décembre 2023, le montant de cash restant sont de -27.618,54 EUR et -61.292,80 USD.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les comptes ont été regularisés et mis à 0.

Au sein de chaque compartiment, le Conseil d'Administration de la Société peut émettre les classes d'actions suivantes :

- Classe A : réservée aux investisseurs non institutionnels, agréés par le Conseil d'Administration de la Société;
  - Classe P : tout investisseur selon les conditions applicables à chaque compartiment ;
- Classe M : tout investisseur ayant signé un contrat spécifique de conseil en investissement avec une entité du groupe Crédit Agricole et payant des frais relatifs à ce contrat spécifique de conseil en investissement ainsi que tout investisseur spécialement agréé par le Conseil d'Administration de la Société;
- Classe G : tout investisseur ayant signé un mandat de gestion discrétionnaire auprès d'une entité du groupe Crédit Agricole ;
- Classe F : réservée à des investisseurs institutionnels spécialement agréés par le Conseil d'Administration de la Société.
- Classe W : réservée aux investisseurs non institutionnels investissant un minimum de soit 5.000.000 d'euros soit 10.000.000 d'euros ou l'équivalent en autre devise ainsi qu'à tout investisseur agréé par le Conseil d'Administration de la Société.

Les classes de distribution sont distinguées par la lettre « X ».

Lorsque la devise du compartiment n'est pas l'Euro, les classes libellées en Euro sont distinguées par la lettre « E ».

## Autres notes aux états financiers

### 1 - Généralités

Les classes couvertes sur le risque de change sont distinguées par la lettre « H ».

La société a désigné CA Indosuez Wealth (Asset Management) en qualité de Société de Gestion (la « Société de Gestion »). La Société de Gestion est agréée au sens du Chapitre 15 de la Loi de 2010. CA Indosuez Wealth (Asset Management) est également soumise aux dispositions de la Loi modifiée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et autorisée en conformité avec les dispositions du Chapitre 2 de cette loi.

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers ont été préparés et présentés en accord avec les principes comptables généralement admis et en conformité avec la loi et la réglementation en vigueur au Luxembourg relatifs aux organismes de placements collectifs en valeurs mobilières. Les états financiers ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation, à l'exception du Lux Indosuez Funds - Defensive USD, qui a été préparé selon le principe de non continuité d'exploitation, suite à la décision des administrateurs de mettre fin au compartiment mentionné dans la note 17. Pour ce compartiment, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente, à l'exception du fait que les valeurs comptables des actifs restants au 31 décembre 2023 sont présentées à leur valeur nette de réalisation estimée et que tous les passifs sont présentés à leur montant de règlement estimé.

Les chiffres présentés dans les états financiers sont arrondis. Par conséquent, de petites différences d'arrondi peuvent survenir.

#### 2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

Les titres cotés ou négociés sur une Bourse officielle ou sur un autre marché organisé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu sur le marché considéré ou, le cas échéant, sur base d'un prix considéré par le Conseil d'Administration de la Société comme approprié.

Les titres non cotés en Bourse ou sur un autre marché réglementé ainsi que les titres cotés dont les cours ne sont pas représentatifs, sont évalués à leur dernière valeur marchande connue ou, en l'absence de valeur marchande, sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi et sous la direction du Conseil d'Administration de la Société.

L'enregistrement du prix d'acquisition des valeurs mobilières se fait coupon couru exclu à l'exception des cas où le cours boursier tient compte du coupon couru.

Les investisseurs d'OPCVM nourriciers dans des OPCVM maîtres sont valorisés à la dernière valeur liquidative disponible telle que édité par le Master OPCVM.

Les instruments du marché monétaire dotés d'une échéance résiduelle supérieure à 90 jours sont évalués à leur valeur probable de négociation, soit en mark to market ou par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les instruments du marché monétaire dotés d'une échéance résiduelle de 90 jours ou moins sont évalués selon la méthode du coût amorti (méthode linéaire) qui s'approche de la valeur du marché.

Le Conseil d'Administration est en charge de vérifier l'écart entre le coût amorti et la valeur de marché et si cet écart est important, les instruments du marché monétaire sont évalués à leur valeur de marché.

Les parts ou actions d'OPC de type ouvert sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, ou si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur équitable de marché de ces actifs, sur base d'autres sources, le prix est déterminé par le Conseil d'Administration de la Société avec prudence, d'une manière juste et équitable.

Les parts ou actions d'OPC de type fermé sont évalués à leurs dernières valeurs de marché connues, ou si le cours n'est pas représentatif de leurs valeurs équitables de marché, elles sont déterminées par le Conseil d'Administration de la Société d'une manière juste et équitable.

#### 2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices ou pertes réalisés sur ventes de titres sont calculés sur base du coût d'achat moyen de ces titres lors de la vente.

#### 2.4 – Liquidités

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance mais non encore encaissés, consiste dans la valeur nominale de ces avoirs. S'il s'avère toutefois improbable que cette valeur pourra être touchée en entier, la valeur est déterminée en retranchant tel montant que le Conseil d'Administration de la Société estime adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.5 - Conversion des devises étrangères

Les avoirs autres que ceux exprimés dans la devise de chaque compartiment sont convertis aux derniers cours de change connus. Le prix d'acquisition des titres ainsi que les revenus et frais en devises autres que la devise du compartiment sont convertis dans la devise du compartiment aux cours de change en vigueur à la date de la transaction, les différences de change résultant de cette conversion sont incluses dans le résultat net de change de l'exercice.

Les cours de change utilisés pour la conversion des actifs et passifs de la Société en (« EUR ») au 31 décembre 2023 sont les suivants :

1 EUR =	1,6189	AUD	1 EUR =	5,36595	BRL	1 EUR =	1,4566	CAD
1 EUR =	0,9297	CHF	1 EUR =	7,8658	CNH	1 EUR =	7,8344	CNY
1 EUR =	24,6885	CZK	1 EUR =	7,45455	DKK	1 EUR =	0,86655	GBP
1 EUR =	8,62575	HKD	1 EUR =	382,215	HUF	1 EUR =	17.008,29635	IDR
1 EUR =	3,97775	ILS	1 EUR =	155,73355	JPY	1 EUR =	1.422,6788	KRW
1 EUR =	18,7067	MXN	1 EUR =	11,2185	NOK	1 EUR =	1,7447	NZD
1 EUR =	61,17	PHP	1 EUR =	4,34375	PLN	1 EUR =	11,1325	SEK
1 EUR =	1,45715	SGD	1 EUR =	37,7045	THB	1 EUR =	32,62475	TRY
1 EUR =	33,90225	TWD	1 EUR =	1,10465	USD	1 EUR =	20,2013	ZAR

#### 2.6 - Etats financiers combinés

Les états financiers combinés de la Société correspondent à la somme des postes des états financiers de chaque compartiment et sont établis en EUR.

Pour chaque compartiment, la valeur de l'actif net au début de l'année est convertie en (« EUR ») sur la base des taux de change utilisés au 31 décembre 2022. Les différences de change entre la valeur nette de l'actif au début de l'année convertie aux taux de change utilisés au 31 décembre 2022 et cette valeur convertie au taux de change utilisés au 31 décembre 2023, si applicable, figurent dans la « réévaluation de la balance d'ouverture » de l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

#### Investissements croisés :

Au 31 décembre 2023, le total des investissements croisés s'élève à 17.240.827,72 EUR

Ces investissements sont détaillés dans les portefeuilles-titres respectifs des compartiments concernés et leur pourcentage total respectif par rapport aux actifs nets sont les suivants :

INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR : 37,58%  
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD : 43,42%

Les droits de vote du compartiment investisseur en relation avec son investissement dans les compartiments cibles sont suspendus pendant la période d'investissement.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Europe Opp F Cap	1.893.103,65
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Global Bonds EUR 2026 F	1.929.401,02
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Euro Bonds F Capi	2.977.407,78
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Naos F	716.383,72
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Total Return Bonds Fhe	1.463.715,52
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds America Opp F Cap	1.714.470,07
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds America Small & Mid Caps F Cap	720.052,80
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Navigator F Cap	701.998,52
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Indosuez Funds Asia Opp F Cap	1.099.770,16
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Chronos 2029 USD F	238.878,60
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Us Dollar Bonds F	888.514,00

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.6 - Etats financiers combinés

INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Total Return Bonds F	549.346,98
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Global Bonds USD 2026 F	634.199,24
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Asia Opp F Cap	128.313,65
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Short Term Dollar F Cap	745.888,90
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds America Opp F Cap	515.509,51
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Europe Opp F Cap	132.496,02
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Indosuez Funds Navigator Ghu Cap	191.377,58
		<b>17.240.827,72</b>

#### 2.7 - Evaluation des contrats d'options

La valeur de liquidation des options négociées sur des bourses est basée sur les cours de clôture publiés par les bourses où la Société est intervenue pour passer les contrats en question. La valeur nette de liquidation des options non négociées sur des bourses est déterminée conformément aux règles fixées par le Conseil d'Administration de la Société, selon des critères uniformes pour chaque catégorie de contrats.

Le bénéfice ou la perte net(te) s réalisé(e) ainsi que la Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée figure dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

#### 2.8 - Evaluation des contrats de change à terme

La valeur de liquidation des contrats de change à terme est déterminée conformément aux règles fixées par le Conseil d'Administration de la Société, selon des critères uniformes pour chaque catégorie de contrats. La valeur nette de liquidation des contrats de change à terme est basée sur leur dernier cours disponible de clôture. Si un contrat de change à terme n'a pas pu être liquidé sur le dernier cours disponible de clôture, les critères de détermination de la valeur nette de liquidation d'un tel contrat de change à terme sont fixés par le Conseil d'Administration de la Société avec prudence et bonne foi.

La variation des plus-values ou moins-values nettes non réalisées et les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s figurent dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

#### 2.9 - Evaluation des contrats futures

Les contrats futures en cours sont évalués à leur valeur nette de liquidation basée sur le dernier prix disponible de clôture de la bourse sur laquelle ils sont traités.

La variation des plus-values ou moins-values nettes non réalisées et les bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s figurent dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

#### 2.10 - Evaluation des Contracts for Difference ("CFD")

Les « CFD » qui ne sont pas arrivés à échéance à la date d'évaluation sont évalués à leur dernier cours connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture. Les gains ou les pertes non réalisés qui en résultent sont comptabilisés.

La valorisation des « CFD » sur actions est basée sur les cours de clôture des actions sous-jacentes.

Les « CFD » en cours sont détaillés dans la section « Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés ».

#### 2.11 - Evaluation des contrats de swaps

Les swaps de taux d'intérêts sont évalués à leur valeur de marché établie par référence à la courbe des taux applicables. Les swaps sur indices ou instruments financiers sont évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'indice ou l'instrument financier concerné. L'évaluation des contrats de swaps relatifs à ces indices ou instruments financiers est basée sur la valeur de marché de ces opérations de swaps selon des procédures établies par le Conseil d'Administration de la SICAV.

Les contrats de swap en cours sont détaillés dans la section « Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés ».

#### 2.12 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont enregistrés net d'impôts et reconnus comme revenus à la date où les valeurs mobilières sont cotées la première fois sans dividende, dans la mesure où l'information afférente est raisonnablement accessible à la Société.

Les intérêts sont provisionnés prorata temporis lors de chaque évaluation des actifs nets.

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.13 - Frais de constitution

Les frais de constitution ont été totalement amortis.

#### 2.14 - Frais de transaction

Les frais de transaction comprennent les frais d'opérations, les frais de courtage, les frais de traitement et les frais de règlement liés aux transactions sur portefeuille-titres, contrats « futures », options et contrats de change à terme.

### 3 - Commission de gestion

Au 31 décembre 2023, les commissions de gestion effectifs pour les classes d'actions actives sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities	Classe F	LU1073903244	0,25
	Classe G	LU1073903327	1,00
	Classe GEX	LU1262860742	1,00
	Classe GHE	LU2289827250	1,00
	Classe GX	LU1073903673	1,00
	Classe M	LU1073903756	0,50
	Classe ME	LU1073903830	0,50
	Classe MEX	LU1073904051	0,50
	Classe MHE	LU2373693865	0,50
	Classe MX	LU1073903913	0,50
	Classe P	LU1073904135	1,20
	Classe PE	LU1073904218	1,20
	Classe PHE	LU2373694087	1,20
	Classe PHEX	LU2373694160	1,20
	Classe PX	LU1073904309	1,20
Classe W	LU1659113002	0,25	
Classe WX	LU1659113184	0,25	
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps	Classe F	LU1073905025	0,25
	Classe G	LU1073905298	1,00
	Classe GEX	LU1262862011	1,00
	Classe GX	LU1073905454	1,00
	Classe M	LU1073905538	0,50
	Classe ME	LU1073905611	0,50
	Classe MX	LU1073905702	0,50
	Classe P	LU1073905967	1,20
	Classe PE	LU1073906007	1,20
	Classe PHE	LU2373694590	1,20
	Classe PHEX	LU2373694673	1,20
	Classe PX	LU1073906189	1,20
	Classe W	LU1659113267	0,25
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	Classe F	LU1449897161	0,20
	Classe G	LU1449897245	0,50
	Classe M	LU1449897591	0,50
	Classe MX	LU1449897674	0,50
	Classe P	LU1449897757	0,90

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	Classe PHEX	LU2377859322	0,90
	Classe PX	LU1449897831	0,90
INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities	Classe F	LU1073906932	0,25
	Classe G	LU1073907070	1,00
	Classe GE	LU1073907153	1,00
	Classe GEX	LU1073907310	1,00
	Classe GX	LU1073907237	1,00
	Classe M	LU1073907401	0,50
	Classe ME	LU1073907583	0,50
	Classe MEX	LU1073907740	0,50
	Classe MHE	LU2373694756	0,50
	Classe MX	LU1073907666	0,50
	Classe P	LU1073907823	1,20
	Classe PE	LU1073908045	1,20
	Classe PHE	LU2373694913	1,20
	Classe PX	LU1073908391	1,20
Classe W	LU1659113424	0,25	
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Classe M	LU1073917038	0,35
	Classe MX	LU1073917111	0,35
	Classe P	LU1073917202	0,90
	Classe PX	LU1073917384	0,90
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)	Classe F	LU2597546584	0,20
	Classe G	LU2597549844	0,40
	Classe GX	LU2597549927	0,40
	Classe M	LU2597550008	0,40
	Classe MX	LU2597550180	0,40
	Classe P	LU2597550263	0,70
	Classe PX	LU2597550347	0,70
	Classe W	LU2597550420	0,20
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)	Classe F	LU2597550776	0,20
	Classe G	LU2597550859	0,40
	Classe GX	LU2597550933	0,40
	Classe M	LU2597551238	0,40
	Classe MX	LU2597552632	0,40
	Classe P	LU2597551311	0,70
	Classe PX	LU2597551402	0,70
	Classe W	LU2597551584	0,20
	Classe WX	LU2597551667	0,20
	INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Classe M	LU1073922624
Classe P		LU1073922970	0,60
Classe PX		LU1073923192	0,60
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds	Classe F	LU1073896521	0,10
	Classe G	LU1073896877	0,25
	Classe GX	LU1073896950	0,25
	Classe M	LU1073897099	0,25
	Classe MX	LU1073897172	0,25

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds	Classe P	LU1073897255	0,60
	Classe PX	LU1073897412	0,60
INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities	Classe F	LU1073901115	0,25
	Classe G	LU1073901206	1,00
	Classe GX	LU1073901388	1,00
	Classe M	LU1073901461	0,50
	Classe MX	LU1073901545	0,50
	Classe P	LU1073901628	1,20
	Classe PX	LU1073901891	1,20
	Classe W	LU1659114315	0,25
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value	Classe F	LU1073902279	0,25
	Classe G	LU1073902352	1,00
	Classe GX	LU1073902436	1,00
	Classe M	LU1073902519	0,50
	Classe MX	LU1073902600	0,50
	Classe P	LU1073902782	1,20
	Classe PX	LU1073902865	1,20
	Classe WX	LU1659114661	0,25
INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities	Classe G	LU0744211722	1,30
INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro	Classe G	LU2019210660	0,50
	Classe P	LU2019210587	0,90
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025	Classe G	LU2100588859	0,40
	Classe GX	LU2100588933	0,40
	Classe M	LU2100589071	0,40
	Classe MX	LU2100589154	0,40
	Classe P	LU2100589238	0,95
	Classe PX	LU2100589311	0,95
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026	Classe F	LU2411735009	0,20
	Classe G	LU2411735181	0,40
	Classe GX	LU2411735264	0,40
	Classe M	LU2411735348	0,40
	Classe MX	LU2411735421	0,40
	Classe P	LU2411735694	0,70
	Classe PX	LU2411735777	0,70
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025	Classe G	LU2113706027	0,40
	Classe M	LU2100589584	0,40
	Classe MX	LU2100589667	0,40
	Classe P	LU2100589741	0,95
	Classe PX	LU2100589824	0,95
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026	Classe F	LU2411738102	0,20
	Classe G	LU2411738284	0,40
	Classe GX	LU2411738367	0,40
	Classe M	LU2411738441	0,40
	Classe MX	LU2411738524	0,40
	Classe P	LU2411738797	0,80
	Classe PX	LU2411738870	0,80
	Classe W	LU2411738953	0,20
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends	Classe F	LU1073918788	0,25
	Classe G	LU1073918861	1,00



# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends	Classe GE	LU1350043839	1,00
	Classe GEX	LU1350044217	1,00
	Classe GX	LU1073918945	1,00
	Classe M	LU1073919083	0,50
	Classe ME	LU1073919240	0,50
	Classe MEX	LU1073919596	0,50
	Classe MX	LU1073919323	0,50
	Classe P	LU1073919679	1,20
	Classe PE	LU1073919752	1,20
	Classe PEX	LU1073919919	1,20
	Classe PX	LU1073919836	1,20
INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)	Classe F	LU2597551824	0,25
	Classe G	LU2597552046	1,00
	Classe GX	LU2597552129	1,00
INDOSUEZ FUNDS - Naos	Classe A	LU2466628513	1,35
	Classe F	LU2411736072	1,00
	Classe G	LU2411736155	1,10
	Classe GHS	LU2466627549	1,10
	Classe GHU	LU2466628356	1,10
	Classe GX	LU2411736239	1,10
	Classe M	LU2411736312	1,10
	Classe MHS	LU2466627382	1,10
	Classe MX	LU2411736403	1,10
	Classe P	LU2411736585	2,00
	Classe PX	LU2411736668	2,00
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	Classe F	LU1438192301	0,25
	Classe G	LU1438192483	0,50
	Classe GHS	LU1511590876	0,50
	Classe GHU	LU1438192640	0,50
	Classe GHUX	LU1438192723	0,50
	Classe GX	LU1438192566	0,50
	Classe M	LU1438192996	0,50
	Classe MHS	LU1511590959	0,50
	Classe MHU	LU1438193291	0,50
	Classe MX	LU1438193028	0,50
	Classe P	LU1438193457	1,20
	Classe PHS	LU1511591098	1,20
	Classe PHU	LU1438193614	1,20
	Classe PX	LU1438193531	1,20
Classe W	LU1659117094	0,25	
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds	Classe F	LU1340277463	0,30
	Classe G	LU1340277547	0,50
	Classe M	LU1340277893	0,50
	Classe MC	LU1906458358	0,50
	Classe MHE	LU2377858514	0,50
	Classe MX	LU1340277976	0,50
	Classe P	LU1340278198	1,20
	Classe PC	LU1906458275	1,20
	Classe PHEX	LU2377860098	1,20

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds	Classe PX	LU1340278271	1,20
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro	Classe F	LU1073898733	0,05
	Classe G	LU1073899202	0,10
	Classe GX	LU1073899384	0,10
	Classe M	LU1073899467	0,10
	Classe MX	LU1073899541	0,10
	Classe P	LU1073899624	0,40
	Classe PX	LU1073899897	0,40
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar	Classe F	LU1073900141	0,05
	Classe G	LU1073900224	0,10
	Classe GX	LU1073900497	0,10
	Classe M	LU1073900570	0,10
	Classe MX	LU1073900653	0,10
	Classe P	LU1073900737	0,40
	Classe PX	LU1073900810	0,40
	Classe W	LU1659119462	0,05
INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet	Classe G	LU2113615657	0,08
	Classe GU	LU2113615731	0,08
	Classe GUX	LU2113615905	0,08
	Classe M	LU2113616036	0,08
	Classe MU	LU2113616119	0,08
	Classe MUX	LU2113616382	0,08
	Classe MX	LU2113616200	0,08
	Classe P	LU2113616465	0,85
	Classe PU	LU2113616549	0,85
	Classe PUX	LU2113616895	0,85
	Classe PX	LU2113616622	0,85
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	Classe F	LU1073892025	0,30
	Classe FHE	LU2100681803	0,30
	Classe G	LU1073892371	0,35
	Classe GHE	LU2100682017	0,35
	Classe GHEX	LU2100682280	0,35
	Classe GHS	LU2100682108	0,35
	Classe GX	LU1073892454	0,35
	Classe M	LU1073892538	0,50
	Classe MHE	LU2100682447	0,50
	Classe MHEX	LU2100682793	0,50
	Classe MX	LU1073892611	0,50
	Classe P	LU1073892702	0,80
	Classe PHE	LU2100682959	0,80
	Classe PHEX	LU2100683171	0,80
	Classe PX	LU1073892884	0,80
	Classe W	LU1659116104	0,30
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	Classe F	LU1073897768	0,10
	Classe G	LU1073897842	0,25
	Classe GX	LU1073897925	0,25
	Classe M	LU1073898063	0,25
	Classe MX	LU1073898147	0,25
	Classe P	LU1073898220	0,60

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	Classe PX	LU1073898493	0,60
	Classe W	LU1659114158	0,10

### 4 - Commission de performance

Le Gestionnaire pourra prétendre, le cas échéant, à une commission de performance prévue dans le prospectus et décrite ci-dessous :

Compartiments	Commission de performance
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities	20% maximum de la sur-performance nette du MSCI USA Net Return USD Index (M1US).
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps	20% maximum de la sur-performance nette du Russel 2000 Net Total Return Index (RU20N30U) jusqu'au 14 septembre 2023, et 20% maximum de la sur-performance nette du FCI USA SMALLCAP 2000 (FCIUSS2N) à compter du 15 septembre 2023.
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	20% maximum de la sur-performance nette du The BoFa Merrill Lynch Asian Dollar Index (ADOL).
INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities	20% maximum de la sur-performance nette du MSCI AC Asia ex Japan Net Return USD Index (M1ASJ).
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	20% maximum de la sur-performance nette de l'indice composé de 18% MSCI Europe Net Total Return EUR Index (M7EU Index) + 14% MSCI USA Net Total Return USD Index (M1US Index) + 6% MSCI Emerging Markets Net Total Return USD Index (M1EF Index) + 2% MSCI Japan Net Return JPY Index (M7JP Index) + 14% ICE BofA Euro Government Index (EG00 Index) + 14% ICE BofA Euro Corporate Index (ER00 Index) + 8% ICE BofA Euro High Yield Index (HE00 Index) + 4% Bloomberg EM USD Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (EMUSTREH Index) + 20% d'un indice capitalisé calculé à partir de l'indice €STR (ESTRON Index) rebalancé chaque dernier jour du mois après clôture des marchés.
INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)	20% maximum de la sur-performance nette de l'indice composé de 9% MSCI Europe Net Total Return (M7EU Index) + 7% MSCI USA Net Total Return USD Index (M1US Index) + 3% MSCI Emerging Markets Net Total Return USD Index (M1EF Index) + 1% MSCI Japan Net Return JPY Index (M7JP Index) + 21% ICE BofA Euro Government Index (EG00 Index) + 21% ICE BofA Euro Corporate Index (ER00 Index) + 12% ICE BofA Euro High Yield Index (HE00 Index) + 6% Bloomberg EM USD Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR (EMUSTREH Index) + 20% d'un indice capitalisé calculé à partir de l'indice €STR (ESTRON Index) rebalancé chaque dernier jour du mois après clôture des marchés
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	20% maximum de la sur-performance nette de l'indice composé de 21% ICE BofA All Maturity US Government Index (G0QJ Index) + 21% ICE BofA US Corporate Index (C0A0 Index) + 12% ICE BofA US High Yield Index (H0A0 Index) + 6% Bloomberg EM USD Aggregate Total Return (EMUSTRUU) + 20% MSCI ACWI Net Total Return USD Index (NDUEACWF Index) + 20% d'un indice capitalisé calculé à partir de l'indice SOFR 1 mois (SR1M Index), rebalancé chaque dernier jour du mois après clôture des marchés
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds	20% maximum de la sur-performance nette de l'indice Bloomberg Euro Corporate Bonds 1-5 years TR Index Unhedged EUR (LEC4TREU).
INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities	20% maximum de la sur-performance nette du MSCI Europe Net Return EUR Index (M7EU).
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value	L'indice d'Euro Value est devenu MSCI EMU Value Net Return EUR Index (M7EM000V)
INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities	20% maximum de la sur-performance nette du DJ Eurostoxx 50 Total Return Net (SX5T).

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro	20% maximum de la performance au-delà de 0. La commission de performance répond à un modèle de commission de performance absolue.
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023)	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends	20% maximum de la sur-performance nette du MSCI World Net Eur Index (MBWO).
INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)	20% maximum de la sur-performance nette du MSCI World Net Return EUR Index (MSDEWIN).
INDOSUEZ FUNDS - Naos	20% maximum de la performance au-delà de zéro, avec mécanisme de High-Water Mark. La commission de performance répond à un modèle de commission de performance absolue et est activée et appliquée uniquement si la valeur nette d'inventaire du compartiment est supérieure au High-Water Mark.
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	10% maximum de la performance au-delà de 0. La commission de performance répond à un modèle de commission de performance absolue.
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds	20 % maximum de la sur-performance nette de l'indice de référence du compartiment composé comme suit : 65% Bloomberg China Govt 1-10y (I33620CN) + 35% Markit Iboxx ALBI China Offshore Non-Govt Invest. Grade (IBXXCNI) rebalancé chaque jour ouvré du mois après clôture des marchés
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro	20% maximum de la sur-performance nette du €STR (ESTRON Index).
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar	20% maximum de la sur-performance nette du SOFR 1mois (SR1M Index).
INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet	Aucune
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	20% maximum de la sur-performance nette de l'indice Bloomberg Global Aggregate Hedged Index (LEGATRUH index).
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	20% maximum de la sur-performance nette de l'indice Bloomberg US Corporate 1-5 years Total Return Index Value Unhedged USD (BUC1TRUU).

Tous les compartiments sujets à la commission de performance ci-dessus appliquent le principe du High Water Mark dans le calcul de la commission de performance.

Le High Water Mark (relatif ou absolu) est réinitialisé si aucune commission de performance n'a été payée après une certaine période, celle-ci pouvant aller de un à trois ans.

La méthode utilisée pour déterminer la durée de la période de performance est la suivante :

- à la fin de la première année, une nouvelle période de performance démarre si une performance est payée.
- dans le cas où aucune commission de performance n'est versée au cours de la première année, la période de performance est prolongée pour une deuxième année. A la fin de cette deuxième année, une nouvelle période de performance démarre si une commission de performance est payée.
- dans le cas où aucune commission de performance n'est versée au cours de la deuxième année, la période de performance est prolongée pour une troisième année. A la fin de cette dernière année, une nouvelle période de performance commence, qu'une commission de performance ait été payée ou non.
- dans le cas où aucune commission de performance n'a été payée pendant trois ans, le High Water Mark sera réinitialisé.

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764, le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions. Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées.

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 31/12/23 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities	Classe GHE	LU2289827250	USD	<u>43.644,09</u>	84.395.054,13	0,08
			Total	43.644,09		
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps	Classe F	LU1073905025	USD	12.621,24	3.607.760,54	0,35
	Classe G	LU1073905298	USD	9.406,95	18.965.508,08	0,05
	Classe GX	LU1073905454	USD	2.923,49	4.983.355,55	0,06
	Classe GEX	LU1262862011	USD	264,46	314.471,29	0,08
	Classe M	LU1073905538	USD	670,44	1.923.429,39	0,03
	Classe MX	LU1073905702	USD	21,63	225.946,32	0,01
	Classe ME	LU1073905611	USD	347,34	422.616,05	0,08
	Classe P	LU1073905967	USD	1.946,82	7.537.787,66	0,03
	Classe PX	LU1073906189	USD	47,11	1.313.961,83	0,00
	Classe PHE	LU2373694590	USD	0,14	123.566,07	0,00
	Classe PE	LU1073906007	USD	7.480,68	14.363.083,41	0,05
	Classe W	LU1659113267	USD	<u>14.777,54</u>	13.106.559,21	0,11
	Total			50.507,84		
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value	Classe F	LU1073902279	EUR	6.888,89	3.815.019,97	0,18
	Classe M	LU1073902519	EUR	1.557,52	5.317.369,46	0,03
	Classe MX	LU1073902600	EUR	142,21	552.279,32	0,03
	Classe WX	LU1659114661	EUR	<u>745,18</u>	207.200,00	0,36
	Total			9.333,80		
INDOSUEZ FUNDS - Impact	Classe F	LU2597551824	USD	9.804,36	7.318.463,15	0,13
	Classe G	LU2597552046	USD	6.284,14	5.021.651,91	0,13
	Classe GX	LU2597552129	USD	<u>912,44</u>	731.388,33	0,12
	Total			17.000,94		
INDOSUEZ FUNDS - Naos	Classe A	LU2466628513	EUR	472,51	146.466.571,27	0,00
	Classe F	LU2411736072	EUR	28.182,84	18.443.204,43	0,15
	Classe G	LU2411736155	EUR	144.524,29	71.787.298,40	0,20
	Classe GX	LU2411736239	EUR	10.828,19	4.580.125,65	0,24
	Classe GHU	LU2466628356	EUR	583,43	204.989,55	0,35
	Classe P	LU2411736585	EUR	88,51	3.612.923,12	0,00
	Classe PX	LU2411736668	EUR	309,78	117.721,21	0,39
	Classe M	LU2411736312	EUR	<u>474,50</u>	778.425,13	0,06
	Total			185.464,05		
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	Classe F	LU1438192301	EUR	11.586,03	6.411.915,18	0,18
	Classe G	LU1438192483	EUR	43.390,57	42.074.324,12	0,10
	Classe GX	LU1438193028	EUR	11.872,37	8.245.013,11	0,14
	Classe GHU	LU1438192640	EUR	122.672,82	25.340.561,40	0,48
	Classe GHUX	LU1438192723	EUR	3.438,42	674.443,80	0,51
	Classe GHS	LU1511590876	EUR	743,93	585.235,91	0,13
	Classe M	LU1438192996	EUR	9.791,28	11.610.301,33	0,08
	Classe MX	LU1438193028	EUR	1.026,81	1.718.742,81	0,06
	Classe MHU	LU1438193291	EUR	1.612,35	379.961,84	0,42
	Classe PHU	LU1438193614	EUR	2.341,77	926.396,72	0,25
	Classe W	LU1659117094	EUR	<u>25.837,48</u>	14.235.151,23	0,18
	Total			234.313,83		

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 31/12/23 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	Classe F	LU1073892025	USD	2.236,09	603.676,43	0,37
	Classe FHE	LU2100681803	USD	2.891,72	3.976.811,74	0,07
	Classe G	LU1073892371	USD	105.268,65	25.372.010,58	0,41
	Classe GX	LU1073892454	USD	6.717,53	830.312,48	0,81
	Classe GHE	LU2100682017	USD	15.543,59	34.894.470,05	0,04
	Classe GHEX	LU2100682280	USD	1.707,03	8.609.975,56	0,02
	Classe M	LU1073892538	USD	1.180,60	689.736,30	0,17
	Classe MX	LU1073892611	USD	630,84	188.397,61	0,33
	Classe MHE	LU2100682447	USD	21,42	681.807,97	0,00
	Classe P	LU1073892702	USD	33.528,31	12.990.206,49	0,26
	Classe PX	LU1073892884	USD	3.754,51	1.336.328,94	0,28
	Classe PHE	LU2100682959	USD	182,33	9.457.381,31	0,00
	Classe PHEX	LU2100683171	USD	0,70	999.706,72	0,00
	Classe PHS	LU2100683098	USD	1,35	7.982,15	0,02
	Classe W	LU1659116104	USD	15.030,52	3.949.147,52	0,38
			Total	188.695,19		
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	Classe F	LU1073897768	USD	0,32	6.479.992,85	0,00
	Classe G	LU1073897842	USD	6,02	63.690.368,18	0,00
			Total	6,34		

### 5 - Commission de banque dépositaire

Pour ses services en tant que banque dépositaire, CACEIS Bank, Luxembourg Branch, est en droit de percevoir une commission variable annuelle de 0,03 % maximum de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment, payable mensuellement à terme échu et avec un minimum mensuel de 1 000 EUR par compartiment, et une commission de surveillance de 0,01 % de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment, payable mensuellement à terme échu.

### 6 - Commission d'administration

La Société de Gestion perçoit, en rémunération de ses services, une commission d'administration calculée sur les actifs nets moyens de chaque compartiment sur base de la grille des taux détaillée ci-après. Cette commission couvre l'ensemble des dépenses administratives de la Société de Gestion. Cette commission est payable mensuellement. Ces commissions sont reprises dans le poste « frais administratifs » dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Au 31 décembre 2023, les commissions d'administration effectifs pour les classes d'actions actives sont les suivants :

Compartiments	Classes d'actions en % (Taux effectif au 31 décembre 2023)					
	A	F	G/GE/ GHU/ GHUX/ GHS	M/ME/ MHU/ MHUX/ MHS	P/PE/ PHU/ PHUX/ PHS	W/ WX
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities	-	0,30	0,30	0,50	0,50	0,30
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps	-	0,30	0,30	0,50	0,50	0,30
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	-	0,15	0,15	0,30	0,30	-
INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities	-	0,30	0,30	0,50	0,50	0,30
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	-	-	-	0,45	0,45	-
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)	-	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)	-	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	-	-	-	0,40	0,40	-
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds	-	0,15	0,15	0,30	0,30	-
INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities	-	0,30	0,30	0,50	0,50	0,30
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value	-	0,30	0,30	0,50	0,50	0,30
INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities	-	-	0,30	-	-	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 6 - Commission d'administration

Compartiments	Classes d'actions en % (Taux effectif au 31 décembre 2023)					
	A	F	G/GE/ GHU/ GHUX/ GHS	M/ME/ MHU/ MHUX/ MHS	P/PE/ PHU/ PHUX/ PHS	W/ WX
INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro	-	-	0,25	-	0,45	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025	-	-	0,17	0,17	0,17	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026	-	0,10	0,10	0,10	0,10	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025	-	-	0,17	0,17	0,17	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026	-	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends	-	0,30	0,30	0,50	0,50	-
INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)	-	0,30	0,30	-	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Naos	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	-
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	-	0,30	0,30	0,50	0,50	0,30
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds	-	0,15	0,15	0,30	0,30	0,15
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro	-	0,10	0,10	0,10	0,10	-
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar	-	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet	-	-	0,20	0,20	0,10	-
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	-	0,15	0,15	0,30	0,30	0,15
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	-	0,15	0,15	0,30	0,30	0,15

### 7 - Taxe d'abonnement

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur au Luxembourg, la société est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05% p.a. pour les classes d'actions A, M, P et W payable trimestriellement, et calculée sur base des actifs nets de chaque compartiment à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Les classes d'actions F et G bénéficient d'une taxe d'abonnement à taux réduit de 0,01% p.a. comme prévu par l'article 174(2) de la Loi de 2010. Les actifs nets investis en OPC déjà soumis à la taxe d'abonnement prévue par l'article 175(a) de la Loi de 2010 sont exonérés de la taxe d'abonnement.

### 8 - Structure Maître-Nourricier

Le compartiment Indosuez Funds-Sustainable Planet est un compartiment nourricier (le «Compartiment Nourricier» au sens de l'art.77 de la loi modifiée du 17 décembre 2010. Il investit au moins 85% de ses actifs nets dans des actions du compartiment fonds Indosuez Objectif Terre (le « Fonds Maître »), qui est un fonds commun de placement de droit français et agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 18 octobre 2019. Indosuez Funds - Sustainable Planet investit dans les actions des classes Z et Z-USD d'Indosuez Objectif Terre. Au 31 décembre 2023, le pourcentage d'investissement du compartiment Nourricier dans le fonds Maître est de 97,26 %.

L'objectif de gestion du Fonds Maître consiste à surperformer les marchés des actions internationales représentés par l'indice MSCI World en investissant dans des sociétés répondant aux enjeux environnementaux et climatiques au travers de deux axes majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources naturelles. A ce titre, le Fonds Maître poursuit un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental tel que défini par l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR », complété par le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ».

La stratégie d'investissement du Fonds Maître repose sur une sélection de titres vifs actions émis par des sociétés dont l'activité consiste à répondre aux enjeux environnementaux et climatiques (lutte contre le réchauffement climatique et préservation des ressources naturelles) et respectant les critères de l'investissement socialement responsable.

L'objectif de gestion du Compartiment Nourricier est le même que celui du Fonds Maître décrit ci-dessus. Il est prévu que la performance du Compartiment Nourricier soit fortement corrélée avec celle du Fonds Maître. En cas de performance positive des parts Z et Z-USD du Fonds Maître, elle sera toutefois moindre, principalement du fait des frais supportés par le Compartiment Nourricier et de la part de liquidité. A l'inverse, en cas de performance négative des parts Z et Z-USD du Fonds Maître, il est anticipé que la performance moindre du Compartiment Nourricier est atténuée par la part de liquidité détenue.

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 8 - Structure Maître-Nourricier

Au 31 décembre 2023, les commissions totales du Compartiment Nourricier et du Fonds Maîtres sont les suivantes :

Compartiment Nourricier	Total
Indosuez Funds - Sustainable Planet	462.154,15
Fonds Maître	
Indosuez Objectif Terre	870.062,08

Pour les Classes d'Actions Z et Z-USD, certaines commissions sont prélevées tel que détaillés dans le prospectus du Fonds Maître, celles-ci afin de couvrir différents coûts du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais courants sont :

- de 0,65% pour les frais de gestion et administration
- 0.22% commission de mouvements
- 0.87% de frais courants

Les rapports semestriels et annuels du Fonds Maître, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : [commclientindosuezege@ca-indosuez.com](mailto:commclientindosuezege@ca-indosuez.com).

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

### 9 - Distribution de dividendes

Le Fonds a distribué les dividendes suivants au cours de l'exercice clôturant le 31 décembre 2023 :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities	Classe GX	LU1073903673	USD	0,60	08/06/23	12/06/23
	Classe GEX	LU1262860742	EUR	4,59	08/06/23	12/06/23
	Classe MX	LU1073903913	USD	1,58	08/06/23	12/06/23
	Classe MEX	LU1073904051	EUR	1,41	08/06/23	12/06/23
	Classe PX	LU1073904309	USD	0,41	08/06/23	12/06/23
	Classe PHEX	LU2373694160	EUR	0,63	08/06/23	12/06/23
	Classe WX	LU1659113184	USD	64,97	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps	Classe GX	LU1073905454	USD	25,51	08/06/23	12/06/23
	Classe GEX	LU1262862011	EUR	7,62	08/06/23	12/06/23
	Classe MX	LU1073905702	USD	2,50	08/06/23	12/06/23
	Classe PX	LU1073906189	USD	2,33	08/06/23	12/06/23
	Classe PHEX	LU2373694673	EUR	0,82	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	Classe GX	LU1449897328	USD	10,50	10/03/23	16/03/23
				10,50	12/06/23	15/06/23
				10,50	06/09/23	12/09/23
	Classe MX	LU1449897674	USD	1,00	10/03/23	16/03/23
				1,00	12/06/23	15/06/23
				1,00	06/09/23	12/09/23



# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 9 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement						
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds	Classe MX	LU1449897674	USD	1,00	06/12/23	12/12/23						
				Classe PX	LU1449897831	USD	0,90	10/03/23	16/03/23			
							0,90	12/06/23	15/06/23			
				Classe PHEX	LU2377859322	EUR	0,90	06/09/23	12/09/23			
	0,90	06/12/23	12/12/23									
	0,40	10/03/23	16/03/23									
	0,40	12/06/23	15/06/23									
	INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities	Classe GX	LU1073907237	USD	0,58	08/06/23	12/06/23					
					Classe GEX	LU1073907310	EUR	0,45	08/06/23	12/06/23		
								Classe MX	LU1073907666	USD	2,12	08/06/23
Classe MEX					LU1073907740	EUR	2,25				08/06/23	12/06/23
							Classe PX				LU1073908391	USD
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR	Classe MX	LU1073917111	EUR	1,98	08/06/23	12/06/23						
				Classe PX	LU1073917384	EUR	17,77	08/06/23	12/06/23			
INDOSUEZ FUNDS - Defensive EUR (liquidé le 19 juillet 2023)	Classe PX	LU1073916147	EUR	1,93	08/06/23	12/06/23						
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD	Classe PX	LU1073923192	USD	3,01	08/06/23	12/06/23						
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds	Classe GX	LU1073896950	EUR	11,20	10/03/23	16/03/23						
				11,20	12/06/23	15/06/23						
				14,30	06/09/23	12/09/23						
				14,30	06/12/23	12/12/23						
	Classe MX	LU1073897172	EUR	1,10	10/03/23	16/03/23						
				1,10	12/06/23	15/06/23						
				1,40	06/09/23	12/09/23						
				1,40	06/12/23	12/12/23						
	Classe PX	LU1073897412	EUR	98,30	10/03/23	16/03/23						
				98,30	12/06/23	15/06/23						
				128,40	06/09/23	12/09/23						
				128,40	06/12/23	12/12/23						
INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities	Classe GX	LU1073901388	EUR	0,80	08/06/23	12/06/23						
				Classe MX	LU1073901545	EUR	2,59	08/06/23	12/06/23			
							Classe PX	LU1073901891	EUR	0,67	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value	Classe GX	LU1073902436	EUR	47,06	08/06/23	12/06/23						
				Classe MX	LU1073902600	EUR	4,23	08/06/23	12/06/23			
							Classe PX	LU1073902865	EUR	4,23	08/06/23	12/06/23
				Classe WX	LU1659114661	EUR				420,96	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025	Classe GX	LU2100588933	EUR	0,50	10/03/23	16/03/23						
				0,50	12/06/23	15/06/23						
				0,50	06/09/23	12/09/23						
				0,50	06/12/23	12/12/23						
	Classe MX	LU2100589154	EUR	0,50	10/03/23	16/03/23						
				0,50	12/06/23	15/06/23						
				0,50	06/09/23	12/09/23						
				0,50	06/12/23	12/12/23						
	Classe PX	LU2100589311	EUR	0,40	10/03/23	16/03/23						
				0,40	12/06/23	15/06/23						

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 9 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025	Classe PX	LU2100589311	EUR	0,40	06/09/23	12/09/23
				0,40	06/12/23	12/12/23
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026	Classe GX	LU2411735264	EUR	1,00	10/03/23	16/03/23
				1,00	12/06/23	15/06/23
				1,00	06/09/23	12/09/23
				1,00	06/12/23	12/12/23
	Classe MX	LU2411735421	EUR	1,00	10/03/23	16/03/23
				1,00	12/06/23	15/06/23
				0,90	06/09/23	12/09/23
				1,10	06/12/23	12/12/23
	Classe PX	LU2411735777	EUR	0,90	10/03/23	16/03/23
				0,90	12/06/23	15/06/23
				0,90	06/09/23	12/09/23
				0,90	06/12/23	12/12/23
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023)	Classe MX	LU1835949402	USD	0,60	10/03/23	16/03/23
				0,60	12/06/23	15/06/23
				0,60	06/09/23	12/09/23
	Classe PX	LU1835949667	USD	0,60	10/03/23	16/03/23
				0,60	12/06/23	15/06/23
0,60	06/09/23	12/09/23				
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025	Classe MX	LU2100589667	USD	0,80	10/03/23	16/03/23
				0,80	12/06/23	15/06/23
				0,80	06/09/23	12/09/23
	Classe PX	LU2100589824	USD	0,80	06/12/23	12/12/23
				0,60	10/03/23	16/03/23
				0,60	12/06/23	15/06/23
				0,60	06/09/23	12/09/23
0,60	06/12/23	12/12/23				
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026	Classe GX	LU2411738367	USD	1,20	10/03/23	16/03/23
				1,20	12/06/23	15/06/23
				1,20	06/09/23	12/09/23
				1,20	06/12/23	12/12/23
	Classe MX	LU2411738524	USD	1,10	10/03/23	16/03/23
				1,10	12/06/23	15/06/23
				1,10	06/09/23	12/09/23
	Classe PX	LU2411738870	USD	1,10	06/12/23	12/12/23
				1,10	10/03/23	16/03/23
				1,10	12/06/23	15/06/23
1,10	06/09/23	12/09/23				
1,10	06/12/23	12/12/23				
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends	Classe GX	LU1073918945	USD	10,66	08/06/23	12/06/23
	Classe MX	LU1073919323	USD	1,21	08/06/23	12/06/23
	Classe MEX	LU1073919596	EUR	1,21	08/06/23	12/06/23
	Classe PX	LU1073919836	USD	1,06	08/06/23	12/06/23
	Classe PEX	LU1073919919	EUR	12,24	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	Classe GX	LU1438192566	EUR	11,10	08/06/23	12/06/23
	Classe GHUX	LU1438192723	USD	10,17	08/06/23	12/06/23
	Classe MX	LU1438193028	EUR	1,08	08/06/23	12/06/23
	Classe PX	LU1438193531	EUR	1,04	08/06/23	12/06/23

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 9 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
INDOSUEZ FUNDS - Navigator	Classe PHUX	LU1438193705	USD	1,10	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds	Classe GX	LU1340277620	USD	7,67	10/03/23	16/03/23
				7,67	12/06/23	15/06/23
				7,80	06/09/23	12/09/23
	Classe MX	LU1340277976	USD	0,67	10/03/23	16/03/23
				0,67	12/06/23	15/06/23
				0,70	06/09/23	12/09/23
	Classe PX	LU1340278271	USD	0,70	06/12/23	12/12/23
				0,52	10/03/23	16/03/23
				0,52	12/06/23	15/06/23
	Classe PHEX	LU2377860098	EUR	0,50	06/09/23	12/09/23
				0,50	06/12/23	12/12/23
				0,11	10/03/23	16/03/23
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro	Classe GX	LU1073899384	EUR	0,11	12/06/23	15/06/23
				0,11	06/09/23	12/09/23
				0,20	06/12/23	12/12/23
	Classe MX	LU1073899541	EUR	6,30	10/03/23	16/03/23
				6,30	12/06/23	15/06/23
				9,20	06/09/23	12/09/23
	Classe PX	LU1073899897	EUR	9,20	06/12/23	12/12/23
				0,60	10/03/23	16/03/23
				0,60	12/06/23	15/06/23
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar	Classe GX	LU1073900497	USD	0,90	06/09/23	12/09/23
				0,90	06/12/23	12/12/23
				0,80	10/03/23	16/03/23
	Classe MX	LU1073900653	USD	0,60	12/06/23	15/06/23
				0,90	06/09/23	12/09/23
				1,10	06/12/23	12/12/23
	Classe PX	LU1073900810	USD	1,10	10/03/23	16/03/23
				0,80	12/06/23	15/06/23
				0,80	06/09/23	12/09/23
INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet	Classe GUX	LU2113615905	USD	0,80	06/12/23	12/12/23
	Classe MX	LU2113616200	EUR	0,58	08/06/23	12/06/23
	Classe MUX	LU2113616382	USD	0,69	08/06/23	12/06/23
	Classe PX	LU2113616622	EUR	0,59	08/06/23	12/06/23
	Classe PUX	LU2113616895	USD	0,68	08/06/23	12/06/23
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	Classe GX	LU1073892454	USD	0,58	08/06/23	12/06/23
				7,90	10/03/23	16/03/23
				7,90	12/06/23	15/06/23
				13,70	06/09/23	12/09/23
				13,70	06/12/23	12/12/23

# INDOSUEZ FUNDS

## Autres notes aux états financiers

### 9 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	Classe GHEX	LU2100682280	EUR	3,20	10/03/23	16/03/23
				3,20	12/06/23	15/06/23
				8,10	06/09/23	12/09/23
				8,60	06/12/23	12/12/23
	Classe MX	LU1073892611	USD	0,70	10/03/23	16/03/23
				0,70	12/06/23	15/06/23
				1,20	06/09/23	12/09/23
				1,20	06/12/23	12/12/23
	Classe MHEX	LU2100682793	EUR	0,20	10/03/23	16/03/23
				0,20	12/06/23	15/06/23
				0,70	06/09/23	12/09/23
				0,80	06/12/23	12/12/23
	Classe PX	LU1073892884	USD	0,10	10/03/23	16/03/23
				0,10	12/06/23	15/06/23
				0,10	06/09/23	12/09/23
				0,10	06/12/23	12/12/23
Classe PHEX	LU2100683171	EUR	0,02	10/03/23	16/03/23	
			0,02	12/06/23	15/06/23	
			0,10	06/09/23	12/09/23	
			0,10	06/12/23	12/12/23	
INDOSUEZ FUNDS - US Dollar Bonds	Classe GX	LU1073897925	USD	14,10	10/03/23	16/03/23
				14,10	12/06/23	15/06/23
				13,30	06/09/23	12/09/23
				13,30	06/12/23	12/12/23
	Classe MX	LU1073898147	USD	1,30	10/03/23	16/03/23
				1,30	12/06/23	15/06/23
				1,30	06/09/23	12/09/23
				1,30	06/12/23	12/12/23
	Classe PX	LU1073898493	USD	1,30	10/03/23	16/03/23
				1,30	12/06/23	15/06/23
				1,20	06/09/23	12/09/23
				1,20	06/12/23	12/12/23

### 10 - Dilution levy

Le prix de souscription (ou de rachat) peut être augmenté (ou diminué) d'un ajustement de dilution au profit des compartiments concernés. Le Conseil d'Administration peut, si le niveau de souscriptions (des rachats) atteint un seuil prédéfini ou s'il le considère être dans l'intérêt des investisseurs, procéder à un ajustement du prix des actions pour tenir compte des coûts et dépenses estimés qui peuvent être chargés au compartiment, pour protéger les intérêts des investisseurs. Le niveau maximal de l'ajustement de dilution est de 2%, applicable aux compartiments suivants :

INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR  
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD  
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025  
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026  
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025  
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Autres notes aux états financiers

### 11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Les compartiments peuvent subir une réduction en valeur de la valeur nette d'inventaire par action due aux frais de transactions liés aux achats et ventes de leurs investissements sous-jacents et/ou la marge entre le prix d'achat et de vente de ces investissements, quand les échanges des investissements sous-jacents sont entrepris par le gestionnaire d'investissement pour satisfaire les demandes de souscription, rachats et/ou échanges entrant et sortant du compartiment.

Afin de contrebalancer cet effet, un mécanisme de « Swing pricing » a été adopté par le Conseil d'Administration pour protéger les intérêts des Actionnaires. Ce mécanisme signifie que dans certaines circonstances, il pourra être procédé à des ajustements dans le calcul de la valeur nette d'inventaire par action, ainsi elle peut être ajustée à la hausse ou à la baisse afin de refléter les entrées ou sorties.

Ce coût est acquis en totalité au compartiment concerné. Le Conseil d'Administration fixe le coût applicable à chaque compartiment, celui-ci ne pouvant dépasser 2% de la Valeur Nette d'Inventaire pour les compartiments action et 3% pour les autres compartiments.

En 2023, seul le compartiment Indosuez Funds - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023) était concerné. Un swing pricing de 1% était appliqué, jusqu'à la décision du conseil de réduire à 0.50% la commission de « swing pricing » appliquée lors de l'émission et du rachat des actions du compartiment, conformément aux dispositions du prospectus en vigueur, à compter de la Valeur nette d'Inventaire datée du 28 novembre 2022 et jusqu'à décision contraire.

Le 18 août 2023, date d'envoi de l'avis aux actionnaires informant de la fusion du compartiment, et également le début du préavis permettant aux actionnaires ne souhaitant pas prendre part à la fusion du compartiment, de sortir sans frais, doit également marquer la fin de l'application du swing pricing sur les rachats.

Toutefois, suite à une erreur opérationnelle les ordres de rachat placés entre le 18 août 2023 et le 31 août 2023 sur le Compartiment Indosuez Funds - Global Bonds USD 2023 (liquidé le 27 septembre 2023) ont été indûment soumis à un swing pricing.

Le conseil d'administration a décidé en date du 4 septembre 2023 d'instruire CACEIS Bank, Luxembourg branch, en sa qualité d'agent de transfert, de procéder à la compensation des investisseurs en date valeur du 8 septembre 2023.

### 12 - Autres dépenses

Au 31 décembre 2023, le poste « autres dépenses » est constitué principalement de frais de registre, de frais de transaction et de frais relatifs aux documents d'informations clés pour l'investisseur.

### 13 - Transactions avec des parties liées

Les compartiments ci-dessous ont investi une partie de leurs actifs dans d'autres Organismes de Placement Collectif et/ou obligations respectivement promus ou émis par le groupe Crédit Agricole.

INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR

INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD

INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet

Ces investissements ne donnent pas lieu à une modification des commissions de gestion supportées par les compartiments mentionnés ci-dessus. Aucune commission d'entrée ni de sortie n'est cependant prélevée pour de tels investissements.

Veillez vous reporter à la note 2.6 concernant les investissements croisés qualifiés de transactions avec des parties liées.

### 14 - Risques liés aux investissements en Chine

L'investissement en titres chinois entraîne l'exposition aux risques suivants :

Risque Politique : tout changement important d'ordre politique en Chine peut impacter les investissements en titres/actions chinois(es).

Risque de change : le renminbi étant soumis à des restrictions de change n'est pas une devise librement convertible.

Risque fiscal : L'application et le respect des lois et réglementations fiscales chinoises pourraient avoir un effet défavorable important sur les compartiments, en particulier en ce qui concerne la retenue à la source sur les dividendes et les plus-values imposées aux investisseurs étrangers.

### 15 - Actifs illiquides

**Shimao Group Holdings Limited** est un promoteur immobilier. L'entreprise développe et vend, entre autres, des tours d'habitation, bâtiments résidentiels bas, villas, installations commerciales et bureaux. Elle propose aussi des services de gestion immobilière. L'entreprise a émis des obligations dans lesquelles des compartiments d'Indosuez Funds sont investis. Le Conseil d'Administration de la Société a pris la décision d'annuler la comptabilisation des coupons détachés et non payés pendant la période de grâce, d'annuler la comptabilisation des intérêts courus, et de maintenir la valorisation des obligations sur la base du dernier cours de clôture, ceci étant justifié par les niveaux de liquidité. Ces décisions sont datées du 01.03.2023 et 21.04.2023.

## Autres notes aux états financiers

### 16 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

La liste des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille-titres durant l'année est disponible gratuitement au siège social de la Société.

### 17 - Evénements post-clôture

Suite à la réception de plusieurs ordres de rachat relatifs au compartiment INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD, le Conseil a considéré que le niveau des actifs nets de ce dernier devenait inférieur au seuil minimum en-dessous duquel il ne peut plus fonctionner d'une manière économiquement efficace. Le Conseil a donc décidé dans l'intérêt des actionnaires, de mettre le compartiment en liquidation en provisionnant des frais de liquidation dans la Valeur Nette d'Inventaire datée du 15 janvier 2024 et en procédant au remboursement des actionnaires restants au plus tard sur base de la VNI du 31 janvier 2024.

Les actifs et les passifs au 31 décembre 2023 ont été présentés respectivement à leur valeur nette de réalisation et à leur valeur estimée de règlement, ces valeurs étant réputées correspondre à leur juste valeur/valeur nominale, selon le cas, au 31 décembre 2023.

Le conseil a également décidé en date du 7 février 2024 de modifier les modalités de l'ajustement de dilution appliqué au profit des compartiments INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026 et INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR. A compter de la VNI du 8 février 2024 et jusqu'à décision contraire du Conseil, un ajustement de dilution de 0.25%, est appliqué sur les ordres de souscription et rachat à recevoir pour les compartiments.

## **INDOSUEZ FUNDS**

**Informations supplémentaires non  
auditées**

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

CA Indosuez Wealth (Asset Management) (la « Société de Gestion ») a élaboré une politique de rémunération. Un rapport fournissant des informations pertinentes sur l'application de la politique de rémunération est disponible, sur demande et gratuitement au siège social de la société de gestion.

Pour l'année allant du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023 (l'« Année »), les tableaux ci-dessous renseignent les informations suivantes :

- la part de la rémunération totale payée ou payable aux employés de la Société de Gestion, divisée entre la rémunération fixe <sup>2)</sup> et la rémunération variable <sup>3)</sup> ;
- la part de la rémunération totale payée ou payable <sup>2) 3)</sup> au personnel identifié <sup>1)</sup> ;

qui sont nécessaires à la Société sur la base d'une affectation au prorata de la rémunération totale payée aux employés de la Société de Gestion / de la rémunération payée au personnel identifié <sup>4)</sup>.

Pour éviter toute confusion, les données mentionnées ci-dessous se rapportent aux rémunérations payées aux employés / employés identifiés de la société de gestion uniquement. Les données n'incluent pas la rémunération des employés d'entités auxquelles la société de gestion a délégué des fonctions de gestion de portefeuille.

Nombre moyen d'employés de la Société de Gestion (personnel identifié compris)	Rémunération Fixe <sup>2)</sup> EUR	Rémunération Variable <sup>3)</sup> EUR
42	4.065.374,35	840.552,68
<b>Personnel Identifié <sup>1)</sup></b>	<b>Rémunération Fixe <sup>2)</sup> et Rémunération Variable <sup>3)</sup> EUR</b>	
17	2.791.428,62	

Portfolio Management - gestion classique

Personnel Identifié <sup>1)</sup>	Rémunération Fixe <sup>2)</sup> et Rémunération Variable <sup>3)</sup> EUR
6	1.175.493,02

- <sup>1)</sup> Le personnel identifié représente la haute direction et les membres du personnel de la Société de Gestion dont les actes ont une incidence notoire sur le profil de risque de la Société
- <sup>2)</sup> La rémunération fixe représente le total du salaire fixe et d'autres avantages fixes tels que les tickets restaurant et les prestations de retraite.
- <sup>3)</sup> La rémunération variable représente les bonus liés à la performance de l'année précédente (comptabilisée dans les comptes annuels de la Société de Gestion au 31 décembre 2023)
- <sup>4)</sup> En se référant à la VNI moyenne de la Société par rapport aux actifs nets moyens de tous les FIA et OPCVM contrôlés par la Société de Gestion.

Rémunération des délégués de la société de gestion liés aux activités de gestion des investissements sont détaillés ci-dessous :

<b>CA Indosuez (Switzerland) incl. CACIB</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	897
Rémunération Fixe EUR	150.520.597
Rémunération Variable EUR	25.105.952

<b>CA Indosuez (Switzerland) hors CACIB</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	798
Rémunération Fixe EUR	133.913.391
Rémunération Variable EUR	21.635.919

<b>CA Indosuez Gestion</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	52
Rémunération Fixe EUR	3.312.011
Rémunération Variable EUR	1.165.653



# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

<b>CFM Indosuez Wealth</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	427
Rémunération Fixe EUR	41.302.857
Rémunération Variable EUR	14.044.675

<b>CFM Indosuez Gestion</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	11
Rémunération Fixe EUR	1.114.450
Rémunération Variable EUR	428.257

<b>CA Indosuez Finanziaria S.A.</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	27
Rémunération Fixe EUR	4.838.134
Rémunération Variable EUR	406.802

<b>Gavekal Capital Limited</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	22
Rémunération Fixe EUR	1.900.000
Rémunération Variable EUR	900.000

<b>Amundi Asset Management</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	1.923
Rémunération Fixe EUR	145.346.571
Rémunération Variable EUR	62.015.900

<b>Amundi UK Limited</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	176
Rémunération Fixe EUR	22.319.505
Rémunération Variable EUR	13.646.954

<b>BFT Investment Managers</b>	Effectif total de Délégués Charges sociales comprises
Effectif	47
Rémunération Fixe EUR	7.404.160
Rémunération Variable EUR	2.455.880

<b>Exane Asset Management</b>	Effectif total de Délégués
Effectif	55
Rémunération Fixe EUR	4.842.791
Rémunération Variable EUR	3.604.552

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Méthode de détermination du risque global

#### a) Approche par les engagements

Le Conseil d'Administration de la Société a décidé l'application de l'approche par les engagements afin de contrôler et mesurer le risque global pour les compartiments suivants:

- INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps
- INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR
- INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR  
(lancé le 20 novembre 2023)
- INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD  
(lancé le 20 novembre 2023)
- INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD
- INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - Euro Value
- INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities
- INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025
- INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026
- INDOSUEZ FUNDS - Global Trends
- INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)
- INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds
- INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro
- INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar
- INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet
- INDOSUEZ FUNDS - Us Dollar Bonds

#### b) VaR absolue

L'exposition globale pour les compartiments suivants est contrôlée et mesurée au moyen d'une VaR absolue.

INDOSUEZ FUNDS - Naos	
Limite maximale	20.0%
VaR minimale	1.47%
VaR maximale	3.62%
VaR moyenne	2.13%
Limite Interne	17.0%
Absolute VaR	Yes
Modèle utilisé	Historical Method
Intervalle de confiance	99.0%
Période de détention	20 days
Période d'observation *	250 working days
Niveau de levier pour l'exercice clos au 29.12.2023	2.77%

INDOSUEZ FUNDS - Navigator	
Limite maximale	20.0%
VaR minimale	2.38%
VaR maximale	11.35%
VaR moyenne	5.12%
Limite Interne	17.0%
Absolute VaR	Yes
Modèle utilisé	Historical Method
Intervalle de confiance	99.0%
Période de détention	20 days
Période d'observation	250 working days
Niveau de levier pour l'exercice clos au 29.12.2023	4.08%

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Méthode de détermination du risque global

INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds	
Limite maximale	20.0%
VaR minimale	2.19%
VaR maximale	4.85%
VaR moyenne	2.96%
Limite Interne	17.0%
Absolute VaR	Yes
Modèle utilisé	Historical Method
Intervalle de confiance	99.0%
Période de détention	20 days
Période d'observation	250 working days
Niveau de levier pour l'exercice clos au 29.12.2023	2.64%

# INDOSUEZ FUNDS

---

## **Informations supplémentaires non auditées**

### **Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)**

La société n'utilise pas d'instruments concernés par le règlement SFTR.

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Au 31 décembre 2023, le TER calculé pour chaque classe d'actions active est le suivant :

Compartiments	TER	Ratio de Commission de performance	TER Synthétique
INDOSUEZ FUNDS - America Opportunities			
Classe F	0,63	-	-
Classe G	1,39	-	-
Classe GX	1,39	-	-
Classe GHE	1,49**	0,08**	-
Classe GEX	1,39	-	-
Classe M	1,13	-	-
Classe MX	1,14	-	-
Classe MHE	1,14	-	-
Classe ME	1,14	-	-
Classe MEX	1,14	-	-
Classe P	1,83	-	-
Classe PX	1,83	-	-
Classe PHE	1,84	-	-
Classe PHEX	1,86	-	-
Classe PE	1,84	-	-
Classe W	0,69	-	-
Classe WX	0,69	-	-
INDOSUEZ FUNDS - America Small & Mid Caps			
Classe F	1,05	0,35	-
Classe G	1,50	0,05	-
Classe GX	1,51	0,06	-
Classe GEX	1,53	0,08	-
Classe M	1,22	0,03	-
Classe MX	1,19	0,01	-
Classe ME	1,27	0,08	-
Classe P	1,92	0,03	-
Classe PX	1,89	-	-
Classe PHE	1,92	-	-
Classe PHEX	1,89	-	-
Classe PE	1,94	0,05	-
Classe W	0,85	0,11	-
INDOSUEZ FUNDS - Asia Bonds			
Classe F	0,45	-	-
Classe G	0,75	-	-
Classe GX	n/a	-	-
Classe M	0,94	-	-
Classe MX	0,94	-	-
Classe P	1,34	-	-
Classe PX	1,34	-	-
Classe PHEX	1,33	-	-
Classe W	n/a	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities			
Classe F	0,69	-	-
Classe G	1,44	-	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Compartiments	TER	Ratio de Commission de performance	TER Synthétique
INDOSUEZ FUNDS - Asia Opportunities			
Classe GX	1,44	-	-
Classe GE	1,45	-	-
Classe GEX	1,44	-	-
Classe M	1,18	-	-
Classe MX	1,18	-	-
Classe ME	1,18	-	-
Classe MEX	1,18	-	-
Classe MHE	n/a	-	-
Classe P	1,88	-	-
Classe PX	1,88	-	-
Classe PHE	1,87	-	-
Classe PHEX	n/a	-	-
Classe PE	1,88	-	-
Classe W	0,73	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Balanced EUR			
Classe M	0,92	-	1,34
Classe MX	0,92	-	1,34
Classe P	1,47	-	1,89
Classe PX	1,47	-	1,89
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 EUR (lancé le 20 novembre 2023)			
Classe F	*	-	-
Classe G	*	-	-
Classe GX	*	-	-
Classe M	*	-	-
Classe MX	*	-	-
Classe P	*	-	-
Classe PX	*	-	-
Classe W	*	-	-
Classe WX	*	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Chronos 2029 USD (lancé le 20 novembre 2023)			
Classe F	*	-	-
Classe G	*	-	-
Classe GX	*	-	-
Classe M	*	-	-
Classe MX	*	-	-
Classe P	*	-	-
Classe PX	*	-	-
Classe W	*	-	-
Classe WX	*	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Defensive USD			
Classe M	n/a	-	n/a
Classe P	1,30	-	1,62
Classe PX	1,30	-	1,62

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Compartiments	TER	Ratio de Commission de performance	TER Synthétique
INDOSUEZ FUNDS - Euro Bonds			
Classe F	0,33	-	-
Classe G	0,48	-	-
Classe GX	0,48	-	-
Classe M	0,67	-	-
Classe MX	0,67	-	-
Classe P	1,02	-	-
Classe PX	1,02	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Europe Opportunities			
Classe F	0,67	-	-
Classe G	1,42	-	-
Classe GX	1,42	-	-
Classe M	1,16	-	-
Classe MX	1,12	-	-
Classe P	1,86	-	-
Classe PX	1,86	-	-
Classe W	0,70	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Euro Value			
Classe F	0,86	0,18	-
Classe G	1,42	-	-
Classe GX	1,43	-	-
Classe M	1,20	0,03	-
Classe MX	1,20	0,03	-
Classe P	1,87	-	-
Classe PX	1,87	-	-
Classe WX	1,08	0,36	-
INDOSUEZ FUNDS - FII Euro Equity Opportunities			
Classe G	1,70	-	-
INDOSUEZ FUNDS - FII Flexible Euro			
Classe G	0,83	-	-
Classe P	1,47	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2025			
Classe G	0,63	-	-
Classe GX	0,60	-	-
Classe M	0,67	-	-
Classe MX	0,66	-	-
Classe P	1,19	-	-
Classe PX	1,18	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds EUR 2026			
Classe F	0,34	-	-
Classe G	0,54	-	-
Classe GX	0,54	-	-
Classe M	0,58	-	-
Classe MX	0,58	-	-
Classe P	0,89	-	-
Classe PX	0,88	-	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Compartiments	TER	Ratio de Commission de performance	TER Synthétique
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2025			
Classe G	0,72	-	-
Classe M	0,75	-	-
Classe MX	0,76	-	-
Classe P	1,31	-	-
Classe PX	1,31	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Bonds USD 2026			
Classe F	0,36	-	-
Classe G	0,56	-	-
Classe GX	0,56	-	-
Classe M	0,65	-	-
Classe MX	0,65	-	-
Classe P	0,96	-	-
Classe PX	1,04	-	-
Classe W	0,40	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Global Trends			
Classe F	0,63	-	-
Classe G	1,40	-	-
Classe GX	1,41	-	-
Classe GE	1,40	-	-
Classe GEX	1,40	-	-
Classe M	1,14	-	-
Classe MX	1,14	-	-
Classe ME	1,14	-	-
Classe MEX	1,15	-	-
Classe P	1,84	-	-
Classe PX	1,84	-	-
Classe PE	1,85	-	-
Classe PEX	1,84	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Impact (lancé le 14 décembre 2023)			
Classe F	*		
Classe G	*		
Classe GX	*		
INDOSUEZ FUNDS - Naos			
Classe A	1,73**	-	-
Classe F	1,45	0,15	-
Classe G	1,60	0,20	-
Classe GX	1,63	0,24	-
Classe GHU	1,77**	0,35	-
Classe GHS	1,42**	-	-
Classe M	1,51**	0,06	-
Classe MX	1,47**	-	-
Classe MHS	1,41**	-	-
Classe P	2,32	-	-
Classe PX	2,72**	0,39	-



# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Compartiments	TER	Ratio de Commission de performance	TER Synthétique
INDOSUEZ FUNDS - Navigator			
Classe F	0,86	0,18	-
Classe G	1,03	0,10	-
Classe GX	1,07	0,14	-
Classe GHU	1,41	0,48	-
Classe GHUX	1,44	0,51	-
Classe GHS	1,06	0,13	-
Classe M	1,25	0,08	-
Classe MX	1,23	0,06	-
Classe MHU	1,60	0,42	-
Classe MHS	n/a	-	-
Classe P	1,87	-	-
Classe PX	1,87	-	-
Classe PHU	2,12	0,25	-
Classe PHUX	n/a	-	-
Classe PHS	1,87	-	-
Classe W	0,90	0,18	-
INDOSUEZ FUNDS - RMB Bonds			
Classe F	0,65	-	-
Classe G	0,85	-	-
Classe GX	n/a	-	-
Classe M	1,03	-	-
Classe MX	1,00	-	-
Classe MHE	n/a	-	-
Classe MC	1,04	-	-
Classe P	1,74	-	-
Classe PX	1,78	-	-
Classe PHEX	1,74	-	-
Classe PC	1,74	-	-
Classe W	n/a	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Euro			
Classe F	0,24	-	-
Classe G	0,28	-	-
Classe GX	0,28	-	-
Classe M	0,32	-	-
Classe MX	0,32	-	-
Classe P	0,63	-	-
Classe PX	0,62	-	-
INDOSUEZ FUNDS - Short Term Dollar			
Classe F	0,25	-	-
Classe G	0,30	-	-
Classe GX	0,30	-	-
Classe M	0,34	-	-
Classe MX	n/a	-	-
Classe P	0,64	-	-
Classe PX	0,63	-	-
Classe W	0,29	-	-

# INDOSUEZ FUNDS

## Informations supplémentaires non auditées

### Total Expense Ratios ("TER")

Compartiments	TER	Ratio de Commission de performance	TER Synthétique
INDOSUEZ FUNDS - Sustainable Planet			
Classe G	0,39	-	0,97
Classe GU	0,39	-	0,97
Classe GUX	0,39	-	0,97
Classe M	0,43	-	1,01
Classe MX	0,39	-	0,97
Classe MU	0,43	-	1,01
Classe MUX	0,43	-	1,01
Classe P	1,06	-	1,64
Classe PX	1,06	-	1,64
Classe PU	1,10	-	1,68
Classe PUX	1,10	-	1,68
INDOSUEZ FUNDS - Total Return Bonds			
Classe F	1,00	0,37	-
Classe FHE	0,71	0,08	-
Classe G	1,10	0,42	-
Classe GX	1,08	0,40	-
Classe GHE	0,73	0,05	-
Classe GHEX	0,70	0,02	-
Classe GHS	0,68	-	-
Classe M	1,16	0,17	-
Classe MX	1,36	0,34	-
Classe MHE	1,01	0,01	-
Classe MHEX	1,03	-	-
Classe P	1,58	0,26	-
Classe PX	1,60	0,28	-
Classe PHE	1,32	0,01	-
Classe PHEX	1,32	-	-
Classe PHS	n/a	-	-
Classe W	1,06	0,38	-
INDOSUEZ FUNDS - Us Dollar Bonds			
Classe F	0,34	-	-
Classe G	0,49	-	-
Classe GX	0,49	-	-
Classe M	0,68	-	-
Classe MX	0,68	-	-
Classe P	1,03	-	-
Classe PX	1,03	-	-
Classe W	0,38	-	-

\* Les classes d'actions ayant une activité de moins de 3 mois et/ou dont les actifs sont trop minimes pour pouvoir être significatifs ne sont pas présentées.

\*\* Les TER des classes qui ont été lancées durant l'année ont été annualisés.

n/a : Les TER ne seront pas présentés si les frais sont inférieurs à 1.000,00 EUR.

Le TER est calculé en respect de la Directive sur le calcul et la publication du TER, émise le 16 mai 2008 par l'Association Suisse des Fonds de Placement ("Swiss Funds & Asset Management Association" (SFAMA)), Lorsqu'un organisme de placement collectif investit plus de 10,00% de son actif net dans d'autres organismes de placement collectif (fonds cibles) publiant un TER, il convient de publier un TER composé (synthétique).

# INDOSUEZ FUNDS

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Informations relatives au règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)

#### Informations relatives au règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)

En date du 31.12.2023, la majorité des compartiments du fonds est classifiée article 8 sous le Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

#### Compartiments classifiés Article 8 :

- *America Opportunities, America Small & Mid Caps, Asia Bonds, Chronos 2029 EUR, Chronos 2029 USD, Euro Bonds, Europe Opportunities, Euro Value, Global Bonds EUR 2026, Global Bonds USD 2026, Global Trends, Impact, Naos, Short Term Euro, Short Term Dollar, Total Return Bonds, et US Dollar Bonds.*

Les compartiments ci-dessus tombent sous l'article 8 du Règlement SFDR et promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales. À ce titre, ils sont tenus, conformément à l'article 6 du Règlement Taxonomie, de déclarer que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Il convient toutefois de noter que, nonobstant ce qui précède, ces produits financiers ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du Règlement Taxonomie et que l'alignement de leurs portefeuilles avec le Règlement Taxonomie n'est pas calculé. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ces produits financiers.

- *Sustainable Planet*

Ce compartiment est un fonds nourricier de Indosuez Objectif Terre (le « FCP »), un OPCVM de droit français. En tant que compartiment nourricier, l'objectif d'investissement du compartiment Sustainable Planet est le même que celui du FCP, à savoir l'investissement dans des sociétés répondant aux enjeux environnementaux et climatiques au travers de deux axes majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources naturelles.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'Article 8 du Règlement Transparence, complété par le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ».

Il n'existe pas d'indice de référence suffisamment représentatif de la catégorie d'actifs décrite ci-dessus et répondant à l'objectif d'investissement durable sur le plan environnemental assigné au FCP.

#### Compartiments classifiés Article 6 : **Pour tous les compartiments, hormis les compartiments référencés ci-dessus**

Conformément à l'article 7 du Règlement SFDR, nous confirmons que les investissements sous-jacents à ces produits financiers ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - America Opportunities** (le "Compartiment") Identifiant d'entité juridique: **549300I51XPNXOSYSO34**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **20.53%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 99.79% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

**Les indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	45	43.4	+1.6	0.81%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 1.6 point. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
97.66%	47.7	47	+0.7	4.92%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

### Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



### ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH

mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, et la politique de vote, de la manière suivante :

<b>#</b>	<b>Indicateur d'incidences négatives</b>	<b>Approche</b>
1	<b>Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)</b>	Notation ESG et politique de vote
2	<b>Empreinte carbone</b>	Notation ESG et politique de vote
3	<b>Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements</b>	Notation ESG et politique de vote
4	<b>Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	<b>Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable</b>	Notation ESG et politique de vote
6	<b>Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique</b>	Notation ESG et politique de vote
7	<b>Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité</b>	Notation ESG
8	<b>Rejets dans l'eau</b>	Notation ESG
9	<b>Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs</b>	Notation ESG
10	<b>Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	Politique d'exclusion et politique de vote
11	<b>Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales</b>	Politique de vote
12	<b>Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé</b>	Politique de vote

13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Technologies de l'information	Matériel technologique, stockage et périphériques	6.96%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	Logiciels	6.18%	Etats-Unis
AMAZON.COM INC	Consommation discrétionnaire	Commerce de détail	3.34%	Etats-Unis
ALPHABET INC CL A	Services de Télécommunication	Médias et services interactifs	3.33%	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipement de semi-conducteurs	3.26%	Etats-Unis
META PLATFORMS INC-CLASS A	Services de Télécommunication	Médias et services interactifs	3.10%	Etats-Unis
JPMORGAN CHASE & CO	Finance	Banques	1.80%	Etats-Unis
SALESFORCE COM	Technologies de l'information	Logiciels	1.73%	Etats-Unis
ADVANCED MICRO DEVICES	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	1.63%	Etats-Unis
VISA INC-CLASS A SHARES	Finance	Services financiers	1.52%	Etats-Unis
MERCK & CO. INC.	Santé	Produits pharmaceutiques	1.34%	Etats-Unis
CISCO SYSTEMS INC	Technologies de l'information	Équipements de communication	1.34%	Etats-Unis
BROADCOM INC	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipement de semi-conducteurs	1.31%	Etats-Unis
SPLUNK INC	Technologies de l'information	Logiciels	1.30%	Etats-Unis
CBOE GLOBAL MARKETS INC	Finance	Marchés des capitaux	1.25%	Etats-Unis

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

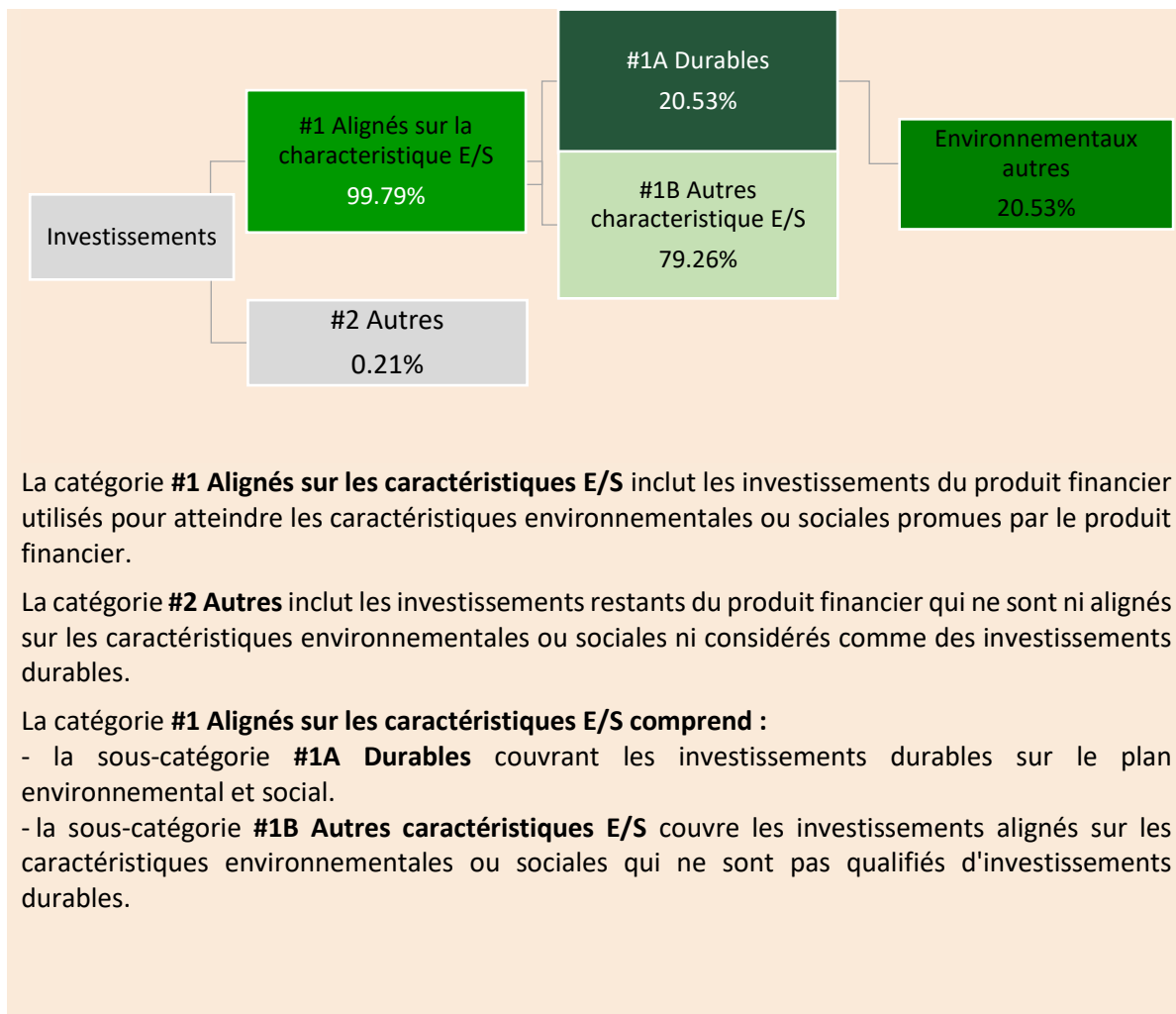
### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 99.79% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 20.53% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 0.21%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Technologies de l'information	29.46%
Santé	23.92%
Finance	15.24%
Services de Télécommunication	7.73%
Energie	7.70%
Industrie	7.08%
Biens de consommation de base	3.87%
Consommation discrétionnaire	3.56%
Matériaux	1.45%
Services aux Collectivités	0.00%

● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

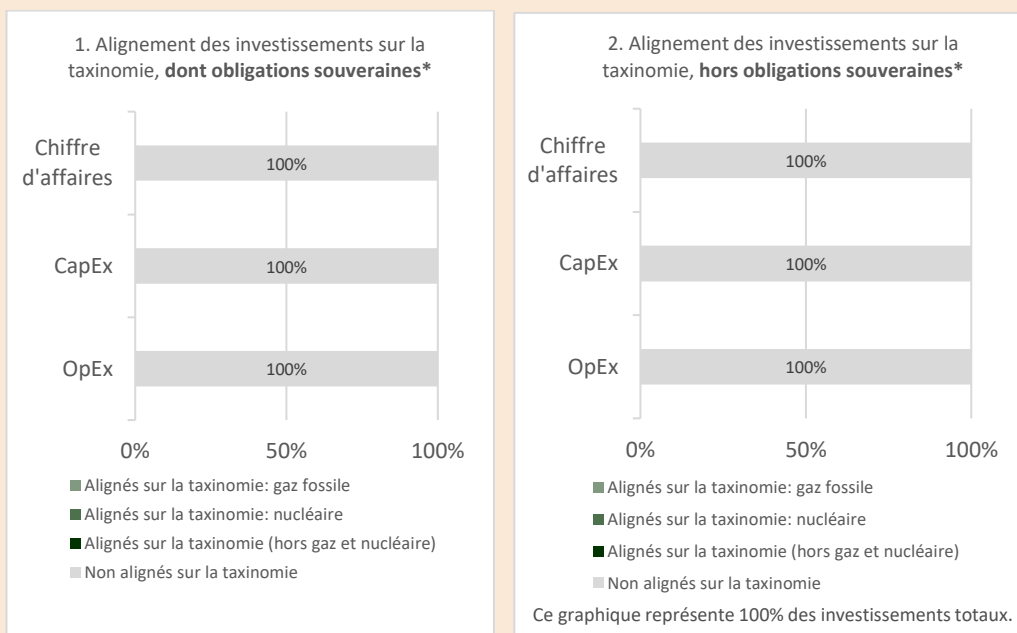
Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR").

Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

- Oui:
   
 Dans le gaz fossile
   
 Dans l'énergie nucléaire
   
 Non

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..*

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**


Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 20.53% à la fin de la période.

- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, 100% des titres présents en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse ESG contre 97.66% à fin 2022. En complément, la note ESG moyenne de la stratégie a augmenté en relatif par rapport à l'univers d'investissement (passant de +0.7 à +1.6 points).

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - America Small & Mid Caps** (le "Compartiment") Identifiant d'entité juridique: **5493000MYJB82Q5X5L04**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **16.07%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 91.85% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

#### Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
98%	48.8	46.8	+2	2.55%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 2 points. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

#### ● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Non Applicable

#### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, et la politique de vote, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG et politique de vote
2	Empreinte carbone	Notation ESG et politique de vote
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG et politique de vote
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG et politique de vote
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG et politique de vote
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion et politique de vote
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Politique de vote
12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Politique de vote
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
<i>MCGRATH RENTCORP</i>	Industrie	Sociétés commerciales et distributeurs	1.86%	Etats-Unis
<i>MONOLITHIC POWER SYSTEMS INC</i>	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements semi-conducteurs	1.81%	Etats-Unis
<i>BROWN &amp; BROWN INC</i>	Finance	Assurance	1.79%	Etats-Unis
<i>EAGLE MATERIALS INC</i>	Matériaux	Matériaux de construction	1.76%	Etats-Unis
<i>SCIENCE APPLICATIONS INT</i>	Industrie	Services professionnels	1.67%	Etats-Unis

savoir: **du**  
**01/01/2023 au**  
**31/12/2023**

COMFORT SYSTEMS USA INC	Industrie	Construction et ingénierie	1.66%	Etats-Unis
EMCOR GROUP INC	Industrie	Construction et ingénierie	1.60%	Etats-Unis
JABIL INC	Technologies de l'information	Équipement électronique, instruments et composants	1.53%	Etats-Unis
WATTS WATER TECHNO-A	Industrie	Machines	1.52%	Etats-Unis
QUANEX BUILDING PRODUCTS	Industrie	Produits de construction	1.47%	Etats-Unis
ADVANCED DRAINAGE SYSTEMS IN	Industrie	Produits de construction	1.46%	Etats-Unis
RAMBUS INC	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi- conducteurs	1.42%	Etats-Unis
WESCO INTERNATIONAL	Industrie	Sociétés commerciales et distributeurs	1.37%	Etats-Unis
ABERCROMBIE & FITCH	Consommation discrétionnaire	Commerce de détail spécialisé	1.37%	Etats-Unis
ATI INC	Matériaux	Métaux et mines	1.36%	Etats-Unis

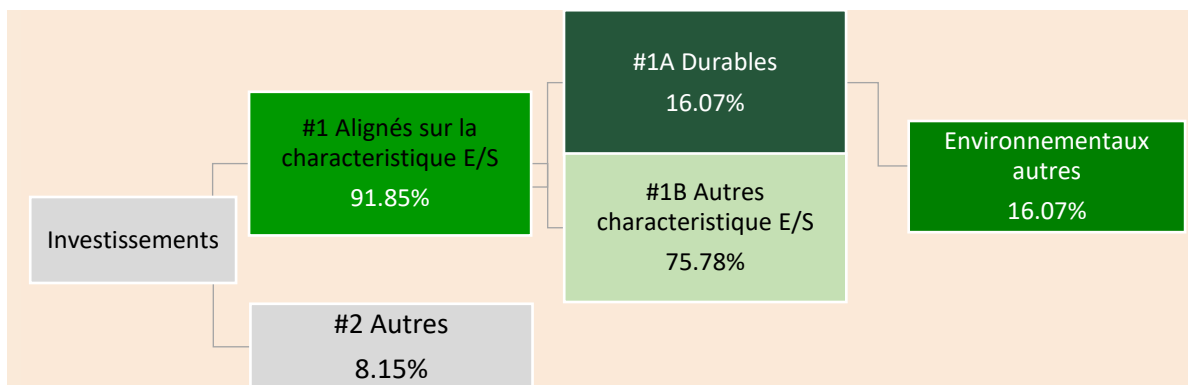


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 91.85% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 16.07% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 8.15%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Industrie	30.11%
Technologies de l'information	20.15%
Finance	14.37%
Consommation discrétionnaire	10.92%
Biens de consommation de base	6.69%
Matériaux	6.13%
Santé	5.36%
Energie	5.33%
Immobilier	0.65%
Services aux Collectivités	0.29%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR").

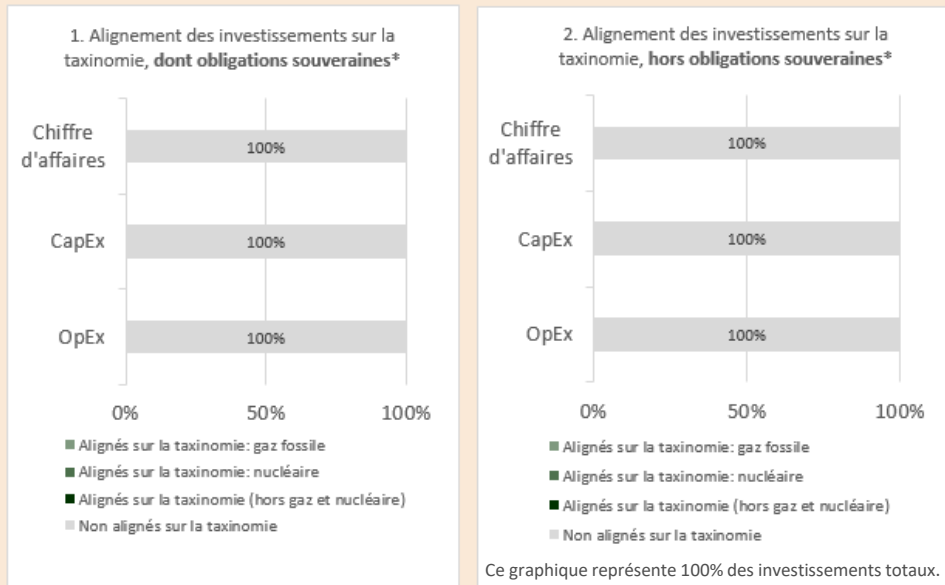
Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxonomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 16.07% à la fin de la période.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Asia Bonds (le "Compartiment")** Identifiant d'entité juridique: **549300F4E2DH34MD5D63**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**    **Non**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____   | <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de <b>22.17%</b> d'investissements durables |
| <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE        | <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  |
| <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE   |
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____  | <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  |
|   | <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables   |



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 93.00% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

**Les indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
96.32%	49.1	44.3	+4.8	6.17%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 4.8 points. Le compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Non applicable

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les

recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
HSBC VAR PERP	Finance	2.15%	Royaume-Uni
ANZ VAR 12/49(6.75%)REGS	Finance	2.04%	Australie
PERTIJ 6.5% 11/48 REGS	Energie	1.82%	Indonésie
HLINSU VAR 02/32 REGS	Finance	1.70%	Corée
HYUELE 6.25% 01/26 REGS	Technologie	1.68%	Corée
SCGAU VAR 09/80 REGS	Finance	1.65%	Australie
WSTPNZ 4.902% 02/28 REGS	Finance	1.65%	Nouvelle-Zélande
NIPLIF VAR 10/44 REGS	Finance	1.62%	Japon
FRIDPT 4.763% 04/27 REGS	Matériaux	1.61%	Indonésie

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

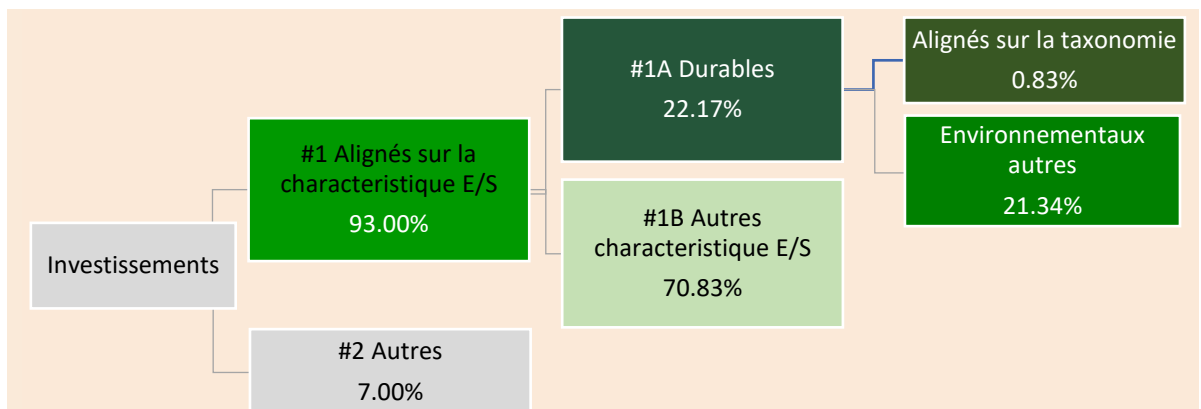
ICBPIJ 3.398% 06/31	Biens de consommation de base	1.58%	Indonésie
PEAKRN VAR PERP	Finance	1.55%	Iles vierges britanniques
MUANTH VAR 01/37	Finance	1.51%	Thaïlande
PERTIJ 4.15% 02/60 REGS	Energie	1.48%	Indonésie
ANZ NZ VAR 08/32 REGS	Finance	1.45%	Nouvelle-Zélande
HAOHUA 5.125% 03/28	Matériaux	1.43%	Hong Kong



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 93.00% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 22.17% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 7.00%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	49.05%
Energie	11.69%
Consommation discrétionnaire	9.81%
Technologie	6.26%
Matériaux	6.00%
Services de Télécommunication	4.99%
Biens de consommation de base	4.59%
Industrie	4.18%
Services aux Collectivités	1.73%
Gouvernement	1.70%



● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

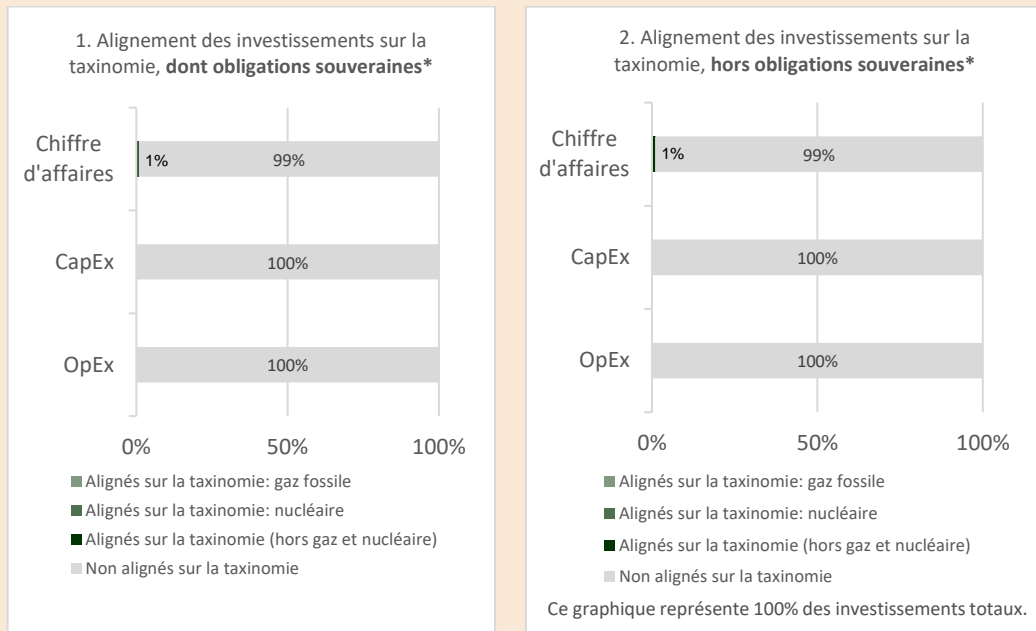
Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 0.83% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

Oui:
   
 Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire
   
 Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

🕒 **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 21.34% à la fin de la période.

👤 **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, 96.32% des titres présents en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse ESG.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds – Chronos 2029 EUR (le "Compartiment")** Identifiant d'entité juridique : **9845003603RNA69DE093**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **47.46%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 99.26% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.
- 

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
99%	59.3	58.4	+0.9	2.23%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 0.9 point. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Non applicable

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
RENAUL 4.875% 10/29 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.53%	France
BACRED VAR 02/30 EMTN	Finance	1.53%	Italie
ISPIM 5.25% 01/30 EMTN	Finance	1.52%	Italie
SABSM VAR 11/28 EMTN	Finance	1.52%	Espagne
F 6.125% 05/28	Consommation discrétionnaire	1.52%	Etats-Unis
TEVA 7.375% 09/29	Santé	1.51%	Pays-Bas
TKOFP 6.625% 03/30	Finance	1.51%	France
DECFP 5% 01/29	Services de Télécommunication	1.49%	France
DB VAR 01/29	Finance	1.49%	Allemagne
STENA 7.25% 02/28 REGS	Consommation discrétionnaire	1.48%	Luxembourg
FRFP 5.875% 04/29 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.47%	France
TVOYFH 4.75% 06/30 EMTN	Services aux Collectivités	1.46%	Finlande
VW 4.25% 03/29 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.45%	Pays-Bas
GM 4.3% 02/29 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.45%	Etats-Unis
RCFFP 5.25% 11/28 EMTN	Technologie	1.43%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● *Quelle était l'allocation des actifs?*

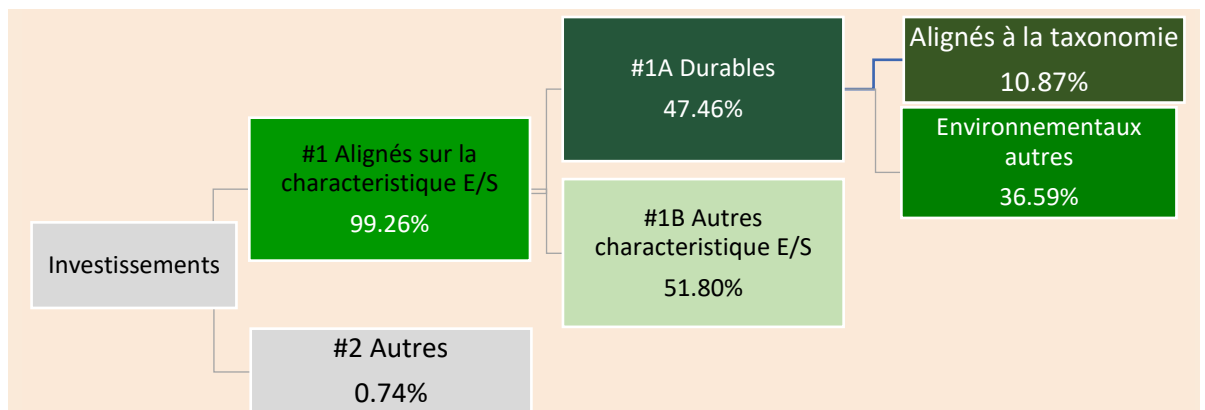
Au 29 décembre 2023, 99.26% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 47.46% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 0.74%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	40.12%
Consommation discrétionnaire	22.51%
Industrie	12.56%
Services aux Collectivités	5.67%
Services de Télécommunication	5.55%
Biens de consommation de base	4.07%
Santé	2.96%
Technologie	2.58%
Matériaux	2.54%
Energie	1.45%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 10.87% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

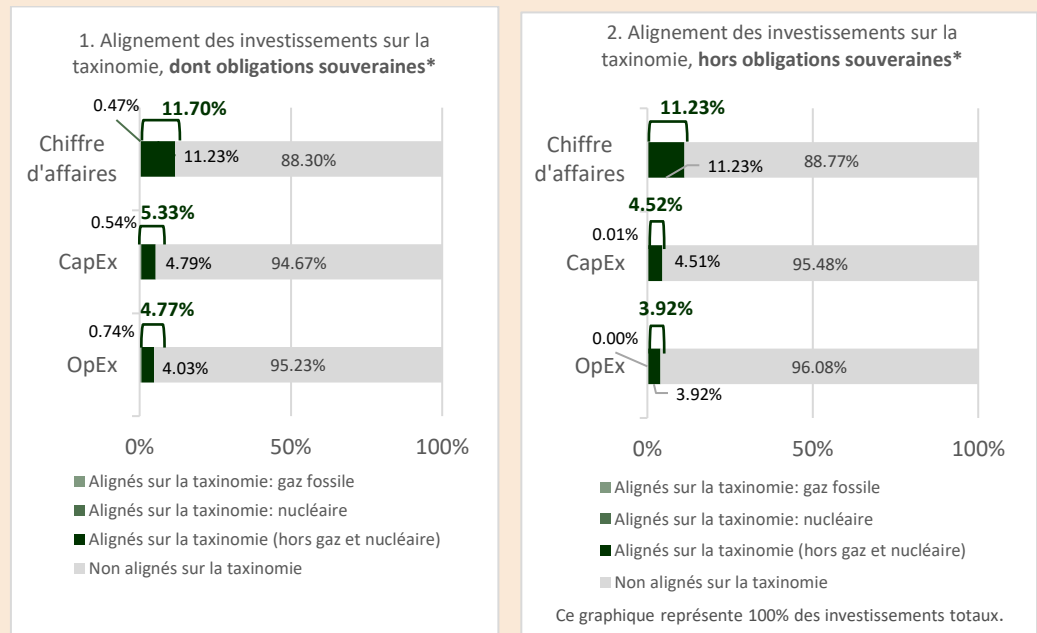
Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxonomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.  
Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole

représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 36.59% à la fin de la période.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds – Chronos 2029 USD (le "Compartiment")** Identifiant **984500U07FYE613FEA67** d'entité juridique:

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**    **Non**

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **37.31%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 99.65% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	54.2	45	+9.2	3.70%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 9.2 points. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Non applicable

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
ACAFP VAR 10/29 144A	Finance	1.67%	France
CCL 7% 08/29 144A	Consommation discrétionnaire	1.63%	Panama
RABOBK VAR 02/29 144A	Finance	1.63%	Pays-Bas
CEMEX 5.45% 11/29 144A	Matériaux	1.61%	Mexique
UBS VAR 01/29 144A	Finance	1.61%	Suisse
HCA 5.875% 02/29	Santé	1.61%	Etats-Unis
ABNAV VAR 12/29 144A	Finance	1.61%	Pays-Bas
HSBC VAR 03/29	Finance	1.60%	Royaume-Uni
CABKSM VAR 01/29 144A	Finance	1.60%	Espagne
SUZANO 6% 01/29	Matériaux	1.60%	Autriche

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la

période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023

NOMURA 5.605% 07/29  
 GM 5.65% 01/29  
 F 5.113% 05/29  
 LLOYDS VAR 03/29  
 NWG VAR 09/29

Finance	1.60%	Japon
Consommation discrétionnaire	1.60%	Etats-Unis
Consommation discrétionnaire	1.60%	Etats-Unis
Finance	1.59%	Royaume-Uni
Finance	1.59%	Royaume-Uni



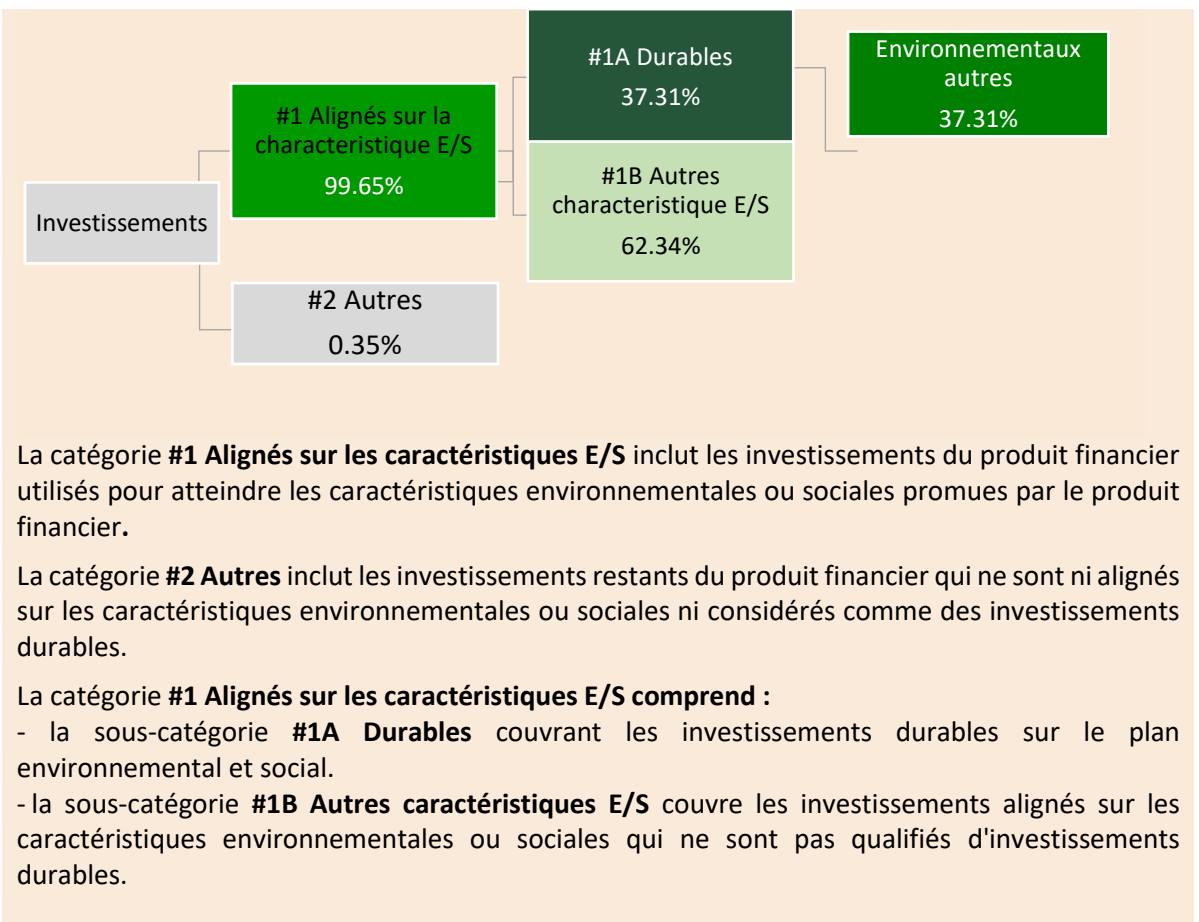
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage: du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ; des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ; des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 99.65% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 37.31% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 0.35%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

### La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	41.68%
Consommation discrétionnaire	15.35%
Services de Télécommunication	9.08%
Matériaux	7.97%
Technologie	7.67%
Santé	7.43%
Energie	6.26%
Biens de consommation de base	3.01%
Services aux Collectivités	1.56%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR").

Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

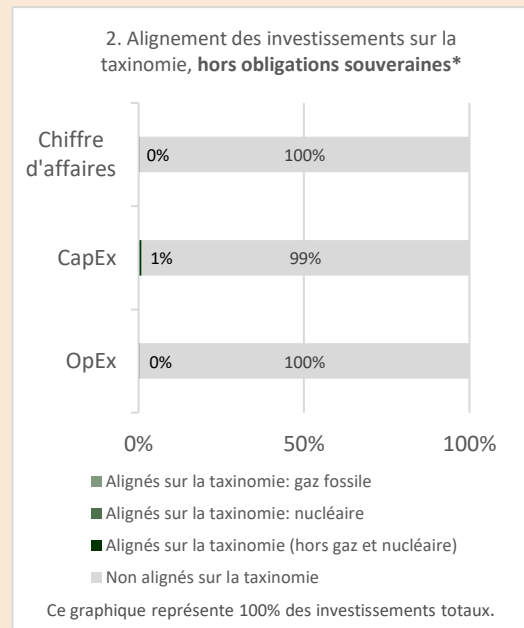
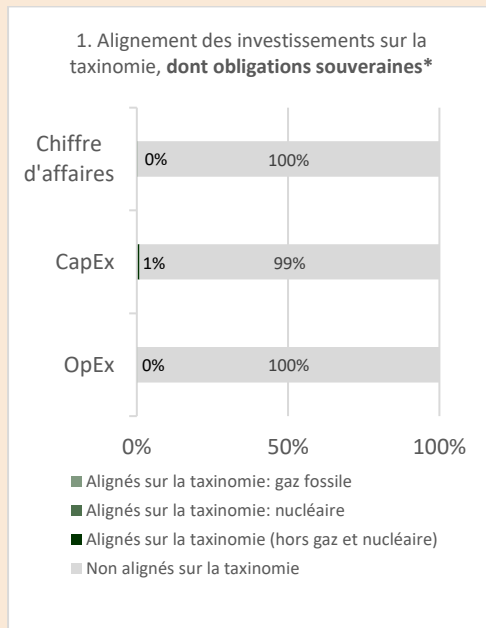
Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxonomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.  
Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 37.31% à la fin de la période.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Euro Bonds (le "Compartiment")** Identifiant **549300PI9MGAF02BJ862** d'entité juridique:

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**    **Non**

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **50.64%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 96.70% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

#### Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
96.89%	60.7	59.4	+1.3	1.03%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 1.3 point. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

#### ● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
97.13%	59.7	58.4	+1.3	1.97%

#### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes

directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
BACR VAR 03/31 EMTN	Finance	1.05%	Royaume-Uni
INVITA 5.25% 11/25	Gouvernement	1.02%	Italie
CCAMA 0.75% 07/28	Finance	1.00%	France
GM 0.65% 09/28	Consommation discrétionnaire	0.99%	Etats-Unis
TRAGR 4.25% 05/28 EMTN	Industrie	0.99%	Luxembourg
TDFINF 1.75% 12/29	Services de Télécommunication	0.98%	France
NSANY 3.201% 09/28 REGS	Consommation discrétionnaire	0.98%	Japon
SPMIM 3.375% 07/26 EMTN	Energie	0.97%	Pays-Bas
SKGID 2.875% 01/26	Matériaux	0.94%	Ireland

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023

TVOYFH 2.625% 03/27 EMTN	Services aux Collectivités	0.92%	Finlande
VTRS 1.362% 06/27	Santé	0.91%	Pays-Bas
SANTAN VAR PERP	Finance	0.91%	Espagne
ABNANV VAR PERP	Finance	0.91%	Pays-Bas
EZJLN 1.875% 03/28 EMTN	Consommation discrétionnaire	0.89%	Pays-Bas
TEVA 4.375% 05/30	Santé	0.89%	Pays-Bas

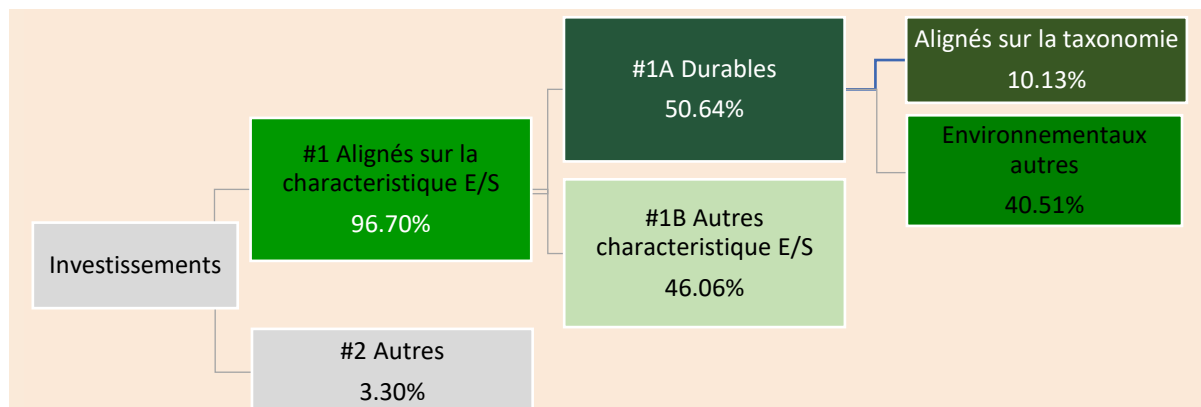


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 96.70% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 50.64% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 3.30%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	58.17%
Consommation discrétionnaire	16.13%
Energie	5.43%
Services aux Collectivités	4.35%
Services de Télécommunication	4.32%
Industrie	3.87%
Santé	3.41%
Matériaux	1.47%
Biens de consommation de base	1.40%
Gouvernement	1.03%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 10.13% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

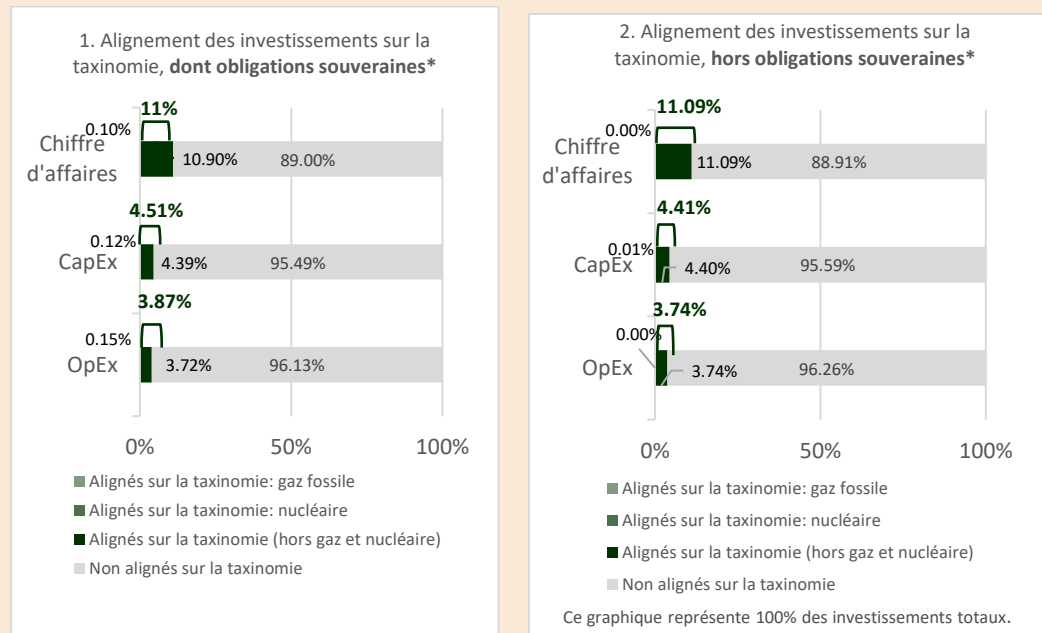
Oui:

Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxonomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.  
Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 40.51% à la fin de la période.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Europe Opportunities** (le "Compartiment") - Identifiant d'entité juridique: **549300HJ32GGT7EEJ605**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**   **Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_\_\_

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **53.39%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

**ayant un objectif social**

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 95.24% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

**Les indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
98.88%	65.2	62.7	+2.5	2%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement de 2.5 points. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	64.8	64.5	+0.3	2.31%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

● ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, et la politique de vote, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG et politique de vote
2	Empreinte carbone	Notation ESG et politique de vote
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG et politique de vote
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG et politique de vote
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG et politique de vote
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion et politique de vote
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Politique de vote
12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Politique de vote
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	4.23%	Pays - Bas
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Consommation discrétionnaire	Textile, habillement et produits de luxe	4.04%	France
NOVO NORDISK A/S-B	Santé	Produits pharmaceutiques	3.94%	Danemark
L OREAL	Biens de consommation de base	Produits de soins personnels	3.31%	France
NOVARTIS AG-REG	Santé	Produits pharmaceutiques	3.02%	Suisse
VINCI SA (PARIS)	Industrie	Construction et ingénierie	2.90%	France
HSBC HOLDING PLC GBP	Finance	Banques	2.72%	Royaume-Uni
SAP SE / XETRA	Technologies de l'information	Logiciels	2.51%	Allemagne
STELLANTIS	Consommation discrétionnaire	Automobiles	2.50%	Pays-Bas
UBS GROUP AG	Finance	Marchés des capitaux	2.41%	Suisse
TOTALENERGIES SE PARIS	Energie	Pétrole, gaz et carburants	2.34%	France
WOLTERS KLUWER	Industrie	Services professionnels	2.33%	Pays-Bas
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de Télécommunication	Services de télécommunications diversifiés	2.22%	Allemagne
ALLIANZ SE-REG	Finance	Assurance	2.07%	Allemagne
ASTRAZENECA GBP	Santé	Produits pharmaceutiques	2.02%	Royaume-Uni



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

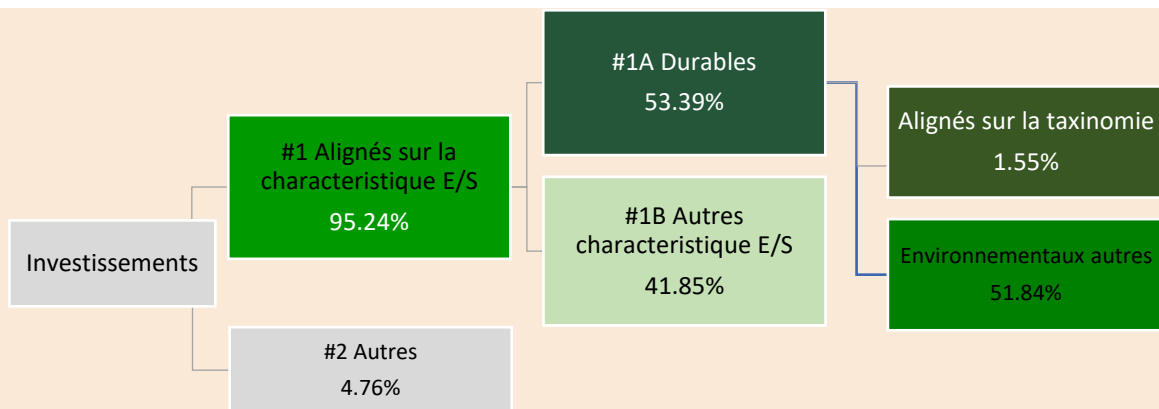
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 95.24% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 53.39% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 4.76%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Industrie	16.59%
Finance	16.30%
Technologies de l'information	14.64%
Consommation discrétionnaire	13.67%
Santé	11.93%
Energie	7.29%
Biens de consommation de base	7%
Services aux Collectivités	4.75%
Services de Télécommunication	4.57%
Matériaux	3.26%



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 1.55% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

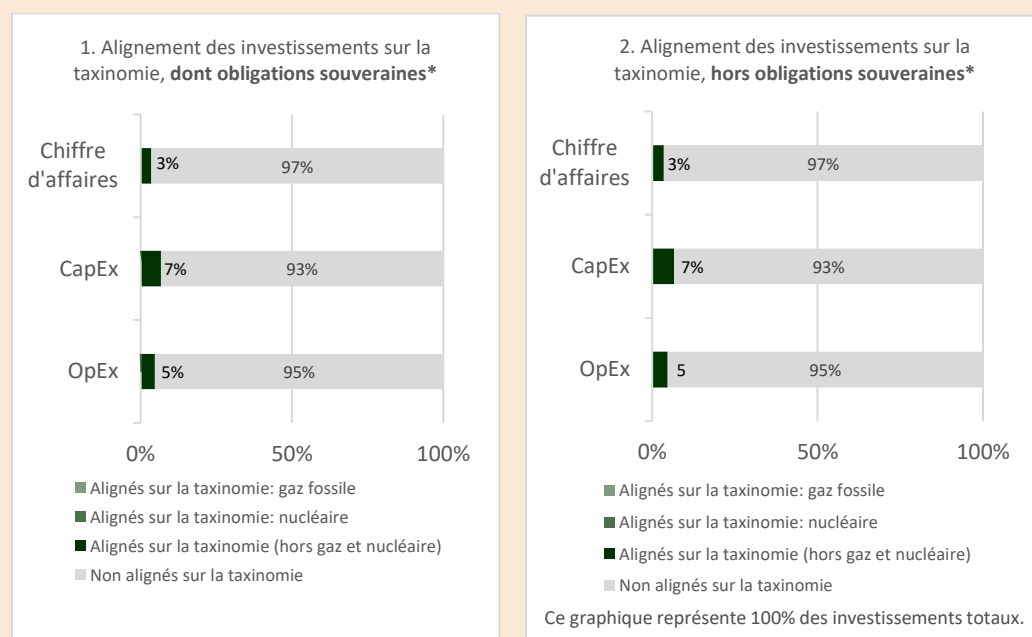
- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?**

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- Oui:
  - Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines..

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE est donc également fixée à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 51.84% à la fin de la période.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, la note ESG moyenne de la stratégie a augmenté en relatif par rapport à l'univers d'investissement (passant de +0.3 à +2.5 points).



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Euro Value** (le "Compartiment") Identifiant d'entité juridique: **549300F00KE3D5E2PG50**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **55.34%** d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.



Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 98.22% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

**Les indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2024 sont les suivants:

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
99.57%	67.3	65.4	+1.9	0%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 1.9 point. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants:

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	66.5	66.3	+0.2	0%

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement et la politique de vote, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG et politique de vote
2	Empreinte carbone	Notation ESG et politique de vote
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG et politique de vote
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG et politique de vote
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG et politique de vote
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion et politique de vote
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Politique de vote
12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Politique de vote
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
TOTALENERGIES SE PARIS	Energie	Pétrole, gaz et carburants	6.59%	France
BNP PARIBAS	Finance	Banques	5.07%	France
SANOFI	Santé	Produits pharmaceutiques	5.02%	France
ALLIANZ SE-REG	Finance	Assurance	4.54%	Allemagne

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023.

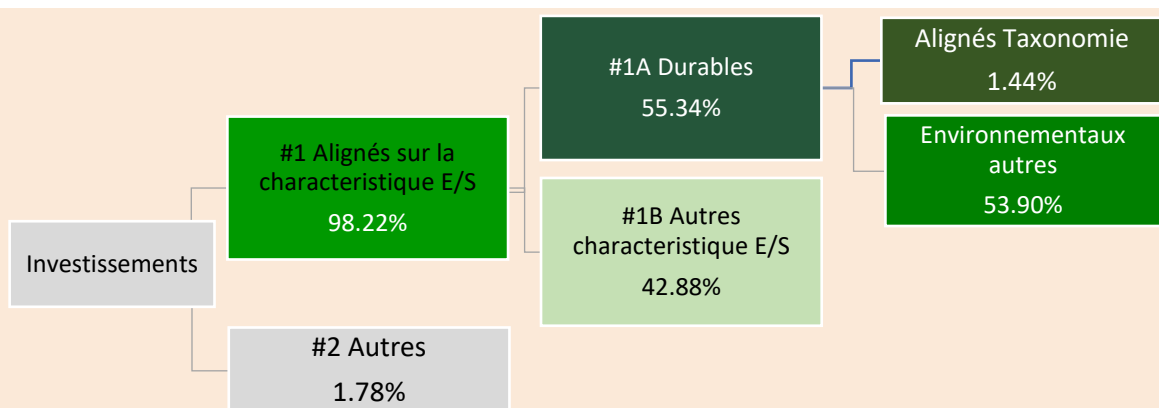
SIEMENS AG-REG	Industrie	Conglomérats industriels	4.44%	Allemagne
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de Télécommunication	Services de télécommunications diversifiés	3.69%	Allemagne
ENEL SPA	Services aux Collectivités	Services d'électricité	3.36%	Italie
VINCI SA (PARIS)	Industrie	Construction et ingénierie	3.32%	France
AXA SA	Finance	Assurance	3.27%	France
STELLANTIS	Consommation discrétionnaire	Automobiles	3.04%	Pays-Bas
BANCO SANTANDER SA	Finance	Banques	3.01%	Espagne
INTESA SANPAOLO	Finance	Banques	2.97%	Italie
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	Services d'électricité	2.90%	Espagne
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Industrie	Produits de construction	2.36%	France
ENGIE	Services aux Collectivités	Multi-usages	2.13%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Au 29 décembre 2023, 98.22% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 55.34% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 1.78%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :  
- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;  
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;  
des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter



les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	29.23%
Industrie	17.67%
Energie	10.75%
Services aux Collectivités	10.56%
Santé	7.29%
Services de Télécommunication	6.92%
Consommation discrétionnaire	6.85%
Matériaux	4.58%
Biens de consommation de base	2.24%
Immobilier	2.07%
Finance	29.23%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 1.44% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

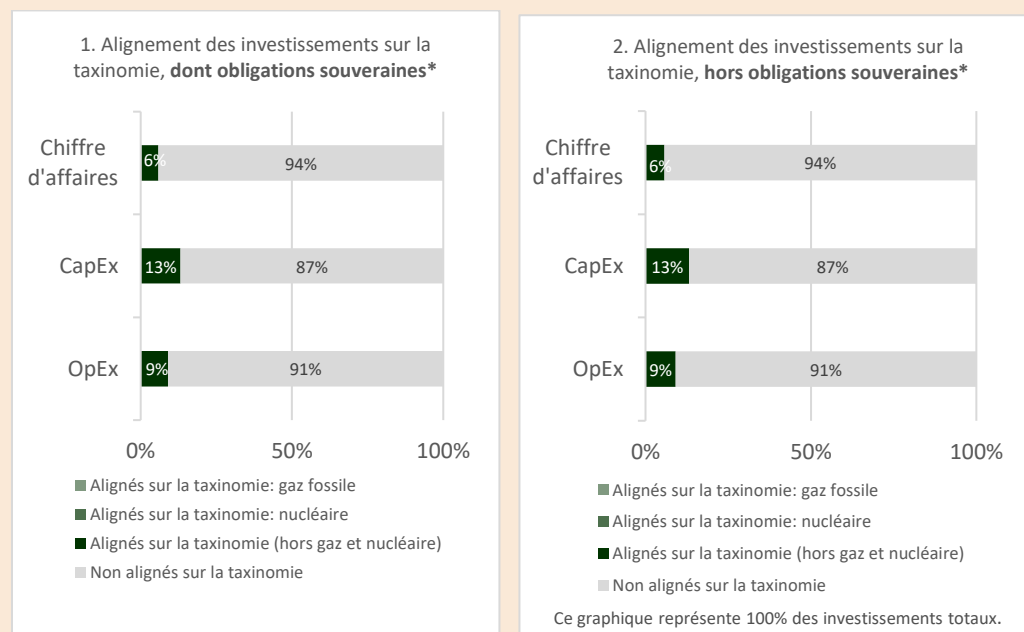
Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 53.90% à la fin de la période.

● **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, la note ESG moyenne de la stratégie a augmenté en relatif par rapport à l'univers d'investissement (passant de +0.2 à +1.9 point).

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds – Global Bonds EUR 2026** (le "Compartiment") Identifiant d'entité juridique : **984500B2EN47295A4953**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **35.75%** d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 100.11% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

#### Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	59.1	58.2	+0.9	3.02%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 0.9 point. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

#### ● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Non applicable

#### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
MTNA 4.875% 09/26 EMTN	Matériaux	1.60%	Luxembourg
ORANOF 3.375% 04/26 EMTN	Matériaux	1.55%	France
HOG 5.125% 04/26	Consommation discrétionnaire	1.54%	Etats-Unis
AFFP 7.25% 05/26 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.54%	France
UBS VAR 06/27 EMTN	Finance	1.52%	Suisse
RBI AV VAR 01/27	Finance	1.52%	Autriche
STLA 0.625% 03/27 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.52%	Pays-Bas
ERICB 1.125% 02/27 EMTN	Technologie	1.51%	Suède
ATIM 1% 11/26 EMTN	Industrie	1.50%	Italie
DANBNK VAR 02/27 EMTN	Finance	1.49%	Danemark
JABHOL 1.75% 06/26	Finance	1.49%	Pays-Bas
TKOFP 2.25% 10/26	Finance	1.48%	France
ARVASL 4% 09/26 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.48%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023

DB 1.625% 01/27 EMTN  
ATLIM 1.75% 06/26

Finance	1.48%	Allemagne
Industrie	1.47%	Italie



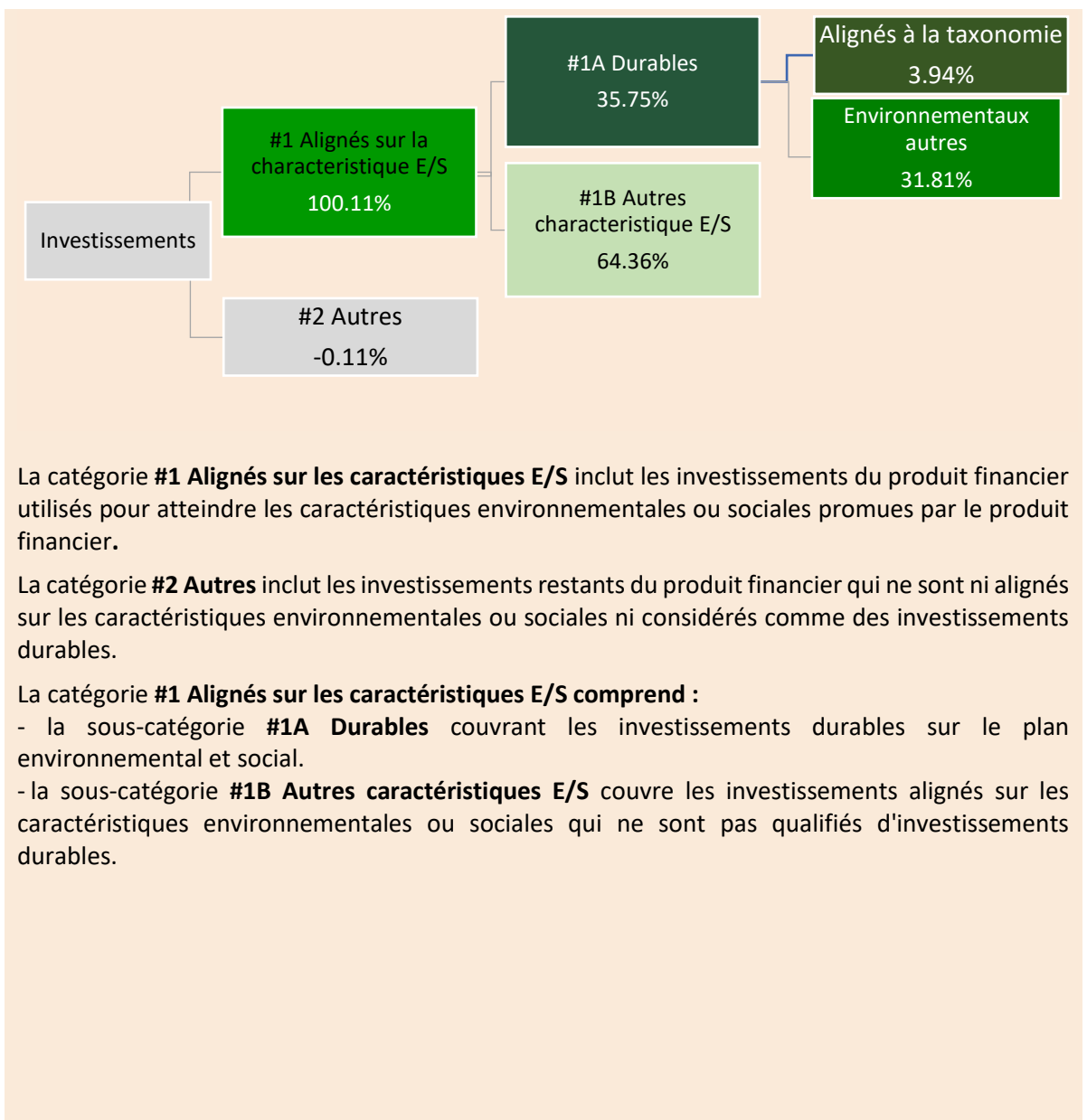
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 100.11% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 35.75% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, -0.11%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage: -du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ; -des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ; -des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	43.66%
Consommation discrétionnaire	22.67%
Industrie	9.52%
Matériaux	7.69%
Services aux Collectivités	6.70%
Services de Télécommunication	2.55%
Energie	2.32%
Biens de consommation de base	2.16%
Technologie	1.51%
Santé	1.21%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 3.94% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

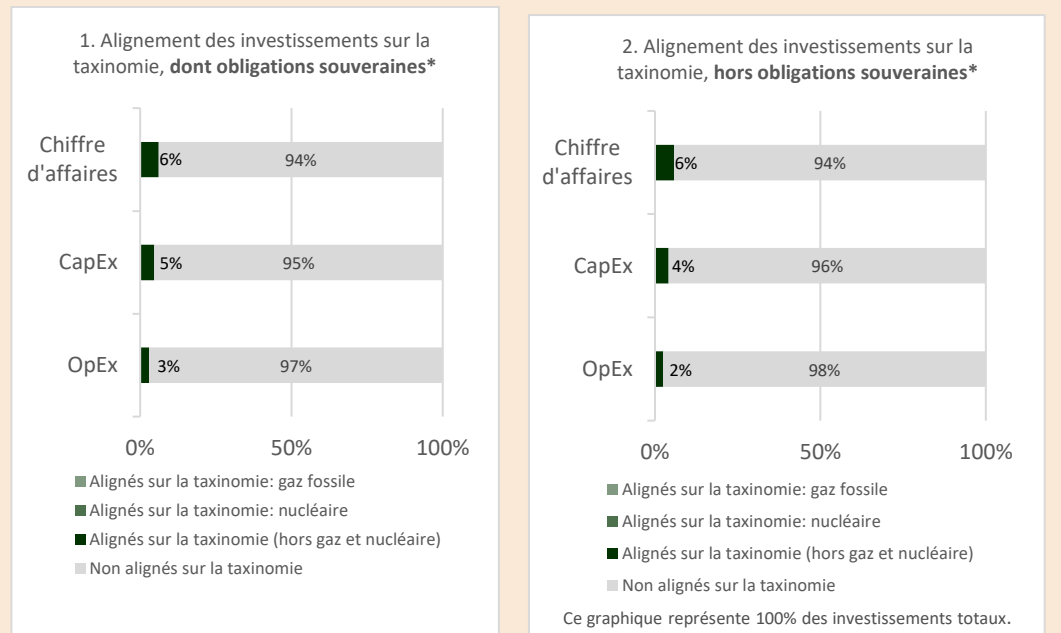
Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.  
Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 31.81% à la fin de la période.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds – Identifiant d'entité juridique:**  
**Global Bonds USD 2026 (le "Compartiment")** **984500C2A4553E9F4D90**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **34.03%** d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 99.09% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

#### Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
99.07%	51.9	45	+6.9	3.70%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 6.9 points. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

#### ● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Non applicable

#### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
UCGIM VAR 09/26 REGS	Finance	1.55%	Italie
F 6.95% 03/26	Consommation discrétionnaire	1.54%	Etats-Unis
ISPIM 5.71% 01/26	Finance	1.53%	Italie
LLOYDS VAR 08/26	Finance	1.51%	Royaume-Uni
HCA 5.375% 09/26	Santé	1.50%	Etats-Unis
BBVASM VAR 09/26	Finance	1.50%	Espagne
EXPE 5% 2/26	Services de Télécommunication	1.50%	Etats-Unis
BPCEGP 4.875% 4/26	Finance	1.49%	France
BALL 4.875% 03/26	Matériaux	1.49%	Etats-Unis
STLA 1.711% 01/27 REGS	Consommation discrétionnaire	1.48%	Etats-Unis
MTNA 4.55% 03/26	Matériaux	1.47%	Luxembourg
PEMEX 6.875% 08/26	Energie	1.47%	Mexique
WDC 4.75% 02/26	Technologie	1.47%	Etats-Unis
MS 4.35% 9/26	Finance	1.46%	Etats-Unis
SOCGEN 4.25% 08/26 REGS	Finance	1.46%	France

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/01/2023 au 31/12/2023



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

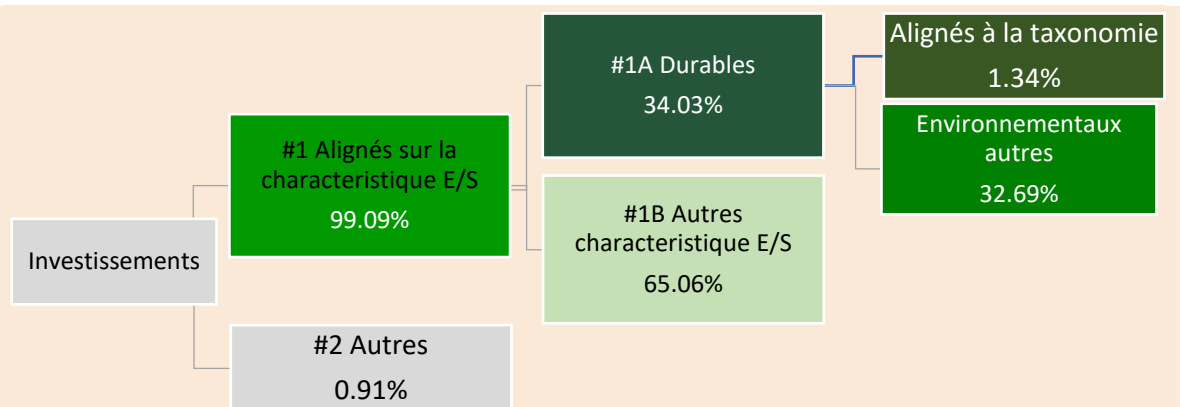
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 99.09% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 34.03% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 0.91%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;  
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;  
des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	43.71%
Matériaux	8.97%
Consommation discrétionnaire	8.69%
Santé	8.00%
Energie	7.66%
Technologie	6.67%
Services de Télécommunication	5.71%
Biens de consommation de base	4.04%
Services aux Collectivités	2.64%
Industrie	2.52%

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 1.34% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

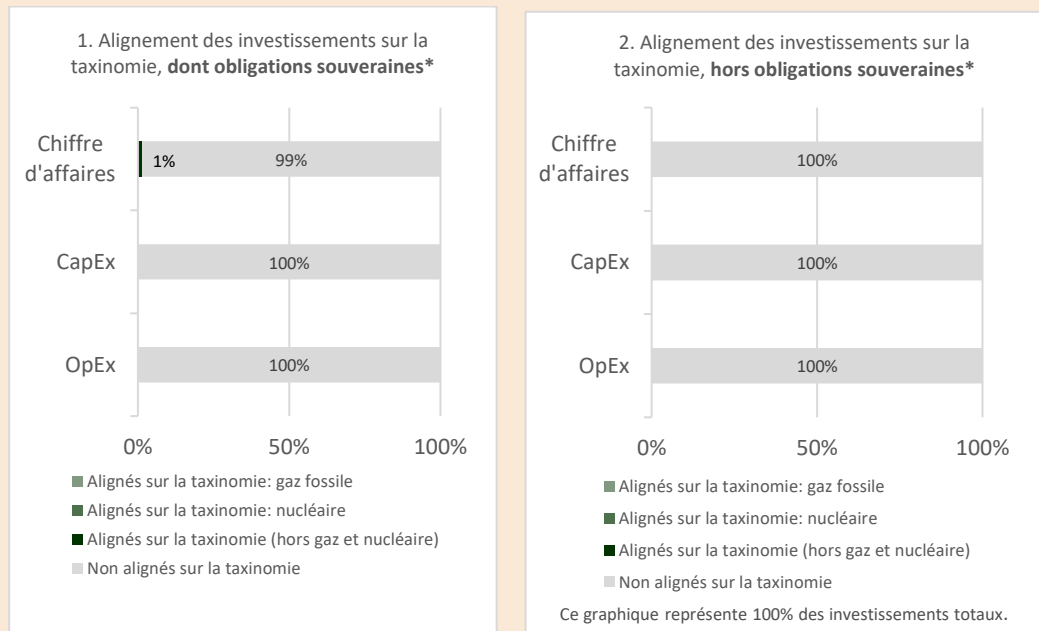
Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.  
Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 32.69% à la fin de la période.

● **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Identifiant d'entité juridique: Global Trends (le "Compartiment") 549300RXDVRP16RPTZ95**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**
  **Non**

<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de <b>31.17%</b> d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>
---	--



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 98.93% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	49.8	47.6	+2.2	3.06%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 2.2 points. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
97.98%	51.1	51	+0.1	4.56%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNG), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, et la politique de vote, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG et politique de vote
2	Empreinte carbone	Notation ESG et politique de vote
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG et politique de vote
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG et politique de vote
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG et politique de vote
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion et politique de vote
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Politique de vote
12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Politique de vote
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Technologies de l'information	Matériel technologique, stockage et périphériques	5.71%	Etats-Unis
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	Logiciels	5.40%	Etats-Unis
ALPHABET INC CL C	Services de Télécommunication	Médias et services interactifs	3.35%	Etats-Unis
AMAZON.COM INC	Consommation discrétionnaire	Commerce de détail	3.21%	Etats-Unis
NVIDIA CORP	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	2.62%	Etats-Unis
META PLATFORMS INC-CLASS A	Services de Télécommunication	Médias et services interactifs	2.18%	Etats-Unis
BROADCOM INC	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	1.82%	Etats-Unis
TESLA INC	Consommation discrétionnaire	Automobiles	1.81%	Etats-Unis
ELI LILLY & CO	Santé	Produits pharmaceutiques	1.70%	Etats-Unis
MASTERCARD INC-CL A	Finance	Services financiers	1.58%	Etats-Unis
JPMORGAN CHASE & CO	Finance	Banques	1.30%	Etats-Unis
ADOBE INC	Technologies de l'information	Logiciels	1.29%	Etats-Unis
ADVANCED MICRO DEVICES	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements de semi-conducteurs	1.24%	Etats-Unis
NOVO NORDISK A/S-B	Santé	Produits pharmaceutiques	1.20%	Danemark
LINDE PLC	Matériaux	Produits chimiques	1.13%	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

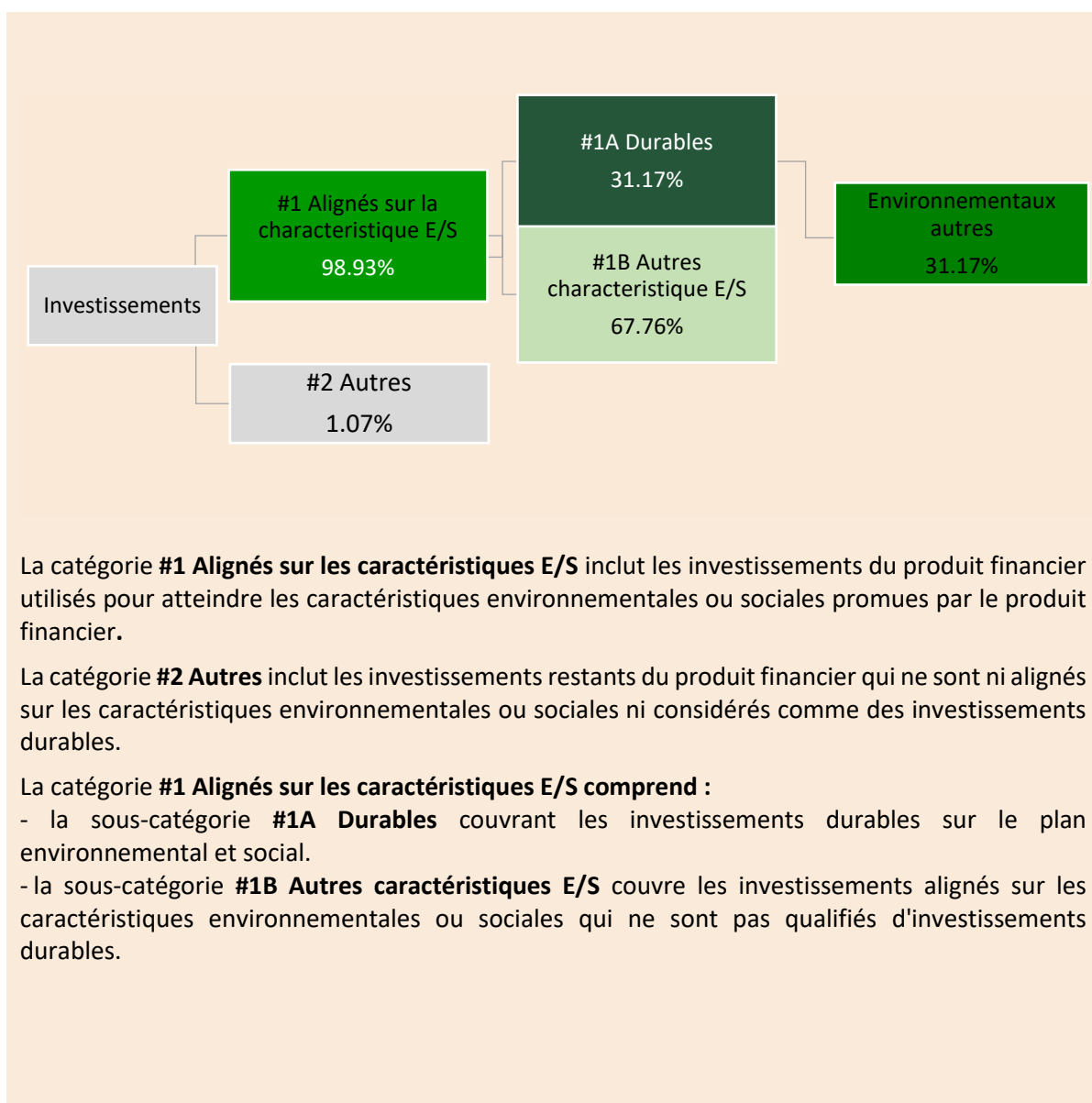
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 98.93% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 31.17% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 1.07%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Technologies de l'information	35.24%
Consommation discrétionnaire	14.33%
Industrie	11.03%
Santé	10.57%
Finance	9.42%
Services de Télécommunication	8.44%
Biens de consommation de base	2.90%
Energie	2.56%
Services aux Collectivités	2.14%
Immobilier	1.84%
Technologies de l'information	35.24%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

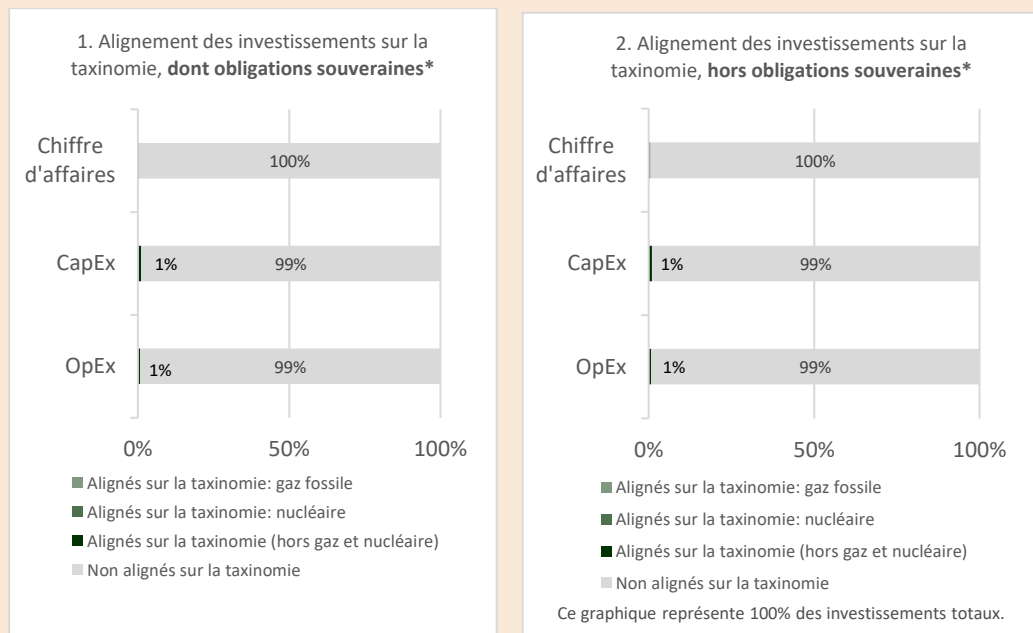
Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR").

Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

Oui:
   
 Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire
   
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines..

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %. Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

### **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 31.17% à la fin de la période.

### **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.

### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.


Au 29.12.2023, 100% des titres présents en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse ESG contre 97.98% à fin 2022. En complément, la note ESG moyenne de la stratégie a augmenté en relatif par rapport à l'univers d'investissement (passant de +0.1 à +2.2 points).



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: **Indosuez Funds - Impact** (le "Compartiment") - Identifiant d'entité juridique: **984500EA79CCF4554F45**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **58.27%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



**Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?**

En combinant analyse d'impact et analyse financière avant tout investissement, l'équipe de gestion a sélectionné des entreprises adoptant un modèle économique pérenne et proposant pour tout ou partie de leurs activités des biens et des services permettant d'apporter des solutions aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU. Les entreprises ont ainsi été analysées au travers de 3 grands thèmes : 1) accompagner une transition démographique de qualité (par exemple, accès aux soins, accès à l'éducation, etc ; 2) accompagner la transition écologique ; et 3) accompagner les nouveaux modes de consommation responsable.

Aucun benchmark de référence n'a été désigné afin d'atteindre les caractéristiques Environnementales et/ou Sociales (E/S) promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, 92.90% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Afin de mesurer la réalisation des caractéristiques E/S mentionnées ci-dessus, le Compartiment a suivi les indicateurs de durabilité suivants :

- La part des investissements impliqués dans les activités exclues décrites ci-dessous.
- Le pourcentage des investissements ayant une analyse d'impact positive sur l'accompagnement dans une transition démographique de qualité.
- Le pourcentage des investissements ayant une analyse d'impact positive sur l'accompagnement dans une transition écologique.
- Le pourcentage des investissements ayant une analyse d'impact positive sur l'accompagnement dans une transition vers de nouveaux modes de consommation responsable.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Part des investissements impliqués dans les activités exclues	Pourcentage des investissements ayant une analyse d'impact positive sur l'accompagnement dans une transition démographique de qualité	Pourcentage des investissements ayant une analyse d'impact positive sur l'accompagnement dans une transition écologique	Pourcentage des investissements ayant une analyse d'impact positive sur l'accompagnement dans une transition vers de nouveaux modes de consommation responsable
0%	34.26%	33.49%	32.25%

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

– Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?  
Description détaillée:

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, et la politique de vote, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG et politique de vote
2	Empreinte carbone	Notation ESG et politique de vote
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG et politique de vote
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG et politique de vote
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG et politique de vote
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion et politique de vote
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Politique de vote
12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Politique de vote
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG
16	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023.**

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
<i>DELL TECHNOLOGIES -C</i>	Technologies de l'information	Matériel technologique, stockage et périphériques	5.21%	Etats-Unis
<i>WEYERHAEUSER CO</i>	Immobilier	FPI spécialisés	5.06%	Etats-Unis
<i>NOVO NORDISK A/S-B</i>	Santé	Produits pharmaceutiques	4.92%	Danemark
<i>TRANE TECHNOLOGIES PLC</i>	Industrie	Produits de construction	4.84%	Irlande
<i>OWENS CORNING</i>	Industrie	Produits de construction	4.79%	Etats-Unis
<i>FIRST SOLAR INC</i>	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipement de semi-conducteurs	4.57%	Etats-Unis
<i>SCHNEIDER ELECT SE</i>	Industrie	Équipement électrique	4.33%	France
<i>ORANGE</i>	Services de Télécommunication	Services de télécommunications diversifiés	4.31%	France
<i>VEOLIA ENVIRONNEMENT</i>	Services aux Collectivités	Multi-usages	4.29%	France
<i>ECOLAB INC</i>	Matériaux	Produits chimiques	4.28%	Etats-Unis
<i>BRISTOL-MYERS SQUIBB CO</i>	Santé	Produits pharmaceutiques	3.25%	Etats-Unis
<i>EDP RENOVAVEIS</i>	Services aux Collectivités	Producteurs indépendants d'électricité et d'énergies renouvelables	2.96%	Espagne
<i>SALMAR ASA</i>	Biens de consommation de base	Produits alimentaires	2.90%	Norvège
<i>SYSMEX CORPORATION</i>	Santé	Équipements et fournitures pour les soins de santé	2.33%	Japon
<i>HOLOGIC INC</i>	Santé	Équipements et fournitures de soins de santé	2.32%	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

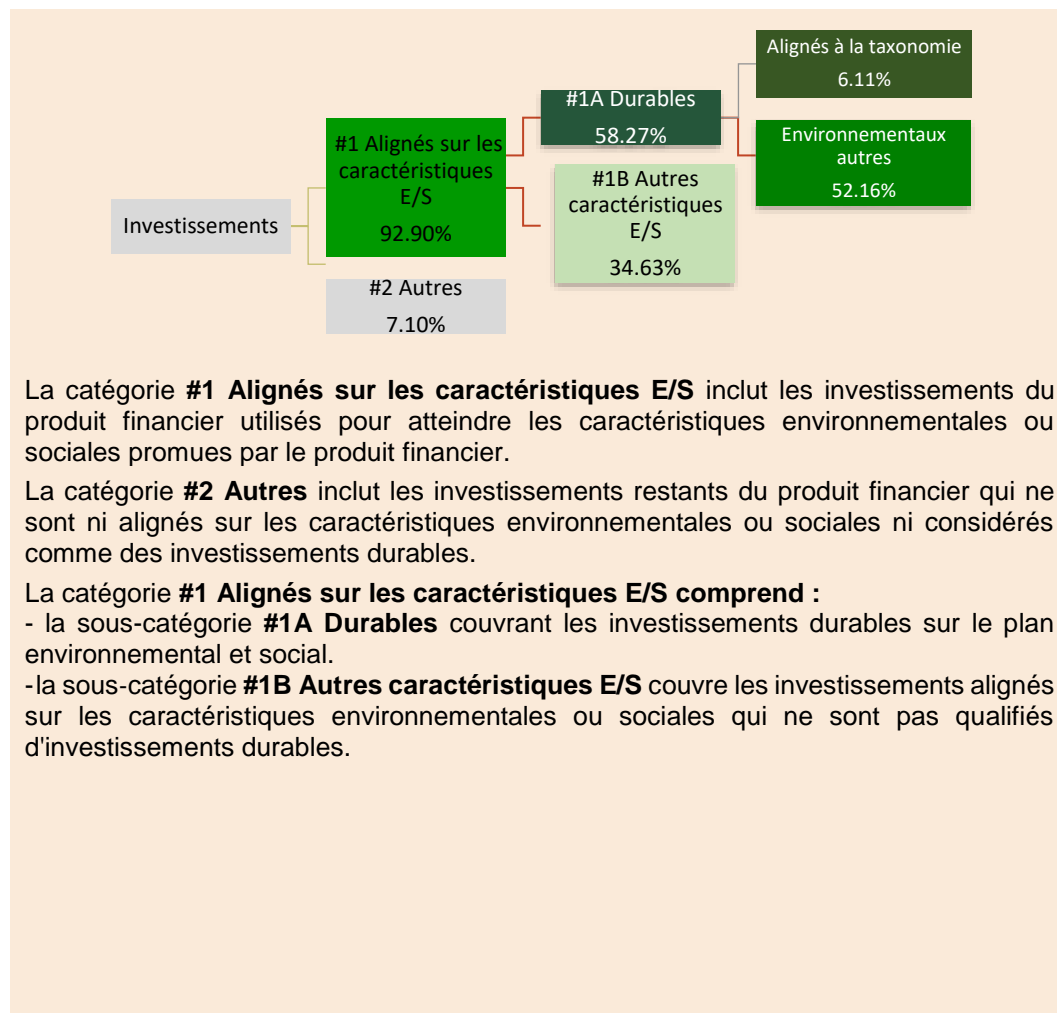
### ● Quelle était l'allocation des actifs?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 92.90% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 58.27% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 7.10%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Industrie	25.72%
Santé	20.00%
Matériaux	18.47%
Technologies de l'information	10.53%
Services aux Collectivités	7.81%
Services de Télécommunication	5.78%
Biens de consommation de base	5.49%
Immobilier	5.45%
Consommation discrétionnaire	0.76%
Energie	-



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 6.11% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

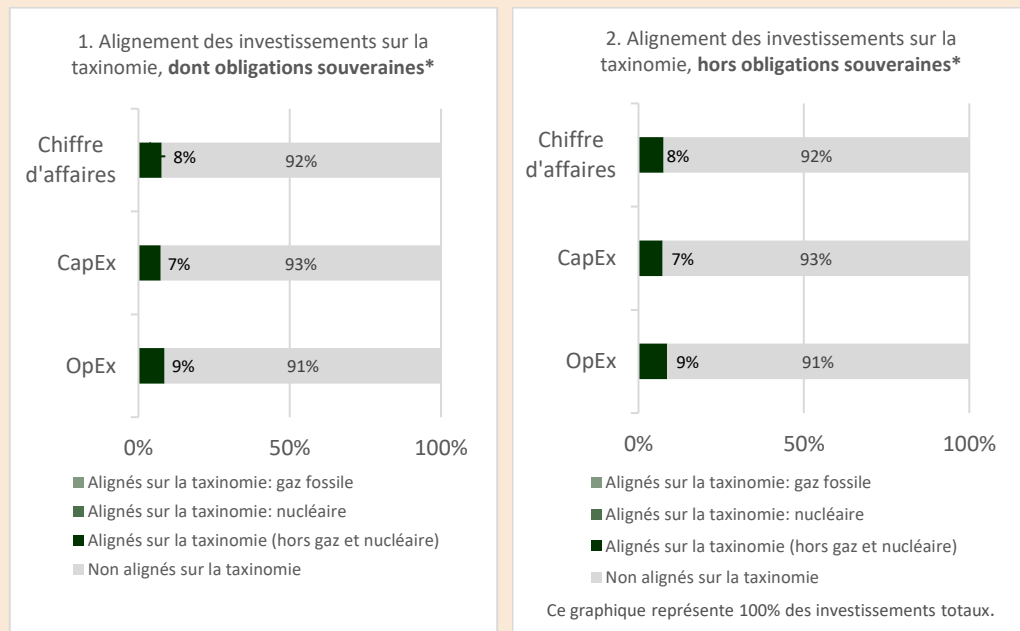
Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.



**Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

- Oui:
   
 Dans le gaz fossile
   
 Dans l'énergie nucléaire
   
 Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines..

**Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 52.16% à la fin de la période.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie "#2 Autres" est constituée de liquidités et d'équivalents de liquidité détenues à titre accessoire et éventuellement de produits dérivés ainsi que des investissements non filtrés.



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Le gestionnaire a été vigilant lors d'arbitrages de titres dans un même secteur afin d'identifier un nouvel entrant mieux noté sur le critère ESG comme part intégrante de la décision d'investissements.

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds – Identifiant d'entité juridique: Naos (le "Compartiment") 9845004T142C55B09B43**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**    **Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_\_\_

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

**ayant un objectif social**

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

**Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?**

Les caractéristiques ESG et les risques de durabilité associés aux investissements ont été évalués par le gestionnaire à travers :

- Une **approche d'INTÉGRATION** par les risques E, S et G qui respecte une volonté d'investir sur l'ensemble des secteurs d'activité tout en favorisant les sociétés qui adressent au mieux les risques de durabilité auxquels elles doivent faire face et savent adapter leurs *business models* et leurs stratégies à ces nouveaux enjeux. En particulier, en termes de promotion de caractéristiques (E) environnementales et (S) sociales, deux axes systématiques ont été choisis pour promouvoir ces caractéristiques au sens de la réglementation SFDR :

- « E » : trajectoire de l'entreprise dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en insistant sur les progrès et les objectifs concrets et mesurables,
- « S » : l'emploi décent au sein de l'entreprise et de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Ces deux points forment un dénominateur commun obligatoire qui s'ajoute à la nécessité d'une analyse des critères ESG pertinents secteur par secteur.

Près de 100% de titres présents en portefeuille au cours de l'année ont ainsi fait l'objet d'une analyse ESG interne et externe. Par ailleurs, la moyenne annuelle des notes de risque ESG du portefeuille constitué de positions acheteuses (long) a été meilleure que (et donc inférieure à ) celle de l'univers d'investissement.

- Une **politique d'EXCLUSION**. Le gestionnaire a respecté la politique d'exclusion, appliquée sur les positions acheteuses en portefeuille et composée :
  - (i) d'exclusions systématiques relatives:
    - a) aux armes controversées : le gestionnaire identifie les armes controversées comme celles ayant un impact disproportionné et indiscriminé sur les civils, persistant pendant des années après la fin des conflits. Cela s'applique aux mines antipersonnel (MAP) et aux bombes à sous-munitions (BASM), dont les conséquences sur les populations et les territoires perdurent au-delà de la période de paix, engendrant ainsi des effets disproportionnés et indiscriminés sur les civils. En réponse à cela, le gestionnaire a instauré une politique excluant les armes controversées telles que les armes incendiaires, les bombes au phosphore blanc et les armes chimiques. Cette démarche est en accord avec les engagements de la France, notamment :
      - la ratification de la Convention d'Ottawa signée en 1997, qui interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert de mines antipersonnel, ainsi que leur destruction ; et
      - les principes de la Convention d'Oslo signée en 2008, qui prohibe l'utilisation, la production, le stockage et le transfert des armes à sous-munitions, à l'exception des munitions dites "intelligentes" dotées de mécanismes électroniques d'anti-désactivation ou d'autodestruction.

De plus, le gestionnaire maintient et met à jour une liste de valeurs exclues sur la base d'indicateurs d'implication de produits provenant du fournisseur de données Sustainalytics®.
    - b) aux activités de production de tabac, des jeux d'argent, de la pornographie lorsque le revenu généré par ces activités dépasse 10% du chiffre d'affaires ;
    - c) aux valeurs non-conformes aux principes du Global Compact et aux principes directeurs de l'OCDE selon le fournisseur de données extra-financières Sustainalytics® ; et
    - d) à une liste de pays (OFAC).
  - (ii) d'une liste discrétionnaire, établie secteur par secteur, conformément à la philosophie d'investissement du gestionnaire, de façon semestrielle sur la base d'une analyse interne des caractéristiques ESG des sociétés. Il s'agit essentiellement de titres de l'univers d'investissement portant un ESG risk score supérieur à 30, tel que mesuré par Sustainalytics®. Pour autant, sur la base de l'analyse interne et à l'appui d'un calcul documenté, certains titres peuvent être réinclus et des titres supplémentaires exclus.
- Une **démarche d'ENGAGEMENT** se matérialisant par un dialogue continu et documenté avec les managements des sociétés. Le gestionnaire est convaincu qu'une bonne gouvernance permet une meilleure appréhension des risques et une amélioration des performances d'une entreprise à moyen/long terme. De par son expertise poussée dans l'analyse fondamentale des sociétés, le gestionnaire a un

accès régulier au management des sociétés avec lesquels un dialogue régulier est entretenu.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**
  - 100% des titres présents en portefeuille au 31 décembre 2023 (à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire) ont fait l'objet d'une analyse ESG externe et interne.
  - **Aucune** des positions acheteuses (long) du Compartiment n'a violé les politiques d'exclusions du Compartiment.
  - Note Risque ESG portefeuille long < Note Risque ESG de l'univers d'investissement : la note de risque ESG (moyenne annuelle pondérée) du portefeuille long est égale à 19,5 alors que celle de l'univers d'investissement (défini par le marché des actions mondiales, avec une prépondérance sur l'Europe) est de 21,4 (source : scores Sustainalytics®).
  - Proportion du portefeuille long avec une note de risque ESG supérieure à 30 < à 15% : la moyenne annuelle de la proportion du portefeuille long avec une note de risque ESG supérieure à 30 est de 1,9%.

Il est précisé que l'évaluation des risques ESG d'une entreprise par Sustainalytics® mesure l'exposition d'un émetteur à des risques ESG importants et spécifiques à son secteur, ainsi que la gestion de ces risques par l'émetteur. Plus ce risque n'est pas géré, plus la note de risque ESG est élevée, la note allant de 0 à 100. Ainsi un score de 0 indique un risque négligeable, tandis que 100 reflète un risque grave (source : Sustainalytics®).

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

	Analyse ESG*	Note Portefeuille long	Note Univers d'investissement	Note > 30
2023	100%	19,5	21,4	1,9%
2022**	100%	19,7	22,2	3,5%

\* Données au 31/12/2023. Les autres données sont des moyennes annuelles pondérées.

\*\* Le Compartiment ayant été lancé en décembre 2022, les données sont au 31/12/2022.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le gestionnaire a pris en considération les principales incidences négatives (« Principal adverse impacts » ou « PAI ») applicables à la stratégie du Compartiment:

### **PAI 1 : « Emissions de Gaz à effet de serre »**

Le PAI 1 est suivi au travers de l'**Analyse & Intégration ESG**, qui ont pour but d'atténuer les principales incidences négatives en matière de durabilité. Une attention particulière est prêtée à l'atténuation des PAI couvrant la trajectoire de baisse des émissions de Gaz à effet de serre (PAI 1). Sont ainsi analysés les objectifs de baisse, leur validation par un organisme indépendant (SBTi), les dépenses d'investissement associées et le niveau de communication (reflété par la note CDP) appuyant leur crédibilité.

Les métriques sont étudiées de manière mensuelle pour vérifier le niveau des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs en portefeuille. De plus, la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de chaque entreprise fait l'objet d'une question spécifique dédiée dans l'outil interne d'analyse du gestionnaire, I-ESG, avec un taux de complétude proche de 90%.

### **PAI 10 et 11 : « Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales » et « Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »**

Les PAI 10 et 11 sont suivis à la fois en termes **d'Exclusion et d'Intégration**.

La politique d'**Exclusion** couvre les risques les plus importants liés aux facteurs de durabilité et est appliquée de manière contraignante et continue. En particulier, la politique d'exclusion cible les sociétés non conformes aux principes des Nations unies dans le Global Compact et aux Principes directeurs de l'OCDE (telles que répertoriées par le fournisseur Sustainalytics®), en lien avec les PAI 10 et 11 couvrant ces aspects.

Dans le cadre de l'**Intégration/Analyse ESG**, une attention particulière est prêtée à l'atténuation des PAI couvrant les conditions de travail des employés et dans la chaîne de valeur. Le critère social d'analyse relatif à l'emploi décent (y compris dans la chaîne d'approvisionnement) fait l'objet d'une question spécifique dédiée dans l'outil interne d'analyse I-ESG avec un taux de complétude proche de 90%.

### **PAI 14 : « Exposition à des armes controversées (mines anti-personnel, armes à sous-munitions armes chimiques ou armes biologiques) »**

Le PAI 14 est pris en compte au travers de la politique d'**Exclusion** du gestionnaire.

Dans le cadre de sa politique d'exclusion, publique et disponible sur son site internet, le gestionnaire a choisi d'exclure certains investissements liés aux armes controversées en application des conventions d'Ottawa et d'Oslo, des conventions sur les armes biologiques et chimiques ainsi que de la convention sur certaines armes classiques couvrant les armes

incendiaires. Les valeurs concernées sont ainsi bloquées dans le système de passage d'ordres, traduisant un contrôle automatisé.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs	Pays
STMICROELECTRONICS NV	Technologie	Semi-conducteurs et équipements semi-conducteurs	2,82 %	Suisse
ENEL SPA	Services aux Collectivités	Services aux Collectivités	2,72 %	Italie
AXA SA	Secteur Financier	Assurances	2,30 %	France
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	Services aux Collectivités	Services aux Collectivités	2,21 %	Portugal
E.ON SE	Services aux Collectivités	Services aux Collectivités	2,07 %	Allemagne
SSE PLC	Services aux Collectivités	Services aux Collectivités	2,01 %	Royaume-Uni
ASML HOLDING NV	Technologie	Semi-conducteurs et équipements semi-conducteurs	1,88 %	Pays-Bas
PROSUS NV	Consommation discrétionnaire	Vente de détail	1,80 %	Pays-Bas
BNP PARIBAS	Secteur Financier	Banques	1,76 %	France
REPSOL SA	Energie	Energie	1,71 %	Espagne
PUBLICIS GROUPE	Télécommunications	Médias et divertissements	1,59 %	France
ING GROEP NV	Secteur Financier	Banques	1,57 %	Pays-Bas
CAPGEMINI SE	Technologie	Logiciels et services	1,48 %	France
RWE AG	Services aux Collectivités	Services aux Collectivités	1,43 %	Allemagne
ASR NEDERLAND NV	Secteur Financier	Assurances	1,43 %	Pays-Bas

Les positions listées ci-dessus correspondent uniquement à des positions acheteuses (*long*) en portefeuille. Le Compartiment implémentant une stratégie long/short neutre par rapport au marché et au secteur, des positions vendeuses (*short*) sont également présentes en portefeuille sur les mêmes secteurs, résultant en une exposition nette proche de zéro sur chacun des secteurs.



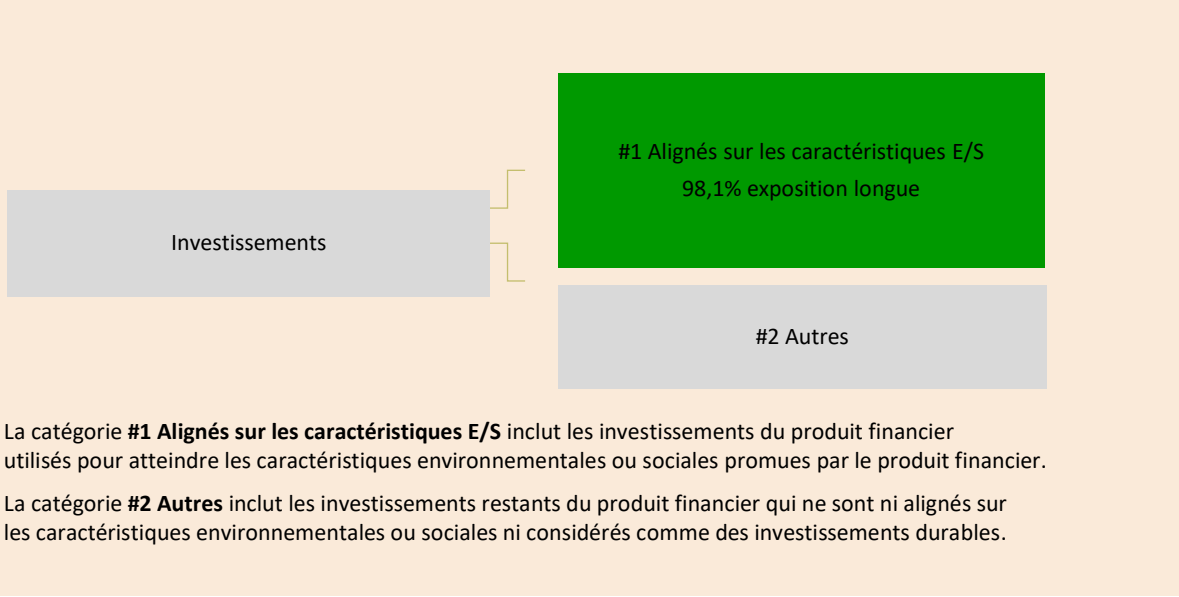
### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

#### Quelle était l'allocation des actifs?

En moyenne annuelle, 98,1% de l'exposition longue (positions actions acheteuses) du portefeuille a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Cet alignement est calculé en prenant en compte les titres dont la note de risque ESG moyenne attribuée par Sustainalytics® est inférieure à 30 et qui ont fait l'objet d'une analyse ESG interne.

Les investissements de la poche « #2 Autres » ont été constitués (i) des instruments relatifs à la poche monétaire (titres de créance et OPCVM monétaires), (ii) des liquidités à titre accessoire, (iii) des titres constitutifs de l'exposition longue émis par des émetteurs qui ne sont pas alignés sur les caractéristiques E/S promues et (iv) des titres constitutifs de positions vendeuses (short).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Sous réserve de la politique d'exclusion, le Compartiment peut être amené à investir sur l'ensemble des secteurs d'activité. Les investissements réalisés en 2023 couvraient les secteurs suivants (moyenne annuelle de l'exposition brute) :

Secteur	Poids (en %)
Finance	68%
Services aux Collectivités	24%
Biens et Services Industriels	18%
Technologies de l'information	16%
Télécommunications	13%
Consommation discrétionnaire	11%
Matériels	10%
Santé	9%
Energie	7%
Biens de consommation de base	6%
Immobilier	4%

Le Compartiment met en œuvre une stratégie long/short neutre par rapport au marché et aux secteurs. Par conséquent, l'exposition nette à chacun des secteurs ci-dessus est proche de zéro.

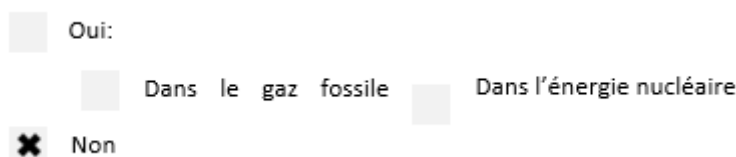


**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

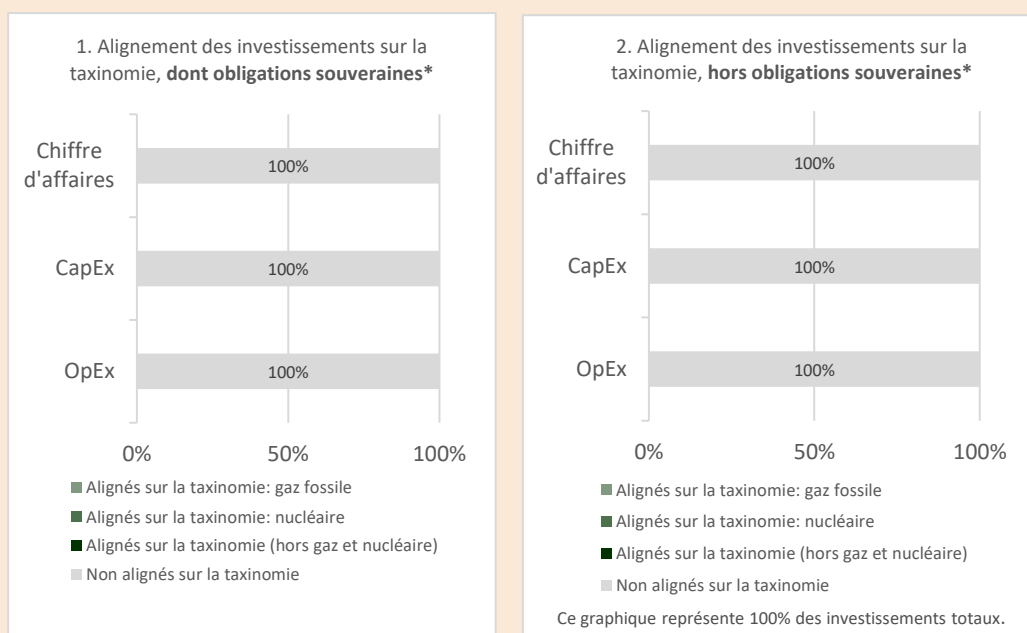
Le Compartiment ne s'engage pas à investir dans des investissements durables au sens de la taxinomie de l'UE.



● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?**



Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement Taxinomie a donc été à 0 %.


<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non Applicable

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales mais ne s'engage pas à réaliser des investissements durables. Par conséquent, le Compartiment ne s'engage pas à réaliser une part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les investissements de la poche « #2 Autres » ont été constitués (i) des instruments relatifs à la poche monétaire (titres de créance et OPCVM monétaires), (ii) des liquidités à titre accessoire, (iii) des titres constitutifs de l'exposition longue émis par des émetteurs qui ne sont pas alignés sur les caractéristiques E/S promues et (iv) des titres constitutifs de positions vendeuses (short).

La poche monétaire et les titres constitutifs de la poche vendeuse du portefeuille font l'objet d'une analyse ESG mais aucun des investissements de la catégorie « #2 Autres » ne sont soumis à des garanties environnementales ou sociales minimales.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au cours de l'exercice 2023, le gestionnaire a poursuivi le déploiement de son approche ESG sur les 3 piliers lui permettant de promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales dans la gestion : Exclusion, Intégration et Engagement :

- le gestionnaire a ainsi bénéficié de la généralisation opérée fin 2022 de sa politique d'exclusion normative.

Certains titres sont ainsi exclus de façon systématique de toutes les positions acheteuses :

- a) les armes controversées en application des conventions d'Ottawa et d'Oslo, les conventions sur les armes biologiques et chimiques ainsi que la convention sur certaines armes classiques couvrant les armes incendiaires ;

b) les activités de production de tabac, des jeux d'argent, de la pornographie lorsque le revenu généré par ces activités dépasse 10% du chiffre d'affaires ; et

c) les valeurs non-conformes aux principes du Global Compact et aux principes directeurs de l'OCDE selon le fournisseur de données extra-financières Sustainalytics®.

- En termes d'intégration, l'analyse ESG interne, en complément des bases de données externes spécialisées et de la recherche des brokers, vise à couvrir l'ensemble des titres détenus en position. L'objectif minimal de 90% a ainsi été nettement battu sur l'exercice avec près de 100% de titres analysés à chaque instant. Par ailleurs, les positions acheteuses ont eu une notation ESG (moyenne annuelle pondérée) meilleure que celle de l'univers d'investissement.

- Enfin, en termes d'engagement, le gestionnaire a poursuivi le dialogue avec les émetteurs sur les enjeux ESG matériels relatifs à leurs secteurs d'activité, y compris de façon systématique pour tous les secteurs, sur 2 objectifs fondamentaux :

- E- la Trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- S- l'Emploi décent (y compris chaîne d'approvisionnement).

Au cours de l'exercice 2023, le gestionnaire a approfondi les analyses ESG par entreprise et par thème, grâce notamment à l'arrivée d'un nouvel analyste ESG au sein de l'équipe de gestion auprès du responsable ESG. On peut enfin noter que parmi les trois gérants qui ont rejoint l'équipe de gérants sectoriels au cours de l'exercice 2023, deux détiennent déjà des certifications ESG.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Short Term Euro** (le "Compartiment") Identifiant d'entité juridique : **549300S5E6ZFV8RDUD13**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**    **Non**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____   | <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de <b>36.61%</b> d'investissements durables |
| <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE        | <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  |
| <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE | <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE   |
| <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____  | <input type="checkbox"/> ayant un objectif social  |
|   | <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables   |



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 96.40% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
100%	59.9	58.3	+1.6	1.90%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 1.6 point. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
99.55%	59.6	58.3	+1.3	2.02%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les

recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?



### Investissements les plus importants (positions longues)

### Secteur

### % d'actifs

### Pays

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
CRHID 1.875% 01/24	Matériaux	1.95%	Pays-Bas
ISPIM 1.375% 01/24	Finance	1.93%	Italie
WIZZLN 1.35% 01/24 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.93%	Pays-Bas
VIEFP 0.892% 01/24 EMTN	Services aux Collectivités	1.93%	France
F FRN 12/24 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.92%	Etats-Unis
VW 0% 07/24 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.87%	Allemagne
UBS 0.45% 05/25 EMTN	Finance	1.84%	Suisse
CAABNK 4.25% 03/24 EMTN	Finance	1.71%	Irlande
ILDFP 0.75% 02/24	Services de Télécommunication	1.60%	France
CABKSM 0.875% 03/24	Finance	1.59%	Espagne
BMW 3.5% 10/24 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.54%	Pays-Bas
ALDFP 4.75% 10/25 EMTN	Consommation discrétionnaire	1.31%	France
NWG FRN 08/25 EMTN	Finance	1.29%	Royaume-Unis
SOCGEN FRN 01/25 EMTN	Finance	1.29%	France
SANTAN FRN 05/24 EMTN	Finance	1.29%	Espagne

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**

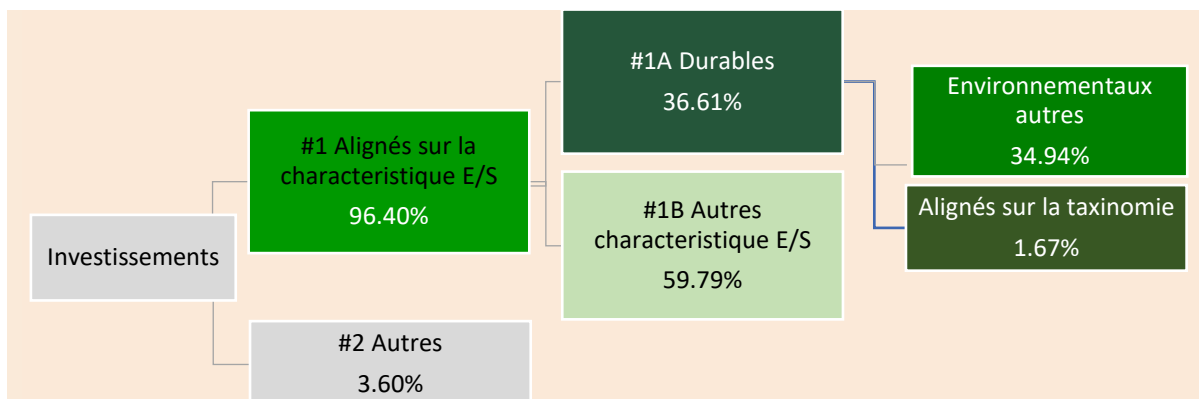


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 96.40% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 36.61% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 3.60%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.



- la sous-catégorie #1B **Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	39.61%
Consommation discrétionnaire	20.57%
Gouvernement	18.05%
Services aux Collectivités	6.43%
Industrie	5.64%
Matériaux	4.31%
Services de Télécommunication	3.59%
Energie	1.10%
Biens de consommation de base	0.70%
-	-



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 1.67% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?**

Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

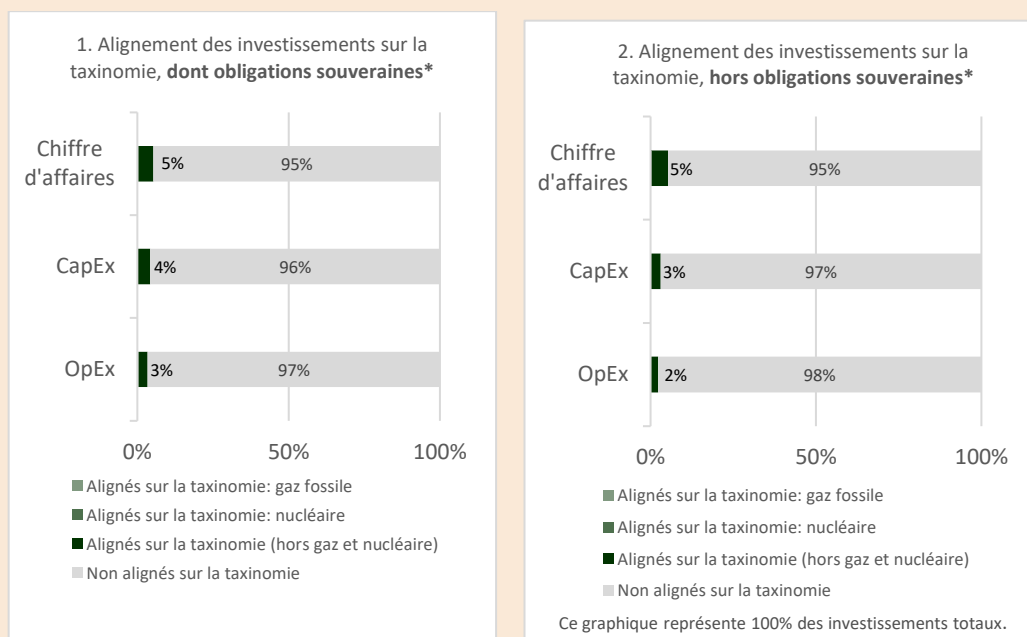
Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.

Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 34.94% à la fin de la période.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, 100% des titres présents en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse ESG contre 99.55% à fin 2022. En complément, la note ESG moyenne de la stratégie a augmenté en relatif par rapport à l'univers d'investissement (passant de +1.3 à +1.6 point).

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Indosuez Funds - Short Term Dollar (le "Compartiment")** Identifiant d'entité juridique : **549300JE6UZO25TW7R12**

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?**

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_\_\_\_

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_\_\_

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **18.85%** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

**ayant un objectif social**

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance.

Le compartiment a respecté la politique d'exclusion de la société de gestion, en excluant notamment les sociétés impliquées dans les industries du charbon et du tabac.

L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas

destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de la Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 99.45% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

#### Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisés sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

#### **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable (N/A).

#### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

#### Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

– **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

– **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?**

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des	Politique d'exclusion

	<b>principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales</b>	
11	<b>Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)</b>	Politique d'exclusion
12	<b>Intensité de GES</b>	Notation ESG
13	<b>Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales</b>	Politique d'exclusion

## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
US TSY 2.125% 3/24	Gouvernement	5.60%	Etats-Unis
TII 0.5% 04/24	Gouvernement	5.41%	Etats-Unis
US TII 0.625% 1/24	Gouvernement	4.44%	Etats-Unis
AMZN 2.73% 04/24	Consommation discrétionnaire	2.24%	Etats-Unis
IBM 3% 05/24	Technologie	2.23%	Etats-Unis
UBS 7.95% 01/25	Finance	1.79%	Suisse
MET 3.6% 4/24	Finance	1.69%	Etats-Unis
BA 1.433% 02/24	Industrie	1.69%	Etats-Unis
AL 4.25% 9/24	Finance	1.68%	Etats-Unis
RY 2.55% 07/24 GMTN	Finance	1.68%	Canada
ARAMCO 2.875% 04/24 REGS	Energie	1.68%	Arabie Saoudite
MCD 3.25% 6/24	Consommation discrétionnaire	1.67%	Etats-Unis
AT&T 0.9% 03/24	Services de Télécommunication	1.67%	Etats-Unis
SUMIBK 2.448% 09/24	Finance	1.66%	Japon
PPG 2.4% 08/24	Matériaux	1.44%	Etats-Unis

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2023 au 31/12/2023**



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

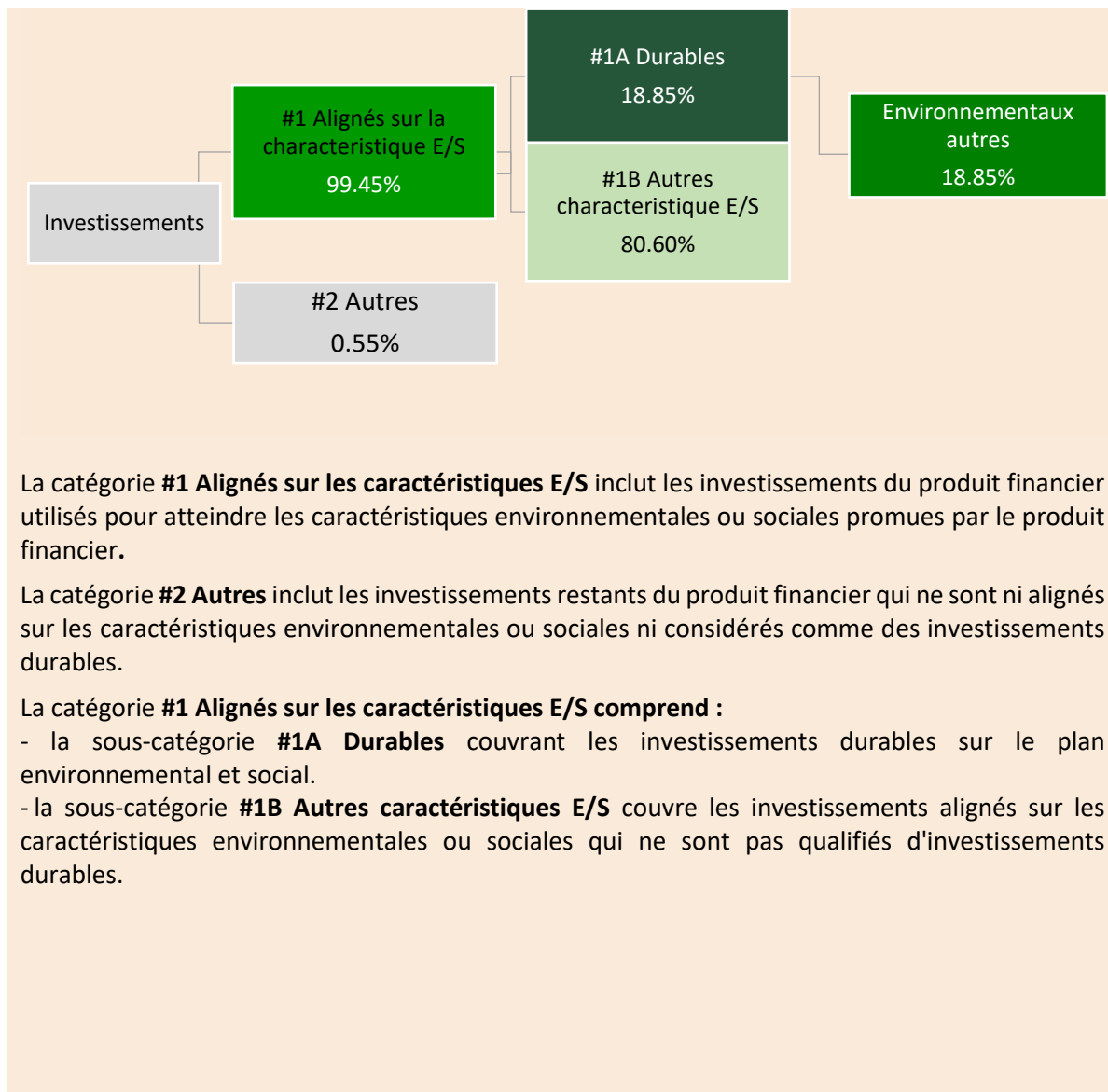
### ● Quelle était l'allocation des actifs?

**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 99.45% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 18.85% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 0.55%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Matériaux	1.52%
Gouvernement	38.99%
Finance	30.79%
Consommation discrétionnaire	7.68%
Santé	4.75%
Services aux Collectivités	3.61%
Technologie	3.54%
Energie	2.97%
Services de Télécommunication	2.96%
Industrie	1.78%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR").

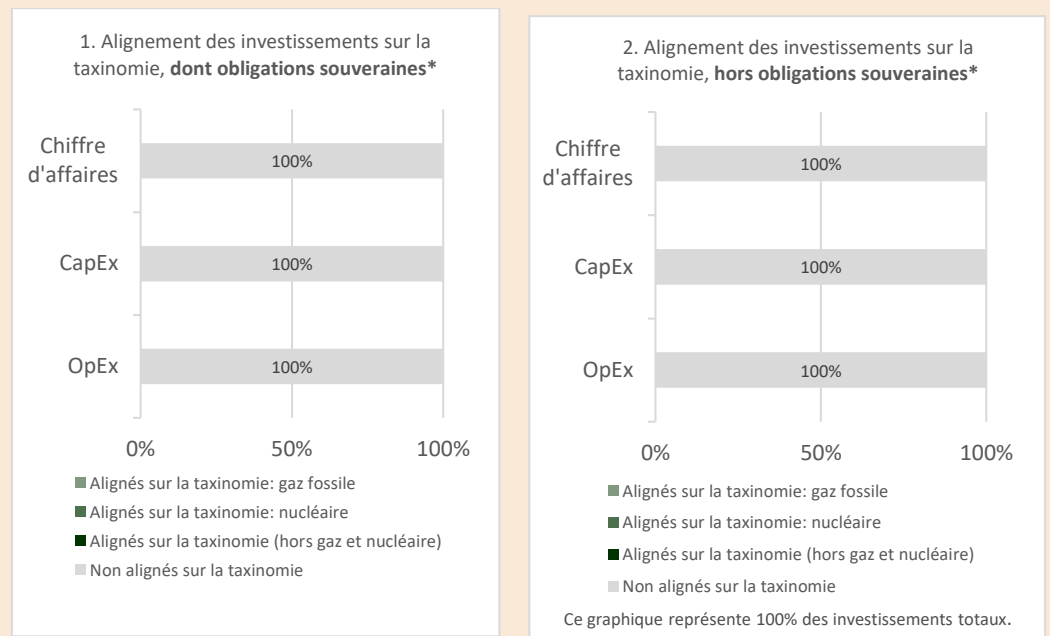
Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.



● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?**

- Oui:
  - Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %. Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 18.85% à la fin de la période.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: **Indosuez Funds - Sustainable Planet (le "Compartiment")** - Identifiant d'entité juridique: **9845007DFCBFB5AF4C30**

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **46%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est pas engagé à suivre un objectif d'investissement durable.

En tant que compartiment nourricier, les caractéristiques environnementales promues par le Compartiment sont alignées sur celles du fonds maître.

Au 29.12.2023, 96.74% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

Les **indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Différence entre la moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
97.26%	57.58	47.60	10.0	0.03%

Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 30 décembre 2022 sont les suivants :

Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG	Note ESG moyenne du portefeuille	Note ESG moyenne de l'univers initial	Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG
98.36%	60.30	51	4.47%

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

– Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions, l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, et la politique de vote, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG et politique de vote
2	Empreinte carbone	Notation ESG et politique de vote
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG et politique de vote
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion et politique de vote
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG et politique de vote
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG et politique de vote
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion et politique de vote
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Politique de vote
12	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Politique de vote
13	Mixité au sein des organes de gouvernance	Politique de vote
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
15	Intensité de GES	Notation ESG



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	Sous-secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Technologies de l'information	Logiciels	3.66%	Etats-Unis
REPUBLIC SERVICES INC	Industrie	Services commerciaux et fournitures	2.77%	Etats-Unis
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	Produits chimiques	2.71%	France
WEST FRASER TIMBER	Matériaux	Papier et produits forestiers	2.71%	Canada
ADVANCED MICRO DEVICES	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	2.65%	Etats-Unis
LINDE PLC	Matériaux	Produits chimiques	2.62%	Etats-Unis
FIRST SOLAR INC	Technologies de l'information	Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	2.61%	Etats-Unis
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	Services commerciaux et fournitures	2.59%	Etats-Unis
OWENS CORNING	Industrie	Produits de construction	2.59%	Etats-Unis
ECOLAB INC	Matériaux	Produits chimiques	2.58%	Etats-Unis
DASSAULT SYSTEMES SE	Technologies de l'information	Logiciels	2.57%	France
CLEAN HARBORS	Industrie	Services commerciaux et fournitures	2.54%	Etats-Unis
WEYERHAEUSER CO	Immobilier	FPI spécialisés	2.49%	Etats-Unis
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	Industrie	Produits de construction	2.35%	Ireland
GRAPHIC PACKAGING	Matériaux	Conteneurs et emballages	2.31%	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

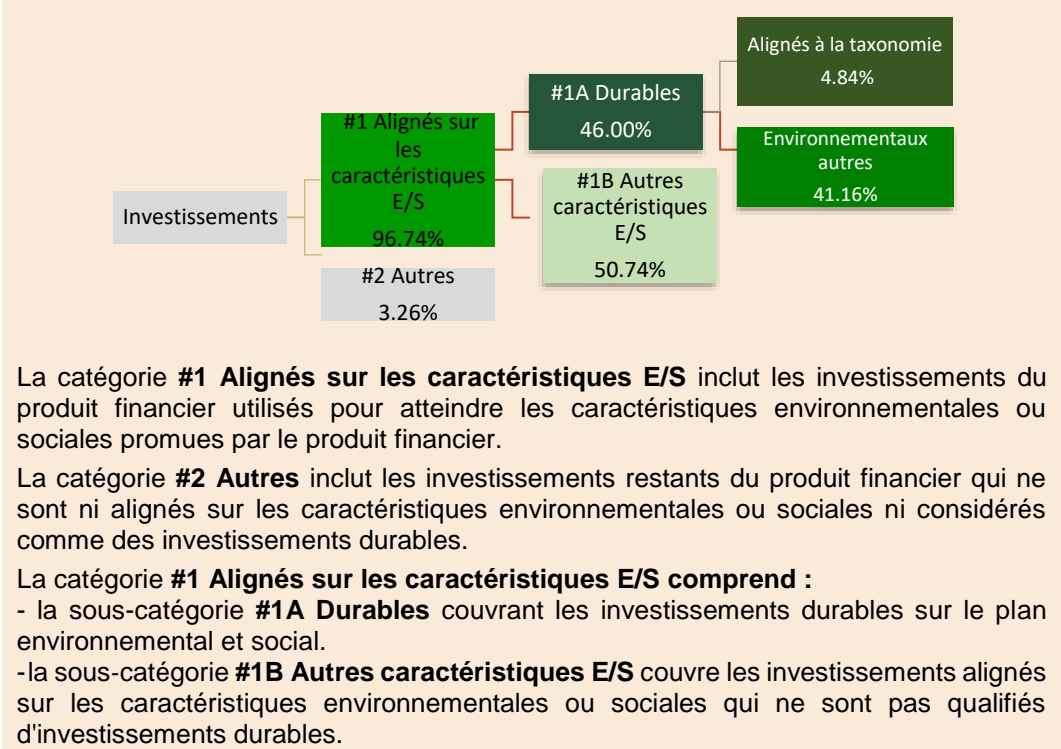
### ● Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, 96.74% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 46% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 3.26%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Consommation discrétionnaire	6.24%
Biens de consommation de base	2.05%
Energie	2.05%
Industrie	33.71%
Technologies de l'information	18.76%
Matériaux	19.85%
Immobilier	4.77%
Services aux Collectivités	9.85%



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais au 29.12.2023, 4.84% des investissements durables du Compartiment ont été alignés sur la taxinomie.

Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

**Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

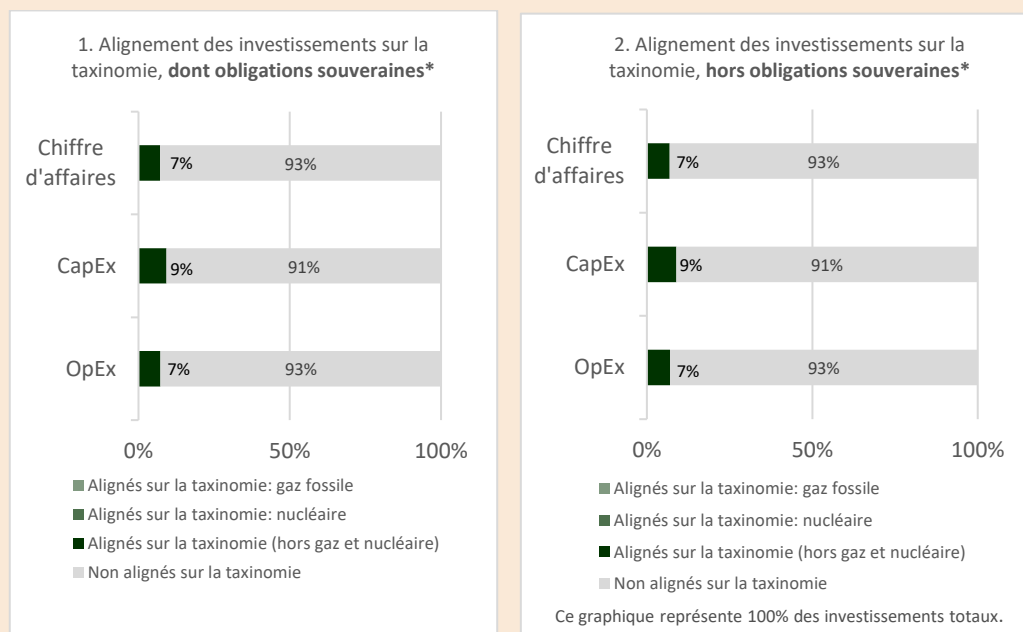
Oui:
   
 Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire
   
 Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.  
Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 41.16% à la fin de la période.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.

Le symbole des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.





### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

La catégorie "#2 Autres" est constituée de liquidités et d'équivalents de liquidité détenues en tant que liquidité à titre accessoire.

A titre accessoire, le Fonds Maître pourra être investi dans des sociétés n'appartenant pas aux deux thèmes / six sous-thèmes ci-dessus mentionnée, mais ayant intégré les meilleures pratiques du marché au regard des externalités environnementales négatives de leur business model.



### **Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?**

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Au 29.12.2023, 97.26% des titres présents en portefeuille ont fait l'objet d'une analyse ESG.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?**

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
**Indosuez Funds - Total Return Bonds** (le  
 « Compartiment »)

Identifiant d'entité juridique :  
**549300710E06S88J0G63**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental:



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 27.15% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

#### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.



Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

par le produit sont atteintes.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement.

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0.851 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0.731 (C)**.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.81 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de 0.604 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte*



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
NZGB 4.5% 04/27	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Nouvelle-Zélande	6,74 %
MBONO 7.75% 5/31	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Mexique	5,82 %
BTPS 2.45% 09/50 CAC	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Italie	4,11 %
JGB 0.7% 12/50 69	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Japon	3,84 %
BRAZIL 10% 01/29 NTNF	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Brésil	3,64 %

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à

savoir: **du**  
**01/01/2023 au**  
**31/12/2023**

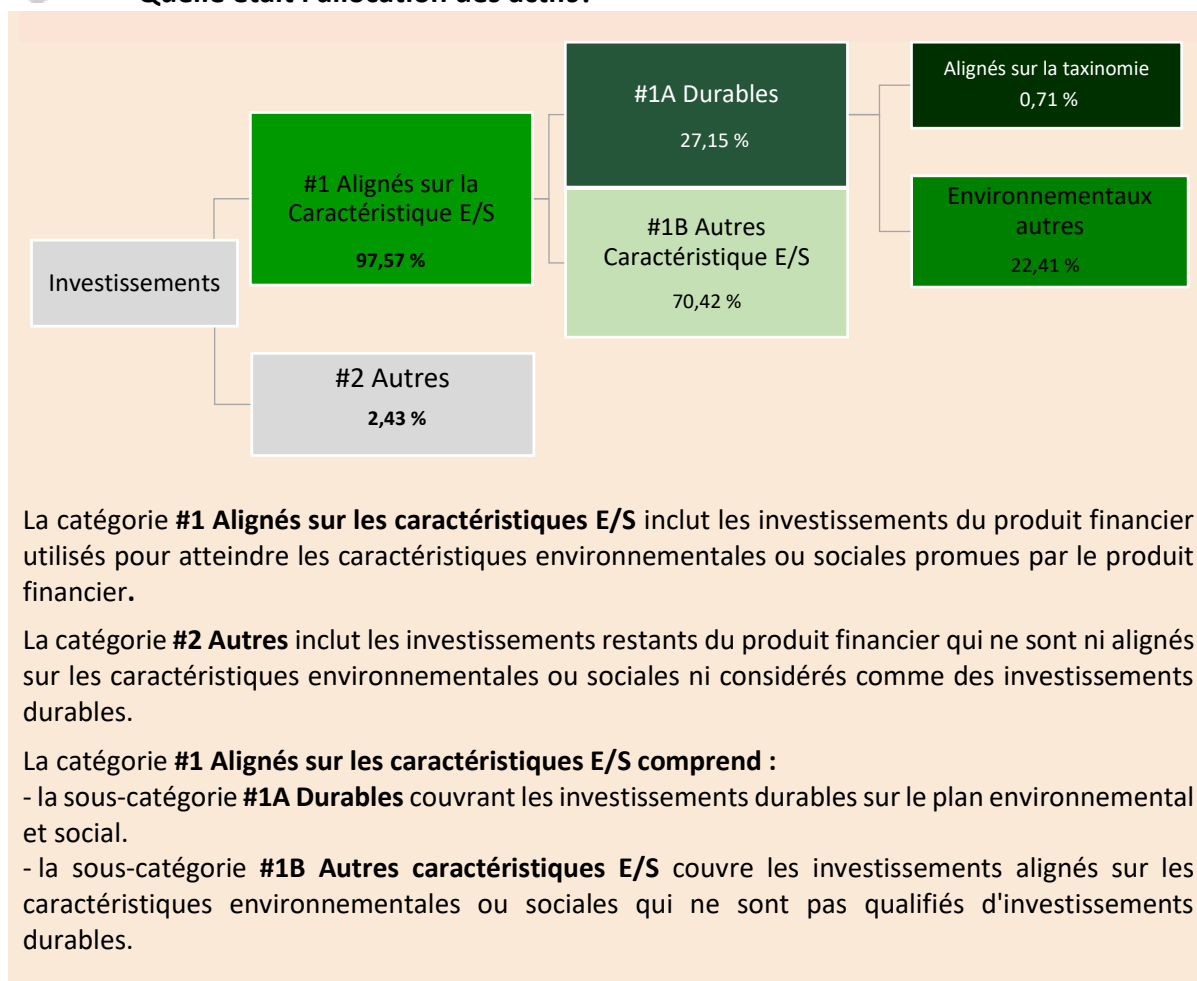
NORWAY 1.75% 2/27	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Norvège	3,44 %
AUSTRALIA 1% 11/31 163	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Australie	3,40 %
Q 3.25% 09/32	Quasi-Etats	Autorités locales	Canada	2,59 %
JGB 0.1% 12/30 361	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Japon	2,43 %
DNBNO FRN PERP OLD	Corporates	Bancaire	Norvège	2,33 %
SAGB 8.875% 2/35	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Afrique du Sud	2,01 %
BRAZIL 01/01/24 LTN	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Brésil	1,96 %
BRAZIL 01/04/24 LTN	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Brésil	1,91 %
PEMEX 5.625% 23/01/46	Corporates	Énergie	Mexique	1,88 %
TII 0.125% 01/32	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	États-Unis	1,57 %



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
---------	--------------	------------

<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	47,92 %
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	20,32 %
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	4,25 %
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	4,24 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Autorités locales</i>	4,10 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Souverains</i>	3,63 %
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	3,09 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	2,46 %
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	2,42 %
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	1,92 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	1,00 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Supranationaux</i>	0,78 %
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	0,57 %
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	-0,98 %
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	-4,46 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	8,73 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,71 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

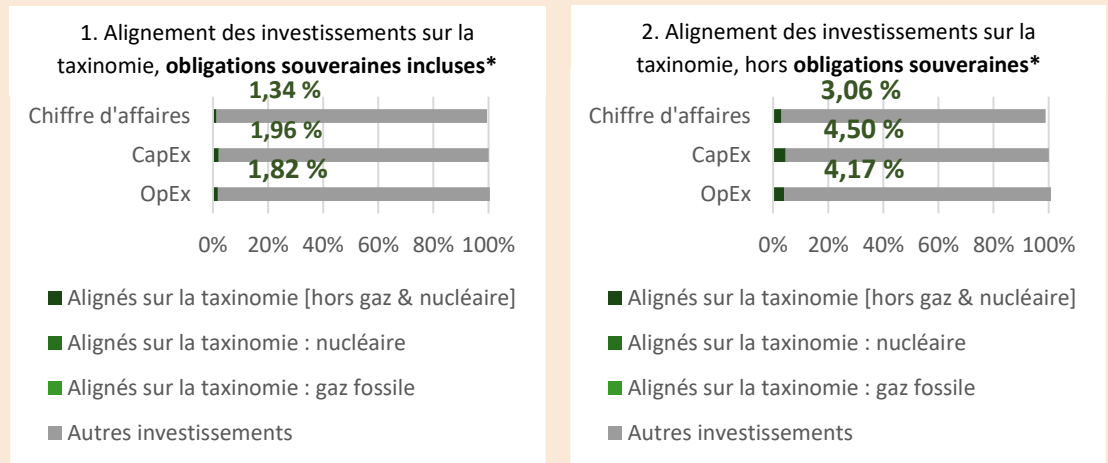
verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;  
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- Oui:
- Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire
- Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2023, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,28 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.



manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Le symbole des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **22,41 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les investissements réalisés sont conformes à la politique ESG de le Société de Gestion, aux conventions internationales, aux cadres reconnus sur le plan international et aux cadres de régulation nationales.

Au 29.12.2023, 99.96% de la valeur nette d'inventaire du Compartiment ont été alloués à des investissements alignés aux caractéristiques E/S promues.

**Les indicateurs de durabilité**

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les cinq indicateurs que le Compartiment a utilisé sont les suivants :

- Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG (90% minimum)
- Note ESG moyenne du portefeuille,
- Note ESG moyenne de l'univers initial,
- Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial,
- La part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG.

Les indicateurs calculés sur les positions du Compartiment au 29 décembre 2023 sont les suivants :

<b>Pourcentage d'émetteurs couverts par une méthodologie de notation ESG</b>	<b>Note ESG moyenne du portefeuille</b>	<b>Note ESG moyenne de l'univers initial</b>	<b>Différence entre la note ESG moyenne du portefeuille et la note ESG moyenne de l'univers initial</b>	<b>Part de l'univers d'investissement exclue à la suite de la mise en place de la stratégie ESG</b>
100%	54.9	45.8	+9.1	2.86%

La note ESG moyenne du portefeuille est supérieure à la note ESG moyenne de l'univers initial de 9.1 points. Le Compartiment a respecté la politique d'exclusion

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Le Compartiment a réalisé des investissements durables en poursuivant deux buts :

- Suivre des pratiques environnementales et sociales exemplaires ; et
- Ne générer aucun produit ni service qui nuisent à l'environnement ou à la société

Il a été établi que « contribuer à des critères de durabilité à long terme » signifie, au niveau des émetteurs, qu'ils doivent être exemplaires, dans leur secteur, au titre d'au moins un facteur environnemental ou social. La définition d'un émetteur exemplaire dans son secteur repose sur la méthodologie de notation ESG utilisée qui a pour but de mesurer la performance ESG d'un émetteur. Afin d'être qualifié d'« exemplaire », un émetteur doit faire partie du premier tiers des entreprises de son secteur d'activités au titre d'au moins un facteur environnemental ou social.

Un émetteur remplit ces critères de durabilité à long terme s'il n'est pas exposé de manière significative à des opérations incompatibles avec les dits critères (par ex. tabac, armement, paris, charbon, aviation, production de viande, engrais et fabrication de pesticides, production de plastique à usage unique).

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Le principe de ne pas causer de préjudice important, aussi appelé, test DNSH (Do Not Significantly Harm), se base sur les indicateurs des Principales Incidences Négatives (telle que l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur) via une combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de l'émetteur ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

En sus des facteurs de durabilité couverts par le premier test, un deuxième test a été défini afin de vérifier que l'émetteur n'a pas un impact environnemental ou social parmi les pires du secteur.

Le Compartiment n'a pas d'objectif en termes d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

- ***Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?***

Ces indicateurs ont été pris en compte par le biais de leur surveillance (p.ex. l'intensité des émissions à effet de serre de l'émetteur). Cette surveillance s'organise autour de la combinaison d'indicateurs (p.ex. l'empreinte carbone) et de seuils ou règles spécifiques (p.ex. l'empreinte carbone de la cible ne peut pas être dans le décile inférieur du secteur). Outre ces critères établis spécifiquement pour ce test, le gestionnaire tient compte de certains indicateurs des Principales Incidences Négatives dans le cadre de sa politique d'exclusion. Cette méthodologie ne prend pas actuellement en compte tous les indicateurs des Principales Incidences Négatives repris à l'Annexe 1 du Règlement Délégué (UE) 22/2018 de la Commission dans le cadre de ce premier test DNSH mais la méthodologie intégrera progressivement ces indicateurs au fur et à mesure que la qualité et l'étendue des données s'améliorent.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Les investissements durables réalisés sont alignés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

La notation ESG d'une entreprise est notamment établie en s'appuyant sur le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en matière de gouvernance d'entreprise, ou encore les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Toute entreprise en violation du pacte mondial des Nations Unies est exclue et ne peut donc être définie comme un investissement durable. Le PAI 10, Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales fait également partie du test DNSH pour les investissements durables.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus au règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions et l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, de la manière suivante :

#	Indicateur d'incidences négatives	Approche
1	Emissions GES (niveaux 1, 2 et 3)	Notation ESG
2	Empreinte carbone	Notation ESG
3	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Notation ESG
4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Notation ESG, politique d'exclusion
5	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Notation ESG
6	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Notation ESG
7	Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Notation ESG
8	Rejets dans l'eau	Notation ESG
9	Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Notation ESG
10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Politique d'exclusion
11	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Politique d'exclusion
12	Intensité de GES	Notation ESG
13	Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Politique d'exclusion



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants (positions longues)	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP 4.375% 9/25 REGS	Finance	3.20%	France
US TII 0.625% 1/24	Gouvernement	2.67%	Etats-Unis
SOCGEN 5% 01/24 REGS	Finance	2.48%	France
TII 1.25% 04/28	Gouvernement	2.43%	Etats-Unis
US TSY 2.125% 3/24	Gouvernement	2.18%	Etats-Unis
DB 4.5% 04/25	Finance	2.01%	Allemagne
RABOBK 4% 04/29 USD	Finance	1.78%	Pays-Bas
BPCEGP 4.5% 03/25 REGS	Finance	1.69%	France
HSBC 4.375% 11/26	Finance	1.67%	Royaume-Uni
ELV 5.35% 10/25	Santé	1.65%	Etats-Unis
LAMON VAR 01/47	Finance	1.61%	France
WFC VAR 06/28 MTN	Finance	1.49%	Etats-Unis
JPM VAR 06/28	Finance	1.48%	Etats-Unis
AA 6.125% 05/28 REGS	Matériaux	1.43%	Pays-Bas
KHC 3.875% 05/27	Biens de consommation de base	1.36%	Etats-Unis

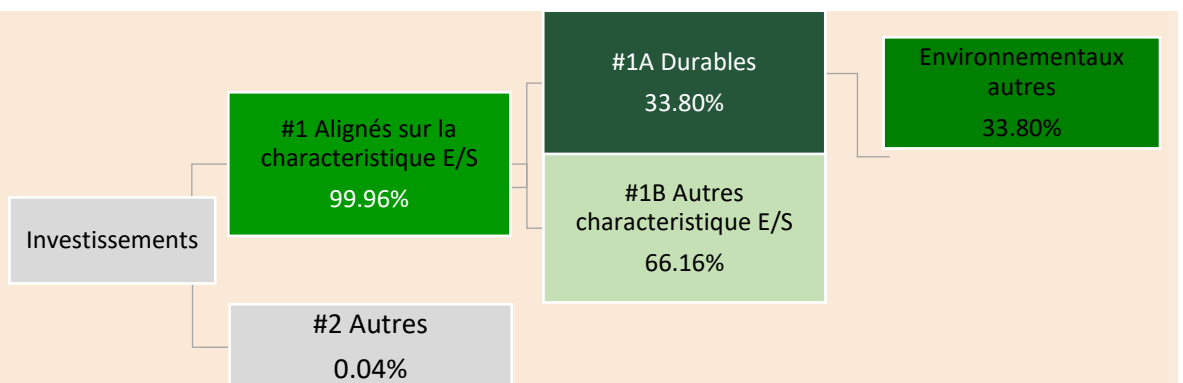
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2023 au 31/12/2023



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29 décembre 2023, 99.96% des actifs a été investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S) ; parmi ces investissements, ceux considérés comme investissements durables représentent 33.80% des actifs (#1A Durables). Le reste des actifs, 0.04%, a été constitué de liquidités, d'équivalents de liquidités ainsi que d'investissements non filtrés et ne sera pas aligné sur les caractéristiques E/S promues (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements réalisés pendant l'année 2023 couvraient les secteurs suivants :

Secteur	Poids (en %)
Finance	49.06%
Consommation discrétionnaire	12.10%
Santé	7.40%
Gouvernement	7.28%
Matériaux	6.49%
Services de Télécommunication	5.39%
Industrie	4.94%
Technologie	2.31%
Energie	2.23%
Services aux Collectivités	1.43%

### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le Compartiment ne s'engage actuellement pas à investir dans un investissement durable au sens de la taxinomie de l'UE, mais uniquement au sens du règlement sur la publication des informations en matière de finance durable ("SFDR").

Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?

- Oui:  Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

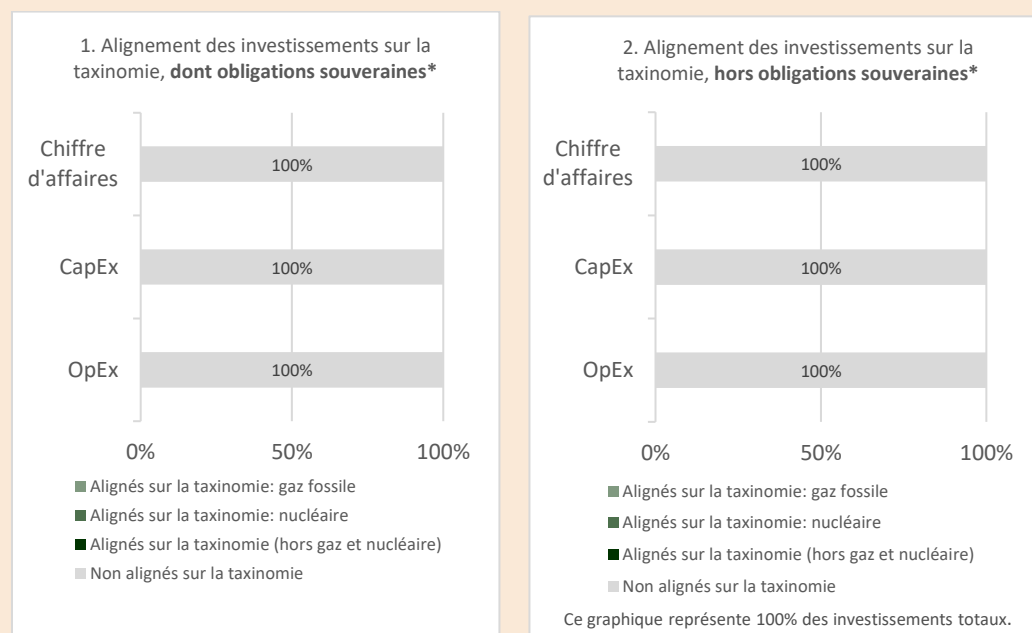
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines..

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes**

Le Compartiment ne s'engageant pas à réaliser des " investissements durables " au sens du Règlement Taxinomie, la part minimale des investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens de la taxinomie de l'UE a donc également été à 0 %.


Des données fiables concernant les activités transitoires et habilitantes n'étaient pas disponibles au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable (N/A).

● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 33.80% à la fin de la période.

 Le symbole des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable (N/A).

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les notes ESG sont mises à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant au gérant d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces notes sont intégrées dans le cadre du contrôle du gestionnaire, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par le gestionnaire lui-même et le second niveau de contrôle effectué par la gestion des risques, qui surveille en continu la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Non applicable (N/A).

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

## **GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**

CA Indosuez Wealth (Asset Management)  
31-33, Avenue Pasteur - L-2311 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,  
Tél. : +352 26 86 69 1 | [www.ca-indosuez-am.com](http://www.ca-indosuez-am.com)  
R.C.S Luxembourg B183481.